

BACCALAURÉAT EN ARCHÉOLOGIE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 15 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

L'ensemble des activités du programme est orienté vers une formation de base en archéologie. Par formation de base, on entend l'acquisition d'habiletés conceptuelles et méthodologiques utiles à la compréhension des objets de ce champ d'études et à la pratique sociale de la profession d'archéologue. Grâce à sa formation générale en archéologie, l'étudiant possédera les connaissances de base de ce champ d'études, tant sur le plan conceptuel que méthodologique. Cette vue synthétique lui permettra de le situer parmi les autres disciplines et de comprendre les liens entretenus avec ces dernières.

OBJECTIFS

Au terme de son programme de formation, l'étudiant sera capable :

- de définir et circonscrire le domaine de l'archéologie, aussi bien sur le plan conceptuel que pratique;
- de situer la discipline archéologique parmi les autres disciplines scientifiques;
- de reconnaître les archéologies de différentes aires culturelles;
- d'apprécier le rôle des sites archéologiques et des artefacts qu'ils recèlent en tant que témoignages d'une collectivité d'individus;
- de collaborer avec des spécialistes d'autres disciplines dans le cadre de projets pluridisciplinaires;
- de manifester un sens de l'éthique en regard de la pratique de la profession;
- de décider, le cas échéant, dans quel type d'archéologie il souhaiterait continuer ses études aux deuxième et

troisième cycles;

- de fouiller correctement un site archéologique;
- d'analyser les éléments de la culture matérielle d'une société;
- de s'exprimer de façon rigoureuse sur des sujets archéologiques.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Isabelle Collombat

Directeur associé

Jacques Chabot

418 656-2131 poste 12621

jacques.chabot@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le baccalauréat en archéologie donne accès à des études de deuxième et troisième cycles en archéologie. Il est possible de faire des études supérieures dans les champs de recherche suivants : archéométrie, archéologie du Proche-Orient, préhistoire des Amériques, archéologie historique et archéologie grecque et romaine.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE		84

ANT-1000


Introduction à l'anthropologie

3

<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire		3
<u>ARL-1002</u>	Exercices méthodologiques		3
<u>ARL-1004</u>	Nomenclature archéologique		3
<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-1003</u>	Archéologie analytique		3
<u>ARL-2002</u>	Techniques de fouilles		3
<u>ARL-3000</u>	Éthique en archéologie		3
<u>ARL-2000</u>	Histoire de la pensée archéologique		3
<u>ARL-2001</u>	Stage de fouilles archéologiques		6
<u>SLS-2902</u>	Sols en archéologie		1
<u>ARL-3600</u>	Méthode et théories avancées en archéologie		3
<u>ARL-3601</u>	Solution de problèmes en archéologie		3

RÈGLE 1 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :



Archéologie préhistorique

<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ARL-1301</u>	Archéologie préhistorique du Nord-Est américain		3
<u>ARL-1302</u>	Archéologie de l'Arctique		3
<u>ARL-2301</u>	Questions de préhistoire et protohistoire I : lithique		3
<u>ARL-2302</u>	Questions de préhistoire et protohistoire II		3

<u>ARL-2303</u>	Questions de préhistoire et protohistoire III	3
<u>ARL-2304</u>	Questions de préhistoire et protohistoire IV	3
<u>ARL-2308</u>	Laboratoire de zooarchéologie	3

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :

Archéologie historique

<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine	 3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale	 3
<u>ARL-2400</u>	Laboratoire d'archéologie historique	3
<u>ARL-2401</u>	Questions d'archéologie historique I	3
<u>ARL-2402</u>	Questions d'archéologie historique II	3
<u>ARL-2403</u>	Questions d'archéologie historique III	3
<u>ARL-2404</u>	Questions d'archéologie historique IV	3
<u>ARL-3100</u>	Archéologie et aménagement du territoire	3

RÈGLE 3 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :

Archéologie du Proche-Orient

<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie	3
<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant	3
<u>ARL-2300</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient I	3
<u>ARL-2305</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient II	3

<u>ARL-2306</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient III	3
-----------------	--	---

<u>ARL-2307</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient IV	3
-----------------	---	---

RÈGLE 4 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :

Archéologie classique

<u>ARL-1500</u>	Archéologie romaine	3
-----------------	---------------------	---

<u>ARL-1501</u>	Archéologie grecque	 3
-----------------	---------------------	---

<u>ARL-2101</u>	Archéologie du Proche-Orient hellénistique et romain	3
-----------------	--	---

<u>ARL-2500</u>	Questions d'archéologie grecque	3
-----------------	---------------------------------	---

<u>ARL-2501</u>	Questions d'archéologie romaine	3
-----------------	---------------------------------	---

<u>ARL-2502</u>	Questions d'archéologie classique I	3
-----------------	-------------------------------------	---

<u>ARL-2503</u>	Questions d'archéologie classique II	3
-----------------	--------------------------------------	---

<u>ARL-2504</u>	Questions d'archéologie classique III	3
-----------------	---------------------------------------	---

<u>ARL-2505</u>	Questions d'archéologie classique IV	3
-----------------	--------------------------------------	---

RÈGLE 5 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :

Archéologie environnementale

<u>ARL-1104</u>	Archéologie environnementale	3
-----------------	------------------------------	---

<u>ARL-1107</u>	Zooarchéologie	3
-----------------	----------------	---

<u>ARL-2200</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie I	3
-----------------	---	---

<u>ARL-2201</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie II	3
-----------------	--	---

<u>ARL-</u>	Questions d'archéologie	
-------------	-------------------------	--

<u>2202</u>	environnementale/archéométrie III		3
<u>ARL-2203</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie IV		3


RÈGLE 6 - 0 À 8 CRÉDITS PARMIS:

Autres cours



<u>ARL-1105</u>	Paléoanthropologie		3
<u>ARL-1106</u>	Développement des civilisations		3
<u>ARL-2100</u>	Paléoéconomie : méthodes d'analyse économique en archéologie		3
<u>ARL-3101</u>	Restauration des artefacts		3
<u>ARL-3650</u>	Lecture I		1
<u>ARL-3651</u>	Lecture II		2
<u>ARL-3652</u>	Projet étudiant		3

RÈGLE 7 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Anthropologie

<u>ANT-1501</u>	Anthropologie des Amérindiens		3
<u>ANT-2303</u>	Anthropologie et environnement		3

Biologie

<u>BIO-2203</u>	Entomologie		3
<u>BIO-4900</u>	Écologie et environnement		3

Ethnologie

<u>ETN-</u>	Étude de sa culture		3
-------------	---------------------	---	---

1000



ETN-1002

Méthode d'enquête orale



3

ETN-1004

Introduction à la culture matérielle

3

Études anciennes

EAN-2001

Mythologie gréco-romaine



3

Géographie

GGR-1002

Géographie humaine : les établissements humains



3

GGR-2200

Géographie historique

3

GGR-2301

Géomorphologie



3

GGR-2304

Stratigraphie du Quaternaire et sédimentologie

3

GGR-4100

Analyse de photographies aériennes



3

GGR-4600

Cartographie assistée par ordinateur



3

Géologie

GLG-1000

Planète Terre



3

GLG-1002

Matériaux de l'écorce terrestre

3

GLG-1006

Paléontologie et évolution



3

GLG-1900

Introduction aux sciences de la Terre



3

GLG-2100

Visites géologiques


1

GLG-2900


Dynamique sédimentaire

2

Génie métallurgique

<u>GML-1001</u>	Matériaux de l'ingénieur	 	3
-----------------	--------------------------	---	---

Grec

<u>GRC-1000</u>	Initiation au grec ancien I		3
-----------------	-----------------------------	---	---

<u>GRC-2000</u>	Initiation au grec ancien II		3
-----------------	------------------------------	--	---

Histoire

<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle		3
-----------------	--	--	---

<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada		3
-----------------	-------------------------------------	--	---

<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques		3
-----------------	---	---	---

<u>HST-2000</u>	Analyse critique des sources		3
-----------------	------------------------------	--	---

<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique		3
-----------------	------------------------------	--	---

<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
-----------------	-----------------	---	---

<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique		3
-----------------	---------------------	---	---

<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale		3
-----------------	---	--	---






<u>HST-2404</u>	Histoire de la ville de Québec		3
-----------------	--------------------------------	--	---

<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France		3
-----------------	--------------------	--	---

Histoire de l'art

<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
-----------------	----------------------	--	---

<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge		3
-----------------	----------------------------------	--	---

Latin			
<u>LAT-1000</u>	Initiation au latin I		3
<u>LAT-2000</u>	Initiation au latin II		3
Muséologie			
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3
Sciences des sols			
<u>SLS-1000</u>	Science du sol		3
Statistique			
<u>STT-1000</u>	Probabilités et statistique	 	3
<u>STT-1100</u>	Statistique descriptive		3

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750) lors du test admin l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur ou d'une autre langue moderne ou ancienne. Le cours A Intermediate English II peut être contributif à cette règle.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		

Version: 2014-08-28 14:23:34 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION PUBLIQUE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 27 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme vise à former des communicateurs publics, professionnels, polyvalents, tout en ayant une spécialisation dans un des métiers de la communication publique, devant avoir le sens de la responsabilité sociale et une culture générale de niveau universitaire.

Ce baccalauréat devra donc permettre à l'étudiant de développer sa créativité et d'acquérir une compétence:

- méthodologique;
- en rédaction au sens large;
- scientifique en communication publique;
- éthique;
- médiatique, c'est-à-dire une connaissance des médias de communication;
- spécialisée correspondant à l'un des trois champs professionnels retenus: journalisme, relations publiques, publicité sociale.

CONCENTRATIONS

- Journalisme
- Publicité sociale
- Relations publiques

Le programme est aussi offert sans concentration.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil distinction

Le profil distinction consiste en un cheminement de 12 crédits visant à accélérer le passage à la maîtrise avec ou sans mémoire. Il offre la possibilité de suivre jusqu'à 12 crédits de deuxième cycle, contributives à la fois au baccalauréat et à la maîtrise. L'étudiant est invité à rencontrer les directions de programmes de premier et de deuxième cycles pour connaître les exigences d'accès au profil et, le cas échéant, à en faire valider le contenu.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

June Marchand

June.Marchand@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
OU
- DEC en sciences de la nature
OU
- DEC en sciences humaines
OU
- Autre DEC et avoir réussi le cours suivant :
- Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300 ou l'équivalent

Préalables offerts à l'Université Laval

Le candidat titulaire d'un DEC peut suivre le préalable manquant (360-300) en cours compensateurs (STT-0150) à l'Université Laval.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Le programme étant contingenté, le nombre de places est très limité.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements: <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en statistiques. À la suite de l'analyse du dossier, un cours préalable peut être exigé.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements: <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (Baccalauréat général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en statistiques. À la suite de l'analyse du dossier, un cours préalable peut être exigé.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements: <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Afin de s'assurer de la qualité du français du futur diplômé de ce programme, l'étudiant doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le *Test de français Laval-Montréal* (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en communication publique est un programme contingenté à 195 places à l'automne et à 55 places à l'hiver.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	COMMUNICATION PUBLIQUE	39

COM-
1000

Introduction à la communication



3

<u>COM-1001</u>	Recherche et traitement de l'information			3
<u>COM-1002</u>	Connaissance des médias québécois			3
<u>COM-1003</u>	La communication publique et ses pratiques			3
<u>COM-1010</u>	Histoire des médias au Québec			3
<u>COM-1011</u>	Psychosociologie de la communication			3
<u>COM-1051</u>	Techniques de recherche en communication			3
<u>COM-2000</u>	Argumentation et communication			3
<u>COM-2152</u>	Communication, information et vie politique			3
<u>COM-4001</u>	Économie politique de la communication			3
<u>COM-3000</u>	Éthique de la communication publique			3
<u>COM-2404</u>	Médias numériques et société			3
<u>COM-3002</u>	Champs de recherche et enjeux de la communication publique			3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION		51

RÈGLE 1 - 30 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-</u>	Journalisme et société	3
-------------	------------------------	---

1004

COM-2003

Initiation au journalisme écrit



3

COM-2004

Collecte de l'information

3

COM-2005

Initiation au journalisme audio



3

COM-2006

Initiation au journalisme télévisuel



3

COM-2150

Communication et changement d'attitude



3

COM-2300

Introduction aux relations publiques



3

COM-2301

Démarche et moyens de relations publiques



3

COM-2302

Éléments de relations de presse

3

COM-2303

Communication dans les organisations



3

COM-2400

Introduction à la publicité sociale

3

COM-2402

Créativité publicitaire

3

COM-2403

Planification et achats dans les médias



3

COM-2405

Communication marketing intégrée

3

COM-3001

Droit et déontologie du journalisme



3

COM-3100

Analyse critique de l'information journalistique



3

COM-3101

Journalismes spécialisés








3

COM-3102

Production journalistique multimédia




6

<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-3200</u>	Recherche et techniques contemporaines en publicité		3
<u>COM-3300</u>	Pratiques avancées de relations publiques		3
<u>COM-3302</u>	Plan tactique de communication		3
<u>COM-3303</u>	Plan stratégique de communication		3
<u>COM-3304</u>	Plan de communication marketing I		3
<u>COM-3305</u>	Plan de communication marketing II		3
<u>COM-3306</u>	Persuasion publicitaire		3
<u>COM-3402</u>	Production publicitaire		3








RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS









Stage

<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique		6
-----------------	---------------------------------	---	---

OU

2 cours parmi :

<u>COM-1005</u>	Communication scientifique			3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>COM-2102</u>	Information internationale			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3

<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale		3
<u>COM-3003</u>	Enjeux, risques et crises		3
<u>COM-3103</u>	Journalisme économique		3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-3511</u>	Travail dirigé		3
<u>COM-3513</u>	Sujet spécial		3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-4101</u>	Journalisme scientifique		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	  	3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception des séries 800 et 900

RÈGLE 3 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Toutes les disciplines sauf COM et JOU.

L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediate English II pour compléter son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à ANL-202 pas contributoires au programme.

CONCENTRATIONS


Cours	Titre	Crédits exigés
JOURNALISME		51

<u>COM-1004</u>	Journalisme et société		3
-----------------	------------------------	--	---

<u>COM-2003</u>	Initiation au journalisme écrit		3
<u>COM-2004</u>	Collecte de l'information		3
<u>COM-2005</u>	Initiation au journalisme audio		3
<u>COM-2006</u>	Initiation au journalisme télévisuel		3
<u>COM-3001</u>	Droit et déontologie du journalisme		3
<u>COM-3100</u>	Analyse critique de l'information journalistique		3
<u>COM-3101</u>	Journalismes spécialisés		3
<u>COM-3102</u>	Production journalistique multimédia		6



RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS:

Stage

<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique		6
-----------------	---------------------------------	---	---

OU

2 cours parmi :

<u>COM-1005</u>	Communication scientifique		3	
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3	
<u>COM-2102</u>	Information internationale			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale		3	

<u>COM-3003</u>	Enjeux, risques et crises		3
<u>COM-3103</u>	Journalisme économique		3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-3511</u>	Travail dirigé		3
<u>COM-3513</u>	Sujet spécial		3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-4101</u>	Journalisme scientifique		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	  	3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception des séries 800 et 900



RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Toutes les disciplines sauf COM et JOU.

L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediate English II pour compléter son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à ANL-202 pas contributives au programme.

PUBLICITÉ SOCIALE


51

<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude		3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale		3
<u>COM-2402</u>	Créativité publicitaire		3
<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias		3

<u>COM-2405</u>	Communication marketing intégrée		3
<u>COM-3200</u>	Recherche et techniques contemporaines en publicité		3
<u>COM-3304</u>	Plan de communication marketing I		3
<u>COM-3305</u>	Plan de communication marketing II		3
<u>COM-3306</u>	Persuasion publicitaire		3
<u>COM-3402</u>	Production publicitaire		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Stage

<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique		6
-----------------	---------------------------------	--	---

OU

2 cours parmi :

<u>COM-1005</u>	Communication scientifique		3	
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3	
<u>COM-2102</u>	Information internationale			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale		3	
<u>COM-3003</u>	Enjeux, risques et crises		3	
<u>COM-3103</u>	Journalisme économique		3	

<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-3511</u>	Travail dirigé		3
<u>COM-3513</u>	Sujet spécial		3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-4101</u>	Journalisme scientifique		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	  	3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception des séries 800 et 900




RÈGLE 2 - RÉUSSIR 15 CRÉDITS PARMIS:

Toutes les disciplines sauf COM et JOU.





L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediate English II pour compléter son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à ANL-202 pas contributoires au programme.

RELATIONS PUBLIQUES

51


<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude		3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques	 	3
<u>COM-2301</u>	Démarche et moyens de relations publiques	 	3
<u>COM-2302</u>	Éléments de relations de presse		3
<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations	 	3
<u>COM-</u>	Communication marketing intégrée		3

2405

<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-3300</u>	Pratiques avancées de relations publiques		3
<u>COM-3302</u>	Plan tactique de communication		3
<u>COM-3303</u>	Plan stratégique de communication		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

Stage

<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique		6
-----------------	---------------------------------	---	---

OU

2 cours parmi :

<u>COM-1005</u>	Communication scientifique		3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>COM-2102</u>	Information internationale		 3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques		 3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale		3
<u>COM-3003</u>	Enjeux, risques et crises		3
<u>COM-3103</u>	Journalisme économique		3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics		3
<u>COM-</u>	Travail dirigé		3

3511

<u>COM-3513</u>	Sujet spécial		3
<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-4101</u>	Journalisme scientifique		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	  	3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception des séries 800 et 900

RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Toutes les disciplines sauf COM et JOU.

L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediate English II pour compléter son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à ANL-202 pas contributives au programme.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL DISTINCTION




L'étudiant doit avoir acquis les deux tiers des crédits du programme et présenter une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,67/4,33.


RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS

Le profil est satisfait par la réussite des cours suivants : (à déterminer).

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3

<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3
-----------------	------------------------------	---	---

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>DES-3504</u>	Pratique professionnelle		3
-----------------	--------------------------	--	---

<u>EPS-2307</u>	Organisation d'événements sportifs		3
-----------------	------------------------------------	--	---

<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets	 		3
-----------------	-------------------------------------	---	---	---

<u>MNG-2108</u>	Réaliser son projet entrepreneurial			3
-----------------	-------------------------------------	---	---	---

<u>SVS-1119</u>	Gestion des organismes communautaires		3
-----------------	---------------------------------------	--	---

<u>SVS-1120</u>	Économie sociale et intervention		3
-----------------	----------------------------------	--	---

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1COM	Études - Profil international - Baccalauréat en communication publique		12
----------	--	--	----

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 15 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2015.
L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde, vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;
- concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

CONCENTRATIONS

- Anglais-espagnol

Le programme est aussi offert sans concentration.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Kirsten Hummel

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Avoir réussi le niveau avancé II d'un test d'anglais standardisé, ce qui correspond à un résultat d'au moins 850 au *Test of English for International Communication (TOEIC)*, administré par l'École de langues de l'Université Laval. On peut aussi s'inscrire au test dans un établissement du réseau *Educational Testing Service (ETS)*.

La réussite du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais en été et réussir un cours d'anglais de niveau avancé. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Le candidat qui désire s'inscrire au programme avec la concentration anglais-espagnol doit également passer, dès la première session, un test de compétence standardisé en langue espagnole et faire la preuve qu'il a atteint des compétences de niveau intermédiaire II.

Note : Une exemption au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant terminé un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Avoir réussi le niveau avancé II d'un test d'anglais standardisé, ce qui correspond à un résultat d'au moins 850 au *Test of English for International Communication (TOEIC)*, administré par l'École de langues de l'Université Laval. On peut aussi s'inscrire au test dans un établissement du réseau *Educational Testing Service (ETS)*.

La réussite du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la

session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais en été et réussir un cours d'anglais de niveau avancé. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Le candidat qui désire s'inscrire au programme avec la concentration anglais-espagnol doit également passer, dès la première session, un test de compétence standardisé en langue espagnole et faire la preuve qu'il a atteint des compétences de niveau intermédiaire II.

Note : Une exemption au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Avoir réussi le niveau avancé II d'un test d'anglais standardisé, ce qui correspond à un résultat d'au moins 850 au Test of English for International Communication (TOEIC), administré par l'École de langues de l'Université Laval. On peut aussi s'inscrire au test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS).

La réussite du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais en été et réussir un cours d'anglais de niveau avancé. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Le candidat qui désire s'inscrire au programme avec la concentration anglais-espagnol doit également passer, dès la première session, un test de compétence standardisé en langue espagnole et faire la preuve qu'il a atteint des compétences de niveau intermédiaire II.

Note : Une exemption au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et

au secondaire dans une école de langue anglaise, ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 60 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir un cours correctif de français.

Le candidat dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par un résultat d'au moins 681 sur 990 au Test de français international (TFI). Ce test doit avoir été passé depuis moins d'un an et le candidat doit fournir, avec la demande d'admission, un document officiel attestant du résultat.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas

de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 55 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 60 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le cours correctif de français qui aurait été imposé.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde est un programme à capacité d'accueil limitée à 80 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

















ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE		87

<u>ANG-1000</u>	Literary Genres: Short Story	3
<u>ANG-1002</u>	Introduction to Linguistics	3
<u>ANG-1029</u>	Content-based Writing I : TESL	3
<u>DID-1920</u>	Introduction to Second Language Teaching	3
<u>ANG-2029</u>	Content-based Writing II : TESL	2
<u>ANG-2515</u>	Language Acquisition	3




..

<u>DID-1921</u>	Computer Applications in ESL Teaching I		2
<u>DID-2919</u>	ESL Pedagogy I		3
<u>ANG-2006</u>	Children's Literature		3
<u>DID-2921</u>	ESL Pedagogy II		3
<u>DID-2922</u>	Computer Applications in ESL Teaching II		1
<u>PPG-1906</u>	Enfance et adolescence		3
<u>ANG-1004</u>	Literary Genres: Poetry		3
<u>ANG-1005</u>	Literary Genres: Theatre		3
<u>DID-2926</u>	Culture and ESL Pedagogy		2
<u>DID-2938</u>	ESL Pedagogy : Teaching Young Children		2
<u>DID-2924</u>	ESL Testing and Evaluation		3
<u>DID-2925</u>	ESL Literacy and Language Arts		3
<u>DID-2928</u>	Classroom Management		2
<u>EDC-1901</u>	Formation éthique et enseignement	 	3
<u>ANG-3029</u>	Action Research Writing Projects : TESL		2
<u>DID-3920</u>	ESL Pedagogy III		3
<u>PPG-1907</u>	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire		3
<u>DID-3921</u>	On-line TESL Reflective Seminar		1
<u>ENP-1900</u>	Aspects sociaux de l'éducation	 	2
<u>DID-3922</u>	Portfolio Project	 	2

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS :

L'étudiant doit choisir l'une des deux séquences de stages suivantes :

<u>DID-1930</u>	Stage I au secondaire : anglais		2
-----------------	---------------------------------	---	---

<u>DID-2931</u>	Stage II au primaire : anglais		2
-----------------	--------------------------------	--	---


OU

<u>DID-1931</u>	Stage I au primaire : anglais		2
-----------------	-------------------------------	---	---

<u>DID-2930</u>	Stage II au secondaire : anglais		2
-----------------	----------------------------------	--	---


RÈGLE 2 - 17 CRÉDITS PARMIS :

L'étudiant doit choisir l'une des deux séquences de stages suivantes :

<u>DID-2932</u>	Stage III au secondaire : anglais		5
-----------------	-----------------------------------	--	---

<u>DID-3931</u>	Stage IV au primaire : anglais		12
-----------------	--------------------------------	--	----

OU

<u>DID-2933</u>	Stage III au primaire : anglais		5
-----------------	---------------------------------	---	---

<u>DID-3930</u>	Stage IV au secondaire : anglais		12
-----------------	----------------------------------	--	----

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

33



L'étudiant choisit le cheminement régulier ou la concentration anglais-espagnol.

RÈGLE 1 - 33 CRÉDITS

L'étudiant doit satisfaire les exigences du cheminement sans concentration ou celles de la concentration anglais-espagnol.



CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION		33
<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms	3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms 	3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language	3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics	3
RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS :		
<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice	3
<u>ANG-2501</u>	Introduction to Semantics 	3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar	3
<u>ANG-3500</u>	Introduction to Syntax	3
<u>ANG-3501</u>	Historical Grammar	3
<u>ANG-3502</u>	Introduction to English Morphology	3
<u>ANG-3510</u>	Research in Second Language Pronunciation	3
<u>ANG-3511</u>	Phonology	3
<u>ANG-3512</u>	The Verb System of English	3


<u>ANG-3513</u>	The Noun Phrase in English		3
<u>ANG-3514</u>	Explorations in Pragmatics		3
<u>DID-2929</u>	Teaching Grammar in ESL Classes		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-2004</u>	Psycho et neurolinguistique		3

L'étudiant peut choisir LNG-2001 OU LNG-2004. Un seul des deux cours peut être contributoire au programme.

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>ANG-2300</u>	Modern American Theatre		3
<u>ANG-2301</u>	Modern British Theatre		3
<u>ANG-2303</u>	Twentieth Century English-Canadian Theatre		3
<u>ANG-2400</u>	Romantic Poetry		3
<u>ANG-2402</u>	Twentieth Century American Poetry		3
<u>ANG-2404</u>	Twentieth Century English-Canadian Poetry		3
<u>ANG-3201</u>	Literary Criticism		3
<u>ANG-3202</u>	Renaissance Prose and Poetry		3
<u>ANG-3300</u>	Shakespeare's Comedies		3
<u>ANG-3301</u>	Shakespeare's Tragedies		3




RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>ANG-2001</u>	English Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2004</u>	American Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2008</u>	Canadian Literary Cultural Contexts		3

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>ANG-2010</u>	Survey of Postcolonial Literatures		3
<u>ANG-2100</u>	The Nineteenth Century British Novel		3
<u>ANG-2101</u>	The Twentieth Century British Novel		3
<u>ANG-2103</u>	The Development of the English-Canadian Novel		3
<u>ANG-3100</u>	English Canadian Literature in Quebec		3
<u>ANG-3101</u>	The Twentieth Century American Novel		3
<u>ANG-3102</u>	The Eighteenth Century British Novel		3
<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature		3

RÈGLE 5 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		1
<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		3
<u>DID-2935</u>	Field Study Training		6
<u>DID-2936</u>	Special Project in ESL Teaching		3

DID-2937 International and Intercultural Training 6

ou parmi les cours portant les sigles suivants :


ALL, ANT, ARA, ARV, CHN, CIN, COM, EAN, ESG, ESP, ETH, ETN, FRN, GGR, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LNG, LIT, LO
MUS, PHI, POL, POR, PSY, PTR, RUS, SOC, THL

ANGLAIS-ESPAGNOL

33

DID-2934 Didactica del español 3

ESP-1000 Estructuras del español I 3

ESP-1001 Estructuras del español II  3

RÈGLE 1 - 3 À 18 CRÉDITS PARMIS:

ANG-1001 English Grammar: Verbal Forms 3

ANG-2001 English Literary Cultural Contexts 3

ANG-2002 English Grammar: Nominal Forms  3

ANG-2003 History of the English Language 3

ANG-2004 American Literary Cultural Contexts 3

ANG-2007 Language Policy and Practice 3

ANG-2008 Canadian Literary Cultural Contexts  3

ANG-2500 General and Contrastive Phonetics 3

ANG-2502 Understanding Grammar 3

<u>ANG-3510</u>	Research in Second Language Pronunciation	3
-----------------	---	---

RÈGLE 2 - 6 À 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning	1
-----------------	--	---

<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning	3
-----------------	--	---

<u>DID-2935</u>	Field Study Training	6
-----------------	----------------------	---

<u>ESP-1002</u>	Conversación	3
-----------------	--------------	---

<u>ESP-1003</u>	Redacción I	3
-----------------	-------------	---

<u>ESP-1004</u>	Redacción II	3
-----------------	--------------	---

<u>ESP-2000</u>	Culture espagnole	3
-----------------	-------------------	---

<u>ESP-2001</u>	Las letras hispánicas : historia y sociedad	3
-----------------	---	---

<u>ESP-2002</u>	El español en el mundo	3
-----------------	------------------------	---

<u>ESP-2003</u>	Cultura de América Latina	3
-----------------	---------------------------	---

<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual	3
-----------------	------------------------------------	---

<u>ESP-2007</u>	Literatura española del medioevo al realismo	3
-----------------	--	---

<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad	3
-----------------	---------------------------------------	---

<u>ESP-2101</u>	Morfología y sintaxis	3
-----------------	-----------------------	---

<u>ESP-2102</u>	Semántica y pragmática	3
-----------------	------------------------	---

<u>ESP-</u>	Literatura y cultura hispanoamericanas	3
-------------	--	---

<u>2200</u>	: origenes-S. XIX	3
<u>TRD-2150</u>	Traduction espagnole (textes pratiques)	3
<u>TRD-2151</u>	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-1ALS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde	12

Version: 2014-09-16 14:27:33 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;
- concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études au Canada hors Québec

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

Admission hors contingent d'étudiants canadiens ou étrangers ne désirant pas obtenir l'autorisation d'enseigner du MELS et qui feront leurs stages dans leur province ou leur pays d'origine.

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études hors Canada

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

Admission hors contingent d'étudiants canadiens ou étrangers ne désirant pas obtenir l'autorisation d'enseigner du MELS et qui feront leurs stages dans leur province ou leur pays d'origine.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration

relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en enseignement du français, langue seconde, est un programme contingenté à 30 places. Admission hors contingent d'étudiants canadiens ou étrangers ne désirant pas obtenir l'autorisation d'enseigner du MELS et qui feront leurs stages dans leur province ou leur pays d'origine.










DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES


Cours	Titre	Crédits exigés
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS, LANGUE SECONDE		120
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues	3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues	3
<u>DID-2960</u>	Didactique d'une langue seconde au primaire	3
<u>LNG-1900</u>	Concepts linguistiques en didactique des langues	3
<u>PPG-1906</u>	Enfance et adolescence	3
<u>DID-2961</u>	Analyse et correction phonétique	3
<u>DID-2962</u>	Didactique du français langue seconde (secondaire)	3
<u>DID-2963</u>	Gestion de la classe en L2	2
<u>DID-2964</u>	Didactique de l'oral	3
<u>DID-2965</u>	Didactique du français langue seconde aux adultes	3
<u>DID-2966</u>	Problèmes de grammaire et enseignement du français L2 I	3


<u>LIT-1104</u>	Genres littéraires I (roman et théâtre)		3
<u>LNG-3103</u>	Linguistique et acquisition d'une langue seconde I		3
<u>DID-1962</u>	Problèmes de grammaire et enseignement du français L2 II		3
<u>DID-3960</u>	Développement de la littératie en langue seconde		3
<u>DID-3961</u>	Didactique du français (accueil et immersion)		3
<u>LIT-1118</u>	La littérature française des origines à nos jours		3
<u>DID-3962</u>	Didactique de la grammaire et du lexique		3
<u>DID-3963</u>	Utilisation des TIC en enseignement du FL2		3
<u>LIT-1117</u>	La littérature québécoise des origines à nos jours		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3104</u>	Linguistique et acquisition d'une langue seconde II		3
<u>DID-3964</u>	Évaluation en langues secondes ou étrangères		3
<u>PPG-1907</u>	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire		3
<u>DID-3965</u>	Portfolio en L2		1
<u>ENP-1900</u>	Aspects sociaux de l'éducation	 	2
<u>LNG-2004</u>	Psycho et neurolinguistique		3

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS


en choisissant l'une des deux paires suivantes :




<u>DID-2100</u>	Stage I d'observation guidée au primaire		2
-----------------	--	---	---


<u>DID-2111</u>	Stage II d'observation guidée au secondaire		2
-----------------	---	---	---


ou


<u>DID-2101</u>	Stage I d'observation guidée au secondaire		2
-----------------	--	---	---

<u>DID-2110</u>	Stage II d'observation guidée au primaire		2
-----------------	---	---	---


RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:


<u>DID-3100</u>	Stage III d'initiation à l'enseignement du FL2 au primaire		6
-----------------	--	---	---


<u>DID-3101</u>	Stage III d'initiation à l'enseignement du FL2 au secondaire		6
-----------------	--	---	---

<u>DID-3102</u>	Stage III d'initiation à l'enseignement du FL2 aux adultes		6
-----------------	--	---	---

RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS PARMIS:


<u>DID-3110</u>	Stage IV de responsabilisation en enseignement du FL2 au primaire		6
-----------------	---	---	---

<u>DID-3111</u>	Stage IV de responsabilisation en enseignement du FL2 au secondaire		6
-----------------	---	---	---

<u>DID-3112</u>	Stage IV de responsabilisation en enseignement du FL2 aux adultes		6
-----------------	---	---	---




RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		3
-----------------	--------------------------	---	---

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
-----------------	------------------------------	---	---

<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
-----------------	---------------------------------	---	---

FRN-

<u>1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1112</u>	Introduction à la lexicologie et à la lexicographie		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires	 	3
<u>LIT-1106</u>	Introduction aux littératures de la francophonie		3
<u>LIT-1903</u>	Littérature pour la jeunesse		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3

RÈGLE 5 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ADS-1905</u>	Éducation en milieu interculturel	  	3
<u>ANT-1201</u>	Culture, histoire, identité : facettes du Québec contemporain		3
<u>ANT-1901</u>	Diversité culturelle : contexte et enjeux		3
<u>ANT-2302</u>	Minorités et ethnicité		3

<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire		3
<u>DID-3976</u>	Projet d'enseignement en FL2		3
<u>DID-3977</u>	Projet interculturel de didactique du français langue seconde I		6
<u>DID-3978</u>	Projet interculturel de didactique du français langue seconde II		6
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain		3
<u>GGR-1000</u>	Introduction à la carte du monde	  	3
<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada		3
<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles		3
<u>SCR-1100</u>	Les grandes religions		3

RÈGLE 6 - 3 CRÉDITS PARMIS

les cours de langues allemande, arabe, chinoise, japonaise ou russe

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-1ELS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde	12

BACCALAURÉAT EN ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 3 novembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.
L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme se caractérise par l'étude des productions et expressions culturelles et symboliques ainsi que des savoirs et savoir-faire par l'observation des usages et des comportements. Il est particulièrement axé sur la culture nord-américaine dans son expression francophone, dans ses manifestations actuelles et passées, en tenant compte des composantes multiculturelles et des relations interculturelles et en privilégiant une perspective diachronique et historique. Cette formation, à la fois théorique et pratique, prépare l'étudiant aux études supérieures ou à la vie professionnelle, pour différentes fonctions dans les organismes publics, parapublics ou privés. L'ethnologie étant au carrefour de plusieurs disciplines, elle se combine bien, entre autres, avec les sciences historiques et sociales, les lettres, la communication, la muséologie et l'archivistique.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- S'approprier les concepts de base en ethnologie en situant la discipline au sein des sciences humaines et sociales et connaître son évolution, les écoles de pensée et les chercheurs qui ont marqué son développement en Amérique du Nord et ailleurs;
- acquérir des connaissances, des méthodes et de l'expérience de terrain afin d'être apte à comprendre et à étudier les manifestations culturelles;
- interpréter les pratiques culturelles tant dans leurs aspects traditionnels que modernes;
- renforcer le sens critique;

- accroître les aptitudes nécessaires à la communication et consolider au moins une langue seconde fonctionnelle;
- développer des qualités personnelles, dans la perspective d'une ouverture internationale et interculturelle et à l'exercice de carrières professionnelles aux facettes multiples, en respectant les règles éthiques et déontologiques en vigueur;
- être sensibilisé à l'importance du perfectionnement en favorisant le développement de sa culture générale.

Objectifs particuliers

Du point de vue des connaissances :

- découvrir la composition de la culture nord-américaine et européenne, notamment francophone, dans une perspective d'ouverture internationale;
- maîtriser les théories et les pratiques de terrain propres au domaine;
- apprendre les principes de mise en valeur des faits de culture;
- connaître les collections orales et matérielles;
- développer des compétences comme personne-ressource pour différents milieux d'intervention.

Du point de vue des savoir-faire :

- s'exercer à diverses pratiques de terrain propres au domaine;
- apprendre à communiquer les résultats de recherche;
- développer les habiletés nécessaires à l'analyse des collections d'artéfacts, particulièrement québécoises et nord-américaines, et à leur mise en valeur;
- être mis en contact avec diverses approches disciplinaires afin de pouvoir s'adapter aux milieux professionnels variés (ministères gouvernementaux, organismes paragouvernementaux, entreprises privées).

Du point de vue des attitudes :

- respecter les règles de déontologie du domaine;
- acquérir de l'autonomie et développer une capacité d'adaptation à différentes situations sur le terrain et en emploi;
- développer un éveil aux particularités des patrimoines culturels;
- favoriser l'établissement et la consolidation de réseaux collaboratifs.

Profil de compétence du diplômé

Le bachelier en ethnologie et patrimoine est formé pour devenir un professionnel capable de répondre aux besoins en matière de culture, notamment au Québec et en Amérique du Nord (dans des industries culturelles, comme chargé de projet, conseiller, conservateur, guide, animateur; dans les établissements scolaires et éducatifs, etc.), notamment pour occuper des emplois en région. Le diplômé de ce programme est en mesure d'occuper un emploi dès l'obtention de son grade de premier cycle ou de poursuivre des études au deuxième cycle pour travailler en recherche fondamentale ou appliquée (centres de recherche, musées, ministères, etc.). Il pourra recevoir l'information utile pour créer, s'il le souhaite, sa propre entreprise.

L'ethnologue est sensibilisé aux réalités contemporaines de la société québécoise, à son héritage patrimonial et à la diversité culturelle, aux questions locales et internationales ainsi qu'aux problèmes éthiques. Son attitude professionnelle repose sur une expertise de terrain, des compétences en communication de la culture et des aptitudes à la collaboration grâce à une ouverture interdisciplinaire. Il est aussi recherché pour ses connaissances de la culture matérielle nord-américaine, des collections québécoises, de la mise en valeur de produits régionaux et du terroir. Ce profil particulier le destine à occuper des fonctions particulières tout en étant capable de polyvalence.

Remarque

Le baccalauréat en ethnologie et patrimoine donne un accès direct au programme de maîtrise en ethnologie et patrimoine.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte obligatoirement 12 crédits, répartis entre quatre activités de 3 crédits chacune dont, entre autres, un projet individuel ou collectif offert dans le cadre des activités Portfolio entrepreneurial I et Portfolio entrepreneurial II. L'étudiant est invité à communiquer avec la direction de programme afin de connaître les modalités de participation.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Lucille Guilbert

418 656-2131 poste 3540

lucille.guilbert@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.







Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES


Cours	Titre		Crédits exigés
ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE			33
<u>ETN-1000</u>	Étude de sa culture		3
<u>ETN-1001</u>	Exercices méthodologiques	 	3
<u>ETN-1002</u>	Méthode d'enquête orale	 	3
			









<u>ETN-1003</u>	Système des pratiques culturelles		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels		3
<u>ETN-1115</u>	Étude du quotidien		3
<u>ETN-1110</u>	Pratiques langagières		3
<u>ETN-2100</u>	Approches qualitatives en ethnologie		3
<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable		3
<u>ETN-2210</u>	Séminaire thématique en ethnologie		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		57

RÈGLE 1 - 27 À 30 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>ETN-1101</u>	L'histoire populaire par les chansons		3
<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires		3
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain		3
<u>ETN-1106</u>	Culture populaire urbaine		3

<u>ETN-1107</u>	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord	 	3
<u>ETN-1108</u>	Art et iconographie de la culture populaire		3
<u>ETN-1109</u>	Patrimoine ethnologique		3
<u>ETN-1111</u>	Arts et design du quotidien		3
<u>ETN-1112</u>	Manières d'habiter		3
<u>ETN-1114</u>	Costume et culture		3
<u>ETN-1116</u>	Oralité et littérature		3
<u>ETN-1117</u>	Question d'ethnologie I		3
<u>ETN-1118</u>	Question d'ethnologie II		3
<u>ETN-1119</u>	Question d'ethnologie III		3
<u>ETN-1120</u>	Patrimoine et nouvelles technologies		3
<u>ETN-1122</u>	Légendes et récits de l'Amérique française		3
<u>ETN-2006</u>	Documenter les objets et collections		3
<u>ETN-3100</u>	Enseigner sa culture		3
<u>ETN-4000</u>	Nouveaux patrimoines et musées		3
<u>ETN-4001</u>	Tourisme et patrimoine		3
<u>GPL-2600</u>	Séminaire interdisciplinaire I		3

GPL-
2601 Séminaire interdisciplinaire II 3


RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

ETN-
2005 Pratiques ethnologiques  3


ETN-
2900 Traditions et action culturelle 3

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS :


ETN-
2250 Lectures dirigées  3


ETN-
3500 Sujet spécial  3

ETN-
3501 Stage en milieu professionnel  3

GPL-
2610 Projet étudiant en francophonie nord-américaine  3



RÈGLE 4 - 18 CRÉDITS PARMIS :




ARL-
1000 Modes de fabrication des artefacts  3



ARL-
1101 Archéologie historique nord-américaine  3

ARL-
2000 Histoire de la pensée archéologique 3

COM-
1500 Communication orale en public  3


COM-
2300 Introduction aux relations publiques   3

COM-
4150 Communication interculturelle internationale    3

ENT-
1000 Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir   3

_____ 

<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement		3
<u>GGR-1051</u>	Création et mise en valeur des attraits touristiques		3
<u>GGR-2102</u>	Géographie régionale du Québec		3
<u>GGR-2401</u>	Migrations internationales		3
<u>HST-2401</u>	Cultures religieuses au Québec		3
<u>HST-2406</u>	Histoire des communautés francophones en Amérique du Nord		3
<u>HST-2407</u>	Francophonies nord-américaines : état des lieux		3
<u>HST-2408</u>	Histoire du catholicisme québécois		3
<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France		3
<u>HST-2456</u>	Histoire sociale du Québec		3
<u>LIT-1102</u>	Histoire de la littérature québécoise		3
<u>LIT-1106</u>	Introduction aux littératures de la francophonie		3
<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets	 	 3
<u>MNG-2602</u>	Gestion d'un événement		 3
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3
<u>PHI-1900</u>	Principes de logique		 3
<u>PTR-1000</u>	Expressions de mémoire		 3

<u>PTR-1001</u>	Patrimoine et rapports au passé		3
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
<u>RLT-3201</u>	Culture et organisation		3
<u>SOC-2113</u>	Sociologie de la culture		3
<u>SOC-2136</u>	Ethnicité dans les sociétés contemporaines		3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours ENT-1000, ENT-3000 et ENT-3010.





RÈGLE 5 - 3 À 6 CRÉDITS:

L'étudiant doit réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. Toutefois, il pourra faire reconnaître le cours de niveau précédent Intermediate English II dans cette règle.

L'étudiant qui démontre qu'il a acquis le niveau Advanced English I (TOEIC : 750) lors du test administré par l'École de langues un cours d'anglais de niveau supérieur ou, s'il a acquis le niveau Advanced English III (TOEIC : 900), un cours d'une autre langu

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre		Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL			12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-2005</u>	Pratiques ethnologiques		3
-----------------	-------------------------	--	---

ETN-
2900

Traditions et action culturelle

3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-
1ETP

Études - Profil international -
Baccalauréat en ethnologie et
patrimoine

12

Version: 2014-11-03 11:07:51 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT EN HISTOIRE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 10 novembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme vise l'acquisition par l'étudiant d'une formation fondamentale en histoire, c'est-à-dire l'acquisition d'une culture historique et le développement d'une attitude éthique et scientifique dans la pratique de l'histoire. Cette formation fondamentale s'acquiert tant par la diversité et l'approfondissement des connaissances relatives au passé que par l'apprentissage de méthodes d'analyse variées et l'initiation complémentaire à des approches et des démarches d'autres disciplines pertinentes à l'étude du passé.

Au terme de son baccalauréat, l'étudiant aura appris à « penser historiquement », c'est-à-dire à étudier et à situer les

collectivités dans le temps. Deux voies principales s'offrent alors: poursuivre des études supérieures et des recherches en histoire ou dans des domaines connexes ou se diriger vers le marché du travail mettant à profit, de façon autonome, ses connaissances et ses habiletés documentaires et méthodologiques.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Savoir documenter, analyser, synthétiser et transmettre une connaissance du passé dans une démarche éthique et scientifique;
- posséder une vision critique des problématiques, des interprétations et des conditions de validation des connaissances historiques.

Objectifs particuliers

Du point de vue des connaissances, la personne diplômée aura fait la preuve de sa capacité à :

- acquérir des connaissances fondamentales sur l'histoire de la civilisation occidentale et, en particulier, celle du Canada et du Québec;
- acquérir des connaissances générales sur l'évolution de l'humanité et sur les autres civilisations;
- connaître la diversité des temps et des thématiques;
- connaître la diversité des rapports des collectivités à leur passé;
- approfondir les approches disciplinaires historiques par la connaissance de l'histoire de l'histoire, de la pratique actuelle de l'histoire et d'autres approches disciplinaires en liaison avec l'histoire.

Du point de vue des savoir-faire, l'étudiant devra développer ses habiletés à conduire une démarche historique complète et, de ce fait, à réaliser les opérations suivantes :

- poser une interrogation historique;
- repérer et sélectionner l'information pertinente à l'étude d'une question historique: mise en contexte et lecture critique; replacer les témoignages, les phénomènes et les processus historiques dans le contexte de leur espace-temps;
- traiter et analyser l'information historique par le maniement des concepts pertinents à la démarche scientifique, l'utilisation des méthodes d'analyse propres à différentes thématiques et la maîtrise du sens de la durée, de la transivité et des réalités sociales, et de leur combinaison entre eux;
- synthétiser l'information et l'interprétation historiques;
- diffuser et transmettre des connaissances historiques par écrit, oralement ou par d'autres moyens novateurs;
- réaliser une production historique à l'intention de publics variés.

Du point de vue des attitudes face aux conditions de production du savoir historique, l'étudiant sera en mesure de :

- relativiser la production du savoir historique dans le temps;
- respecter les conditions éthiques et scientifiques de production du savoir;
- développer un sens de la propriété et de l'honnêteté intellectuelles.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Patrick Baker

418 656-2131 poste 3469

patrick.baker@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Note : Table d'arrimage des cégeps et de l'Université Laval

Une entente d'arrimage a été conclue avec le Département des sciences historiques : depuis janvier 2007, le titulaire d'un DEC en sciences humaines qui a réussi deux cours d'histoire avec une note de 80 % et plus a la possibilité de remplacer un cours obligatoire d'introduction de première année par un cours spécialisé. Ce cours spécialisé doit être « en lien » avec le deuxième cours d'histoire fait au cégep. Aussi, une lettre signée du professeur avec lequel il a suivi ce deuxième cours doit accompagner la demande de modification du cheminement.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT






La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE		45
<u>HST-1000</u>	Lecture critique en histoire	3
<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle	3
<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada	3
<u>HST-1007</u>	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)	3




<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-1009</u>	Recherche et rédaction en histoire		6
<u>HST-2001</u>	Histoire de l'histoire		3
<u>HST-2000</u>	Analyse critique des sources		3
<u>HST-3001</u>	L'histoire aujourd'hui		3
<u>HST-3003</u>	Activité d'intégration et de transition		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>GPL-2600</u>	Séminaire interdisciplinaire I		3
<u>GPL-2601</u>	Séminaire interdisciplinaire II		3
<u>HST-2600</u>	Séminaire d'histoire européenne I		3
<u>HST-2601</u>	Séminaire d'histoire européenne II		3
<u>HST-2602</u>	Séminaire d'histoire européenne III		3
<u>HST-2603</u>	Séminaire d'histoire européenne IV		3
<u>HST-2604</u>	Séminaire d'histoire européenne V		3
<u>HST-2605</u>	Séminaire d'histoire européenne VI		3
<u>HST-2606</u>	Séminaire d'histoire des Amériques I		3
<u>HST-2607</u>	Séminaire d'histoire des Amériques II		3
<u>HST-</u>			

<u>2608</u>	Séminaire d'histoire des Amériques III		3
<u>HST-2609</u>	Séminaire d'histoire des Amériques IV		3
<u>HST-2610</u>	Séminaire d'histoire des Amériques V		3
<u>HST-2611</u>	Séminaire d'histoire des Amériques VI		3
<u>HST-2612</u>	Séminaire d'histoire non occidentale I		3
<u>HST-2613</u>	Séminaire d'histoire non occidentale II		3
<u>HST-2614</u>	Séminaire d'histoire non occidentale III		3
<u>HST-2615</u>	Séminaire d'histoire non occidentale IV		3
<u>HST-2616</u>	Séminaire d'histoire non occidentale V		3
<u>HST-2617</u>	Séminaire d'histoire non occidentale VI		3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:



<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique		3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		45

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:


Afrique, Asie, Amérique latine et monde musulman

<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2302</u>	Question d'histoire africaine		3
<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine		3
<u>HST-2350</u>	L'Afrique au XXe siècle		3
<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)		3
<u>HST-2352</u>	Question d'histoire non occidentale I		3
<u>HST-2353</u>	Question d'histoire non occidentale II		3
<u>HST-2354</u>	Question d'histoire non occidentale III		3
<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)		3
<u>HST-2356</u>	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)		3
<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3
<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3

Il est possible de faire jusqu'à 18 crédits additionnels de cette liste; ils s'afficheront avec les autres cours d'histoire dans la règle

RÈGLE 2 - 21 À 24 CRÉDITS PARMIS:

Histoire ancienne

<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques 	3
<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique	3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain 	3
<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique 	3
<u>HST-2103</u>	Démocratie athénienne	3
<u>HST-2104</u>	Guerre et paix en Grèce ancienne	3
<u>HST-2105</u>	Impérialisme romain	3
<u>HST-2106</u>	Empire romain tardif, IIIe-VIe siècle	3
<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome	3
<u>HST-2108</u>	Question d'histoire ancienne I	3
<u>HST-2109</u>	Question d'histoire ancienne II	3

Europe médiévale

<u>HST-2150</u>	Formation de l'espace européen, 500-1600	3
<u>HST-2152</u>	Les moines et la société au Moyen Âge	3
<u>HST-2153</u>	Question d'histoire médiévale I	3
<u>HST-2154</u>	Question d'histoire médiévale II	3
<u>HST-</u>		

<u>2155</u>	Question d'histoire médiévale III	3
<u>HST-2156</u>	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)	3
Europe moderne		
<u>HST-2200</u>	La Renaissance (1450-1610)	3
<u>HST-2201</u>	L'éducation en Europe moderne	3
<u>HST-2202</u>	Religions et sociétés en Europe moderne	3
<u>HST-2203</u>	Vies et pratiques politiques sous l'Ancien Régime	3
<u>HST-2204</u>	Europe des Lumières	3
<u>HST-2205</u>	Relations internationales à l'époque moderne	3
<u>HST-2206</u>	Question d'histoire d'Europe moderne I	3
<u>HST-2207</u>	Question d'histoire d'Europe moderne II	3
<u>HST-2208</u>	Question d'histoire d'Europe moderne III	3
<u>HST-2209</u>	Question d'histoire d'Europe moderne IV	3
Europe contemporaine		
<u>HST-2250</u>	La Révolution française	3
<u>HST-2251</u>	Relations internationales en Europe	3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale	3
<u>HST-2253</u>	Histoire de l'Europe de l'Est	3

<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques	3
<u>HST-2255</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine I	3
<u>HST-2256</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine II	3
<u>HST-2258</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine IV	3
<u>HST-2259</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine V	3
<u>HST-2260</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine III	3
<u>HST-2261</u>	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)	3
<u>HST-2263</u>	Désintégration de la Yougoslavie et émergence des États successeurs	3

Monde contemporain

<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique	3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis	3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine	3
<u>HST-2257</u>	Question d'histoire du monde contemporain II	3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989	3
<u>HST-2303</u>	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)	3
<u>HST-2304</u>	Les États-Unis depuis 1981	3
<u>HST-2306</u>	Question d'histoire du monde contemporain I	3

<u>HST-2307</u>	Question d'histoire des États-Unis	3
-----------------	------------------------------------	---

Histoire du Québec et du Canada

a) Des origines à nos jours

<u>HST-2401</u>	Cultures religieuses au Québec	3
-----------------	--------------------------------	---

<u>HST-2402</u>	Histoire des femmes au Québec	3
-----------------	-------------------------------	---

<u>HST-2403</u>	Médecine, santé et société au Québec, XVIIe-XXe siècle	3
-----------------	--	---

<u>HST-2404</u>	Histoire de la ville de Québec	3
-----------------	--------------------------------	---

<u>HST-2405</u>	État, société et pouvoir au Québec, 1760-1960	3
-----------------	---	---

<u>HST-2408</u>	Histoire du catholicisme québécois	3
-----------------	------------------------------------	---

b) Avant la Confédération

<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale	3
-----------------	---	---

<u>HST-2425</u>	L'espace nord-atlantique au XVIe siècle	3
-----------------	---	---

<u>HST-2426</u>	Population et société au Québec, XVIIe-XIXe siècle	3
-----------------	--	---


<u>HST-2427</u>	Histoire maritime de la Nouvelle-France	3
-----------------	---	---

<u>HST-2428</u>	Québec rural, XVIIe - XIXe siècles	3
-----------------	------------------------------------	---

<u>HST-2429</u>	Amérique du Nord britannique, 1760-1867	3
-----------------	---	---

<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France	3
-----------------	--------------------	---

<u>HST-2431</u>	Vie culturelle en Nouvelle-France	 3
-----------------	-----------------------------------	---

<u>HST-2432</u>	Genre et postcolonialisme au Québec : une histoire transatlantique		3
-----------------	---	--	---

c) Après la Confédération

<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-2451</u>	Mutations du travail au Québec au XXe siècle		3
<u>HST-2452</u>	Partis politiques de Laurier à King		3
<u>HST-2453</u>	Nationalisme au Canada français		3
<u>HST-2454</u>	Avènement de la consommation de masse au Québec		3
<u>HST-2455</u>	Histoire, mémoire, identité : Québec et Canada contemporains		3
<u>HST-2456</u>	Histoire sociale du Québec		3
<u>HST-2457</u>	Histoire économique du Québec		3
<u>HST-2458</u>	Culture politique au Canada et au Québec au XXe siècle		3
<u>HST-2459</u>	Question d'histoire du Canada I		3
<u>HST-2460</u>	Question d'histoire du Canada II		3
<u>HST-2461</u>	Question d'histoire du Canada III		3
<u>HST-2462</u>	Question d'histoire du Québec I		3
<u>HST-2463</u>	Question d'histoire du Québec II		3
<u>HST-2464</u>	Question d'histoire du Québec III		3

<u>HST-2465</u>	Question d'histoire de la Nouvelle-France I		3
<u>HST-2466</u>	Question d'histoire de la Nouvelle-France II		3
<u>HST-2467</u>	Question d'histoire de l'Amérique du Nord britannique		3
<u>HST-2468</u>	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867		3
<u>HST-2469</u>	Les années 1960 : le Québec dans l'espace transnational		3

Autres cours

<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	  	3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>ETN-1101</u>	L'histoire populaire par les chansons		3
<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires		3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>HST-</u>			



<u>1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-1900</u>	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge	 	3
<u>HST-2302</u>	Question d'histoire africaine		3
<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine		3
<u>HST-2350</u>	L'Afrique au XXe siècle		3
<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)		3
<u>HST-2352</u>	Question d'histoire non occidentale I		3
<u>HST-2353</u>	Question d'histoire non occidentale II		3
<u>HST-2354</u>	Question d'histoire non occidentale III		3
<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)		3
<u>HST-2356</u>	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)		3
<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3
<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3
<u>HST-2407</u>	Francophonies nord-américaines : état des lieux		3
<u>HST-2500</u>	Les âges de la vie en Occident, XVIIIe-XXe siècles		3
<u>HST-2501</u>	Question d'histoire générale		3
<u>HST-</u>	Histoire et communication		3

2502

HST-2503 Histoire et méthodes 3


HST-2504 Projet-Programme d'emploi 3

HST-2506 Lectures dirigées  3

HST-2900 Christianisme du second millénaire   3

HST-3901 Histoire et citoyenneté   3

PTR-1000 Expressions de mémoire   3

PTR-1002 Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine  3

PTR-2000 Ateliers de construction de la mémoire 3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test ad l'École de langues doit réussir 3 crédits de niveau supérieur en anglais ou dans une autre langue moderne.

RÈGLE 4 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS

Les cours portant les sigles ALL, ANL (excluant les cours inférieurs à ANL-3010), ANT, ARA, CHN, COM, DRT, EAN, ECN, ESC (excluant les cours correctifs de français), GGR, GRC, ITL, JAP, LAT, LIT, LNG, LOA, PHI, POL, POR, PSY, RUS, SCR, SOC, T

RÈGLE 5 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS

les cours portant les sigles ARL, ETN, GAD, HAR, MSL, PTR

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		

Version: 2014-11-10 12:53:46 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT EN HISTOIRE DE L'ART (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les objectifs généraux du baccalauréat en histoire de l'art sont les suivants :

- la connaissance générale de l'art des grandes périodes de l'histoire de l'art occidental;
- la connaissance d'usage des méthodes de travail en histoire de l'art, ce qui comporte la capacité d'utiliser les instruments de recherche documentaire de la discipline afin de repérer la documentation de base sur un sujet dans au moins deux langues;
- la capacité d'utiliser cette documentation, de façon scientifique, dans un esprit critique, ce qui inclut la connaissance de la méthodologie, soit les principes fondamentaux de la logique et de la théorie de la connaissance;
- l'approfondissement d'un ou de plusieurs champs de l'histoire de l'art occidental;
- la connaissance des disciplines connexes (histoire, ethnologie, archéologie, critique littéraire);
- la capacité de communiquer oralement et par écrit les résultats d'une recherche, en respectant les principes de base de la communication scientifique.

Grâce aux connaissances et aux méthodes acquises, le bachelier peut soit accéder à la recherche aux cycles supérieurs, soit

parfaire sa formation dans un domaine spécialisé comme la muséologie, la conservation, l'archivistique, la communication, l'enseignement, etc., conduisant au marché du travail.

Le baccalauréat peut se distinguer du diplôme par les points suivants : il oblige l'étudiant à avoir une connaissance de base de l'ensemble des périodes de l'art dans le monde, et l'oblige aussi à mieux se préparer au marché du travail dans le domaine de l'histoire de l'art grâce aux cours obligatoires Méthodologies de l'histoire de l'art et Analyse visuelle, et en lui donnant accès à un plus grand nombre de cours en histoire de l'art, facilitant ainsi la spécialisation dans divers domaines de l'art.

En première année, le programme est axé sur une série de cours obligatoires, dont l'objectif est d'offrir une vue d'ensemble sur les principales manifestations artistiques dans le monde, de l'Antiquité à nos jours, ainsi qu'un contact direct avec les techniques artistiques majeures et le processus même de la création artistique. Ce bloc obligatoire occupe toute la première année. Il vise l'acquisition de connaissances générales et d'un vocabulaire spécialisé assez étendu.

Le champ de connaissances s'élargit et se spécialise ensuite par une série de cours à option dans lesquels l'étudiant s'attarde sur des groupes d'œuvres associés à un moment précis de l'histoire de l'art. Dans ce deuxième temps, il est appelé à raffiner sa perception des œuvres en développant, outre ses connaissances, des méthodes d'analyse. Les cours obligatoires de méthodologie, de même que l'exposition continue à la méthode dans les cours spécialisés, préparent l'étudiant à une recherche approfondie et à une présentation écrite correcte, cohérente et nuancée de ses idées, tandis qu'une initiation à la communication orale est donnée dans les séminaires.

Le programme offre par ailleurs des cours sur les musées, le marché de l'art ou la préparation d'expositions.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Didier Prioul

418 656-2131 poste 7690

Didier.Prioul@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<u>HAR-1000</u>	Méthodologie de l'histoire de l'art		3
<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
<u>HAR-1002</u>	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
<u>HAR-1003</u>	L'architecture de la Renaissance à 1900		3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge		3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
<u>HAR-1007</u>	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920		3
<u>HAR-1008</u>	Histoire de l'histoire de l'art		3
<u>HAR-1009</u>	L'art au Québec et au Canada, 1920-1970		3
<u>HAR-1010</u>	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe		3
<u>HAR-2255</u>	Art contemporain		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

tous les cours de premier cycle portant les sigles ANT, ARC, ARL, ARV, CIN, EAN, ETN, GRC, HST, LAT, LIT, PHI, SOC, THT

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANL, ANG, ESG, ESP, ITL, RUS

ou parmi les cours FRN-1100, FRN-1101, FRN-1700, FRN-1701, FRN-2100, FRN-2101, FRN-2102, FRN-2103, FRN-2104, FRN-2106, FRN-2107, FRN-2108, FRN-2109, FRN-2110, FRN-2111, FRN-2112, FRN-2113, FRN-3100, FRN-3101, FRN-3102, FRN-3701

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>HAR-2100</u>	Séminaire I		3
<u>HAR-2101</u>	Séminaire II		3
<u>HAR-2102</u>	Séminaire III		3
<u>HAR-2103</u>	Séminaire IV		3
<u>HAR-2104</u>	Séminaire V		3
<u>HAR-2105</u>	Séminaire VI		3

RÈGLE 3 - 33 CRÉDITS PARMIS:

Art médiéval

<u>HAR-2150</u>	L'art en Italie, 1250-1400		3
<u>HAR-2151</u>	L'art roman		3
<u>HAR-2152</u>	L'art gothique		3

Art de la période moderne (XVe-XVIIIe siècles)

<u>HAR-2175</u>	L'art du Baroque		3
<u>HAR-2176</u>	L'art en France, 1500-1700		3
<u>HAR-2177</u>	Théories italiennes		3
<u>HAR-2178</u>	La Renaissance italienne		3
<u>HAR-2179</u>	L'art du XVIe siècle européen		3


<u>HAR-2180</u>	Art et histoire		3
<u>HAR-2181</u>	Baroque européen et colonial		3
Art des XIXe et XXe siècles - histoire de l'architecture			
<u>HAR-2200</u>	Villes modernes et banlieues		3
<u>HAR-2201</u>	Architecture de la ville de Québec		3
<u>HAR-2202</u>	Architecture et postmodernité		3
<u>HAR-2203</u>	Architecture coloniale en Amérique du Nord		3
<u>HAR-2204</u>	Histoire de la critique architecturale		3
<u>HAR-2205</u>	La ville et son image		3
<u>HAR-2206</u>	Architecture française, XVe-XVIIe siècles		3
<u>HAR-2207</u>	Architecture néogothique, XVIIIe-XXe siècles		3
<u>HAR-2208</u>	Histoire et théorie de l'urbanisme		3
<u>HAR-2209</u>	Histoire et théorie de l'architecture contemporaine		3
<u>HAR-2210</u>	Histoire de l'architecture du mouvement moderne en Amérique		3
<u>HAR-2211</u>	Histoire du design		3
<u>HAR-2212</u>	Pratiques architecturales contemporaines		3
<u>HAR-2312</u>	Approches occidentales du jardin		3

Art des XIXe et XXe siècles - peinture et sculpture




<u>HAR-2250</u>	Néoclassicisme	3
<u>HAR-2251</u>	Surréalisme	3
<u>HAR-2253</u>	Le symbolisme et ses antécédents	3
<u>HAR-2254</u>	Le romantisme en Europe	3
<u>HAR-2256</u>	L'art américain depuis 1945	3
<u>HAR-2257</u>	L'art qui se fait	3
<u>HAR-2258</u>	L'art et le féminisme	3
<u>HAR-2259</u>	Cubismes	3
<u>HAR-2260</u>	Les Avant-gardes russes	3
<u>HAR-2261</u>	Cobra et ses environs	3
<u>HAR-2262</u>	Dada	3
<u>HAR-2263</u>	Futurisme italien	3
<u>HAR-2264</u>	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle	3
<u>HAR-2310</u>	Photographie et postphotographie	3
<u>HAR-2311</u>	Minimalisme et postminimalisme	3
<u>HAR-2316</u>	L'art contemporain et le corps	3

Art du Québec, du Canada et de l'Amérique (XVI-XIXe siècles)

<u>HAR-2300</u>	La peinture au Québec de 1791 à 1867	3
<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien	3
<u>HAR-2303</u>	L'art actuel au Québec	3
<u>HAR-2305</u>	Art de l'Empire britannique (1750-1920)	3
<u>HAR-2306</u>	L'image rurale dans les arts plastiques au Québec : 1860-1930	3
<u>HAR-2308</u>	Ouest américain (1830-1920)	3
<u>HAR-2309</u>	L'artiste et ses doubles en Amérique du Nord	3
<u>HAR-2313</u>	Art canadien dans un contexte international (1880-1920)	3
<u>HAR-2315</u>	Art américain 1900-1945	3
Méthodologie		
<u>HAR-2350</u>	Théories et méthodes de l'art contemporain	3
Pratiques de l'histoire de l'art		
<u>HAR-1400</u>	Voyage d'étude d'art I	1
<u>HAR-1401</u>	Voyage d'étude d'art II	1
<u>HAR-1402</u>	Voyage d'étude d'art III	1
<u>HAR-2314</u>	Cours-voyage en histoire de l'art I	3
<u>HAR-2400</u>	L'art et le musée	3

<u>HAR-2401</u>	Travaux pratiques		3
<u>HAR-2402</u>	Préservation des oeuvres d'art et des biens culturels		3
<u>HAR-2403</u>	Cours-voyage en histoire de l'art II		6
<u>HAR-2404</u>	Exposer l'art : histoire et discours		3
<u>HAR-2405</u>	Histoire des matériaux et des techniques		3
<u>HAR-2454</u>	Séminaire pratique en milieu professionnel		3
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3

Autres cours

<u>HAR-2450</u>	Initiative d'étudiant		3
<u>HAR-2451</u>	Lecture I		1
<u>HAR-2452</u>	Lecture II		2

Questions d'art

<u>HAR-2500</u>	Question d'art I		3
<u>HAR-2501</u>	Question d'art II		3
<u>HAR-2502</u>	Question d'art III		3
<u>HAR-2503</u>	Question d'art IV		3
<u>HAR-2504</u>	Question d'art V		3
<u>HAR-</u>	Question d'art VI		3

2505

HAR-
2506

Question d'art VII

3

HAR-
2507

Question d'art VIII

3

HAR-
2508

Question d'art IX

3

HAR-
2509

Question d'art X

3

HAR-
2510

Question d'art XI

3

HAR-
2511

Question d'art XII

3

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir 6 crédits dans une même langue autre que le français. La direction de programme recommande l'inscription à des cours d'italien, d'allemand ou d'espagnol, mais d'autres choix sont possibles.

S'il choisit l'anglais, l'étudiant doit parvenir au moins au niveau intermédiaire II (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École d'archéologie. Pour toute autre langue, le niveau visé est intermédiaire I. Si un test de classement démontre que le niveau exigé est atteint, l'étudiant peut alors réussir 6 crédits de langue, quel qu'en soit le niveau.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours

Titre

Crédits exigés

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-
1HAR

Études - Profil international -
Baccalauréat en histoire de l'art

12

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT EN LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE ANGLAISES (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 23 juin 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Perfectionner sa connaissance pratique de la langue anglaise;
- s'initier aux principaux genres littéraires par la fréquentation de la littérature anglaise.

Concentration linguistique

- Acquérir une connaissance approfondie de la linguistique anglaise.

Concentration littérature

- Acquérir une connaissance approfondie des œuvres présentes et passées de la littérature d'expression anglaise, de l'histoire de cette littérature et de la théorie littéraire.

CONCENTRATIONS

- Littérature
- Linguistique

Le programme est aussi offert sans concentration.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) ou à l'École des

langues de l'Université Laval.

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Pour les collégiens, une cote minimale de rendement de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) ou à l'École des langues de l'Université Laval.

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et

au secondaire dans une école de langue anglaise et ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) ou à l'École des langues de l'Université Laval.

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'aura pas obtenu le résultat exigé au test du printemps pourra ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat devra se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, et ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE ANGLAISES		48
<u>ANG-1000</u>	Literary Genres: Short Story	3
<u>ANG-1002</u>	Introduction to Linguistics	3
<u>ANG-1003</u>	Written Communication I	3
<u>ANG-1004</u>	Literary Genres: Poetry	 3

<u>ANG-1005</u>	Literary Genres: Theatre		3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II		3
<u>ANG-2004</u>	American Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2001</u>	English Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2008</u>	Canadian Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2501</u>	Introduction to Semantics		3


RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Les cours portant le sigle LNG ou tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant les sigles ANL, ANG et FLE et de la série 800.

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION		42

RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3

RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-2006</u>	Children's Literature		3
-----------------	-----------------------	--	---

DID-1920 Introduction to Second Language Teaching 3

DID-2924 ESL Testing and Evaluation 3


RÈGLE 3 - 27 À 39 CRÉDITS PARMI:


Linguistique


ANG-2007 Language Policy and Practice 3

ANG-2500 General and Contrastive Phonetics 3

ANG-2502 Understanding Grammar 3

ANG-2503 Special Project: Community Service and Language Learning  1

ANG-2504 Special Project: Community Service and Language Learning  3

ANG-2515 Language Acquisition  3

ANG-3500 Introduction to Syntax 3

ANG-3501 Historical Grammar 3

ANG-3502 Introduction to English Morphology 3

ANG-3510 Research in Second Language Pronunciation 3




ANG-3511 Phonology 3

ANG-3512 The Verb System of English 3

ANG-3513 The Noun Phrase in English 3

ANG-3514 Explorations in Pragmatics 3

Littérature

<u>ANG-2010</u>	Survey of Postcolonial Literatures		3
<u>ANG-2100</u>	The Nineteenth Century British Novel		3
<u>ANG-2101</u>	The Twentieth Century British Novel		3
<u>ANG-2102</u>	The Nineteenth Century American Novel		3
<u>ANG-2103</u>	The Development of the English-Canadian Novel		3
<u>ANG-2200</u>	Twentieth Century English-Canadian Prose		3
<u>ANG-2201</u>	Nineteenth Century English-Canadian Prose		3
<u>ANG-2300</u>	Modern American Theatre		3
<u>ANG-2301</u>	Modern British Theatre		3
<u>ANG-2302</u>	Contemporary British Theatre		3
<u>ANG-2303</u>	Twentieth Century English-Canadian Theatre		3
<u>ANG-2400</u>	Romantic Poetry		3
<u>ANG-2401</u>	Victorian Poetry		3
<u>ANG-2402</u>	Twentieth Century American Poetry		3
<u>ANG-2403</u>	Twentieth Century British Poetry		3
<u>ANG-2404</u>	Twentieth Century English-Canadian Poetry		3
<u>ANG-</u>	English Canadian Literature in Quebec		3

3100


ANG-3101 The Twentieth Century American Novel 3

ANG-3102 The Eighteenth Century British Novel 3

ANG-3103 Twentieth Century English-Canadian Literature 3

ANG-3200 Nineteenth Century American Prose 3

ANG-3201 Literary Criticism 3

ANG-3202 Renaissance Prose and Poetry  3

ANG-3300 Shakespeare's Comedies 3

ANG-3301 Shakespeare's Tragedies 3

ANG-3400 Chaucer 3

ANG-3401 Eighteenth Century British Poetry 3

ANG-3402 Seventeenth Century British Poetry 3


ANG-3900 Shakespeare's History Plays 3

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
LINGUISTIQUE		42

RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
-----------------	-------------------------------	--	---

<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3
-----------------	--------------------------------	---	---

RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-2006</u>	Children's Literature		3
-----------------	-----------------------	--	---

<u>DID-1920</u>	Introduction to Second Language Teaching		3
-----------------	--	--	---

<u>DID-2924</u>	ESL Testing and Evaluation		3
-----------------	----------------------------	--	---

RÈGLE 3 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics		3
-----------------	-----------------------------------	--	---

<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
-----------------	-----------------------	--	---

<u>ANG-3500</u>	Introduction to Syntax		3
-----------------	------------------------	--	---


<u>ANG-3501</u>	Historical Grammar		3
-----------------	--------------------	--	---


<u>ANG-3502</u>	Introduction to English Morphology		3
-----------------	------------------------------------	--	---

<u>ANG-3511</u>	Phonology		3
-----------------	-----------	--	---

RÈGLE 4 - 9 À 24 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice		3
-----------------	------------------------------	--	---

<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		1
-----------------	--	---	---

<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		3
-----------------	--	---	---

<u>ANG-</u>	Language Acquisition		3
-------------	----------------------	---	---

2515

ANG-3510 Research in Second Language Pronunciation 3

ANG-3512 The Verb System of English 3

ANG-3513 The Noun Phrase in English 3

ANG-3514 Explorations in Pragmatics 3

LITTÉRATURE

42

RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

ANG-1001 English Grammar: Verbal Forms 3

ANG-2002 English Grammar: Nominal Forms  3

RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS PARMIS :

ANG-2006 Children's Literature 3

DID-1920 Introduction to Second Language Teaching 3

DID-2924 ESL Testing and Evaluation 3

RÈGLE 3 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS :

Roman

ANG-2100 The Nineteenth Century British Novel 3


ANG-2101 The Twentieth Century British Novel 3

ANG- The Nineteenth Century American 

<u>2102</u>	Novel	3
<u>ANG-2103</u>	The Development of the English-Canadian Novel	3
<u>ANG-3100</u>	English Canadian Literature in Quebec	3
<u>ANG-3101</u>	The Twentieth Century American Novel	3
<u>ANG-3102</u>	The Eighteenth Century British Novel	3
<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature	3


RÈGLE 4 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

Prose et critique littéraire

<u>ANG-2200</u>	Twentieth Century English-Canadian Prose	3
<u>ANG-2201</u>	Nineteenth Century English-Canadian Prose	3
<u>ANG-3200</u>	Nineteenth Century American Prose	3
<u>ANG-3201</u>	Literary Criticism	3
<u>ANG-3202</u>	Renaissance Prose and Poetry	 3

RÈGLE 5 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:


Théâtre

<u>ANG-2300</u>	Modern American Theatre	3
<u>ANG-2301</u>	Modern British Theatre	 3
<u>ANG-2302</u>	Contemporary British Theatre	3

<u>ANG-2303</u>	Twentieth Century English-Canadian Theatre	3
<u>ANG-3300</u>	Shakespeare's Comedies	3
<u>ANG-3301</u>	Shakespeare's Tragedies	3
<u>ANG-3900</u>	Shakespeare's History Plays	3

RÈGLE 6 - 6 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Poésie

<u>ANG-2400</u>	Romantic Poetry	3
<u>ANG-2401</u>	Victorian Poetry	3
<u>ANG-2402</u>	Twentieth Century American Poetry	3
<u>ANG-2403</u>	Twentieth Century British Poetry	 3
<u>ANG-2404</u>	Twentieth Century English-Canadian Poetry	3
<u>ANG-3400</u>	Chaucer	3
<u>ANG-3401</u>	Eighteenth Century British Poetry	3
<u>ANG-3402</u>	Seventeenth Century British Poetry	3

RÈGLE 7 - 0 À 3 CRÉDITS

<u>ANG-2010</u>	Survey of Postcolonial Literatures	3
-----------------	------------------------------------	---

PROFILS D'ÉTUDES

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1LLA

12

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT EN SCIENCES DU LANGAGE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 27 juin 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme vise à initier l'étudiant aux différentes théories linguistiques, à lui faire acquérir une connaissance scientifique du français et une formation de base dans les nouvelles technologies du langage; il vise aussi à lui faire aborder ou poursuivre l'étude d'une autre langue, ancienne ou moderne.

Objectifs particuliers

Ce programme vise à donner à l'étudiant :

- une vue d'ensemble sur les principales conceptions, écoles et théories linguistiques qui se sont développées au cours de l'histoire;
- une présentation des plus importantes théories récentes;
- une introduction aux principales sous-disciplines de la linguistique dans le cadre de certaines de ces théories avec une initiation aux méthodes auxquelles elles recourent;
- une introduction aux champs d'études pluridisciplinaires dont la linguistique est une des parties intégrantes;
- une description générale des principales caractéristiques de la langue française contemporaine et un aperçu sur les grandes lignes de son évolution;
- une description des principales caractéristiques actuelles de la langue française en Amérique du Nord et une introduction à son histoire externe et interne;
- une initiation pratique à l'informatique axée sur la gestion et l'exploitation des données linguistiques;
- la possibilité d'approfondir et d'élargir cette formation de base par un début de spécialisation en linguistique théorique et appliquée ou en linguistique française et par des cours de langue choisis en fonction de cette spécialisation;
- la possibilité de parfaire cette formation par d'autres cours de linguistique théorique ou appliquée, de linguistique française ou relevant de disciplines connexes.

CONCENTRATIONS

- Linguistique française et littérature
- Linguistique informatique
- Linguistique et psychologie
- Langues et linguistique
- Rédaction

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jacques Ouellet

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC obtenu dans un collège francophone
OU
- Tout DEC obtenu dans un collège anglophone et avoir réussi :
- un cours de français de la série 900 ou posséder un degré équivalent de formation

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en français

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en français

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir

un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.







Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES DU LANGAGE			36
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2002</u>	Syntaxe formelle		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
<u>LNG-2000</u>	Phonologie I		3
<u>LNG-2003</u>	Linguistique informatique I		3
<u>LNG-</u>	Psycho et neurolinguistique		3

2004

LNG- Sociolinguistique et analyse du discours 3
2001

LNG- Histoire de la linguistique 3
3005

LNG- Sémantique 3
3000 

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

54

L'étudiant doit choisir une concentration.

RÈGLE 1 - 42 CRÉDITS

Réussir les cours prévus à sa concentration.

RÈGLE 2 - 12 CRÉDITS

L'étudiant doit réussir 12 crédits dans une seule langue moderne (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe) ou ancienne (grec, latin). Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit avoir atteint le niveau intermédiaire II dans une langue m

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

LANGUES ET LINGUISTIQUE






42





Avec l'accord de la direction de programme, l'étudiant peut également s'initier à un autre domaine de spécialisation, notamment à l'allemand par les cours ALL-3101, ALL-3102 et ALL-3103.

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS:

Linguistique





ANT- Anthropologie du langage 3
1100

<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues		3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG-2103</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>LNG-2104</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>LNG-3006</u>	Diachronie et diversité linguistique		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG-</u>			

<u>3101</u>	Linguistique informatique II		3
<u>LNG-3102</u>	Traitement automatique du langage		3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3
<u>LNG-3600</u>	Projet étudiant II		3
<u>LNG-3700</u>	Projet étudiant I		3


RÈGLE 2 - 24 CRÉDITS PARMIS:

Linguistique anglaise

<u>ANG-1001</u>	English Grammar: Verbal Forms		3
<u>ANG-1003</u>	Written Communication I		3
<u>ANG-1006</u>	Theory and Practice in Analyzing Texts		3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice		3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics		3
<u>ANG-2501</u>	Introduction to Semantics		3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-2515</u>	Language Acquisition		3

<u>ANG-3500</u>	Introduction to Syntax		3
<u>ANG-3501</u>	Historical Grammar		3
<u>ANG-3511</u>	Phonology		3
<u>ANG-3512</u>	The Verb System of English		3
<u>ANG-3513</u>	The Noun Phrase in English		3
<u>ANG-3514</u>	Explorations in Pragmatics		3




Linguistique espagnole

<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad		3
<u>ESP-2101</u>	Morfología y sintaxis		3
<u>ESP-2102</u>	Semántica y pragmática		3



<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>ORT-1001</u>	Neurosciences et langage	  	3
<u>PSA-1101</u>	Développement cognitif de l'enfant	 	3
<u>PSY-1007</u>	Processus cognitifs	 	3
<u>PSY-2107</u>	Psycholinguistique développementale		3




RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Formation complémentaire

<u>MAT-1904</u>	Méthodes quantitatives I		3
<u>STT-1000</u>	Probabilités et statistique	 	3
<u>STT-1920</u>	Méthodes statistiques		3

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>PHS-1501</u>	Anatomo-physiologie du système nerveux		3
<u>PSY-1000</u>	Développement de l'enfant		3
<u>PSY-1002</u>	Neuropsychologie et neurosciences I		3
<u>PSY-1003</u>	Psychologie de la perception		3

<u>PSY-1103</u>	Psychologie gérontologique			3
<u>PSY-3000</u>	Neuropsychologie et neurosciences II			3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS:

Linguistique

<u>ANT-1100</u>	Anthropologie du langage			3
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues			3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues			3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française			3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes			3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones			3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires			3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique			3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français			3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle			3
<u>LNG-2103</u>	Sujets spéciaux I			3
<u>LNG-2104</u>	Sujets spéciaux II			3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français			3
<u>LNG-</u>	Projet étudiant II			3

3600

LNG-
3700

Projet étudiant I

3

LINGUISTIQUE FRANÇAISE ET LITTÉRATURE

42

FRN-
1108

Histoire de la langue française



3

FRN-
2115

Langue et sociétés francophones



3

FRN-
2116

Lexicographie et dictionnaires

3

LIT-1000

Méthodologie et recherche en études littéraires



3

LIT-1101

La littérature française moderne



3

LIT-1102

Histoire de la littérature québécoise

3

LNG-
3006

Diachronie et diversité linguistique

3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

LIT-1100

Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime

3

LIT-1103

Présentation des méthodes critiques

3

LIT-1104

Genres littéraires I (roman et théâtre)

3

LIT-1105

Genres littéraires II (essai et poésie)



3

RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS :

ANT-
1100





Anthropologie du langage



3

DID-
1960

Initiation à la didactique des langues



3

<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG-2103</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>LNG-2104</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3
<u>LNG-3600</u>	Projet étudiant II		3
<u>LNG-3700</u>	Projet étudiant I		3

<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG-3101</u>	Linguistique informatique II		3
<u>LNG-3102</u>	Traitement automatique du langage		3
<u>LNG-3106</u>	Sémantique formelle		3
<u>LNG-3107</u>	Grammaires d'unification		3






RÈGLE 1 - 27 CRÉDITS PARMI:

<u>ANT-1100</u>	Anthropologie du langage		3
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues		3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-</u>			

<u>2103</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>LNG-2104</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3
<u>LNG-3600</u>	Projet étudiant II		3
<u>LNG-3700</u>	Projet étudiant I		3








RÉDACTION

42

<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
<u>FRN-1103</u>	Révision linguistique		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents	 	3
<u>TRD-1003</u>	Expression écrite		3

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1100</u>	Anthropologie du langage		3
<u>DID-</u>			

<u>1960</u>	Initiation à la didactique des langues		3
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG-2103</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>LNG-2104</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG-3101</u>	Linguistique informatique II		3
<u>LNG-3102</u>	Traitement automatique du langage		3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3
<u>LNG-3600</u>	Projet étudiant II		3
<u>LNG-</u>	Projet étudiant I		3

3700

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-1SLA	Études - Profil international - Baccalauréat en sciences du langage	12

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-09-22 12:49:13

BACCALAURÉAT EN THÉÂTRE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 28 octobre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en théâtre vise l'atteinte des objectifs suivants :

- acquérir une connaissance globale, à la fois diachronique et synchronique, théorique et pratique, de ce qu'est l'art

théâtral;

- intégrer des méthodes et des outils de travail théoriques et pratiques, tant disciplinaires qu'interdisciplinaires;
- développer un esprit critique à l'égard des enjeux artistiques et sociaux du théâtre, ainsi que des qualités personnelles indispensables au travail en équipe (responsabilité, collégialité, etc.);
- développer l'individu global (voix, corps, sensibilité, intellect) et stimuler son potentiel créatif.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Robert Faguy

418 656-2131 poste 2945

robert.faguy@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.



Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
THÉÂTRE		
<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires	  3


<u>THT-1000</u>	Introduction à l'art théâtral		3
<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I		3
<u>THT-1002</u>	Travail théâtral I (L'acteur et l'appareil de la perception)		3
<u>PSY-1903</u>	Théâtre et psychologie de la perception		3
<u>THT-1003</u>	Mise en scène I (Travail dramaturgique)		3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3
<u>THT-1005</u>	Théâtre et société		3
<u>THT-2000</u>	Travail théâtral II (l'acteur et l'appareil de l'expression)		3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
<u>THT-2001</u>	Mise en scène II (Techniques de la scène)		3
<u>THT-3000</u>	Travail théâtral III (Mise en action de la parole)		3
<u>THT-2002</u>	Analyse de la représentation		3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3
<u>THT-3200</u>	Mise en scène III (La direction d'acteurs)		3
<u>THT-3201</u>	Mise en scène IV (Langage de la mise en scène)		6
<u>THT-3204</u>	Projet dramaturgique		3

RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS :

THT- Courants théâtraux I : théâtre réaliste


<u>2100</u>	et naturaliste		3
<u>THT-2101</u>	Courants théâtraux II : théâtre de la convention		3
<u>THT-2102</u>	Courants théâtraux III : théâtre du corps et de l'environnement		3
<u>THT-2103</u>	Courants théâtraux IV : formes populaires du spectacle		3
<u>THT-2104</u>	Courants théâtraux V : formes actuelles du théâtre		3

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMI:

<u>THT-2105</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>THT-2106</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>THT-2107</u>	Sujets spéciaux III		3
<u>THT-2108</u>	Sujets spéciaux IV		3
<u>THT-2109</u>	Sujets spéciaux V		3
<u>THT-2150</u>	Critique dramatique		3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours THT-2106.

RÈGLE 3 - 3 À 9 CRÉDITS PARMI:

<u>THT-1200</u>	Atelier II : approches de la création		3
<u>THT-2151</u>	Projet étudiant I		3
<u>THT-2201</u>	Atelier I : approches de la création		3
<u>THT-</u>	Atelier III : approches de la création		3

2202

THT-2203

Assistance à la mise en scène

3

THT-2204

Écriture dramatique I



3

THT-2205

Atelier V : approches de la création

3

THT-3202

Atelier IV : théâtre et technologies

3

THT-3203

Écriture dramatique II

3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		15

RÈGLE 1 - 0 À 6 CRÉDITS

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEFL) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue.

RÈGLE 2 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS:

ADS-1902

Éducation et milieux défavorisés



3

ADS-1905

Éducation en milieu interculturel



3

ANG-1005

Literary Genres: Theatre



3

ANG-2300

Modern American Theatre

3

ANG-2301

Modern British Theatre



3

<u>ANG-2302</u>	Contemporary British Theatre		3
<u>ANG-3300</u>	Shakespeare's Comedies		3
<u>ANG-3301</u>	Shakespeare's Tragedies		3
<u>ANG-3900</u>	Shakespeare's History Plays		3
<u>ANT-2309</u>	Anthropologie visuelle		3
<u>ARV-2000</u>	Arts visuels actuels I		3
<u>ARV-2116</u>	Vidéo : exploration		3
<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film		3
<u>CIN-1100</u>	Cinéastes I		3
<u>CIN-1101</u>	Cinéastes II		3
<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3
<u>CIN-1103</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques II		3
<u>CIN-1104</u>	Cinéma québécois	 	3
<u>CIN-1107</u>	Cinéma et intermédialité		3
<u>CIN-2103</u>	Cinéma et interdisciplinarité		3
<u>CRI-1003</u>	Déviance, délinquance, criminalité		3
<u>CRL-</u>	Le langage comme matériau		

<u>1000</u>	d'expression			3
<u>CRL-2300</u>	Création littéraire et autres arts			3
<u>CRL-2302</u>	Atelier de récitation de textes littéraires			3
<u>CSO-1100</u>	Identité et concept de soi			3
<u>CSO-1101</u>	Psychologie du développement et de l'adaptation			3
<u>CSO-1102</u>	Psychologie de l'adolescence			3
<u>CSO-2200</u>	Intervention psychosociale			3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome			3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960			3
<u>HAR-2251</u>	Surréalisme			3
<u>HAR-2252</u>	Expressionnisme allemand			3
<u>HAR-2253</u>	Le symbolisme et ses antécédents			3
<u>HAR-2258</u>	L'art et le féminisme			3
<u>HAR-2260</u>	Les Avant-gardes russes			3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle			3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle			3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle			3
<u>MUS-1020</u>	Cultures musicales du monde			3
<u>MUS-</u>	Formation à la vie culturelle			3

1704



MUS-2050

Histoire du jazz I

2

MUS-2051

Histoire du jazz II

2

MUS-3660

Philosophie de l'éducation musicale



3

PHI-1061

Penser par nous-mêmes : raison et émotion

3

PHI-1063

Penser par nous-mêmes : parole et silence



3

SOC-1003

Formation et développement du Québec contemporain



3

SOC-2113

Sociologie de la culture

3

SOC-2120

Sociologie de l'innovation technologique



3

SVS-1100

Comportement et environnement social



3

SVS-1101

Étude des communautés

3

SVS-1102

Pauvreté et sous-développement

3

SVS-1104

Champ d'intervention : santé mentale



3

SVS-1108

Champ d'intervention : gérontologie



3

SVS-1111

Prévention et services sociaux

3

SVS-1112

Analyse féministe et travail social

3

SVS-1114

Déviance, délinquance et criminalité

3

SVS-1122

Abus et négligence à l'égard des personnes âgées

3





ou parmi les cours portant les sigles CIN, EAN, HAR, LIT, MUS et PHI.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours ENT-1000, ENT-3000 et ENT-3010.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		9

Pour compléter son profil, l'étudiant doit s'inscrire au cours THT-2106.

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1THT	Études - Profil international - Baccalauréat en théâtre		12
----------	---	--	----

Version: 2014-10-29 13:18:49 / 2014-09-22 12:49:13

BACCALAURÉAT EN TRADUCTION (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 2 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Former des traducteurs professionnels possédant une culture générale de niveau universitaire et maîtrisant les principes, les méthodes et les techniques de la traduction et de la terminologie. À la fin de ses études, l'étudiant doit :

- avoir acquis une excellente maîtrise du français standard (langue écrite correcte et claire) ainsi qu'un excellent niveau de compréhension de l'anglais écrit;
- écrire l'anglais correctement et clairement;
- savoir utiliser et évaluer les ouvrages de référence et les ressources électroniques;
- être pleinement au fait des mécanismes de la traduction en anglais et en français et, éventuellement, en espagnol;
- avoir acquis les principes, les méthodes et les techniques de la terminologie;
- avoir reçu une initiation à plusieurs types de traduction spécialisée.

ORDRE PROFESSIONNEL

Le baccalauréat en traduction de l'Université Laval donne droit aux titres de traducteur agréé et de terminologue agréé, délivrés par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ).

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zelie Guevel

zelie.guevel@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test d'aptitude obligatoire à l'admission pour vérifier la compréhension de l'anglais, les aptitudes de rédaction en français et la logique verbale

Note : Le programme vise à former des traducteurs francophones qui traduiront surtout de l'anglais au français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test d'aptitude obligatoire à l'admission pour vérifier la compréhension de l'anglais, les aptitudes de rédaction en français et la logique verbale

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test d'aptitude obligatoire à l'admission pour vérifier la compréhension de l'anglais, les aptitudes de rédaction en français et la logique verbale

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT



La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES



Cours	Titre	Crédits exigés
TRADUCTION		69
<u>TRD-1000</u>	Introduction à la traduction	3
<u>TRD-1001</u>	Lexique et dictionnaires	3
<u>TRD-1002</u>	Essential English Grammar for Writing I	3
<u>TRD-</u>		



<u>1004</u>	Grammaire du français écrit		3
<u>TRD-2212</u>	Outils informatiques du traducteur ou du terminologue		3
<u>TRD-1003</u>	Expression écrite		3
<u>TRD-1005</u>	Traduction générale I		3
<u>TRD-1006</u>	Essential English Grammar for Writing II	 	3
<u>TRD-1010</u>	Terminologie et recherche documentaire		3
<u>TRD-2000</u>	Grammaire et stylistique différentielles		3
<u>TRD-2001</u>	Traduction générale II		3
<u>TRD-2209</u>	General Translation		3
<u>TRD-2210</u>	Terminologie avancée		3
<u>TRD-3006</u>	Traduction et révision	 	3

RÈGLE 1 - 27 CRÉDITS PARMIS:

Spécialisation et formation complémentaire en traduction

<u>TRD-2150</u>	Traduction espagnole (textes pratiques)		3
<u>TRD-2151</u>	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)		3
<u>TRD-2152</u>	Traduction technique		3
<u>TRD-2201</u>	Traduction: sujet libre	 	3
<u>TRD-2202</u>	Traduction commerciale		3

<u>TRD-2203</u>	Traduction juridique		3
<u>TRD-2204</u>	Traduction littéraire		3
<u>TRD-2205</u>	Traduction médicale et pharmaceutique		3
<u>TRD-2206</u>	Traduction économique et financière		3
<u>TRD-2208</u>	Traduction scientifique		3
<u>TRD-2211</u>	Traduction et adaptation audiovisuelles		3
<u>TRD-2213</u>	Traduction administrative		3
<u>TRD-3102</u>	Specialized Translation		3
<u>TRD-3110</u>	Théorie de la traduction		3
<u>TRD-3111</u>	Histoire de la traduction		3
<u>TRD-3209</u>	Stage court de traduction ou de terminologie I		3
<u>TRD-3210</u>	Stage court de traduction ou de terminologie II		3
<u>TRD-3211</u>	Stage long de traduction ou de terminologie		6
<u>TRD-3212</u>	Projet étudiant en traduction		3
<u>TRD-4300</u>	Initiation à l'interprétation		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

RÈGLE 1 - 0 À 6 CRÉDITS





Choisir les cours de langues de niveau débutant (niveau 1000) parmi : Allemand (ALL), Arabe (ARA), Chinois (CHN), Espagnol Italien (ITL), Japonais (JAP) Polonais (PLN), Portugais (POR), Russe (RUS)


RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS

Choisir les cours de langues de niveau intermédiaire (niveau 2000) ou avancé (niveau 3000) parmi : Allemand (ALL), Arabe (AR (CHN), Espagnol (ESG), Italien (ITL), Japonais (JAP), Polonais (PLN), Portugais (POR), Russe (RUS)

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Cours de rédaction

<u>ANG-1003</u>	Written Communication I		3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3
<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
<u>FRN-1103</u>	Révision linguistique		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-1105</u>	Étapes d'édition et de production		3
<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents	 	3
<u>FRN-2209</u>	Réécriture et révision I		3
<u>FRN-</u>			

<u>2210</u>	Rédaction administrative		3
<u>FRN-2211</u>	Textes muséologiques		3
<u>FRN-2212</u>	Textes de magazine		3
<u>FRN-2213</u>	Écriture hypermédia		3
<u>FRN-2214</u>	Textes de promotion		3
<u>FRN-2300</u>	Style et clarté		3
<u>FRN-3902</u>	Réécriture et révision II		3





RÈGLE 4 - 3 À 21 CRÉDITS PARMIS

l'ensemble des cours de premier cycle, à l'exception des cours indiqués aux règles 1 à 3, des cours FRN-1113, ANG-1001, ANC-1001, ANG-2005, et ceux portant les sigles FLE, FLS et TRD et les cours FRN de la série 900.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours ENT-1000, ENT-3000, ENT-3010 et un cours parmi MNG-2003 et




PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre		Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL			12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MNG-</u>	  
-------------	---

<u>2003</u>	Planification et gestion de projets	 	3
<u>MNG-2103</u>	Stratégies adaptées à la PME		3

Le cours MNG-2103 est également offert en version anglaise : MNG-3101.

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1TRD	Études - Profil international - Baccalauréat en traduction	12
----------	---	----

Version: 2014-11-10 12:53:46 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT EN ÉTUDES ANCIENNES (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 28 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

La formation offerte par le programme de baccalauréat en études anciennes est fondamentale et polyvalente. Basée sur l'étude des sources gréco-romaines et judéo-chrétiennes de la civilisation occidentale, elle a pour but une meilleure connaissance des racines de notre culture, mais aussi une appréhension plus avisée et plus large du monde qui nous entoure.

Grâce à un large éventail de cours en littératures, histoire, archéologie, philosophie, langues et sciences religieuses, le bachelier, au sortir de son cursus, aura acquis tout à la fois un savoir précis sur les faits et les pensées de l'Antiquité, une capacité accrue de réflexion et d'expression et une ouverture plus grande à la compréhension de l'altérité.

OBJECTIFS

Au terme de son programme d'études, l'étudiant devrait avoir acquis:

Sur le plan du champ d'études:

- une connaissance générale de l'évolution des civilisations antiques du bassin méditerranéen et de leurs principales réalisations culturelles, religieuses, politiques, sociales, économiques et matérielles;
- une connaissance élémentaire ou plus poussée, d'une ou des deux langues classiques et, éventuellement, d'autres langues anciennes;
- une discipline de l'esprit par l'apprentissage de la méthode, des concepts de base et des principes fondamentaux propres à au moins un champ de connaissance dans le domaine des études anciennes;
- la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans un style scientifique approprié;
- un certain sens critique qui lui permette de formuler des questions pertinentes, de dégager les enjeux d'un problème et d'utiliser ses connaissances pour évaluer des situations ainsi que pour choisir des interprétations et des solutions possibles;
- la capacité d'utiliser les outils de base indispensables à l'étude de l'antiquité (bases de données, dictionnaires et encyclopédies, répertoires, périodiques).

Sur le plan de l'intégration des connaissances:

- une intégration de ses connaissances des sources gréco-romaines et judéo-chrétiennes de la civilisation occidentale qui lui permette de les appliquer et de les communiquer correctement;
- une capacité accrue d'analyse et de synthèse;
- le goût et la capacité d'enrichir ses connaissances et sa culture;
- la capacité de faire un usage diversifié de ses connaissances des sources de la civilisation occidentale dans différents domaines d'études ou d'activité;
- la capacité de percevoir les limites de sa discipline et de les situer par rapport à d'autres disciplines ou champs d'études;
- la capacité de percevoir l'originalité des expériences anciennes et l'influence de l'héritage gréco-romain et judéo-chrétien sur la culture occidentale et sur les problèmes éthiques actuels.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte obligatoirement 12 crédits, répartis entre quatre activités de 3 crédits chacune dont, entre autres, un projet individuel ou collectif offert dans le cadre des activités Portfolio entrepreneurial I et Portfolio entrepreneurial II. L'étudiant est invité à communiquer avec la direction de programme afin de connaître les modalités de participation.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Pascale Fleury

418 656-2131 poste 5930

pascale.fleury@lit.ulaval.ca

Pour information

gestion.ean@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.








Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES ANCIENNES			42
<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique		3
<u>LAT-1000</u>	Initiation au latin I		3
<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires	 	3
<u>EAN-1000</u>	Sources et méthodes en études anciennes I		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine	 	3

<u>GRC-1000</u>	Initiation au grec ancien I		3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
<u>LAT-2000</u>	Initiation au latin II		3
<u>EAN-2000</u>	Sources et méthodes en études anciennes II		3
<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		3
<u>GRC-2000</u>	Initiation au grec ancien II		3
<u>HST-1900</u>	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge	 	3
<u>EAN-3000</u>	Séminaire de fin de programme		3


AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		48

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

ANL-2010 à ANL-3799, ALL-1020 à ALL-3799, ESG-1020 à ESG-3799, ITL-1020 à ITL-3799 ou parmi les cours de grec, de latines, de langues anciennes ou parmi ceux d'une autre langue seconde. Pour compléter son programme, l'étudiant doit atteindre le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I en allemand, en espagnol ou en italien (résultat de 4).


RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>ARL-1500</u>	Archéologie romaine		3
<u>ARL-1501</u>	Archéologie grecque		3






RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>PHI-1000</u>	Platon			3
<u>PHI-1004</u>	Aristote			3
<u>PHI-1110</u>	À l'origine de la philosophie : les Présocratiques			3
<u>PHI-1126</u>	Philosophes médiévaux			3
<u>PHI-1138</u>	Éthiques anciennes			3
<u>PHI-1139</u>	Le stoïcisme			3
<u>PHI-2002</u>	Philosophie au Moyen Âge			3
<u>PHI-2103</u>	Philosophie hellénistique			3
<u>PHI-2112</u>	Néoplatonisme			3
<u>PHI-2126</u>	Philosophie politique ancienne			3

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale			3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge			3
<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle			3
<u>LIT-1100</u>	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime			3
<u>PHI-1126</u>	Philosophes médiévaux			3

RÈGLE 5 - 30 À 33 CRÉDITS PARMIS :

Archéologie			
<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie		3
<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant		3
<u>ARL-2000</u>	Histoire de la pensée archéologique		3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>ARL-2300</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient I		3
<u>ARL-2500</u>	Questions d'archéologie grecque		3
<u>ARL-2501</u>	Questions d'archéologie romaine		3
Civilisation			
<u>EAN-2150</u>	La vie quotidienne en Grèce et à Rome		3
Étymologie			
<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
Histoire			
<u>HST-2001</u>	Histoire de l'histoire		3
<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique		3
<u>HST-2103</u>	Démocratie athénienne		3
<u>HST-2104</u>	Guerre et paix en Grèce ancienne		3





<u>HST-2108</u>	Question d'histoire ancienne I		3
<u>HST-2109</u>	Question d'histoire ancienne II		3
<u>HST-2110</u>	Monde de l'Antiquité tardive (IVe-VIe siècles)		3

L'étudiant peut s'inscrire à l'un des séminaires d'histoire européenne (HST-2600 à HST-2605) dans la mesure où le cours choisit l'Antiquité.



Histoire de l'art

<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
-----------------	----------------------	--	---

Histoire des religions

<u>EAN-2251</u>	Religions en Grèce et à Rome		3
<u>SCR-1000</u>	Introduction à l'étude des religions	 	3
<u>SCR-2102</u>	L'hindouisme		3
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme	 	3
<u>THL-1005</u>	Les premiers livres de la Bible		3
<u>THL-2204</u>	L'Apocalypse de Jean		3

Langues anciennes

<u>GRC-2001</u>	Initiation au grec ancien III		3
<u>GRC-3051</u>	Auteurs grecs		3
<u>LAT-2001</u>	Initiation au latin III		3



<u>LAT-</u> <u>3051</u>	Auteurs latins		3
<u>LOA-</u> <u>1050</u>	Initiation à la langue sanskrite I		3
<u>LOA-</u> <u>2010</u>	Hébreu biblique I		3
<u>LOA-</u> <u>2020</u>	Initiation à la langue copte I		3
<u>LOA-</u> <u>2030</u>	Initiation à la langue syriaque I		3
<u>LOA-</u> <u>2040</u>	Initiation à la langue éthiopienne I		3
<u>LOA-</u> <u>2050</u>	Initiation à la langue sanskrite II		3
<u>LOA-</u> <u>2060</u>	Initiation à l'égyptien pharaonique I		3
<u>LOA-</u> <u>3010</u>	Hébreu biblique II		3
<u>LOA-</u> <u>3020</u>	Initiation à la langue copte II		3
<u>LOA-</u> <u>3030</u>	Initiation à la langue syriaque II		3
<u>LOA-</u> <u>3040</u>	Initiation à la langue éthiopienne II		3
<u>LOA-</u> <u>3050</u>	Initiation à la langue sanskrite III		3
<u>LOA-</u> <u>3060</u>	Initiation à l'égyptien pharaonique II		3

Langue allemande

<u>ALL-</u> <u>1101</u>	Lecture en allemand I		3
<u>ALL-</u> <u>1102</u>	Lecture en allemand II		3

L'étudiant qui souhaite poursuivre aux études supérieures gagnera à suivre le cours ALL-1101.

Linguistique

<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
-----------------	---------------------------------	---	---

Littératures

<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
-----------------	--------------------------	--	---

<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
-----------------	--------------------	--	---


<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
-----------------	------------------	--	---

<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
-----------------	---------------------	--	---


<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
-----------------	---------------------	---	---

<u>EAN-2108</u>	Question de littérature ancienne I		3
-----------------	------------------------------------	--	---

<u>EAN-2109</u>	Question de littérature ancienne II		3
-----------------	-------------------------------------	--	---



<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
-----------------	--	---	---



<u>EAN-2111</u>	Représentation théâtrale (théâtre classique)		3
-----------------	--	--	---

<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
-----------------	-------------------------------	---	---

<u>LIT-1100</u>	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
-----------------	--	--	---

<u>SCR-2109</u>	Exégèse chrétienne ancienne: étude d'auteurs		3
-----------------	--	--	---

<u>SCR-2111</u>	Littérature gnostique et manichéenne	 	3
-----------------	--------------------------------------	---	---

<u>THL-2002</u>	Littérature chrétienne ancienne	 	3
-----------------	---------------------------------	---	---

Muséologie

<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie			3
-----------------	------------------------------	--	--	---

Philosophie

<u>PHI-1000</u>	Platon			3
<u>PHI-1004</u>	Aristote			3
<u>PHI-1110</u>	À l'origine de la philosophie : les Présocratiques			3
<u>PHI-1126</u>	Philosophes médiévaux			3
<u>PHI-1138</u>	Éthiques anciennes			3
<u>PHI-1139</u>	Le stoïcisme			3
<u>PHI-2002</u>	Philosophie au Moyen Âge			3
<u>PHI-2103</u>	Philosophie hellénistique			3
<u>PHI-2112</u>	Néoplatonisme			3
<u>PHI-2126</u>	Philosophie politique ancienne			3

Sujets spéciaux

<u>EAN-3500</u>	Sujets spéciaux			3
-----------------	-----------------	--	---	---

Théorie littéraire





<u>LIT-1103</u>	Présentation des méthodes critiques			3
-----------------	-------------------------------------	--	--	---

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours EAN-2300, ENT-1000, ENT-3000 et ENT-3010.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		12

Selon la nature de son projet, l'étudiant peut remplacer le cours EAN-2300 par un autre cours dans un domaine pertinent : muséologie, théâtre d'intervention, archéologie, histoire, didactique, rhétorique, etc. Les crédits associés au profil entrepreneurial sont comptabilisés dans la règle 5.

<u>EAN-2300</u>	Entreprendre en études anciennes		3
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1EAN	Études - Profil international - Baccalauréat en études anciennes		12
----------	--	--	----

Version: 2014-10-23 14:10:46 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT EN ÉTUDES HISPANIQUES (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 17 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme permet à l'étudiant d'approfondir sa connaissance de la langue espagnole et du monde hispanique tout en s'initiant à la méthodologie des disciplines liées au domaine des études hispaniques.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant:

- de parfaire ses connaissances en espagnol afin de s'exprimer clairement dans cette langue, de façon efficace, avec précision et logique, oralement et par écrit, en tenant compte des exigences des disciplines du domaine. Il développera aussi sa capacité de formuler des opinions éclairées sur des questions relatives aux études hispaniques;
- de parfaire ses connaissances et sa culture et de connaître les principes, les concepts fondamentaux et les méthodes propres aux études en civilisation, en linguistique et en littérature, au moyen de contenus propres au domaine des études hispaniques;
- de maîtriser les instruments de base de la recherche documentaire et des outils électroniques de communication pertinents aux études hispaniques;
- de développer ses capacités d'analyse et de synthèse, son esprit critique et ses capacités de travail en équipe;
- d'être sensibilisé aux questions interculturelles et internationales en vue d'un usage diversifié de ses connaissances et d'apprendre l'usage fonctionnel d'une autre langue.

Note : Ce programme ne conduit pas à une autorisation d'enseigner du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

418 656-2131 poste 7275

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en espagnol. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en espagnol. Si cette formation n'a pu être assurée dans les institutions fréquentées, l'Université peut y suppléer. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en espagnol. Si cette formation n'a pu être assurée dans les institutions fréquentées, l'Université peut y suppléer. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES













Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES HISPANIQUES		81

<u>ESG-3100</u>	Producción de documentos prácticos	  3
<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I	3
<u>ESP-2000</u>	Culture espagnole	  3
<u>ESP-2001</u>	Las letras hispánicas : historia y sociedad	 3
<u>ESP-2002</u>	El español en el mundo	3

<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II			3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I			3
<u>ESP-2003</u>	Cultura de América Latina			3
<u>LNG-1901</u>	Introducción a la lingüística			3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II			3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual			3
<u>ESP-1002</u>	Conversación			3
<u>ESP-2006</u>	Literatura española actual			3
<u>ESP-2007</u>	Literatura española del medioevo al realismo			3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad			3
<u>DID-1960</u>	Initiation à la didactique des langues			3
<u>DID-2961</u>	Analyse et correction phonétique			3
<u>ESP-2102</u>	Semántica y pragmática			3
<u>ESP-2204</u>	Cine y literaturas hispánicas			3
<u>DID-2934</u>	Didactica del español			3
<u>ESP-2101</u>	Morfología y sintaxis			3
<u>ESP-2212</u>	Temas de literaturas hispánicas			3


RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Formation complémentaire

<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine		3
<u>HAR-2264</u>	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle		3
<u>HST-1007</u>	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)		3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique		3
<u>LAT-1000</u>	Initiation au latin I		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>MUS-1704</u>	Formation à la vie culturelle	 	3
<u>PHI-1900</u>	Principes de logique	 	3
<u>PHI-2006</u>	Logique symbolique I		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>TRD-2150</u>	Traduction espagnole (textes pratiques)		3
<u>TRD-2151</u>	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)		3

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Cours de fin d'études

<u>ESP-3104</u>	Iniciación a la investigación en lingüística		3
-----------------	--	---	---



AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMİ

les cours d'une seule langue seconde, à l'exclusion des cours portant les sigles ESG, ESP, FLE

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE- 1EHI	Études - Profil international - Baccalauréat en études hispaniques	12

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-09-22 12:49:13

BACCALAURÉAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 24 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le baccalauréat en études littéraires offre une formation dans les littératures d'expression française et permet d'acquérir une spécialisation dans l'une des six concentrations du programme.

Au terme de son baccalauréat, l'étudiant pourra poursuivre des études de deuxième et troisième cycles ou se diriger vers des professions qui exigent d'allier à de bonnes qualités de communication orale et écrite une culture solide et de grandes capacités d'analyse et de synthèse (ex.: rédacteur, enseignant, critique littéraire, chercheur, etc.).

OBJECTIFS

Objectif général

Les cours du tronc commun offrent une initiation aux champs d'études représentés dans les concentrations. Cette formation conjugue l'acquisition de bases culturelles et méthodologiques à une approche des études littéraires comme lieu de convergence des littératures française, québécoise et francophone ainsi que différentes formes d'arts comme le théâtre, la création littéraire et le cinéma.

Au terme de sa formation, l'étudiant aura fait la preuve de :

- son aptitude à appréhender la littérature selon une perspective historique;
- sa capacité d'élaborer des repères méthodologiques et théoriques pour l'analyse littéraire;
- sa familiarité avec l'exercice du sens critique;
- sa propension à penser la littérature et la création au regard de la vie sociale, intellectuelle et culturelle;
- sa maîtrise d'une expression orale et écrite convaincante et argumentée.

Objectifs particuliers

Selon la concentration choisie, l'étudiant aura, de plus :

Création littéraire et médiatique

- acquis un ensemble de connaissances pour l'aider à développer des aptitudes essentielles à la création de textes littéraires de qualité;
- expérimenté des procédés propres à la création.

Études cinématographiques

- enrichi ses connaissances de l'histoire du cinéma et de l'esthétique du film;
- acquis une bonne connaissance du langage cinématographique;
- approvoisé certaines approches et diverses méthodes susceptibles de contribuer à la lecture du fait communicationnel

que constituent les textes filmiques.

Langue française et rédaction professionnelle

- acquis une excellente maîtrise de la langue française;
- acquis les éléments de formation nécessaires à la rédaction, à la révision et à la correction des textes.

Littératures ancienne et moderne

- acquis une formation solide et cohérente des littératures grecque et latine, de la littérature française et de la littérature québécoise.

Littérature moderne (française et québécoise)

- acquis une formation solide et cohérente de la littérature française moderne et de la littérature québécoise moderne.

Littératures francophone et comparée

- acquis une formation solide et cohérente des littératures francophone et comparée tout en ayant abordé les littératures française et québécoise.

Remarques

Le baccalauréat en études littéraires donne accès à des études de deuxième cycle en études littéraires ou en littérature et arts de la scène et de l'écran, à condition d'avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, d'au moins 3,2 sur 4,33.

Pour être admis à la maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran, l'étudiant doit avoir suivi une concentration dans la spécialisation visée.

CONCENTRATIONS

- Création littéraire et médiatique
- Études cinématographiques
- Littératures ancienne et moderne
- Littératures francophone et comparée
- Littérature moderne (française et québécoise)
- Langue française et rédaction professionnelle

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits

chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Guillaume Pinson

418 656-2131 poste 5423

guillaume.pinson@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme




ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES LITTÉRAIRES		33
<u>CRL-1000</u>	Le langage comme matériau d'expression	3
<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires	3
<u>LIT-1003</u>	Lire le roman	3
<u>LIT-1100</u>	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime	3
<u>LIT-1102</u>	Histoire de la littérature québécoise	3
<u>LIT-1004</u>	Lire la poésie et l'essai	3
<u>LIT-1101</u>	La littérature française moderne	3

<u>LIT-1106</u>	Introduction aux littératures de la francophonie		3
<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		3
<u>LIT-1103</u>	Présentation des méthodes critiques		3
<u>LIT-1005</u>	Approches de la culture numérique	 	3

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
CRÉATION LITTÉRAIRE ET MÉDIATIQUE		57

<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)		3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature		3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS



Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMI:


Histoire de la langue

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3

<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit		3


RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Cinéma

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film		3

RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Théâtre

<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I		3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3




RÈGLE 5 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS :

Pratique de l'écrit

<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)		3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)		3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie		3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai		3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique		3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson		3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film		3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>CRL-2201</u>	Écriture des formes brèves		3
<u>CRL-2202</u>	Écritures nomades		3
<u>CRL-2302</u>	Atelier de récitation de textes littéraires		3
<u>CRL-3700</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>CRL-3701</u>	Sujets spéciaux II		3

RÈGLE 6 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Littératures ancienne, française, québécoise, francophone et universelle

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine	 	3

<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine		3
<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
<u>LIT-1109</u>	Littérature maghrébine		3
<u>LIT-1110</u>	Introduction à la littérature négro-africaine		3
<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle		3
<u>LIT-1903</u>	Littérature pour la jeunesse		3
<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I		3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II		3
<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III		3

Genres narratifs français à la

<u>LIT-2106</u>	Renaissance	3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance	3
<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance	3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I	3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II	3
<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III	3
<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime	3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime	3
<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I	3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II	3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III	3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I	3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II	3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III	 3
<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne	3

<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3
<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois		3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I		3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II		3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III		3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV		3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V		3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI		3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec		3
<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise		3
<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec		3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3

<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I		3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II		3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I		3
<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II		3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III		3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle		3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle		3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle		3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles		3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise		3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I		3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II		3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III		3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I		3
<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II		3
<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III		3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I		3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II		3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III		3
<u>LIT-2189</u>	Problématique de la civilisation		3



	antillaise		
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle		3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation		3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I		3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II		3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III		3
<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I		3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II		3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III		3
<u>LIT-2204</u>	Littérature de la francophonie I		3
<u>LIT-2205</u>	Littérature de la francophonie II		3
<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3
<u>LIT-2210</u>	Essai francophone		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition		3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3

RÈGLE 7 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Théories et approches littéraires

<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature : thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature : narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature : théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature : sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature : théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature : psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature : études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature : histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3

RÈGLE 8 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>CRL-3000</u>	Projet de création : roman ou nouvelle		3
<u>CRL-3001</u>	Projet de création : théâtre, écritures médiatiques et cinématographiques		3
<u>CRL-3002</u>	Projet de création : poésie, essai, chanson ou prose poétique		3

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	--	---

RÈGLE 9 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
-----------------	-------------------------------	---	---

<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
-----------------	-----------------------	---	---


<u>FRN-1103</u>	Révision linguistique		3
-----------------	-----------------------	--	---


<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
-----------------	------------------------	--	---

<u>FRN-1105</u>	Étapes d'édition et de production		3
-----------------	-----------------------------------	---	---

<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
-----------------	---------------------------------	---	---

<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
-----------------	-------------------------------------	--	---

<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
-----------------	--------------------------------------	---	---

<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
-----------------	------------------------------------	---	---


<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
-----------------	--------------------------------	--	---

<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
-----------------	---------------------------------	---	---










<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
-----------------	--------------------------------	--	---

<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
-----------------	--	--	---

<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
-----------------	------------------------------	---	---

<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
-----------------	---	---	---

<u>FRN-</u>		 	
-------------	--	---	--

<u>2208</u>	Synthèse de documents	 	3
<u>FRN-2209</u>	Réécriture et révision I		3
<u>FRN-2210</u>	Rédaction administrative		3
<u>FRN-2211</u>	Textes muséologiques		3
<u>FRN-2212</u>	Textes de magazine		3
<u>FRN-2213</u>	Écriture hypermédia		3
<u>FRN-2214</u>	Textes de promotion		3
<u>FRN-2300</u>	Style et clarté		3
<u>FRN-3200</u>	Vulgarisation scientifique		3
<u>FRN-3902</u>	Réécriture et révision II		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LIT-1905</u>	Oeuvres littéraires I		3
<u>LIT-1906</u>	Oeuvres littéraires II (théâtre et poésie)		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3



<u>POL-</u> <u>1900</u>	Oeuvres politiques		3
----------------------------	--------------------	--	---

<u>THL-</u> <u>1900</u>	Oeuvres religieuses		3
----------------------------	---------------------	--	---


ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, EAN, ESG, ESP, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, POR, RUS, THT.

ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

57

<u>CIN-</u> <u>1000</u>	Langage cinématographique		3
----------------------------	---------------------------	--	---

<u>CIN-</u> <u>1002</u>	Histoire et esthétique du film		3
----------------------------	--------------------------------	---	---

<u>CIN-</u> <u>1001</u>	Le cinéma comme phénomène de communication		3
----------------------------	--	---	---

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS


Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :


allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, portugais, russe.


Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :




Histoire de la langue

<u>EAN-</u> <u>2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
----------------------------	------------------------------	---	---

<u>FRN-</u> <u>1108</u>	Histoire de la langue française		3
----------------------------	---------------------------------	---	---


<u>FRN-</u> <u>1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
----------------------------	--------------------------------------	---	---

<u>FRN-</u> <u>2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
----------------------------	--------------------------------	--	---

<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit		3




RÈGLE 3 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Théâtre

<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I		3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS :

Littératures ancienne, française, québécoise, francophone et universelle

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine	 	3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3

<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine		3
<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
<u>LIT-1109</u>	Littérature maghrébine		3
<u>LIT-1110</u>	Introduction à la littérature négro-africaine		3
<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle		3
<u>LIT-1903</u>	Littérature pour la jeunesse		3
<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I		3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II		3
<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III		3
<u>LIT-2106</u>	Genres narratifs français à la Renaissance		3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I		3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II		3

<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III	3
<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime	3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime	3
<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I	3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II	3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III	3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I	3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II	3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III	 3
<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne	3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne	3
<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I	3
<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle	3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle	3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle	3


<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois		3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I		3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II		3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III		3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV		3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V		3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI		3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec		3
<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise		3
<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec		3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I		3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II		3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I		3

<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II	3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III	3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle	3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle	3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle	3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles	3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise	3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I	3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II	3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III	3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III	3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I	3
<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II	3
<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III	3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I	3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II	3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III	3
<u>LIT-2189</u>	Problématique de la civilisation antillaise	3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle	3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle	3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation	 3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I	3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II	3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III	3

<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I		3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II		3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III		3
<u>LIT-2204</u>	Littérature de la francophonie I		3
<u>LIT-2205</u>	Littérature de la francophonie II		3
<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3
<u>LIT-2210</u>	Essai francophone		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition		3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3

RÈGLE 5 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:


Études cinématographiques

<u>CIN-1003</u>	Cinéma, cultures et imaginaires		3
<u>CIN-1100</u>	Cinéastes I		3
<u>CIN-1101</u>	Cinéastes II		3
<u>CIN-</u>	Mouvements ou écoles		3

<u>1102</u>	cinématographiques I		
<u>CIN-1103</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques II		3
<u>CIN-1104</u>	Cinéma québécois		 3
<u>CIN-1105</u>	Cinéma étatsunien		3
<u>CIN-1106</u>	Sociologie de l'industrie cinématographique		3
<u>CIN-1108</u>	Production cinématographique		 3
<u>CIN-1301</u>	Cinéma actuel		3
<u>CIN-2100</u>	Le documentaire		3
<u>CIN-2101</u>	Cinéma et société		 3
<u>CIN-2102</u>	Cinéma et narration		3
<u>CIN-2103</u>	Cinéma et interdisciplinarité		3
<u>CIN-2104</u>	Lectures filmiques		3
<u>CIN-2105</u>	Littératures télévisuelles		3
<u>CIN-2201</u>	Cinéma expérimental		3
<u>CIN-3100</u>	Sujets spéciaux II		3

RÈGLE 6 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Création littéraire et médiatique



<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)		3
-----------------	--	--	---

<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature		3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)		3
<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)		3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)		3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie		3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai		3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique		3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson		3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film		3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>CRL-2102</u>	L'adaptation cinématographique du texte		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>CRL-2201</u>	Écriture des formes brèves		3
<u>CRL-2202</u>	Écritures nomades		3
<u>CRL-2302</u>	Atelier de récitation de textes littéraires		3

RÈGLE 7 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Théories et approches littéraires

<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature : thématique		3
-----------------	--	--	---

<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature : narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature : théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature : sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature : théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature : psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature : études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature : histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3

RÈGLE 8 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS :

Projet de recherche

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	--	---

RÈGLE 9 - 9 CRÉDITS PARMIS :








<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
-----------------	-------------------------------	---	---

<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
-----------------	-----------------------	---	---



FRN-

<u>1103</u>	Révision linguistique		3
<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-1105</u>	Étapes d'édition et de production		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents	 	3
<u>FRN-2209</u>	Réécriture et révision I		3
<u>FRN-2210</u>	Rédaction administrative		3
<u>FRN-2211</u>	Textes muséologiques		3
<u>FRN-</u>	Textes de magazine		3

2212

<u>FRN-2213</u>	Écriture hypermédia		3
<u>FRN-2214</u>	Textes de promotion		3
<u>FRN-2300</u>	Style et clarté		3
<u>FRN-3200</u>	Vulgarisation scientifique		3
<u>FRN-3902</u>	Réécriture et révision II		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LIT-1905</u>	Oeuvres littéraires I		3
<u>LIT-1906</u>	Oeuvres littéraires II (théâtre et poésie)		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, EAN, ESG, ESP, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LOA, PHI, RUS, THT.

<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction		3
<u>FRN-1103</u>	Révision linguistique		3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit		3
<u>FRN-2209</u>	Réécriture et révision I		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS


Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire (résultat de 4) dans une autre langue moderne.


RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Cinéma

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film		3

RÈGLE 3 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Théâtre

<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I		3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Littératures ancienne, française, québécoise, francophone et universelle

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine	 	3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine		3
<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
<u>LIT-1109</u>	Littérature maghrébine		3
<u>LIT-1110</u>	Introduction à la littérature négro-africaine		3
<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle		3
<u>LIT-1903</u>	Littérature pour la jeunesse		3
<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3


<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge	3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I	3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II	3
<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III	3
<u>LIT-2106</u>	Genres narratifs français à la Renaissance	3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance	3
<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance	3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I	3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II	3
<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III	3
<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime	3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime	3
<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I	3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II	3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III	3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle	3

<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3
<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois		3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I		3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II		3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III		3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV		3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V		3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI		3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec		3
<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise		3
<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec		3

II

<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec		3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I		3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II		3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I		3
<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II		3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III		3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle		3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle		3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle		3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles		3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise		3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I		3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II		3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III		3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I		3
<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II		3

<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III		3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I		3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II		3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III		3
<u>LIT-2189</u>	Problématique de la civilisation antillaise		3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle		3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation		3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I		3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II		3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III		3
<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I		3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II		3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III		3
<u>LIT-2204</u>	Littérature de la francophonie I		3
<u>LIT-2205</u>	Littérature de la francophonie II		3
<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3
<u>LIT-2210</u>	Essai francophone		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
	Problématiques de l'histoire du livre et		

<u>LIT-2603</u>	de l'édition		3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3






RÈGLE 5 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

Langue française

<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3

RÈGLE 6 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Rédaction professionnelle

<u>FRN-1104</u>	Textes et technologies		3
<u>FRN-1105</u>	Étapes d'édition et de production		3
<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents	 	3
<u>FRN-2210</u>	Rédaction administrative		3
<u>FRN-2211</u>	Textes muséologiques		3
<u>FRN-2212</u>	Textes de magazine		3
<u>FRN-2213</u>	Écriture hypermédia		3
<u>FRN-2214</u>	Textes de promotion		3
<u>FRN-3200</u>	Vulgarisation scientifique		3

RÈGLE 7 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS :

Projet de recherche

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	--	---






RÈGLE 8 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Théories et approches littéraires

<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature : thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature : narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature : théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature : sociologie de la littérature		3

<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature : théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature : psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature : études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature : histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3

RÈGLE 9 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)		3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature		3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)		3
<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)		3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)		3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie		3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai		3

<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique		3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson		3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film		3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>CRL-2102</u>	L'adaptation cinématographique du texte		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>CRL-2300</u>	Création littéraire et autres arts		3
<u>CRL-2302</u>	Atelier de récitation de textes littéraires		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LIT-1905</u>	Oeuvres littéraires I		3
<u>LIT-1906</u>	Oeuvres littéraires II (théâtre et poésie)		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-</u>			

1900 Oeuvres politiques  3

THL-1900 Oeuvres religieuses 3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, CRL, EAN, ESG, ESP, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, PLN, POR, RUS, THT.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET MODERNE

57

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS


Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :


allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, portugais, russe.


Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Histoire de la langue

EAN-2200 Étymologie grecque et latine  3

FRN-1108 Histoire de la langue française  3

FRN-1110 Linguistique française : lexicologie  3

FRN-2114 Analyse linguistique de textes 3


FRN-2115 Langue et sociétés francophones  3

FRN-2116 Lexicographie et dictionnaires 3

FRN-2117 Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique 3

FRN- Normes et usages du français  3

2119

FRN-2120 Les parlers français d'Amérique du Nord  3

TRD-1004 Grammaire du français écrit 3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Cinéma


CIN-1000 Langage cinématographique 3

CIN-1002 Histoire et esthétique du film  3

RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:


Théâtre

THT-1001 Histoire du théâtre et dramaturgie I 3

THT-1004 Histoire du théâtre et dramaturgie II  3

RÈGLE 5 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Littérature ancienne

EAN-1001 Histoire de la littérature grecque  3





EAN-1002 Histoire de la littérature latine   3

EAN-2100 Épopée grecque et latine 3

EAN-2103 La poésie en Grèce 3

EAN-2104 La poésie à Rome 3

EAN-2105 Rhétorique ancienne 3

<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I		3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II		3
<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III		3
<u>LIT-2106</u>	Genres narratifs français à la Renaissance		3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I		3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II		3
<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III		3
<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3

<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I	3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II	3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III	3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-2122</u>	Arts et littérature en France au XVIII ^e siècle	3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I	3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II	3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III	 3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition	3

RÈGLE 6 - 9 À 12 CRÉDITS PARMI:

Littérature moderne

<u>LIT-1903</u>	Littérature pour la jeunesse	3
<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne	3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne	3
<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I	3
<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle	3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle	3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle	3

<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois		3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I		3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II		3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III		3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV		3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V		3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI		3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec		3
<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise		3
<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec		3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I		3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II		3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I		3

<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II		3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III		3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle		3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle		3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle		3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles		3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise		3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I		3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II		3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III		3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I		3
<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II		3
<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III		3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I		3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II		3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III		3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle		3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3

RÈGLE 7 - 3 À 6 CRÉDITS PARMI:

Littératures francophone, universelle et comparée

<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine		3
<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
<u>LIT-1109</u>	Littérature maghrébine		3
<u>LIT-1110</u>	Introduction à la littérature négro-africaine		3
<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle		3
<u>LIT-2189</u>	Problématique de la civilisation antillaise		3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation		3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I		3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II		3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III		3
<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I		3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II		3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III		3
<u>LIT-2204</u>	Littérature de la francophonie I		3
<u>LIT-2205</u>	Littérature de la francophonie II		3
<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3
<u>LIT-2210</u>	Essai francophone		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-		3

1939

RÈGLE 8 - 6 CRÉDITS PARMI:

Théories et approches littéraires

<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature : thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature : narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature : théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature : sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature : théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature : psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature : études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature : histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3

RÈGLE 9 - 0 À 3 CRÉDITS PARMI:

Projet de recherche

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	--	---

RÈGLE 10 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, CRL, EAN, ESG, ESP, FRN, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, PHI, PLN, POR, RUS, THT.

LITTÉRATURE MODERNE (FRANÇAISE ET QUÉBÉCOISE)

57

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire (résultat de 4) dans une autre langue moderne.


RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Histoire de la langue

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit		3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS :


Cinéma

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film		3

RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Théâtre

THT-1001 Histoire du théâtre et dramaturgie I 3

THT-1004 Histoire du théâtre et dramaturgie II  3

RÈGLE 5 - 9 À 12 CRÉDITS PARMI:

Littérature française

LIT-2126 Sujets spéciaux I en littérature française moderne 3

LIT-2127 Sujets spéciaux II en littérature française moderne 3

LIT-2133 La poésie française au XIXe siècle 3

LIT-2134 Contes et récits brefs français au XIXe siècle 3

LIT-2135 Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle 3

LIT-2156 Roman français au XIXe siècle I  3

LIT-2157 Roman français au XIXe siècle II 3

LIT-2158 Théâtre français au XIXe siècle 3

LIT-2159 Roman français au XXe siècle I 3

LIT-2160 Roman français au XXe siècle II 3

LIT-2161 Roman français au XXe siècle III 3

LIT-2162 La poésie française au XXe siècle 3

LIT-2163 L'essai français au XXe siècle 3

LIT-2164 Théâtre français au XXe siècle 3

LIT-2165 La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles 3

LIT-2181 Littérature française du XIXe siècle I 3

LIT-2182 Littérature française du XIXe siècle II 3

LIT-2183 Littérature française du XIXe siècle III 3

<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I	3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II	3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III	3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle	3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939	3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition	3





RÈGLE 6 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Littérature québécoise




<u>LIT-1903</u>	Littérature pour la jeunesse	3
<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I	3
<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois	3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I	3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II	3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III	3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV	3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V	3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI	3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec	3
<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal	3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone	3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours	3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise	3



<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec		3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise		3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I		3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II		3
<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III		3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3

RÈGLE 7 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Littérature ancienne

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine	 	3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3

<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3
<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I		3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II		3
<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III		3
<u>LIT-2106</u>	Genres narratifs français à la Renaissance		3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I		3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II		3
<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III		3

<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime	3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime	3
<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I	3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II	3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III	3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-2122</u>	Arts et littérature en France au XVIII ^e siècle	3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I	3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II	3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III	 3
<u>LIT-2603</u>	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition	3

RÈGLE 8 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Littératures francophone, universelle et comparée

<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine	3
<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise	3
<u>LIT-1109</u>	Littérature maghrébine	3
<u>LIT-1110</u>	Introduction à la littérature négro-africaine	3

<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle		3
<u>LIT-2189</u>	Problématique de la civilisation antillaise		3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation		3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I		3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II		3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III		3
<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I		3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II		3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III		3
<u>LIT-2204</u>	Littérature de la francophonie I		3
<u>LIT-2205</u>	Littérature de la francophonie II		3
<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3

RÈGLE 9 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Théories et approches littéraires

<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature : thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature : narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature : théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature : sociologie de la littérature		3




<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux I		3
<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature : théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature : psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature : études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature : histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3




RÈGLE 10 - 0 À 3 CRÉDITS PARMI:

Projet de recherche

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	--	---

RÈGLE 11 - 9 CRÉDITS PARMI:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3

<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, CRL, EAN, ESG, ESP, FRN, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, PHI, PLN, POR, RUS, THT.

LITTÉRATURE FRANCOPHONE ET COMPARÉE

57

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS




Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :




allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :


Histoire de la langue

<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3

<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit		3


RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Cinéma

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film		3

RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

Théâtre

<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I		3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3

RÈGLE 5 - 9 À 18 CRÉDITS PARMIS :

Littérature francophone

<u>LIT-1109</u>	Littérature maghrébine		3
<u>LIT-1110</u>	Introduction à la littérature négro-africaine		3
<u>LIT-2189</u>	Problématique de la civilisation antillaise		3

<u>LIT-2204</u>	Littérature de la francophonie I		3
<u>LIT-2205</u>	Littérature de la francophonie II		3
<u>LIT-2206</u>	Littérature de la francophonie III		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>LIT-2208</u>	Littérature franco-ontarienne		3
<u>LIT-2209</u>	Littérature acadienne		3
<u>LIT-2210</u>	Essai francophone		3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3

RÈGLE 6 - 3 À 12 CRÉDITS PARMI:







Littérature comparée et universelle

<u>ANG-2001</u>	English Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2004</u>	American Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2008</u>	Canadian Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-3101</u>	The Twentieth Century American Novel		3
<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature		3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual	 	3
<u>ESP-2006</u>	Literatura española actual	 	3
<u>ESP-2203</u>	Cervantes y la novela moderna		3
<u>LIT-1107</u>	La littérature hispano-américaine		3

<u>LIT-1108</u>	Littératures anglaise et canadienne-anglaise		3
<u>LIT-1112</u>	Introduction à la littérature universelle		3
<u>LIT-2193</u>	Littérature de grande consommation		3
<u>LIT-2194</u>	Littératures comparées I		3
<u>LIT-2195</u>	Littératures comparées II		3
<u>LIT-2196</u>	Littératures comparées III		3
<u>LIT-2198</u>	Littérature universelle I		3
<u>LIT-2199</u>	Littérature universelle II		3
<u>LIT-2200</u>	Littérature universelle III		3

RÈGLE 7 - 6 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Littératures ancienne, française, québécoise et comparée

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine	 	3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3

<u>LIT-1903</u>	Littérature pour la jeunesse	3
<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge	3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge	3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge	3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I	3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II	3
<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III	3
<u>LIT-2106</u>	Genres narratifs français à la Renaissance	3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance	3
<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance	3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I	3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II	3
<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III	3
<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime	3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime	3
<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle	3
<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I	3

<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II		3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III		3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3
<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I		3
<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois		3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I		3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II		3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III		3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV		3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V		3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI		3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec		3
<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à		3

	l'Hexagone		
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise		3
<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II		3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec		3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917		3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours		3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I		3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II		3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I		3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II		3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I		3
<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II		3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III		3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle		3
<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle		3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle		3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles		3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise		3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I		3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II		3

<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III		3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III		3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I		3
<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II		3
<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III		3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I		3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II		3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III		3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle		3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle		3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939		3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3

RÈGLE 8 - 6 CRÉDITS PARMI:

Théories et approches littéraires

<u>ANG-3201</u>	Literary Criticism		3
<u>LIT-3100</u>	Théorie de la littérature : thématique		3
<u>LIT-3101</u>	Théorie de la littérature : narratologie		3
<u>LIT-3102</u>	Théorie de la littérature : théorie des genres		3
<u>LIT-3103</u>	Théorie de la littérature : sociologie de la littérature		3
<u>LIT-3104</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux I		3




<u>LIT-3105</u>	Théorie de la littérature : théorie de la lecture		3
<u>LIT-3106</u>	Théorie de la littérature : psychanalyse et littérature		3
<u>LIT-3109</u>	Théorie de la littérature : sujets spéciaux II		3
<u>LIT-3110</u>	Théorie de la littérature : études culturelles		3
<u>LIT-3111</u>	Théorie de la littérature : histoire littéraire		3
<u>LIT-3112</u>	Stylistique		3
<u>LIT-3113</u>	Sociocritique		3
<u>LIT-3114</u>	Atelier de théorie de la littérature		3
<u>LIT-3115</u>	Rhétorique		3


RÈGLE 9 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS :

Projet de recherche

<u>LIT-3300</u>	Recherches dirigées en études littéraires		3
-----------------	---	--	---

RÈGLE 10 - 9 CRÉDITS PARMIS





<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>GSC-1900</u>	Oeuvres scientifiques I		3
<u>GSC-1901</u>	Oeuvres scientifiques II		3
<u>HST-1903</u>	Oeuvres historiques		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3

<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>PHI-1906</u>	Oeuvres philosophiques I		3
<u>PHI-1907</u>	Oeuvres philosophiques II		3
<u>POL-1900</u>	Oeuvres politiques		3
<u>THL-1900</u>	Oeuvres religieuses		3







ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANL, ARA, CHN, CIN, CRL, EAN, ESG, ESP, FRN, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, PHI, PLN, POR, RUS, THT.





PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>MNG-1101</u>	Gestion de la PME et sa croissance	 	3
<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets	  	3
<u>MNG-2102</u>	Entrepreneuriat, PME et société		3
<u>MNG-2103</u>	Stratégies adaptées à la PME		3

<u>MNG-2108</u>	Réaliser son projet entrepreneurial	 	3
<u>MRK-2102</u>	Comportement du consommateur	 	3
<u>SVS-1119</u>	Gestion des organismes communautaires		3
<u>SVS-1120</u>	Économie sociale et intervention		3

Les cours MNG-2103 et MRK-2102 sont également offerts en version anglaise : MNG-3101 et MRK-2110.

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1ELI	Études - Profil international - Baccalauréat en études littéraires	12
----------	--	----

Version: 2014-11-10 12:53:46 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT INTÉGRÉ EN LANGUE FRANÇAISE ET RÉDACTION PROFESSIONNELLE (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 29 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à la description de la langue française; acquérir une excellente maîtrise de la langue française; développer les compétences nécessaires à l'exercice professionnel d'une fonction liée à la rédaction en langue française.

Objectifs particuliers

Langue française

- Connaître les différentes étapes qui ont marqué l'évolution de la langue française, de manière à mieux comprendre sa situation actuelle et les enjeux dont elle est l'objet;
- distinguer les différentes variétés du français contemporain;
- s'initier à la description de la langue française selon les principaux domaines de la linguistique (phonétique et phonologique, morphologie et syntaxe, lexicologie et lexicographie, etc.);
- développer sa compétence en communication écrite.

Rédaction professionnelle

- Maîtriser le français selon les normes de l'édition, les règles inhérentes aux différents genres d'écriture;
- expliquer le processus de production du texte (rédaction, édition, production);
- maîtriser le processus de rédaction et le processus de révision;
- savoir utiliser les principaux instruments de travail du rédacteur et les stratégies d'écriture en fonction du contexte de communication;
- connaître les exigences particulières du métier de rédacteur et ses règles d'éthique.

CONCENTRATIONS

- Communication publique
- Création littéraire
- Traduction

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. L'étudiant qui choisit ce profil remplace deux cours à option en langue française par deux

cours tirés du profil entrepreneurial ainsi que le projet ou le stage en rédaction par le portfolio entrepreneurial.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Paré

isabelle.pare@lli.ulaval.ca

Directrice associée

Anne Fonteneau

418 656-2602

Anne.Fonteneau@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines
- Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LANGUE FRANÇAISE ET RÉDACTION PROFESSIONNELLE 39			
FRN-1102	Démarche de rédaction		3
FRN-1103	Révision linguistique		3
FRN-1104	Textes et technologies		3
FRN-2210	Rédaction administrative		3
TRD-			

<u>1004</u>	Grammaire du français écrit		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents	 	3
<u>FRN-2209</u>	Réécriture et révision I		3
<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique		3
<u>TRD-1003</u>	Expression écrite		3
<u>CRL-1000</u>	Le langage comme matériau d'expression		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		51



L'étudiant doit choisir une concentration


RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test ad l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur ou parmi les cours d'une seule autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Rédaction professionnelle

<u>FRN-3900</u>	Projet de rédaction ou de révision professionnelle		6
			

<u>FRN-3901</u>	Stage de rédaction ou de révision professionnelle		6
-----------------	---	---	---

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours ENT-3000 et ENT-3010.

RÈGLE 3 - 6 À 15 CRÉDITS PARMIS:


Langue française




<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>TRD-1010</u>	Terminologie et recherche documentaire		3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire au cours ENT-1000 et à un cours parmi ADM-2900, MNG-2103.

RÈGLE 4 - 9 À 18 CRÉDITS PARMIS:

Rédaction professionnelle

<u>DES-1621</u>	Design et facteurs humains		3
-----------------	----------------------------	---	---

<u>FRN-1105</u>	Étapes d'édition et de production		3
<u>FRN-2211</u>	Textes muséologiques		3
<u>FRN-2212</u>	Textes de magazine		3
<u>FRN-2213</u>	Écriture hypermédia		3
<u>FRN-2214</u>	Textes de promotion		3
<u>FRN-3200</u>	Vulgarisation scientifique		3
<u>FRN-3902</u>	Réécriture et révision II		3









RÈGLE 5 - 15 CRÉDITS









L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

CONCENTRATIONS









Cours	Titre	Crédits exigés
COMMUNICATION PUBLIQUE		15

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1000</u>	Introduction à la communication			3
<u>COM-1002</u>	Connaissance des médias québécois			3
<u>COM-1003</u>	La communication publique et ses pratiques			3
<u>COM-1004</u>	Journalisme et société			3
<u>COM-</u>				





<u>1010</u>	Histoire des médias au Québec			3
<u>COM-1011</u>	Psychosociologie de la communication			3
<u>COM-1012</u>	Écrire pour informer			3
<u>COM-2000</u>	Argumentation et communication			3
<u>COM-2001</u>	Communication multimédia			3
<u>COM-2003</u>	Initiation au journalisme écrit			3
<u>COM-2102</u>	Information internationale			3
<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
<u>COM-2301</u>	Démarche et moyens de relations publiques			3
<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
<u>COM-2402</u>	Créativité publicitaire			3
<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias			3
<u>COM-3150</u>	Écritures et publics			3
<u>COM-3300</u>	Pratiques avancées de relations publiques			3
<u>COM-3302</u>	Plan tactique de communication			3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)		3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature		3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)		3
<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)		3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)		3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie		3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai		3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique		3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson		3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film		3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>CRL-2102</u>	L'adaptation cinématographique du texte		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>CRL-2201</u>	Écriture des formes brèves		3
<u>CRL-2202</u>	Écritures nomades		3

TRADUCTION

15





<u>TRD-1000</u>	Introduction à la traduction			3
<u>TRD-1002</u>	Essential English Grammar for Writing I			3
<u>TRD-1005</u>	Traduction générale I			3
<u>TRD-1006</u>	Essential English Grammar for Writing II			3
<u>TRD-2001</u>	Traduction générale II			3

PROFILS D'ÉTUDES





Cours	Titre	Crédits exigés		
-------	-------	----------------	--	--

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I			3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II			3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MNG-2003</u>	Planification et gestion de projets				3
<u>MNG-2103</u>	Stratégies adaptées à la PME				3

Le cours MNG-2103 est également offert en version anglaise : MNG-3101.

PROFIL INTERNATIONAL

EHE- 1LRP	Études - Profil international - Bacc. intégré en langue française et rédaction professionnelle	12
--------------	--	----

Version: 2014-11-10 12:53:46 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT INTÉGRÉ EN SCIENCES HISTORIQUES ET ÉTUDES PATRIMONIALES (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Basé sur le constat que la complémentarité entre l'histoire, l'ethnologie, l'histoire de l'art, l'archivistique, l'archéologie et la muséologie constitue un élément essentiel à l'étude du patrimoine culturel, ce baccalauréat offre à l'étudiant un programme riche et flexible, lui permettant de tirer profit des six disciplines du Département des sciences historiques. Dans le but de mieux préparer l'étudiant à un marché du travail qui demande non seulement des compétences multiples, mais aussi la capacité de

les utiliser simultanément et de façon complémentaire, le programme permet à chaque étudiant de développer des orientations thématiques personnelles tout en profitant des cours offerts dans toutes les disciplines du Département des sciences historiques.

Le programme offre à la fois une bonne diversification disciplinaire et une concentration suffisante pouvant mener aux études avancées dans une discipline principale. De cette manière, l'étudiant est appelé à acquérir une part de formation fondamentale choisie parmi les six disciplines du programme, tout en développant sa compréhension des disciplines voisines. Au bout du compte, il aura acquis la capacité d'étudier les traces du passé dans une perspective multidisciplinaire. Il aura aussi acquis une compréhension des enjeux théoriques et pratiques de la consignation, du classement et de l'interprétation des traces culturelles dans une perspective patrimoniale. Il pourra ainsi poursuivre des études avancées dans sa discipline principale ou intégrer le marché du travail comme intervenant dans le champ du patrimoine culturel.

OBJECTIFS

Le diplômé de ce programme sera capable :

- d'intégrer les approches de plusieurs sciences historiques dans l'étude du patrimoine;
- d'analyser les rapports au passé, en tenant compte de la variété des pratiques, des conceptions et des expressions qu'ils supposent;
- de mener une recherche ou une intervention professionnelle, en respectant les principes scientifiques fondamentaux des disciplines historiques;
- de comprendre des systèmes de pratiques institutionnelles et professionnelles dans le champ des sciences historiques;
- de considérer les dimensions internationales et interculturelles du patrimoine;
- de manifester un sens des responsabilités individuelles, notamment dans le cadre du travail en équipe pluridisciplinaire;
- de faire preuve de perspective critique et éthique dans le domaine du patrimoine.

CONCENTRATIONS

- Gestion des archives et des documents administratifs
- Archéologie
- Ethnologie
- Histoire de l'art
- Histoire
- Muséologie

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site

www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

Martine.Cardin@hst.ulaval.ca

Directeur associé

Patrice Groulx

patrice.groulx@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en sciences humaines

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.




Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES HISTORIQUES ET ÉTUDES PATRIMONIALES			36
<u>ARL-1003</u>	Archéologie analytique		3
<u>HAR-1000</u>	Méthodologie de l'histoire de l'art		3
<u>HST-1000</u>	Lecture critique en histoire		3
<u>PTR-</u>		 	

<u>1000</u>	Expressions de mémoire	 	3
<u>HST-1009</u>	Recherche et rédaction en histoire		6
<u>PTR-1001</u>	Patrimoine et rapports au passé		3
<u>ETN-1002</u>	Méthode d'enquête orale	 	3
<u>GAD-1000</u>	Concepts et méthodes archivistiques		3
<u>HST-2000</u>	Analyse critique des sources		3
<u>PTR-3000</u>	Séminaire : sciences historiques et études du patrimoine		3
<u>PTR-3001</u>	Projet interdisciplinaire de fin d'études		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		54

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

ANL-2010 à ANL-3799





ou parmi les cours d'une autre langue seconde.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit atteindre le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) lors du test administré de langues.

RÈGLE 2 - 18 CRÉDITS

Outre les 6 crédits de la règle 1 de sa concentration, l'étudiant doit réussir 6 crédits dans deux autres concentrations (18 crédits

Archéologie



<u>ARL-1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire		3
<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie		3
<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant		3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien		3

Ethnologie


<u>ETN-1000</u>	Étude de sa culture		3
<u>ETN-1003</u>	Système des pratiques culturelles		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels		3
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain		3
<u>ETN-1107</u>	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord	 	3
<u>ETN-1114</u>	Costume et culture		3
<u>ETN-</u>			

1116 Oralité et littérature 3

Gestion des archives et des documents administratifs

GAD-1002 Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire   3

GAD-1003 Organisation et législation dans un service    3

GAD-1100 Histoire des archives et de l'archivistique  3


PTR-2000 Ateliers de construction de la mémoire 3

Histoire

HST-1002 Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle 3

HST-1003 Introduction à l'histoire du Canada 3

HST-1004 Introduction aux civilisations antiques  3


HST-1007 Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)  3

HST-1008 Le monde aux XIXe et XXe siècles  3

HST-1302 Histoire générale des États-Unis 3

HST-1305 Histoire générale de l'Amérique latine 3

HST-1350 Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles) 3

HST-1355 Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est  3

HST-2100 Histoire de la Grèce antique 3

HST-2101 Le monde romain  3

HST-2450 Le Québec aux XIXe et XXe siècles 3

HST-3901 Histoire et citoyenneté   3

Histoire de l'art


HAR-1001 L'art de l'Antiquité 3

HAR-1002 Art des XVIIIe et XIXe siècles 3

HAR-1003 L'architecture de la Renaissance à 1900 3


HAR-1004 L'art du XXe siècle, 1900-1960 3

HAR-1005 Art et architecture du Moyen Âge 3

HAR-1006 L'art de la Renaissance et du Baroque  3

HAR-1007 L'art au Québec et au Canada, 1660-1920 3


HAR-1009 L'art au Québec et au Canada, 1920-1970 3

HAR-1010 Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe  3

HAR-2201 Architecture de la ville de Québec  3

HAR-2203 Architecture coloniale en Amérique du Nord 3

Muséologie

ARL-1101 Archéologie historique nord-américaine  3

ETN-1004 Introduction à la culture matérielle 3

MSL-
1000 Introduction à la muséologie 3

PTR-
2000 Ateliers de construction de la mémoire 3


RÈGLE 3 - 21 CRÉDITS PARMIS

les cours de sa concentration


RÈGLE 4 - 9 CRÉDITS PARMIS:


DDU-
1200 Patrimoine et développement durable  3

GPL-
3004 Séminaire-stage interculturel en Chine 6

PTR-
1002 Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine  3

RUS-
1100 Littérature russe 3

RUS-
2100 Lecture et analyse de textes  3

SVS-
1117 Intervention en contexte interculturel  3

ou parmi les cours portant les sigles ADM, ALL, ANG, ANT, ARC, ARV, BIO, CIN, COM, DRT, EAN, ECN, ESP, FRN, GGR, GR LIT, LNG, MNG, PHI, POL, PSY, SCR, SIO, SOC, THL, THT



CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
	ARCHÉOLOGIE	36

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Approche des disciplines



ARL- 

<u>1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire		3
<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie		3
<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ARL-1300</u>	Archéologie du Levant		3
<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien		3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS

tous les cours de premier cycle portant le sigle ARL, à l'exception de ceux des séries 800 et 900







RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable		3
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3


ou parmi les cours portant les sigles ANT, BIO, GGR









RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Approche des disciplines




<u>ETN-1000</u>	Étude de sa culture		3
<u>ETN-1003</u>	Système des pratiques culturelles		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels		3
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain		3
<u>ETN-1107</u>	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord	 	3
<u>ETN-1114</u>	Costume et culture		3
<u>ETN-1116</u>	Oralité et littérature		3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable		3
<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>ETN-1101</u>	L'histoire populaire par les chansons		3
<u>ETN-1102</u>	Patrimoine religieux du Québec		3
<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires		3
<u>ETN-1106</u>	Culture populaire urbaine		3
<u>ETN-1108</u>	Art et iconographie de la culture populaire		3
<u>ETN-1109</u>	Patrimoine ethnologique		3

<u>ETN-1112</u>	Manières d'habiter		3
<u>ETN-1115</u>	Étude du quotidien		3
<u>ETN-1116</u>	Oralité et littérature		3
<u>ETN-1120</u>	Patrimoine et nouvelles technologies		3
<u>ETN-1122</u>	Légendes et récits de l'Amérique française		3
<u>ETN-2005</u>	Pratiques ethnologiques		3
<u>ETN-2100</u>	Approches qualitatives en ethnologie		3
<u>ETN-2200</u>	Communication et performance		3
<u>ETN-2203</u>	Immigration et interculturalité		3
<u>ETN-2204</u>	Étude de la vie privée		3
<u>ETN-2206</u>	Patrimoine culturel immatériel et musées		3
<u>ETN-2250</u>	Lectures dirigées		3
<u>ETN-3100</u>	Enseigner sa culture		3
<u>ETN-3500</u>	Sujet spécial		3
<u>ETN-3501</u>	Stage en milieu professionnel		3
<u>ETN-4000</u>	Nouveaux patrimoines et musées		3
<u>ETN-4001</u>	Tourisme et patrimoine		3







RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>DRT-</u> <u>1004</u>	Droit des personnes physiques et de la famille		3
<u>GPL-</u> <u>3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
<u>PTR-</u> <u>1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
<u>SVS-</u> <u>1117</u>	Intervention en contexte interculturel		3


ou parmi les cours portant les sigles ADM, ANT, GGR, LNG, PSY, SOC






GESTION DES ARCHIVES ET DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS 36

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :



<u>GAD-</u> <u>1002</u>	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire			3	
<u>GAD-</u> <u>1003</u>	Organisation et législation dans un service				3
<u>GAD-</u> <u>1100</u>	Histoire des archives et de l'archivistique			3	
<u>PTR-</u> <u>2000</u>	Ateliers de construction de la mémoire			3	

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS :

<u>GAD-</u> <u>2100</u>	Acquisition, évaluation, sélection et conservation			3
<u>GAD-</u> <u>2101</u>	Classement et instruments de recherche			3
<u>GAD-</u> <u>2102</u>	Diffusion, référence et recherche			3
<u>GAD-</u> <u>2103</u>	Traitement de documents actifs			3

<u>GAD-2104</u>	Calendrier - documents semi-actifs			3
<u>GAD-2105</u>	Préservation et conservation des archives			3
<u>GAD-2106</u>	Classification, métadonnées, accès aux documents numériques			3
<u>GAD-3000</u>	Stage en archivistique			3
<u>GAD-3100</u>	Projet programme-emploi			3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS :




<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable			3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine			6
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine			3

ou parmi les cours portant les sigles COM, DRT, FRN, IFT, MNG, SIO

HISTOIRE

36


RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle			3
<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada			3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques			3
<u>HST-1007</u>	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)			3
<u>HST-</u>				

<u>1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique		3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-3901</u>	Histoire et citoyenneté	 	3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:


Séminaires

<u>HST-2600</u>	Séminaire d'histoire européenne I		3
<u>HST-2601</u>	Séminaire d'histoire européenne II		3
<u>HST-2602</u>	Séminaire d'histoire européenne III		3
<u>HST-2603</u>	Séminaire d'histoire européenne IV		3
<u>HST-2604</u>	Séminaire d'histoire européenne V		3
<u>HST-2605</u>	Séminaire d'histoire européenne VI		3
<u>HST-2606</u>	Séminaire d'histoire des Amériques I		3

<u>HST-2607</u>	Séminaire d'histoire des Amériques II		3
<u>HST-2608</u>	Séminaire d'histoire des Amériques III		3
<u>HST-2609</u>	Séminaire d'histoire des Amériques IV		3
<u>HST-2610</u>	Séminaire d'histoire des Amériques V		3
<u>HST-2611</u>	Séminaire d'histoire des Amériques VI		3
<u>HST-2612</u>	Séminaire d'histoire non occidentale I		3
<u>HST-2613</u>	Séminaire d'histoire non occidentale II		3
<u>HST-2614</u>	Séminaire d'histoire non occidentale III		3
<u>HST-2615</u>	Séminaire d'histoire non occidentale IV		3
<u>HST-2616</u>	Séminaire d'histoire non occidentale V		3
<u>HST-2617</u>	Séminaire d'histoire non occidentale VI		3


RÈGLE 3 - 18 CRÉDITS PARMI:

Histoire ancienne

<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique		3
<u>HST-2103</u>	Démocratie athénienne		3
<u>HST-2104</u>	Guerre et paix en Grèce ancienne		3
<u>HST-2105</u>	Impérialisme romain		3
<u>HST-2106</u>	Empire romain tardif, IIIe-VIe siècle		3

<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome	3
<u>HST-2108</u>	Question d'histoire ancienne I	3
<u>HST-2109</u>	Question d'histoire ancienne II	3

Europe médiévale

<u>ARL-2151</u>	Archéologie médiévale	 3
<u>HST-2150</u>	Formation de l'espace européen, 500-1600	3
<u>HST-2152</u>	Les moines et la société au Moyen Âge	3
<u>HST-2153</u>	Question d'histoire médiévale I	3
<u>HST-2154</u>	Question d'histoire médiévale II	3
<u>HST-2155</u>	Question d'histoire médiévale III	3
<u>HST-2156</u>	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)	3

Europe moderne

<u>HST-2200</u>	La Renaissance (1450-1610)	3
<u>HST-2201</u>	L'éducation en Europe moderne	3
<u>HST-2202</u>	Religions et sociétés en Europe moderne	3
<u>HST-2203</u>	Vies et pratiques politiques sous l'Ancien Régime	3
<u>HST-2204</u>	Europe des Lumières	3

<u>HST-2206</u>	Question d'histoire d'Europe moderne I	3
<u>HST-2207</u>	Question d'histoire d'Europe moderne II	3
<u>HST-2208</u>	Question d'histoire d'Europe moderne III	3
<u>HST-2209</u>	Question d'histoire d'Europe moderne IV	3

Europe contemporaine

<u>HST-2250</u>	La Révolution française	3
<u>HST-2251</u>	Relations internationales en Europe	3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale	3
<u>HST-2253</u>	Histoire de l'Europe de l'Est	3
<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques	3
<u>HST-2255</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine I	3
<u>HST-2256</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine II	3
<u>HST-2257</u>	Question d'histoire du monde contemporain II	3
<u>HST-2258</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine IV	3
<u>HST-2259</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine V	3
<u>HST-2260</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine III	3
<u>HST-2261</u>	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)	3



Monde contemporain

<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique	3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989	3
<u>HST-2302</u>	Question d'histoire africaine	3
<u>HST-2303</u>	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)	3
<u>HST-2304</u>	Les États-Unis depuis 1981	3
<u>HST-2306</u>	Question d'histoire du monde contemporain I	3
<u>HST-2307</u>	Question d'histoire des États-Unis	3
<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine	3

Monde non occidental

<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)	3
<u>HST-2350</u>	L'Afrique au XXe siècle	3
<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)	3
<u>HST-2352</u>	Question d'histoire non occidentale I	3
<u>HST-2353</u>	Question d'histoire non occidentale II	3
<u>HST-2354</u>	Question d'histoire non occidentale III	3
<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)	3
<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)	3



<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3
Histoire du Québec et du Canada			
Des origines à nos jours			
<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale		3
<u>HST-2401</u>	Cultures religieuses au Québec		3
<u>HST-2402</u>	Histoire des femmes au Québec		3
<u>HST-2403</u>	Médecine, santé et société au Québec, XVIIe-XXe siècle		3
<u>HST-2404</u>	Histoire de la ville de Québec		3
<u>HST-2405</u>	État, société et pouvoir au Québec, 1760-1960		3
<u>HST-2406</u>	Histoire des communautés francophones en Amérique du Nord		3
<u>HST-2407</u>	Francophonies nord-américaines : état des lieux		3
<u>HST-2408</u>	Histoire du catholicisme québécois		3
Avant la Confédération			
<u>HST-2425</u>	L'espace nord-atlantique au XVIe siècle		3
<u>HST-2426</u>	Population et société au Québec, XVIIe-XIXe siècle		3
<u>HST-2427</u>	Histoire maritime de la Nouvelle-France		3
<u>HST-2428</u>	Québec rural, XVIIe - XIXe siècles		3
<u>HST-2429</u>	Amérique du Nord britannique, 1760-1867		3

<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France	3
-----------------	--------------------	---

Après la Confédération

<u>HST-2451</u>	Mutations du travail au Québec au XXe siècle	3
-----------------	--	---

<u>HST-2452</u>	Partis politiques de Laurier à King	3
-----------------	-------------------------------------	---

<u>HST-2453</u>	Nationalisme au Canada français	3
-----------------	---------------------------------	---

<u>HST-2454</u>	Avènement de la consommation de masse au Québec	3
-----------------	---	---

<u>HST-2455</u>	Histoire, mémoire, identité : Québec et Canada contemporains	3
-----------------	--	---

<u>HST-2456</u>	Histoire sociale du Québec	3
-----------------	----------------------------	---

<u>HST-2457</u>	Histoire économique du Québec	3
-----------------	-------------------------------	---

<u>HST-2459</u>	Question d'histoire du Canada I	3
-----------------	---------------------------------	---

<u>HST-2460</u>	Question d'histoire du Canada II	3
-----------------	----------------------------------	---

<u>HST-2461</u>	Question d'histoire du Canada III	3
-----------------	-----------------------------------	---

<u>HST-2462</u>	Question d'histoire du Québec I	3
-----------------	---------------------------------	---

<u>HST-2463</u>	Question d'histoire du Québec II	3
-----------------	----------------------------------	---

<u>HST-2464</u>	Question d'histoire du Québec III	3
-----------------	-----------------------------------	---

<u>HST-2465</u>	Question d'histoire de la Nouvelle-France I	3
-----------------	---	---

<u>HST-2466</u>	Question d'histoire de la Nouvelle-France II	3
-----------------	--	---

<u>HST-2467</u>	Question d'histoire de l'Amérique du Nord britannique		3
<u>HST-2468</u>	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867		3
<u>HST-2469</u>	Les années 1960 : le Québec dans l'espace transnational		3

Autres cours


<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>ETN-1101</u>	L'histoire populaire par les chansons		3
<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires		3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
<u>HST-2500</u>	Les âges de la vie en Occident, XVIIIe-XXe siècles		3
<u>HST-2501</u>	Question d'histoire générale		3
<u>HST-2502</u>	Histoire et communication		3
<u>HST-2503</u>	Histoire et méthodes		3
<u>HST-2504</u>	Projet-Programme d'emploi		3
<u>HST-2506</u>	Lectures dirigées		3
<u>PTR-</u>			

2000 Ateliers de construction de la mémoire 3

RÈGLE 4 - 9 CRÉDITS PARMIS:

DDU-1200 Patrimoine et développement durable  3

GPL-3004 Séminaire-stage interculturel en Chine 6

PTR-1002 Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine  3

ou parmi les cours portant les sigles ANT, COM, DRT, EAN, ECN, FRN, GGR, LIT, LNG, PHI, POL, PSY, SOC, THL, SCR

HISTOIRE DE L'ART

36

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:


HAR-1001 L'art de l'Antiquité 3

HAR-1002 Art des XVIIIe et XIXe siècles 3

HAR-1003 L'architecture de la Renaissance à 1900 3


HAR-1004 L'art du XXe siècle, 1900-1960 3


HAR-1005 Art et architecture du Moyen Âge 3

HAR-1006 L'art de la Renaissance et du Baroque  3

HAR-1007 L'art au Québec et au Canada, 1660-1920 3

HAR-1009 L'art au Québec et au Canada, 1920-1970 3

HAR-1010 Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe  3

<u>HAR-2201</u>	Architecture de la ville de Québec		3
<u>HAR-2203</u>	Architecture coloniale en Amérique du Nord		3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS:

Art médiéval

<u>HAR-2150</u>	L'art en Italie, 1250-1400		3
<u>HAR-2151</u>	L'art roman		3

Art de la période moderne

<u>HAR-2175</u>	L'art du Baroque		3
<u>HAR-2176</u>	L'art en France, 1500-1700		3
<u>HAR-2177</u>	Théories italiennes		3
<u>HAR-2178</u>	La Renaissance italienne		3
<u>HAR-2179</u>	L'art du XVIe siècle européen		3
<u>HAR-2180</u>	Art et histoire		3
<u>HAR-2206</u>	Architecture française, XVe-XVIIe siècles		3
<u>HAR-2212</u>	Pratiques architecturales contemporaines		3

Art des XIXe et XXe siècles

<u>HAR-2200</u>	Villes modernes et banlieues		3
<u>HAR-2202</u>	Architecture et postmodernité		3

<u>HAR-2205</u>	La ville et son image		3
<u>HAR-2250</u>	Néoclassicisme		3
<u>HAR-2251</u>	Surréalisme		3
<u>HAR-2252</u>	Expressionnisme allemand		3
<u>HAR-2253</u>	Le symbolisme et ses antécédents		3
<u>HAR-2254</u>	Le romantisme en Europe		3
<u>HAR-2255</u>	Art contemporain		3
<u>HAR-2256</u>	L'art américain depuis 1945		3
<u>HAR-2257</u>	L'art qui se fait		3
<u>HAR-2258</u>	L'art et le féminisme		3
<u>HAR-2259</u>	Cubismes		3
<u>HAR-2260</u>	Les Avant-gardes russes		3
<u>HAR-2261</u>	Cobra et ses environs		3
<u>HAR-2262</u>	Dada		3
<u>HAR-2263</u>	Futurisme italien		3
<u>HAR-2264</u>	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle		3
<u>HAR-2310</u>	Photographie et postphotographie		3

<u>HAR-2311</u>	Minimalisme et postminimalisme	3
<u>HAR-2316</u>	L'art contemporain et le corps	3
Art du Québec, du Canada et de l'Amérique (XVIe-XIXe siècles)		
<u>HAR-2300</u>	La peinture au Québec de 1791 à 1867	3
<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien	3
<u>HAR-2303</u>	L'art actuel au Québec	3
<u>HAR-2305</u>	Art de l'Empire britannique (1750-1920)	3
<u>HAR-2306</u>	L'image rurale dans les arts plastiques au Québec : 1860-1930	3
<u>HAR-2308</u>	Ouest américain (1830-1920)	3
<u>HAR-2309</u>	L'artiste et ses doubles en Amérique du Nord	3
<u>HAR-2313</u>	Art canadien dans un contexte international (1880-1920)	3
<u>HAR-2315</u>	Art américain 1900-1945	3
Méthodologie		
<u>HAR-2204</u>	Histoire de la critique architecturale	3
<u>HAR-2350</u>	Théories et méthodes de l'art contemporain	3
Pratiques de l'histoire de l'art		
<u>HAR-1400</u>	Voyage d'étude d'art I	1
<u>HAR-</u>	Voyage d'étude d'art II	1

1401

HAR-1402 Voyage d'étude d'art III 1

HAR-2400 L'art et le musée 3

HAR-2401 Travaux pratiques 3

MSL-1000 Introduction à la muséologie 3

Autres cours

HAR-2211 Histoire du design  3

HAR-2312 Approches occidentales du jardin 3

HAR-2450 Initiative d'étudiant  3

HAR-2451 Lecture I  1

HAR-2452 Lecture II  2

Questions d'art

HAR-2500 Question d'art I 3

HAR-2501 Question d'art II 3

HAR-2502 Question d'art III 3


HAR-2503 Question d'art IV 3



HAR-2504 Question d'art V 3

HAR-2505 Question d'art VI 3

<u>HAR-2506</u>	Question d'art VII	3
<u>HAR-2507</u>	Question d'art VIII	3
<u>HAR-2508</u>	Question d'art IX	3
<u>HAR-2509</u>	Question d'art X	3
<u>HAR-2510</u>	Question d'art XI	3
<u>HAR-2511</u>	Question d'art XII	3


RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable 	3
<u>FRN-1100</u>	Le langage comme matériau d'expression	3
<u>FRN-1101</u>	L'activité créatrice en littérature	3
<u>FRN-1700</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)	3
<u>FRN-1701</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)	3
<u>FRN-2100</u>	Création littéraire et autres arts	3
<u>FRN-2101</u>	Atelier de récitation de textes littéraires	3
<u>FRN-2102</u>	Écriture de fiction I (roman)	3
<u>FRN-2103</u>	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)	3
<u>FRN-2104</u>	Écriture de la poésie	3

<u>FRN-2105</u>	Écriture dramatique		3
<u>FRN-2106</u>	Écriture de l'essai		3
<u>FRN-2107</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>FRN-2108</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>FRN-2109</u>	Écriture comique		3
<u>FRN-2110</u>	Écriture de la chanson		3
<u>FRN-2111</u>	Écriture de scénarios pour film		3
<u>FRN-2112</u>	Écriture et nouvelles technologies		3
<u>FRN-2113</u>	Adaptation cinématographique du texte		3
<u>FRN-3700</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>FRN-3701</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3
<u>RUS-1100</u>	Littérature russe		3
<u>RUS-2100</u>	Lecture et analyse de textes		3

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANT, ARC, ARV, CIN, EAN, ESP, GRC, LAT, LIT, PHI, POL, SOC, THT

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARL-</u> <u>1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ETN-</u> <u>1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>MSL-</u> <u>1000</u>	Introduction à la muséologie		3
<u>PTR-</u> <u>2000</u>	Ateliers de construction de la mémoire		3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS:

Art et musée

<u>HAR-</u> <u>1002</u>	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
<u>HAR-</u> <u>1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge		3
<u>HAR-</u> <u>1007</u>	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920		3
<u>HAR-</u> <u>2264</u>	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle		3
<u>HAR-</u> <u>2303</u>	L'art actuel au Québec		3
<u>HAR-</u> <u>2400</u>	L'art et le musée		3
<u>HAR-</u> <u>2402</u>	Préservation des oeuvres d'art et des biens culturels		3

Société et musée



<u>ARL-</u> <u>1500</u>	Archéologie romaine		3
<u>ETN-</u> <u>1102</u>	Patrimoine religieux du Québec		3

—



<u>ETN-1115</u>	Étude du quotidien		3
<u>ETN-1120</u>	Patrimoine et nouvelles technologies		3
<u>ETN-2005</u>	Pratiques ethnologiques		3
<u>ETN-2201</u>	Ethnologie industrielle		3
<u>ETN-2206</u>	Patrimoine culturel immatériel et musées		3
<u>ETN-2900</u>	Traditions et action culturelle		3
<u>ETN-3100</u>	Enseigner sa culture		3
<u>ETN-3500</u>	Sujet spécial		3
<u>GAD-2100</u>	Acquisition, évaluation, sélection et conservation		3
<u>GAD-2101</u>	Classement et instruments de recherche		3
<u>GAD-2102</u>	Diffusion, référence et recherche		3
<u>HST-2502</u>	Histoire et communication		3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS :





<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable		3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine		6
<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine		3

ou parmi les cours portant les sigles ANT, COM, DRT, EAN, ECN, FRN, GGR, LIT, LNG, PHI, POL, PSY, SOC, THL, SCR

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		9

Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir un cours à déterminer avec la direction de programme, selon la concentration choisie.

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1PTR	Études - Profil international - Baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales		12
----------	--	--	----

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-10-10 08:41:40

BACCALAURÉAT INTÉGRÉ EN ÉTUDES INTERNATIONALES ET LANGUES MODERNES (B.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 17 octobre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Programme de formation résolument multidisciplinaire, le baccalauréat en études internationales et langues modernes a pour objectif de former l'étudiant pour qu'il soit apte à mener une carrière internationale dans divers domaines d'activité. Dans cet esprit, le programme vise à outiller l'étudiant dans deux langues modernes afin qu'il soit en mesure d'interpréter correctement la réalité d'une ou plusieurs aires culturelles ou géographiques et de prendre la responsabilité de dossiers liés à des questions internationales dans différents secteurs (développement international, coopération internationale, culture, environnement, santé, etc.) dans la langue du pays concerné.

Le baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes vise l'atteinte des objectifs suivants :

- le développement d'un esprit critique à l'égard des enjeux internationaux;
- l'acquisition de deux langues modernes;
- le développement de qualités personnelles nécessaires à l'exercice d'une profession aux facettes multiples.

À la fin du programme d'études, l'étudiant aura acquis :

- des connaissances sur le monde, les réalités internationales et les relations entre les cultures;
- des méthodes et des outils de travail pour recueillir, analyser et traiter l'information;
- une connaissance disciplinaire en sciences humaines (histoire, géographie, communication, science politique, économie, anthropologie, sociologie, linguistique, littérature) lui permettant d'analyser et d'interpréter des problèmes d'ordre international;
- des connaissances liées à la culture et à la civilisation des régions correspondant aux langues étudiées.

Il aura atteint :

- des compétences de niveau intermédiaire ou de niveau avancé élevé dans l'utilisation d'une deuxième et d'une troisième langue.

Il aura développé :

- des qualités personnelles et scientifiques essentielles à l'exercice d'un emploi aux exigences multiples (sens éthique, sens de l'organisation, initiative, autonomie, esprit d'analyse et de synthèse, sens critique, jugement, capacité d'adaptation).

CONCENTRATIONS

L'étudiant doit choisir trois concentrations : une première langue d'études, une deuxième langue d'études et une discipline :

Compétence langagière : première langue d'études

Allemand
Anglais
Arabe
Chinois
Espagnol
Italien
Japonais
Portugais
Russe

Compétence langagière : deuxième langue d'études

Allemand
Anglais
Arabe
Chinois
Espagnol
Italien
Japonais
Portugais
Russe

Discipline

Communication publique
Développement international
Économique
Environnement
Politique

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Isabelle Collombat

Directrice associée

Nicole Quimper

418 656-2131 poste 4873

nicole.quimper@flsh.ulaval.ca

Pour information

gestion.int@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en anglais. La réussite du cours ANL-2020 Intermediate English II ou un résultat d'au moins 675 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'atteint pas le niveau minimal requis peut faire une mise à niveau comme étudiant libre.

La demande d'admission doit être accompagnée du choix des langues d'études. Prière de remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://www.flsh.ulaval.ca/etudes/gestion-des-etudes/formulaires-et-guides-utiles/choix->

de-langues-detudes-a-ladmission/.

De plus, le candidat choisissant comme première ou deuxième langue d'études :

- l'anglais : doit faire la preuve d'avoir atteint, en anglais, des compétences de niveau avancé II. La réussite du cours ANL-3020 Advanced English II ou un résultat d'au moins 825 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributoires au programme.
- l'espagnol : doit faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. La réussite du cours ESG-2020 Espanol intermedio II satisfait à l'exigence. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributoires au programme.
- l'allemand, l'arabe, le chinois, l'italien, le japonais, le portugais ou le russe : peut le faire même s'il ne possède pas de connaissance préalable. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en anglais. La réussite du cours ANL-2020 Intermediate English II ou un résultat d'au moins 675 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'atteint pas le niveau minimal requis peut faire une mise à niveau comme étudiant libre.

OU

- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres.

La demande d'admission doit être accompagnée du choix des langues d'études. Prière de remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://www.flsh.ulaval.ca/etudes/gestion-des-etudes/formulaires-et-guides-utiles/choix-de-langues-detudes-a-ladmission/>.

Le candidat choisissant comme première ou deuxième langue d'études :

-

l'anglais : doit faire la preuve d'avoir atteint, en anglais, des compétences de niveau avancé II. La réussite du cours ANL-3020 Advanced English II ou un résultat d'au moins 825 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.

- l'espagnol : doit faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. La réussite du cours ESG-2020 Espanol intermedio II satisfait à l'exigence. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.
- l'allemand, l'arabe, le chinois, l'italien, le japonais, le portugais ou le russe : peut le faire même s'il ne possède pas de connaissance préalable. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau intermédiaire II en anglais. La réussite du cours ANL-2020 Intermediate English II ou un résultat d'au moins 675 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en année préparatoire en lettres.

La demande d'admission doit être accompagnée du choix des langues d'études. Prière de remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://www.flsh.ulaval.ca/etudes/gestion-des-etudes/formulaires-et-guides-utiles/choix-de-langues-detudes-a-ladmission/>.

Le candidat choisissant comme première ou deuxième langue d'études :

- l'anglais : doit faire la preuve d'avoir atteint, en anglais, des compétences de niveau avancé II. La réussite du cours ANL-3020 Advanced English II ou un résultat d'au moins 825 au test TOEIC est exigé. Ce test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.

- l'espagnol : doit faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. La réussite du cours ESG-2020 Espanol intermedio II satisfait à l'exigence. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission. Le candidat qui n'a pas acquis ce niveau peut effectuer une mise à niveau à l'École de langues. Ces cours ne sont pas contributives au programme.
- l'allemand, l'arabe, le chinois, l'italien, le japonais, le portugais ou le russe : peut le faire même s'il ne possède pas de connaissance préalable. Un test d'équivalence est obligatoire à l'admission.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme










ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

L'étudiant doit choisir trois concentrations :

- une concentration disciplinaire (21 crédits);
- une langue principale (30 crédits);
- une langue secondaire (21 crédits).



S'adresser à sa direction de programme pour procéder au choix.




<u>COM-2102</u>	Information internationale	 	3
<u>GGR-1000</u>	Introduction à la carte du monde	  	3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique		3
<u>ETN-1001</u>	Exercices méthodologiques	 	3
<u>HST-3020</u>	Ordre mondial au XXIe siècle : problématiques et perspectives		3

CONCENTRATIONS





Cours	Titre	Crédits exigés
ALLEMAND (PREMIÈRE LANGUE)		30






RÈGLE 1 - 15 À 30 CRÉDITS PARMIS :

<u>ALL-1010</u>	Allemand élémentaire I		3
<u>ALL-1020</u>	Allemand élémentaire II		3
<u>ALL-1101</u>	Lecture en allemand I		3



<u>ALL-2010</u>	Deutsch : Mittelstufe I		3
<u>ALL-2020</u>	Deutsch : Mittelstufe II		3
<u>ALL-2100</u>	Phonetik		3
<u>ALL-3010</u>	Deutsch : Oberstufe I		3
<u>ALL-3020</u>	Deutsch : Oberstufe II		3
<u>ALL-3101</u>	Praktisches Deutsch		3
<u>ALL-3102</u>	Deutsch schreiben		3
<u>ALL-3103</u>	Übersetzung		3

RÈGLE 2 - 0 À 15 CRÉDITS PARMI:

<u>ALL-2200</u>	Les espaces germanophones et leur culture		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2261</u>	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945		3

<u>ANG-1003</u>	Written Communication I		3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II		3
<u>ANL-3900</u>	Workplace English		3
<u>TRD-1002</u>	Essential English Grammar for Writing I		3
<u>TRD-1006</u>	Essential English Grammar for Writing II	 	3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-1000</u>	Literary Genres: Short Story		3
<u>ANG-1002</u>	Introduction to Linguistics		3
<u>ANG-1004</u>	Literary Genres: Poetry		3
<u>ANG-1005</u>	Literary Genres: Theatre		3
<u>ANG-1006</u>	Theory and Practice in Analyzing Texts		3
<u>ANG-2001</u>	English Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2004</u>	American Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2006</u>	Children's Literature		3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-</u>	Twentieth Century English-Canadian		3

<u>3103</u>	Literature			
<u>ECN-1130</u>	Relations économiques Canada-États-Unis			3
<u>GGR-2514</u>	Géographie des États-Unis			3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis			3
<u>HST-2156</u>	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)			3
<u>HST-2303</u>	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)			3
<u>HST-2304</u>	Les États-Unis depuis 1981			3
<u>POL-1001</u>	Politique et démocratie au Canada et au Québec			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2200</u>	Institutions politiques américaines			3
<u>POL-2313</u>	Relations internationales des États-Unis			3
<u>POL-2320</u>	Dynamique du système américain			3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques			3
<u>TRD-2209</u>	General Translation			3

1010

ARA-1020 Arabe élémentaire II  3



ARA-2010 Arabe intermédiaire I 3


ARA-2020 Arabe intermédiaire II  3

ARA-3010 Arabe avancé I 3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

ANT-1102 Anthropologie du religieux  3


ANT-1202 Afrique subsaharienne : diversité culturelle et mondialisation   3

ANT-1206 Anthropologie du Moyen-Orient et du Maghreb  3

ARA-1200 Maroc : langue et culture  3



ETN-1007 Ethnologie et histoire du monde arabe 3



HST-1004 Introduction aux civilisations antiques  3

HST-2351 Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)  3




HST-2357 Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles) 3

HST-2358 Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui) 3

POL-1003 Régimes politiques et sociétés dans le monde   3

POL-1005 Introduction aux relations internationales   3

POL-2315 Guerres et paix au Moyen-Orient  3

<u>SCR-1000</u>	Introduction à l'étude des religions	 	3
<u>SCR-2105</u>	L'islam		3
<u>SCR-2122</u>	Étude de textes arabes		3


CHINOIS (PREMIÈRE LANGUE)

30

RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>CHN-1010</u>	Chinois élémentaire I		3
<u>CHN-1020</u>	Chinois élémentaire II		3
<u>CHN-1021</u>	Chinois intensif élémentaire		6
<u>CHN-2010</u>	Chinois intermédiaire I		3
<u>CHN-2020</u>	Chinois intermédiaire II		3
<u>CHN-3010</u>	Chinois avancé I		3
<u>CHN-3020</u>	Chinois avancé II		3

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:




<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui		3
<u>ANT-2311</u>	Anthropologie des sociétés socialistes et postsocialistes		3
<u>CHN-2300</u>	Immersion en langue et culture chinoises (offert en Chine)		6

<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est			3
<u>GGR-2515</u>	Géographie du Pacifique Sud			3
<u>GPL-3004</u>	Séminaire-stage interculturel en Chine			6
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est			3
<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)			3
<u>HST-2356</u>	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2305</u>	Relations internationales en Asie			3
<u>POL-2316</u>	Chine et Japon : systèmes politiques comparés			3
<u>POL-2319</u>	État et société en Asie orientale			3
<u>SOC-2131</u>	Chine, Inde et mondialisation			3
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme			3
<u>SCR-2121</u>	Introduction aux religions chinoises			3

ESPAGNOL (PREMIÈRE LANGUE)

30

<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I			3
-----------------	---------------------------	--	--	---

<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMI:




<u>ANT-1200</u>	Anthropologie du Mexique		3
<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud		3
<u>ESG-3100</u>	Producción de documentos prácticos	 	3
<u>ESP-2000</u>	Culture espagnole	 	3
<u>ESP-2001</u>	Las letras hispánicas : historia y sociedad		3
<u>ESP-2002</u>	El español en el mundo		3
<u>ESP-2003</u>	Cultura de América Latina	 	3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual	 	3
<u>ESP-2006</u>	Literatura española actual	 	3
<u>ESP-2007</u>	Literatura española del medioevo al realismo		3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad		3
<u>ESP-2200</u>	Literatura y cultura hispanoamericanas : orígenes-S. XIX		3
<u>ESP-</u>			

<u>2204</u>	Cine y literaturas hispánicas		3
<u>GIE-4038</u>	Estrategias para el desarrollo de mercados en América Latina		3
<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine		3
<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques		3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation	 	3
<u>TRD-2150</u>	Traduction espagnole (textes pratiques)		3
<u>TRD-2151</u>	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)		3

ITALIEN (PREMIÈRE LANGUE)

30




RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>ITL-1010</u>	Italiano elementare I		3
<u>ITL-1020</u>	Italiano elementare II		3
<u>ITL-2010</u>	Italiano intermedio I		3
<u>ITL-2020</u>	Italiano intermedio II		3
<u>ITL-3010</u>	Italiano avanzato I		3



ITL-3020 Italiano avanzato II  3


RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

COM-4150 Communication interculturelle internationale    3

EAN-2001 Mythologie gréco-romaine  3

EAN-2150 La vie quotidienne en Grèce et à Rome 3



HAR-1001 L'art de l'Antiquité 3

HAR-1006 L'art de la Renaissance et du Baroque  3

HAR-2177 Théories italiennes 3

HST-1002 Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle 3

HST-1004 Introduction aux civilisations antiques  3

HST-1900 Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge   3



HST-2101 Le monde romain  3



HST-2107 Droit et société à Rome 3

HST-2151 Archéologie médiévale 3

HST-2252 La Deuxième Guerre mondiale 3

HST-2301 Histoire de la politique internationale, 1815-1989 3

POL-1003 Régimes politiques et sociétés dans le monde   3

POL-1005 Introduction aux relations internationales   3

<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945		3
-----------------	---	--	---

JAPONAIS (PREMIÈRE LANGUE)

30

RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>JAP-1010</u>	Japonais élémentaire I		3
<u>JAP-1020</u>	Japonais élémentaire II		3
<u>JAP-1021</u>	Japonais intensif élémentaire		6
<u>JAP-2010</u>	Japonais intermédiaire I		3
<u>JAP-2020</u>	Japonais intermédiaire II		3
<u>JAP-3010</u>	Japonais avancé I		3
<u>JAP-3020</u>	Japonais avancé II		3

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	  	3
<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est		3
<u>GGR-2515</u>	Géographie du Pacifique Sud	 	3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3

<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2305</u>	Relations internationales en Asie		3
<u>POL-2316</u>	Chine et Japon : systèmes politiques comparés		3
<u>POL-2319</u>	État et société en Asie orientale		3

PORTUGAIS (PREMIÈRE LANGUE)

30

RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:




<u>POR-1010</u>	Portugais élémentaire I		3
<u>POR-1011</u>	Portugais intensif élémentaire 1		3
<u>POR-1020</u>	Portugais élémentaire II		3
<u>POR-1021</u>	Portugais intensif élémentaire		6
<u>POR-1022</u>	Portugais intensif élémentaire 2		3
<u>POR-2010</u>	Portugais intermédiaire I		3
<u>POR-2020</u>	Portugais intermédiaire II		3
<u>POR-3010</u>	Portugais avancé I		3
_____			

<u>POR-3020</u>	Portugais avancé II		3
-----------------	---------------------	--	---

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud		3
-----------------	------------------------------------	---	---

<u>ANT-1208</u>	Brésil pluriel		3
-----------------	----------------	---	---



<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 		3
-----------------	--	---	---	---



<u>GIE-4038</u>	Estrategias para el desarrollo de mercados en América Latina		3
-----------------	--	--	---

<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine			3
-----------------	---------------------------------	--	---	---



<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
-----------------	--	--	---

<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine		3
-----------------	--	--	---

<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
-----------------	--	---	---	---

<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
-----------------	--	---	---	---

<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques			3
-----------------	--------------------------------	---	--	---

<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation			3
-----------------	--	---	---	---



RUSSE (PREMIÈRE LANGUE)

30

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>RUS-1010</u>	Russe élémentaire I			3
-----------------	---------------------	--	---	---

<u>RUS-</u>				
-------------	--	--	---	--

<u>1020</u>	Russe élémentaire II		3
<u>RUS-1021</u>	Russe intensif élémentaire		6
<u>RUS-2010</u>	Russe intermédiaire I		3
<u>RUS-2020</u>	Russe intermédiaire II		3
<u>RUS-3010</u>	Russe avancé I		3

RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS:






<u>ANT-2311</u>	Anthropologie des sociétés socialistes et postsocialistes		3
<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3
<u>GGR-2503</u>	Géographie de la Russie et des républiques périphériques	 	3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2253</u>	Histoire de l'Europe de l'Est		3
<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2300</u>	La Russie post-soviétique		3
<u>RUS-1100</u>	Littérature russe		3
<u>RUS-</u>	Lecture et analyse de textes		3

2100

ALLEMAND (DEUXIÈME LANGUE)

21

RÈGLE 1 - 12 À 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>ALL-1010</u>	Allemand élémentaire I		3
<u>ALL-1020</u>	Allemand élémentaire II		3
<u>ALL-1101</u>	Lecture en allemand I		3
<u>ALL-2010</u>	Deutsch : Mittelstufe I		3
<u>ALL-2020</u>	Deutsch : Mittelstufe II		3
<u>ALL-2100</u>	Phonetik		3
<u>ALL-3010</u>	Deutsch : Oberstufe I		3
<u>ALL-3020</u>	Deutsch : Oberstufe II		3
<u>ALL-3101</u>	Praktisches Deutsch		3
<u>ALL-3102</u>	Deutsch schreiben		3
<u>ALL-3103</u>	Übersetzung		3





RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ALL-2200</u>	Les espaces germanophones et leur culture		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3



<u>HST-</u> <u>2261</u>	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)			3
<u>HST-</u> <u>2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989			3
<u>POL-</u> <u>1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-</u> <u>1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-</u> <u>2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945			3






ANGLAIS (DEUXIÈME LANGUE)



21

<u>ANG-</u> <u>1003</u>	Written Communication I			3
<u>ANG-</u> <u>2000</u>	Written Communication II			3
<u>TRD-</u> <u>1002</u>	Essential English Grammar for Writing I			3
<u>TRD-</u> <u>1006</u>	Essential English Grammar for Writing II			3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>ANG-</u> <u>1000</u>	Literary Genres: Short Story			3
<u>ANG-</u> <u>1002</u>	Introduction to Linguistics			3
<u>ANG-</u> <u>1004</u>	Literary Genres: Poetry			3
<u>ANG-</u> <u>1005</u>	Literary Genres: Theatre			3
<u>ANG-</u> <u>1006</u>	Theory and Practice in Analyzing Texts			3

<u>ANG-2001</u>	English Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2003</u>	History of the English Language		3
<u>ANG-2004</u>	American Literary Cultural Contexts		3
<u>ANG-2006</u>	Children's Literature		3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature		3
<u>ANL-3900</u>	Workplace English		3
<u>ECN-1130</u>	Relations économiques Canada-États-Unis		3
<u>GGR-2514</u>	Géographie des États-Unis		3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis		3
<u>HST-2156</u>	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)		3
<u>HST-2303</u>	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)		3
<u>HST-2304</u>	Les États-Unis depuis 1981		3
<u>POL-1001</u>	Politique et démocratie au Canada et au Québec	 	3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2200</u>	Institutions politiques américaines		3

<u>POL-2313</u>	Relations internationales des États-Unis		3
<u>POL-2320</u>	Dynamique du système américain		3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques		3
<u>TRD-2209</u>	General Translation		3





ARABE (DEUXIÈME LANGUE)

21

RÈGLE 1 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARA-1010</u>	Arabe élémentaire I		3
<u>ARA-1020</u>	Arabe élémentaire II		3
<u>ARA-1200</u>	Maroc : langue et culture		3
<u>ARA-2010</u>	Arabe intermédiaire I		3
<u>ARA-2020</u>	Arabe intermédiaire II		3
<u>ARA-3010</u>	Arabe avancé I		3

RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1102</u>	Anthropologie du religieux		3
<u>ANT-1202</u>	Afrique subsaharienne : diversité culturelle et mondialisation	 	3
<u>ANT-1206</u>	Anthropologie du Moyen-Orient et du Maghreb		3



ETN-

<u>1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques		3
<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)		3
<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi-XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3
<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi-XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2315</u>	Guerres et paix au Moyen-Orient		3
<u>SCR-1000</u>	Introduction à l'étude des religions	 	3
<u>SCR-2105</u>	L'islam		3
<u>SCR-2122</u>	Étude de textes arabes		3


CHINOIS (DEUXIÈME LANGUE)

21

RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>CHN-1010</u>	Chinois élémentaire I		3
<u>CHN-1020</u>	Chinois élémentaire II		3
<u>CHN-1021</u>	Chinois intensif élémentaire		6
<u>CHN-</u>	Chinois intermédiaire I		3

2010

CHN-2020 Chinois intermédiaire II  3

CHN-3010 Chinois avancé I 3

CHN-3020 Chinois avancé II  3

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS:

ANT-1205 Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui  3


ANT-2311 Anthropologie des sociétés socialistes et postsocialistes 3

CHN-2300 Immersion en langue et culture chinoises (offert en Chine) 6

GGR-2504 Géographie de l'Asie du Sud-Est 3

GGR-2515 Géographie du Pacifique Sud   3



GPL-3004 Séminaire-stage interculturel en Chine 6


HST-1355 Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est  3

HST-2355 Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911) 3






HST-2356 Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912) 3

POL-1003 Régimes politiques et sociétés dans le monde   3

POL-1005 Introduction aux relations internationales   3



POL-2305 Relations internationales en Asie  3

POL-2316 Chine et Japon : systèmes politiques comparés 3

<u>POL-2319</u>	État et société en Asie orientale		3
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme	 	3
<u>SCR-2121</u>	Introduction aux religions chinoises		3
<u>SOC-2131</u>	Chine, Inde et mondialisation	 	3


















ESPAGNOL (DEUXIÈME LANGUE)

21

<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1200</u>	Anthropologie du Mexique		3
<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud		3
<u>ESG-3100</u>	Producción de documentos prácticos	 	3
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-2000</u>	Culture espagnole	 	3
<u>ESP-2001</u>	Las letras hispánicas : historia y sociedad		3


<u>ESP-2002</u>	El español en el mundo			3
<u>ESP-2003</u>	Cultura de América Latina			3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual			3
<u>ESP-2006</u>	Literatura española actual			3
<u>ESP-2007</u>	Literatura española del medioevo al realismo			3
<u>ESP-2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad			3
<u>ESP-2200</u>	Literatura y cultura hispanoamericanas : orígenes-S. XIX			3
<u>ESP-2204</u>	Cine y literaturas hispánicas			3
<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine			3
<u>GIE-4038</u>	Estrategias para el desarrollo de mercados en América Latina			3
<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien			3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques			3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation			3
<u>TRD-2150</u>	Traduction espagnole (textes pratiques)			3

<u>TRD-</u> <u>2151</u>	Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)		3
----------------------------	--	--	---






ITALIEN (DEUXIÈME LANGUE)

21








RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>ITL-1010</u>	Italiano elementare I		3
<u>ITL-1020</u>	Italiano elementare II		3
<u>ITL-2010</u>	Italiano intermedio I		3
<u>ITL-2020</u>	Italiano intermedio II		3
<u>ITL-3010</u>	Italiano avanzato I		3
<u>ITL-3020</u>	Italiano avanzato II		3

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-</u> <u>4150</u>	Communication interculturelle internationale	 		3
<u>EAN-</u> <u>2001</u>	Mythologie gréco-romaine			3
<u>EAN-</u> <u>2150</u>	La vie quotidienne en Grèce et à Rome			3
<u>HAR-</u> <u>1001</u>	L'art de l'Antiquité			3
<u>HAR-</u> <u>1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque			3
<u>HAR-</u> <u>2177</u>	Théories italiennes			3
<u>HST-</u> <u>1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle			3
<u>HST-</u> <u>1004</u>	Introduction aux civilisations antiques			3






<u>HST-1900</u>	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge	 	3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome		3
<u>HST-2151</u>	Archéologie médiévale		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945		3

JAPONAIS (DEUXIÈME LANGUE)

21

RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>JAP-1010</u>	Japonais élémentaire I		3
<u>JAP-1020</u>	Japonais élémentaire II		3
<u>JAP-1021</u>	Japonais intensif élémentaire		6
<u>JAP-2010</u>	Japonais intermédiaire I		3
<u>JAP-2020</u>	Japonais intermédiaire II		3
<u>JAP-</u>			

<u>3010</u>	Japonais avancé I		3
<u>JAP-3020</u>	Japonais avancé II		3

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui		3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	  	3
<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est		3
<u>GGR-2515</u>	Géographie du Pacifique Sud	 	3
<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde	 	3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales	 	3
<u>POL-2305</u>	Relations internationales en Asie		3
<u>POL-2316</u>	Chine et Japon : systèmes politiques comparés		3
<u>POL-2319</u>	État et société en Asie orientale		3

PORTUGAIS (DEUXIÈME LANGUE)

21

RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>POR-</u>	Portugais élémentaire I		3
-------------	-------------------------	--	---

1010

POR-
1011 Portugais intensif élémentaire 1 3

POR-
1020 Portugais élémentaire II  3

POR-
1021 Portugais intensif élémentaire 6

POR-
1022 Portugais intensif élémentaire 2 3

POR-
2010 Portugais intermédiaire I 3

POR-
2020 Portugais intermédiaire II  3




POR-
3010 Portugais avancé I 3

POR-
3020 Portugais avancé II  3

RÈGLE 2 - 3 À 9 CRÉDITS PARMI:

ANT-
1203 Anthropologie de l'Amérique du Sud  3



ANT-
1208 Brésil pluriel  3



COM-
4150 Communication interculturelle internationale    3




GGR-
2502 Géographie de l'Amérique latine  3

HST-
1305 Histoire générale de l'Amérique latine 3

HST-
2308 Question d'histoire de l'Amérique latine 3

POL-
1003 Régimes politiques et sociétés dans le monde   3


POL-
1005 Introduction aux relations internationales   3

<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques		3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation	 	3



RUSSE (DEUXIÈME LANGUE)

21

RÈGLE 1 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>RUS-1010</u>	Russe élémentaire I		3
<u>RUS-1020</u>	Russe élémentaire II		3
<u>RUS-1021</u>	Russe intensif élémentaire		6
<u>RUS-2010</u>	Russe intermédiaire I		3
<u>RUS-2020</u>	Russe intermédiaire II		3
<u>RUS-3010</u>	Russe avancé I		3







RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANT-2311</u>	Anthropologie des sociétés socialistes et postsocialistes		3
<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3
<u>GGR-2503</u>	Géographie de la Russie et des républiques périphériques	 	3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale		3
<u>HST-2253</u>	Histoire de l'Europe de l'Est		3






<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques			3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2300</u>	La Russie post-soviétique			3
<u>RUS-1100</u>	Littérature russe			3
<u>RUS-2100</u>	Lecture et analyse de textes			3

COMMUNICATION PUBLIQUE

21

<u>COM-1000</u>	Introduction à la communication			3
<u>COM-1003</u>	La communication publique et ses pratiques			3
<u>COM-1011</u>	Psychosociologie de la communication			3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1002</u>	Connaissance des médias québécois			3
<u>COM-1004</u>	Journalisme et société			3
<u>COM-1010</u>	Histoire des médias au Québec			3
<u>COM-1050</u>	ComViz : communiquer par l'image en pub et en journalisme			3

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>COM-2000</u>	Argumentation et communication			3
<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
<u>COM-2301</u>	Démarche et moyens de relations publiques			3
<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations			3
<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias			3
<u>COM-3001</u>	Droit et déontologie du journalisme			3
<u>COM-4001</u>	Économie politique de la communication			3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 		3
<u>LMO-2500</u>	Stage I			3
<u>LMO-2510</u>	Stage II			6
<u>LMO-2530</u>	Stage - Simulation			3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise			3

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS

Réflexion/analyse (anthropologie et sociologie)

























<u>AGN-4900</u>	Introduction à l'agriculture tropicale	 		3
<u>ANT-1101</u>	Évolution, génétique et identité humaine			3
<u>ANT-1102</u>	Anthropologie du religieux			3
<u>ANT-1200</u>	Anthropologie du Mexique			3
<u>ANT-1202</u>	Afrique subsaharienne : diversité culturelle et mondialisation			3
<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud			3
<u>ANT-1204</u>	Anthropologie de la Caraïbe			3
<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui			3
<u>ANT-1206</u>	Anthropologie du Moyen-Orient et du Maghreb			3
<u>ANT-1304</u>	Sexualités et cultures			3
<u>ANT-1501</u>	Anthropologie des Amérindiens			3
<u>ANT-1600</u>	La Caraïbe : religion, santé et expressions artistiques			3
<u>ANT-1901</u>	Diversité culturelle : contexte et enjeux			3
<u>ANT-1902</u>	Expérience internationale et choc culturel			3
<u>ANT-2000</u>	Théories de la culture			3
<u>ANT-2100</u>	Anthropologie politique			3



<u>ANT-2301</u>	Paysanneries et mondialisations			3
<u>ANT-2302</u>	Minorités et ethnicité			3
<u>ANT-2304</u>	Anthropologie et développement			3
<u>ANT-2310</u>	Anthropologie des conflits et de la violence			3
<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels			3
<u>ETN-1110</u>	Pratiques langagières			3
<u>GGR-2513</u>	Genèse de la mondialisation			3
<u>GGR-3100</u>	Géographie sociale et culturelle			3
<u>HST-2468</u>	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3
<u>POL-2306</u>	Relations internationales en Afrique			3
<u>POL-2307</u>	Systèmes politiques d'Afrique			3
<u>SOC-2106</u>	Sociologie de l'Afrique noire			3
<u>SOC-2113</u>	Sociologie de la culture			3
<u>SOC-2136</u>	Ethnicité dans les sociétés contemporaines			3

Intervention (gestion de projet/santé communautaire)

AGC-

<u>3100</u>	Développement rural et Tiers-Monde			3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 		3
<u>CTB-1000</u>	Comptabilité générale			3
<u>ECN-1000</u>	Principes de microéconomie	 		3
<u>ECN-1010</u>	Principes de macroéconomie			3
<u>ECN-1110</u>	Économie du développement			3
<u>ECN-1150</u>	Économie de l'environnement			3
<u>ECN-2903</u>	Environnement économique international			3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement			3
<u>GIE-2100</u>	Développement international : acteurs et processus			3
<u>GIE-2101</u>	Gestion de projets internationaux			3
<u>GIE-2102</u>	Enjeux éthiques de la gestion de l'aide internationale			3
<u>GSE-1000</u>	Économie de l'entreprise			3
<u>LMO-2500</u>	Stage I			3
<u>LMO-2510</u>	Stage II			6
<u>LMO-2530</u>	Stage - Simulation			3
<u>MED-1101</u>	Introduction à la santé mondiale			3

<u>MNG-1000</u>	L'entreprise et sa gestion	  	3
<u>MNG-1001</u>	Comportement organisationnel	   	3
<u>MNG-1900</u>	Gestion des ressources humaines	 	3
<u>MNG-2100</u>	Fondements du management international		3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise	 	3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques		3
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme	 	3
<u>SIN-1005</u>	Approches interculturelles en santé		3
<u>SIN-2003</u>	Éducation pour la santé	 	3
<u>SOC-1100</u>	Stratification et classes sociales	  	3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation	 	3
<u>SOC-2105</u>	Sociologie du travail		3
<u>SOC-2107</u>	Sociologie des organisations		3
<u>SOC-2129</u>	Sociétés comparées d'Amérique latine		3
<u>SVS-1101</u>	Étude des communautés		3
<u>SVS-1102</u>	Pauvreté et sous-développement		3
<u>SVS-1117</u>	Intervention en contexte interculturel		3
<u>SVS-1119</u>	Gestion des organismes communautaires		3

<u>THL-2112</u>	Théologies de la libération			3
-----------------	-----------------------------	--	--	---

Les cours CTB-1000, MNG-1000, MNG-1001 et MNG-2100 sont également offerts en version anglaise : CTB-1106, MNG-1002, et MNG-2101.

ÉCONOMIQUE



21


<u>ECN-1000</u>	Principes de microéconomie				3
-----------------	----------------------------	---	---	---	---



<u>ECN-1010</u>	Principes de macroéconomie			3
-----------------	----------------------------	---	---	---

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>AGC-2001</u>	Économie des ressources naturelles et de l'environnement			3
-----------------	--	---	--	---



<u>AGC-4003</u>	Commerce agroalimentaire et institutions internationales			3
-----------------	--	--	--	---

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
-----------------	-------------------------------	--	---	---


<u>CTB-1000</u>	Comptabilité générale			3
-----------------	-----------------------	---	---	---



<u>ECN-1110</u>	Économie du développement			3
-----------------	---------------------------	---	--	---

<u>ECN-1130</u>	Relations économiques Canada-États-Unis			3
-----------------	---	--	---	---










<u>ECN-1140</u>	Énergie et problèmes économiques internationaux			3
-----------------	---	---	---	---

<u>ECN-1150</u>	Économie de l'environnement			3
-----------------	-----------------------------	---	---	---

<u>ECN-2050</u>	Relations économiques internationales			3
-----------------	---------------------------------------	--	---	---

<u>ECN-2903</u>	Environnement économique international			3
-----------------	--	---	---	---



<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement		3
<u>GIE-1100</u>	Stages à l'étranger		3
<u>GIE-4038</u>	Estrategias para el desarrollo de mercados en América Latina		3
<u>LMO-2500</u>	Stage I		3
<u>LMO-2510</u>	Stage II		6
<u>LMO-2530</u>	Stage - Simulation		3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise	 	3
<u>MRK-1600</u>	Marketing touristique		3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques		3
<u>POL-2900</u>	Introduction à l'économie politique internationale		3
<u>SOC-2142</u>	Sociologie économique		3

Les cours AGC-4003 et ECN-2050 peuvent être choisis en troisième année.



Le cours CTB-1000 est également offert en version anglaise : CTB-1106.






























ENVIRONNEMENT







21

<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	  	3
-----------------	-------------------------------------	---	---

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>BIO-1910</u>	Écologie et pollution		3
<u>BIO-4900</u>	Écologie et environnement		3





<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>DDU-2000</u>	Aménagement durable du territoire	 		3
<u>ENV-1010</u>	Fondements de la conservation de l'environnement			3
<u>GCI-1003</u>	Eaux vives	 		3
<u>GCI-3001</u>	Impacts environnementaux			3
<u>GGR-1003</u>	Dynamique de la surface terrestre			3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement			3
<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	 		3
<u>GGR-1008</u>	Environnements naturels			3
<u>GGR-2300</u>	Biogéographie			3
<u>GGR-2301</u>	Géomorphologie			3
<u>GGR-2305</u>	Climatologie			3
<u>GGR-2512</u>	Géopolitique de l'eau	 		3
<u>GGR-4500</u>	Problèmes environnementaux en biogéographie			3
<u>GLG-1000</u>	Planète Terre	 		3
<u>GLG-1900</u>	Introduction aux sciences de la Terre			3
<u>LMO-2500</u>	Stage I			3
_____				

<u>LMO-2510</u>	Stage II			6
<u>LMO-2530</u>	Stage - Simulation			3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise			3
<u>PHI-2141</u>	Éthique et sciences biologiques : volet environnement			3
<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales			3

L'étudiant admis au profil en développement durable doit s'inscrire à un stage en développement durable (DDU-3000) ou au Pro d'intégration dirigé en développement durable I (DDU-3010) et à deux cours parmi BIO-1910, DDU-2000, ENV-1010, POL-220

POLITIQUE





21

<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale	 		3
<u>DRT-1009</u>	Droit international public			3
<u>GGR-2101</u>	Géographie politique			3
<u>GGR-2512</u>	Géopolitique de l'eau	 		3
<u>HST-2251</u>	Relations internationales en Europe			3

<u>HST-2450</u>	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3
<u>HST-2468</u>	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867		3
<u>LMO-2500</u>	Stage I		3
<u>LMO-2510</u>	Stage II		6
<u>LMO-2530</u>	Stage - Simulation		3
<u>MNG-3113</u>	Gérer et décider en situation de crise	 	3
<u>POL-1001</u>	Politique et démocratie au Canada et au Québec	 	3
<u>POL-1002</u>	Histoire politique contemporaine		3
<u>POL-1007</u>	Forces politiques	 	3
<u>POL-1008</u>	Les idées politiques modernes et contemporaines	 	3
<u>POL-2200</u>	Institutions politiques américaines		3
<u>POL-2301</u>	Relations internationales avant 1945		3
<u>POL-2302</u>	Relations internationales en Europe depuis 1945		3
<u>POL-2308</u>	Problèmes de relations internationales		3
<u>POL-2312</u>	Relations internationales du Canada et du Québec		3
<u>POL-2313</u>	Relations internationales des États-Unis		3
<u>POL-2318</u>	Violence, conflits et politique		3
<u>POL-</u>			




<u>2320</u>	Dynamique du système américain		3
<u>POL-2326</u>	Coopération dans les Amériques		3
<u>POL-2404</u>	Politique et communication		3
<u>POL-2504</u>	Les idées politiques depuis le XXe siècle		3
<u>SOC-2103</u>	Afrique, Amérique latine et mondialisation	 	3
<u>SOC-2136</u>	Ethnicité dans les sociétés contemporaines		3



PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE		12

<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	  	3
-----------------	-------------------------------------	--	---




RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>DDU-3000</u>	Stage en développement durable I	  	3
-----------------	----------------------------------	--	---

<u>DDU-3010</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	 	3
-----------------	---	---	---

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>BIO-1910</u>	Écologie et pollution		3
-----------------	-----------------------	---	---

<u>DDU-2000</u>	Aménagement durable du territoire	  	3
-----------------	-----------------------------------	--	---

<u>ENV-</u>	Fondements de la conservation de	 	3
-------------	----------------------------------	--	---

1010

l'environnement

POL-
2207

Politiques environnementales



3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-
1LMO

Études - Profil international -
Baccalauréat intégré en études
internationales et langues modernes

12

Version: 2014-10-27 14:04:09 / 2014-10-10 08:41:40

CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ D'UNE LANGUE SECONDE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques pertinentes à l'exercice de la profession. Améliorer les habiletés

nécessaires à l'utilisation adéquate des outils d'enseignement des langues et à la création de nouveaux outils. Renforcer les attitudes et les comportements répondant aux exigences de la profession.

Remarque

Le certificat d'aptitude à l'enseignement spécialisé d'une langue seconde (CAESLS) ne conduit pas à une autorisation d'enseigner du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot

diane.huot@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'hiver. Le candidat doit communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

- Tout DEC
OU
- Diplôme d'enseignement
OU

- Enseignant en exercice (attestation de l'employeur à fournir)

ET

- Posséder une connaissance suffisante du français; parler et écrire couramment la langue que l'on se propose d'enseigner. Un test d'admission permet d'évaluer la maîtrise de ces langues et, au besoin, une scolarité préparatoire peut être exigée. Le comité d'admission convoque lui-même le candidat.
-

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
OU
- Diplôme d'enseignement
OU
- Enseignant en exercice (attestation de l'employeur à fournir)

ET

- Posséder une connaissance suffisante du français; parler et écrire couramment la langue que l'on se propose d'enseigner. Un test d'admission permet d'évaluer la maîtrise de ces langues et, au besoin, une scolarité préparatoire peut être exigée. Le comité d'admission convoque lui-même le candidat.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
OU
- Diplôme d'enseignement
OU
- Enseignant en exercice (attestation de l'employeur à fournir)

ET

- Posséder une connaissance suffisante du français; parler et écrire couramment la langue que l'on se propose d'enseigner. Un test d'admission permet d'évaluer la maîtrise de ces langues et, au besoin, une scolarité préparatoire peut être exigée. Le comité d'admission convoque lui-même le candidat.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES


Cours	Titre	Crédits exigés
APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ D'UNE LANGUE SECONDE		
DID-1960	Initiation à la didactique des langues	3
DID-1961	Théories de l'apprentissage des langues	3
DID-2964	Didactique de l'oral	3
DID-2961	Analyse et correction phonétique	3
DID-3960	Développement de la littératie en langue seconde	3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :		
DID-2960	Didactique d'une langue seconde au primaire	3

<u>DID-2965</u>	Didactique du français langue seconde aux adultes		3
-----------------	---	--	---


<u>DID-2980</u>	Didactique d'une langue seconde au secondaire		3
-----------------	---	---	---

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-3980</u>	Projet d'enseignement en L2		3
-----------------	-----------------------------	---	---


<u>DID-3981</u>	Stage d'enseignement d'une langue seconde		3
-----------------	---	---	---

RÈGLE 3 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-3961</u>	Didactique du français (accueil et immersion)		3
-----------------	---	---	---

<u>DID-3962</u>	Didactique de la grammaire et du lexique		3
-----------------	--	--	---

<u>DID-3963</u>	Utilisation des TIC en enseignement du FL2		3
-----------------	--	--	---

<u>DID-3964</u>	Évaluation en langues secondes ou étrangères		3
-----------------	--	---	---

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN ARCHIVISTIQUE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Apprendre les principes fondamentaux acceptés sur les plans international et national.

Acquérir les méthodes et les techniques scientifiques propres à la profession.

Connaître les contextes historique et administratif des documents.

Se familiariser avec le réseau d'archives québécois et le milieu professionnel.

Renforcer l'esprit scientifique (critique).

Accroître les aptitudes à bien communiquer l'information oralement et par écrit.

Acquérir les aptitudes nécessaires au travail en équipe.

Apprendre à manipuler et à traiter les documents anciens et contemporains.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS





Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.







DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme




ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHIVISTIQUE			30
<u>GAD-1000</u>	Concepts et méthodes archivistiques		3
<u>GAD-1001</u>	Initiation au travail scientifique		3
		 	

<u>GAD-1002</u>	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire	 	3
<u>GAD-1003</u>	Organisation et législation dans un service	  	3
<u>GAD-3000</u>	Stage en archivistique		3

RÈGLE 1 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

Documents historiques

<u>GAD-1100</u>	Histoire des archives et de l'archivistique		3
<u>GAD-2100</u>	Acquisition, évaluation, sélection et conservation		3
<u>GAD-2101</u>	Classement et instruments de recherche		3
<u>GAD-2102</u>	Diffusion, référence et recherche		3
<u>GAD-2105</u>	Préservation et conservation des archives		3
<u>PTR-1001</u>	Patrimoine et rapports au passé		3

Documents administratifs

<u>GAD-2103</u>	Traitement de documents actifs		3
<u>GAD-2104</u>	Calendrier - documents semi-actifs	 	3
<u>GAD-2106</u>	Classification, métadonnées, accès aux documents numériques	 	3
<u>GAD-3100</u>	Projet programme-emploi		3
<u>MNG-1000</u>	L'entreprise et sa gestion	  	3
<u>PTR-1000</u>	Expressions de mémoire	 	3

Le cours MNG-1000 est également offert en version anglaise : MNG-1002.

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS :

les disciplines portant les sigles suivants (à l'exception des cours des séries 800) : ARL, COM, DRT, ETN, HAR, HST, IFT, MNG ou parmi les cours de langue seconde

Version: 2014-11-10 14:54:33 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN ARCHÉOLOGIE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

L'ensemble des activités du programme est orienté vers une formation de base en archéologie. Par formation de base, on entend l'acquisition d'habiletés conceptuelles et méthodologiques utiles à la compréhension des objets de la discipline et à une pratique sociale, ne permettant pas comme tel une pratique de la profession d'archéologue, mais pouvant y mener. Par archéologie, on entend une discipline scientifique dont le sujet d'études est la relation entre le comportement humain et la culture matérielle de tous les endroits et de toutes les époques.

OBJECTIFS

Au terme de son programme de formation, l'étudiant devra :

- avoir acquis les connaissances de base de la discipline archéologique, tant sur le plan conceptuel que méthodologique;
- connaître des archéologies de différentes aires culturelles et de différentes époques;
- avoir acquis un esprit de synthèse face aux problèmes archéologiques;
- être capable de situer la discipline archéologique parmi les autres disciplines;
- avoir formé son sens critique par rapport à la production scientifique en archéologie;
- avoir aiguisé son sens de l'éthique archéologique;
- vouloir continuer à approfondir ses connaissances, sa culture générale et sa formation en archéologie;
- pouvoir s'exprimer de façon rigoureuse sur des sujets archéologiques;
- appliquer les méthodes et techniques de l'archéologie;
- pouvoir collaborer à des projets ou à des réalisations archéologiques.

Note : ce programme de formation générale ne forme pas à la pratique professionnelle de la discipline archéologique, niveau de compétence qui s'acquiert par des études de deuxième cycle dans ce domaine.

RESPONSABLE

Isabelle Collombat

Directeur associé

Jacques Chabot

418 656-2131 poste 12621

jacques.chabot@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le

Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS



Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE		
<u>ARL-1001</u>	L'humanité avant l'histoire	3
<u>ARL-1003</u>	Archéologie analytique	 3
<u>ARL-2000</u>	Histoire de la pensée archéologique	3
<u>ARL-3000</u>	Éthique en archéologie	 3







RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARL-</u> <u>1000</u>	Modes de fabrication des artefacts		3
<u>ARL-</u> <u>1004</u>	Nomenclature archéologique		3
<u>ARL-</u> <u>1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>ARL-</u> <u>1102</u>	Archéologie de la Mésopotamie		3
<u>ARL-</u> <u>1103</u>	Archéologie préhistorique nord-américaine		3
<u>ARL-</u> <u>1104</u>	Archéologie environnementale		3
<u>ARL-</u> <u>1106</u>	Développement des civilisations		3
<u>ARL-</u> <u>1300</u>	Archéologie du Levant		3
<u>ARL-</u> <u>1301</u>	Archéologie préhistorique du Nord-Est américain		3
<u>ARL-</u> <u>1302</u>	Archéologie de l'Arctique		3
<u>ARL-</u> <u>1500</u>	Archéologie romaine		3
<u>ARL-</u> <u>1501</u>	Archéologie grecque		3
<u>ARL-</u> <u>2100</u>	Paléoéconomie : méthodes d'analyse économique en archéologie		3
<u>HST-</u> <u>2151</u>	Archéologie médiévale		3


RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Archéologie environnementale/archéométrie

<u>ARL-</u> <u>2200</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie I		3
----------------------------	---	--	---



<u>ARL-2201</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie II		3
<u>ARL-2202</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie III		3
<u>ARL-2203</u>	Questions d'archéologie environnementale/archéométrie IV		3
<u>BIO-2203</u>	Entomologie		3
<u>GLG-1002</u>	Matériaux de l'écorce terrestre		3
<u>GML-1001</u>	Matériaux de l'ingénieur	 	3
<u>STT-1000</u>	Probabilités et statistique	 	3

Archéologie préhistorique et protohistorique

<u>ANT-1501</u>	Anthropologie des Amérindiens		3
<u>ARL-2300</u>	Questions d'archéologie du Proche-Orient I		3
<u>ARL-2301</u>	Questions de préhistoire et protohistoire I : lithique		3
<u>ARL-2302</u>	Questions de préhistoire et protohistoire II		3
<u>ARL-2303</u>	Questions de préhistoire et protohistoire III		3
<u>ARL-2304</u>	Questions de préhistoire et protohistoire IV		3

Archéologie historique

<u>ARL-2400</u>	Laboratoire d'archéologie historique		3
<u>ARL-2401</u>	Questions d'archéologie historique I		3
<u>ARL-</u>			

<u>2402</u>	Questions d'archéologie historique II		3
<u>ARL-2403</u>	Questions d'archéologie historique III		3
<u>ARL-2404</u>	Questions d'archéologie historique IV		3
<u>ETN-1002</u>	Méthode d'enquête orale	 	3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge		3
<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale		3
<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France		3

Archéologie classique

<u>ARL-2500</u>	Questions d'archéologie grecque		3
<u>ARL-2501</u>	Questions d'archéologie romaine		3
<u>ARL-2502</u>	Questions d'archéologie classique I		3
<u>ARL-2503</u>	Questions d'archéologie classique II		3
<u>ARL-2504</u>	Questions d'archéologie classique III		3
<u>ARL-2505</u>	Questions d'archéologie classique IV		3
<u>GRC-1000</u>	Initiation au grec ancien I		3
<u>GRC-2000</u>	Initiation au grec ancien II		3
<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
<u>LAT- ---</u>	Initiation au latin I		3

1000

LAT-
2000

Initiation au latin II



3

RÈGLE 3 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

Initiation à la fouille

ARL-
3650

Lecture I



1

ARL-
3651

Lecture II



2

ARL-
3652

Projet étudiant



3

RÈGLE 4 - 0 OU 10 CRÉDITS

ARL-
2001

Stage de fouilles archéologiques

6

ARL-
2002

Techniques de fouilles

3

SLS-
2902

Sols en archéologie

1

Version: 2014-08-28 14:23:34 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN COMMUNICATION PUBLIQUE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme est destiné à l'étudiant qui, ne désirant pas devenir spécialiste de la communication publique, est néanmoins intéressé à s'initier à ce champ d'études et de travail. Il vise les objectifs suivants :

- offrir à l'étudiant la possibilité de s'initier au vocabulaire scientifique et aux modèles qu'on utilise pour étudier la communication, en particulier la communication publique;
- faire prendre conscience à l'étudiant des diverses caractéristiques de l'environnement-média dans lequel vivent les citoyens et les citoyennes, en particulier au Québec;
- fournir à l'étudiant une idée sommaire mais juste de l'impact et des effets des médias sur les individus et sur la société.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

June Marchand

June.Marchand@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Note : Pour le collégien, une cote de rendement au collégial minimale de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.









DATE LIMITE DE DÉPÔT



La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
COMMUNICATION PUBLIQUE		30

<u>COM-1000</u>	Introduction à la communication	  3
<u>COM-1002</u>	Connaissance des médias québécois	  3
<u>COM-1011</u>	Psychosociologie de la communication	  3
<u>COM-1003</u>	La communication publique et ses pratiques	  3

<u>COM-1010</u>	Histoire des médias au Québec			3
-----------------	-------------------------------	--	--	---


<u>COM-4001</u>	Économie politique de la communication			3
-----------------	--	---	---	---



RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:



<u>COM-1004</u>	Journalisme et société			3
-----------------	------------------------	--	--	---

<u>COM-1005</u>	Communication scientifique			3
-----------------	----------------------------	---	--	---


<u>COM-2102</u>	Information internationale			3
-----------------	----------------------------	---	---	---

<u>COM-2150</u>	Communication et changement d'attitude			3
-----------------	--	--	---	---


<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
-----------------	--------------------------------------	---	---	---




<u>COM-2303</u>	Communication dans les organisations			3
-----------------	--------------------------------------	--	--	---

<u>COM-2400</u>	Introduction à la publicité sociale			3
-----------------	-------------------------------------	--	--	---

<u>COM-2403</u>	Planification et achats dans les médias			3
-----------------	---	---	--	---

<u>COM-2405</u>	Communication marketing intégrée			3
-----------------	----------------------------------	--	--	---

<u>COM-4100</u>	Communication et changements technologiques			3
-----------------	---	---	--	---

<u>COM-4150</u>	Communication interculturelle internationale				3
-----------------	--	---	---	---	---

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANL-2010</u>	Intermediate English I			3
-----------------	------------------------	---	---	---

<u>ESG-1010</u>	Español elemental I			3
-----------------	---------------------	--	---	---

ou tout cours de langue anglaise ou espagnole de niveau supérieur.

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN CRÉATION LITTÉRAIRE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme vise à permettre à l'étudiant d'acquérir un ensemble de connaissances pour l'aider à développer des aptitudes essentielles à la création de textes littéraires de qualité.

Objectifs particuliers

Connaissance du langage comme matériau d'expression.

Exploration de l'imaginaire et expérimentation des procédés propres à la création.

RESPONSABLE

Isabelle Collombat

Pour information

Nicole Quimper

418 656-2131 poste 4873

nicole.quimper@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	CRÉATION LITTÉRAIRE	30

<u>CRL-1000</u>	Le langage comme matériau d'expression		3
<u>CRL-1001</u>	Lecture et écriture I (roman et théâtre)		3
<u>CRL-1002</u>	L'activité créatrice en littérature		3
<u>CRL-1003</u>	Lecture et écriture II (poésie et essai)		3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:



La pratique de l'écrit

<u>CRL-2000</u>	Écriture de fiction I (roman)		3
<u>CRL-2001</u>	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)		3
<u>CRL-2002</u>	Écriture de la poésie		3
<u>CRL-2003</u>	Écriture de l'essai		3
<u>CRL-2004</u>	Écriture dramatique		3
<u>CRL-2005</u>	Écriture de la chanson		3
<u>CRL-2100</u>	Écriture de scénarios pour film		3
<u>CRL-2101</u>	Écriture pour la télévision (série télévisée)		3
<u>CRL-2102</u>	L'adaptation cinématographique du texte		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>CRL-2201</u>	Écriture des formes brèves		3

<u>CRL- 2202</u>	Écritures nomades	3
<u>CRL- 2300</u>	Création littéraire et autres arts	3
<u>CRL- 2302</u>	Atelier de récitation de textes littéraires	3
<u>CRL- 3700</u>	Sujets spéciaux I	3
<u>CRL- 3701</u>	Sujets spéciaux II	3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Les projets longs

<u>CRL- 3000</u>	Projet de création : roman ou nouvelle		3
<u>CRL- 3001</u>	Projet de création : théâtre, écritures médiatiques et cinématographiques		3
<u>CRL- 3002</u>	Projet de création : poésie, essai, chanson ou prose poétique		3

Version: 2014-08-28 14:23:34 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN ETHNOLOGIE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 3 novembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.
L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Sensibiliser à l'ethnologie et à la connaissance de sa culture, en l'occurrence la culture nord-américaine, plus particulièrement celle touchant le territoire du Québec et ses foyers de migration.

OBJECTIFS

S'initier aux concepts de l'ethnologie en situant la discipline au sein des sciences humaines et sociales.

Acquérir des méthodes de recherche, de la cueillette à l'analyse des données, dans une perspective ethnologique.

Interpréter divers aspects de la culture à travers des pratiques culturelles traditionnelles et contemporaines.

Améliorer la communication sous diverses formes.

Accroître l'autonomie.

Aiguiser le sens critique.

Révéler une capacité d'adaptation.

Se conformer aux règles de l'éthique professionnelle.

Acquérir des compétences techniques.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Lucille Guilbert

418 656-2131 poste 3540

lucille.guilbert@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de **candidat adulte**.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.







DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme












ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	ETHNOLOGIE	30

<u>ETN-1000</u>	Étude de sa culture		3
<u>ETN-1001</u>	Exercices méthodologiques	 	3
<u>ETN-1002</u>	Méthode d'enquête orale	 	3
<u>ETN-1003</u>	Système des pratiques culturelles		3

RÈGLE 1 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>ETN-1101</u>	L'histoire populaire par les chansons		3
<u>ETN-1102</u>	Patrimoine religieux du Québec		3
<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels		3
<u>ETN-1104</u>	Alimentation et pratiques alimentaires		3
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain		3
<u>ETN-1106</u>	Culture populaire urbaine		3
<u>ETN-1107</u>	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord	 	3
<u>ETN-1108</u>	Art et iconographie de la culture populaire		3
<u>ETN-1109</u>	Patrimoine ethnologique		3

<u>ETN-1111</u>	Arts et design du quotidien		3
<u>ETN-1112</u>	Manières d'habiter		3
<u>ETN-1114</u>	Costume et culture		3
<u>ETN-1115</u>	Étude du quotidien		3
<u>ETN-1116</u>	Oralité et littérature		3
<u>ETN-1117</u>	Question d'ethnologie I		3
<u>ETN-1118</u>	Question d'ethnologie II		3
<u>ETN-1119</u>	Question d'ethnologie III		3
<u>ETN-1120</u>	Patrimoine et nouvelles technologies		3
<u>ETN-2006</u>	Documenter les objets et collections		3
<u>ETN-3500</u>	Sujet spécial		3
<u>ETN-4000</u>	Nouveaux patrimoines et musées		3
<u>ETN-4001</u>	Tourisme et patrimoine		3
<u>PTR-1000</u>	Expressions de mémoire	 	3
RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :			
<u>ANT-1201</u>	Culture, histoire, identité : facettes du Québec contemporain		3
<u>ANT-1901</u>	Diversité culturelle : contexte et enjeux		3

<u>ARL-1101</u>	Archéologie historique nord-américaine		3
<u>CIN-1003</u>	Cinéma, cultures et imaginaires		3
<u>COM-2002</u>	Francophonie institutionnelle en Amérique du Nord		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>HST-2406</u>	Histoire des communautés francophones en Amérique du Nord		3
<u>HST-2407</u>	Francophonies nord-américaines : état des lieux		3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada		3
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3

Version: 2014-11-03 11:07:51 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAIN

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le certificat vise à amener l'étudiant à acquérir une bonne connaissance des multiples aspects définissant les communautés francophones en Amérique du Nord. Il propose une approche multidisciplinaire et transversale de la francophonie nord-américaine, dans une perspective historique, politique, culturelle et linguistique.

Il a pour objectifs de :

- définir le concept de francophonie, en particulier dans le contexte nord-américain, et amener l'étudiant à développer une réflexion critique;
- sensibiliser l'étudiant aux principaux enjeux géopolitiques, culturels et linguistiques auxquels sont confrontées les communautés francophones d'Amérique du Nord;
- témoigner de la diversité culturelle des francophones en Amérique du Nord et de la richesse de ses communautés.

Le certificat s'adresse à tout étudiant qui souhaite élargir ses horizons ainsi qu'à tout candidat désireux d'approfondir certaines questions liées à la francophonie nord-américaine, entre autres en vue de se préparer aux études supérieures.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce certificat ne peut être suivi qu'à temps partiel.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme est offert entièrement à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Isabelle Collombat

Pour information

Julie de Blois

418 656-2131 poste 2724

julie.deblois@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de **candidat adulte**.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINNE		
-------------------------------	--	--

<u>PTR-1002</u>	Lieux de mémoire de la francophonie nord-américaine			3
<u>HST-2407</u>	Francophonies nord-américaines : état des lieux			3
 RÈGLE 1 - 24 CRÉDITS PARMIS:				
<u>COM-2002</u>	Francophonie institutionnelle en Amérique du Nord			3
<u>ETN-1107</u>	Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord			3
<u>ETN-1122</u>	Légendes et récits de l'Amérique française			3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord			3
<u>GPL-2610</u>	Projet étudiant en francophonie nord-américaine			3
<u>HST-2262</u>	Histoire de la première France coloniale			3
<u>HST-2406</u>	Histoire des communautés francophones en Amérique du Nord			3
<u>LIT-2207</u>	Introduction aux littératures francophones du Canada			3
<u>LIT-2211</u>	Fictions de la Franco-Amérique			3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939			3
<u>PTR-1000</u>	Expressions de mémoire			3

Version: 2014-08-28 14:23:34 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 10 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme en français, langue seconde, vise à donner à l'étudiant non francophone une formation en langue écrite et parlée, afin qu'il soit capable de communiquer sans difficulté en français. Le programme est axé principalement sur les études de langue.

Objectifs particuliers

- Amélioration de la compréhension et de l'expression orales et écrites;
- acquisition des connaissances de grammaire.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot

418 656-2131 poste 2749

Diane.Huot@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC délivré par un collège anglophone du Québec, incluant une concentration en français (FR-601 ou FR-602) ou un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires, incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années, incluant un minimum de 200 heures de cours de français
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures, incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Note : Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
FRANÇAIS, LANGUE SECONDE		



RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Rédaction

<u>FLS-1006</u>	Rédaction de textes académiques I	3
<u>FLS-2004</u>	Rédaction de textes académiques II	 3
<u>FLS-3002</u>	Rédaction de textes académiques III	 3


RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARMIS:



Grammaire

<u>FLS-1001</u>	Grammaire pratique I (le nom)	3
<u>FLS-1002</u>	Grammaire de l'oral I	3
<u>FLS-2000</u>	Grammaire pratique II (le verbe)	 3
<u>FLS-2005</u>	Grammaire de l'oral II	 3

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS:

Compréhension et expression orale

<u>FLS-1004</u>	Phonétique pratique I	3
<u>FLS-1005</u>	Communication orale I	3
<u>FLS-</u>		

<u>2002</u>	Phonétique pratique II		3
<u>FLS-2003</u>	Communication orale II		3
<u>FLS-3007</u>	Phonétique pratique III		3

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Civilisation et littératures françaises et québécoises

<u>FLS-1000</u>	Civilisation française		3
<u>FLS-1003</u>	Textes littéraires I		3
<u>FLS-1007</u>	Civilisation québécoise		3
<u>FLS-2001</u>	Textes littéraires II		3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE (NIVEAU DE BASE)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 2 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme amène l'étudiant non francophone à communiquer clairement en français, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets d'intérêt général. Ce faisant, le programme lui permet de développer ses habiletés d'analyse et de synthèse, son sens critique et sa curiosité; de diversifier ses capacités de communication ainsi que d'accroître sa formation par l'acquisition de compétences dans un domaine pratique, tout en enrichissant sa culture et ses connaissances générales.

À la fin de ses études, l'étudiant sera capable:

- de comprendre divers types de documents oraux et d'en percevoir le ton, la nature, le registre et le niveau de langue;
- de saisir les éléments essentiels et secondaires d'un discours oral;
- de participer à des conversations sur des sujets concrets: expression, avec une phonétique adéquate, de désirs, souhaits, sentiments, en respectant, de façon plus manifeste, les registres et les niveaux de langue;
- de comprendre l'essentiel des textes de nature expressive et argumentative portant sur des sujets tels les sondages, les opinions, les critiques, etc.;
- de dégager des éléments d'information précis comportant des points de vue diversifiés;
- de rédiger des textes expressifs;
- d'exprimer et de défendre ses points de vue en respectant le code écrit de la langue française (orthographe et organisation textuelle, registres et niveaux de langue).

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

2 sessions d'automne ou d'hiver et 1 session d'été

OU

3 sessions d'été

OU

3 sessions d'automne et d'hiver

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux élémentaire ou intermédiaire I (automne/hiver) ou intensif I, II ou III (printemps/ été)

Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux élémentaire ou intermédiaire I (automne/hiver) ou intensif I, II ou III (printemps/ été)

Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux élémentaire ou intermédiaire I (automne/hiver) ou intensif I, II ou III (printemps/ été)

Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT




La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme



ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE (NIVEAU DE BASE)		

RÈGLE 1 - RÉUSSIR LA RÈGLE 1

<u>FLE-2114</u>	Langue orale et écrite (intermédiaire)		3
<u>FLE-2145</u>	Communication orale : expression et compréhension (intermédiaire)		3
<u>FLE-2214</u>	Communication écrite : expression et compréhension (intermédiaire)		3

et l'un des deux cours suivants :

<u>FLE-1222</u>	Correction phonétique I		3
<u>FLE-2432</u>	Correction phonétique II		3

OU

RÈGLE 2 - RÉUSSIR LA RÈGLE 2



<u>FLE-2141</u>	Français intensif III : langue orale et écrite		4
<u>FLE-2142</u>	Français intensif III : correction phonétique		1
<u>FLE-2143</u>	Français intensif III : expression et compréhension orales		1

OU

RÈGLE 3 - RÉUSSIR LA RÈGLE 3

<u>FLE-2241</u>	Français intensif IV : langue orale et écrite	4
<u>FLE-2242</u>	Français intensif IV : correction phonétique	1
<u>FLE-2243</u>	Français intensif IV : expression et compréhension orales	1

RÈGLE 4 - 18 À 24 CRÉDITS PARMIS:

<u>FLE-1141</u>	Français intensif I : langue orale et écrite	5
<u>FLE-1142</u>	Français intensif I : correction phonétique	1
<u>FLE-1221</u>	Langue orale et écrite (élémentaire)	 6
<u>FLE-1223</u>	Communication orale et écrite (élémentaire)	3
<u>FLE-1241</u>	Français intensif II : langue orale et écrite	4
<u>FLE-1242</u>	Français intensif II : correction phonétique	1
<u>FLE-1243</u>	Français intensif II : expression et compréhension orales	1
<u>FLE-1700</u>	Initiation au français langue étrangère (cours à distance)	3
<u>FLE-2003</u>	Étude active du français parlé et écrit I	 3
<u>FLE-2215</u>	Langue orale et écrite intermédiaire II	 3
<u>FLE-2245</u>	Communication orale (intermédiaire II)	 3
<u>FLE-2314</u>	Communication écrite (intermédiaire II)	 3
<u>FLE-</u>	Correction phonétique II	 3


2432


FLE- Étude du français langue étrangère 2
2700 (cours à distance) 3

FLE- Français intensif V : langue orale et
3141 écrite 4

FLE- Français intensif V : correction
3142 phonétique 1

FLE- Français intensif V : expression et
3143 compréhension orales 1

FLE- Langue orale et écrite (intermédiaire-
3221 avancé)  3

FLE- Rédaction et stylistique (intermédiaire-
3411 avancé)  3

Version: 2014-10-23 14:10:46 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE (NIVEAU INTERMÉDIAIRE AVANCÉ)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme amène l'étudiant non francophone à communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon cohérente, structurée et nuancée, sur des sujets disciplinaires. Ce faisant, le programme lui permet de développer ses habiletés d'analyse et de synthèse, son sens critique et sa curiosité; de renforcer ses capacités de communication en français sur les plans de la qualité de la langue, de la précision et de l'efficacité et d'accroître sa formation par l'acquisition de compétences dans un domaine pratique tout en enrichissant sa culture et ses connaissances générales.

À la fin de ses études, l'étudiant sera capable:

- de comprendre les idées essentielles et secondaires de documents authentiques informatifs, descriptifs et argumentatifs de diverses régions francophones;
- de participer à des conversations sur des sujets abstraits;
- d'exprimer, avec une phonétique adéquate, des souhaits et des hypothèses;
- d'émettre une appréciation nuancée sur des événements, en respectant les registres et les niveaux de langue;
- de comprendre la plupart des textes écrits de nature expressive/argumentative, d'en dégager des éléments d'information précis et d'en distinguer les idées principales et secondaires;
- de saisir le ton et le registre d'un discours écrit;
- de produire des textes expressifs/argumentatifs en maîtrisant le code épistolaire et ses tournures formelles;
- d'adapter ou de transformer un document écrit en y modifiant les points de vue, les repères temporels, les registres et les niveaux de langue.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

2 sessions d'automne ou d'hiver (2 x 12 cr) et 1 période de printemps ou d'été (6 cr.)

OU

5 périodes de printemps ou d'été (5 x 6 cr.)

OU

1 session d'automne ou d'hiver (12 cr.) et 3 périodes de printemps ou d'été (3 x 6 cr)

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux intermédiaire II ou intermédiaire-avancé (automne/hiver) ou intensif IV, V ou avancé (printemps/été)

Note : Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux intermédiaire II ou intermédiaire-avancé (automne/hiver) ou intensif IV, V ou avancé (printemps/été)

Note : Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription : avoir été classé aux niveaux intermédiaire II ou intermédiaire-avancé (automne/hiver) ou intensif IV, V ou avancé (printemps/été)

Note : Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve



dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE (NIVEAU INTERMÉDIAIRE)			
RÈGLE 1 - RÉUSSIR LA RÈGLE 1			
<u>FLE-3221</u>	Langue orale et écrite (intermédiaire-avancé)		3
<u>FLE-3411</u>	Rédaction et stylistique (intermédiaire-avancé)		3
OU			
RÈGLE 2 - RÉUSSIR LA RÈGLE 2			
<u>FLE-3211</u>	Langue orale et écrite (avancé)		3
<u>FLE-3213</u>	Expression orale (avancé)		1
RÈGLE 3 - 24 À 26 CRÉDITS PARMIS:			
<u>FLE-2003</u>	Étude active du français parlé et écrit I		3
<u>FLE-2214</u>	Communication écrite : expression et compréhension (intermédiaire)		3
<u>FLE-2215</u>	Langue orale et écrite intermédiaire II		3
<u>FLE-2241</u>	Français intensif IV : langue orale et écrite		4

<u>FLE-</u> <u>2242</u>	Français intensif IV : correction phonétique		1
<u>FLE-</u> <u>2243</u>	Français intensif IV : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-</u> <u>2245</u>	Communication orale (intermédiaire II)		3
<u>FLE-</u> <u>2314</u>	Communication écrite (intermédiaire II)		3
<u>FLE-</u> <u>2432</u>	Correction phonétique II		3
<u>FLE-</u> <u>2700</u>	Étude du français langue étrangère 2 (cours à distance)		3
<u>FLE-</u> <u>3002</u>	Français avancé : grammaire et rédaction I		3
<u>FLE-</u> <u>3114</u>	Étude active du français parlé II		3
<u>FLE-</u> <u>3141</u>	Français intensif V : langue orale et écrite		4
<u>FLE-</u> <u>3142</u>	Français intensif V : correction phonétique		1
<u>FLE-</u> <u>3143</u>	Français intensif V : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-</u> <u>3212</u>	Phonétique corrective avancée II		2
<u>FLE-</u> <u>3214</u>	Compréhension orale avancée 1		2
<u>FLE-</u> <u>3216</u>	Le Québec et sa culture : une initiation		2
<u>FLE-</u> <u>3217</u>	Le Québec et sa littérature : une initiation		2
<u>FLE-</u> <u>3219</u>	Vocabulaire français : enrichissement		3
<u>FLE-</u> <u>3311</u>	Grammaire avancée du français		3
<u>FLE-</u>			

<u>3312</u>	Rédaction et stylistique françaises		3
<u>FLE-3313</u>	Expression orale (supérieur)		1
<u>FLE-3314</u>	Étude de textes oraux		2
<u>FLE-3412</u>	Textes disciplinaires		3
<u>FLE-3413</u>	Communication orale en public (intermédiaire-avancé)		3
<u>FLE-3415</u>	Roman québécois moderne		3
<u>FLE-3416</u>	Littérature et cinéma québécois		3
<u>FLE-3417</u>	Arts et traditions populaires du Québec		3
<u>FLE-3418</u>	Vocabulaire français		3
<u>FLE-3419</u>	Langue française au Québec		3
<u>FLE-3700</u>	Étude du français langue étrangère 3 (cours à distance)		3
<u>FRN-3003</u>	Français avancé : grammaire et rédaction II		3

Version: 2014-10-23 14:10:46 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN HISTOIRE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Contribuer à la formation intellectuelle de l'étudiant :

- par l'apprentissage de la démarche historique de base;
- par la réflexion sur la nature de la discipline historique, ce qui conduit à une meilleure connaissance du monde actuel et de la spécificité de la démarche historique qui le saisit;
- par l'acquisition de connaissances sur de grandes périodes de l'histoire et sur des thèmes historiques donnés.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Patrick Baker

418 656-2131 poste 3469

patrick.baker@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de **candidat adulte**.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE		30

HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles	 3
--------------------------	----------------------------------	---



HST-2001	Histoire de l'histoire	 3
--------------------------	------------------------	---

HST-2450	Le Québec aux XIXe et XXe siècles	3
--------------------------	-----------------------------------	---

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle		3
<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada		3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques		3
<u>HST-1007</u>	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)		3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis		3
<u>HST-1305</u>	Histoire générale de l'Amérique latine		3
<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3
<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique		3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3

RÈGLE 2 - 12 CRÉDITS PARMI:


<u>HST-1000</u>	Lecture critique en histoire		3
<u>HST-1009</u>	Recherche et rédaction en histoire		6
<u>HST-2000</u>	Analyse critique des sources		3
<u>HST-3001</u>	L'histoire aujourd'hui		3

Afrique, Asie, Amérique latine et monde musulman

<u>ETN-1007</u>	Ethnologie et histoire du monde arabe		3
<u>HST-1350</u>	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)		3

<u>HST-1355</u>	Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est		3
<u>HST-2302</u>	Question d'histoire africaine		3
<u>HST-2308</u>	Question d'histoire de l'Amérique latine		3
<u>HST-2350</u>	L'Afrique au XXe siècle		3
<u>HST-2351</u>	Histoire du monde musulman (VIe-mi-XIIIe siècle)		3
<u>HST-2352</u>	Question d'histoire non occidentale I		3
<u>HST-2353</u>	Question d'histoire non occidentale II		3
<u>HST-2354</u>	Question d'histoire non occidentale III		3
<u>HST-2355</u>	Histoire de la Chine impériale (221 avant J.-C.-1911)		3
<u>HST-2356</u>	Histoire de la Chine contemporaine (depuis 1912)		3
<u>HST-2357</u>	Histoire du monde musulman (mi XIIIe-mi XVIIIe siècles)		3
<u>HST-2358</u>	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)		3

Histoire ancienne

<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique		3
<u>HST-2103</u>	Démocratie athénienne		3
<u>HST-2104</u>	Guerre et paix en Grèce ancienne		3
<u>HST-2105</u>	Impérialisme romain		3
<u>HST-</u>			

<u>2106</u>	Empire romain tardif, IIIe-VIe siècle	3
<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome	3
<u>HST-2108</u>	Question d'histoire ancienne I	3
<u>HST-2109</u>	Question d'histoire ancienne II	3
Europe médiévale		
<u>HST-2150</u>	Formation de l'espace européen, 500-1600	3
<u>HST-2152</u>	Les moines et la société au Moyen Âge	3
<u>HST-2153</u>	Question d'histoire médiévale I	3
<u>HST-2154</u>	Question d'histoire médiévale II	3
<u>HST-2155</u>	Question d'histoire médiévale III	3
<u>HST-2156</u>	Histoire de l'Angleterre médiévale (VIIe-XIVe siècle)	3
Europe moderne		
<u>HST-2200</u>	La Renaissance (1450-1610)	3
<u>HST-2201</u>	L'éducation en Europe moderne	3
<u>HST-2202</u>	Religions et sociétés en Europe moderne	3
<u>HST-2203</u>	Vies et pratiques politiques sous l'Ancien Régime	3
<u>HST-2204</u>	Europe des Lumières	3
<u>HST-2205</u>	Relations internationales à l'époque moderne	3

<u>HST-2206</u>	Question d'histoire d'Europe moderne I	3
<u>HST-2207</u>	Question d'histoire d'Europe moderne II	3
<u>HST-2208</u>	Question d'histoire d'Europe moderne III	3
<u>HST-2209</u>	Question d'histoire d'Europe moderne IV	3

Europe contemporaine

<u>HST-2250</u>	La Révolution française	3
<u>HST-2251</u>	Relations internationales en Europe	3
<u>HST-2252</u>	La Deuxième Guerre mondiale	3
<u>HST-2253</u>	Histoire de l'Europe de l'Est	3
<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques	3
<u>HST-2255</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine I	3
<u>HST-2256</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine II	3
<u>HST-2258</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine IV	3
<u>HST-2259</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine V	3
<u>HST-2260</u>	Question d'histoire d'Europe contemporaine III	3
<u>HST-2261</u>	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)	3
<u>HST-2263</u>	Désintégration de la Yougoslavie et émergence des États successeurs	3

Monde contemporain

<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique	3
<u>HST-2257</u>	Question d'histoire du monde contemporain II	3
<u>HST-2301</u>	Histoire de la politique internationale, 1815-1989	3
<u>HST-2303</u>	Les États-Unis de Truman à Carter (1945-1980)	3
<u>HST-2304</u>	Les États-Unis depuis 1981	3
<u>HST-2306</u>	Question d'histoire du monde contemporain I	3
<u>HST-2307</u>	Question d'histoire des États-Unis	3



Histoire du Québec et du Canada

a) Des origines à nos jours :

<u>HST-2401</u>	Cultures religieuses au Québec	3
<u>HST-2402</u>	Histoire des femmes au Québec	3
<u>HST-2403</u>	Médecine, santé et société au Québec, XVIIe-XXe siècle	3
<u>HST-2404</u>	Histoire de la ville de Québec	3
<u>HST-2405</u>	État, société et pouvoir au Québec, 1760-1960	3
<u>HST-2408</u>	Histoire du catholicisme québécois	3

b) Avant la Confédération :

<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale	3
-----------------	---	---



<u>HST-2425</u>	L'espace nord-atlantique au XVIe siècle		3
<u>HST-2426</u>	Population et société au Québec, XVIIe-XIXe siècle		3
<u>HST-2427</u>	Histoire maritime de la Nouvelle-France		3
<u>HST-2428</u>	Québec rural, XVIIe - XIXe siècles		3
<u>HST-2429</u>	Amérique du Nord britannique, 1760-1867		3
<u>HST-2430</u>	La Nouvelle-France		3
<u>HST-2431</u>	Vie culturelle en Nouvelle-France		3
<u>HST-2432</u>	Genre et postcolonialisme au Québec : une histoire transatlantique		3

c) Après la Confédération :

<u>HST-2451</u>	Mutations du travail au Québec au XXe siècle		3
<u>HST-2452</u>	Partis politiques de Laurier à King		3
<u>HST-2453</u>	Nationalisme au Canada français		3
<u>HST-2454</u>	Avènement de la consommation de masse au Québec		3
<u>HST-2455</u>	Histoire, mémoire, identité : Québec et Canada contemporains		3
<u>HST-2456</u>	Histoire sociale du Québec		3
<u>HST-2457</u>	Histoire économique du Québec		3
<u>HST-2458</u>	Culture politique au Canada et au Québec au XXe siècle		3
<u>HST-</u>			

<u>2459</u>	Question d'histoire du Canada I		3
<u>HST-2460</u>	Question d'histoire du Canada II		3
<u>HST-2461</u>	Question d'histoire du Canada III		3
<u>HST-2462</u>	Question d'histoire du Québec I		3
<u>HST-2463</u>	Question d'histoire du Québec II		3
<u>HST-2464</u>	Question d'histoire du Québec III		3
<u>HST-2465</u>	Question d'histoire de la Nouvelle-France I		3
<u>HST-2466</u>	Question d'histoire de la Nouvelle-France II		3
<u>HST-2467</u>	Question d'histoire de l'Amérique du Nord britannique		3
<u>HST-2468</u>	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867		3
<u>HST-2469</u>	Les années 1960 : le Québec dans l'espace transnational		3

Autres cours

<u>HST-2407</u>	Francophonies nord-américaines : état des lieux		3
<u>HST-2500</u>	Les âges de la vie en Occident, XVIIIe-XXe siècles		3
<u>HST-2501</u>	Question d'histoire générale		3
<u>HST-2502</u>	Histoire et communication		3
<u>HST-2503</u>	Histoire et méthodes		3
<u>HST-_____</u>	Lectures dirigées		3

2506

HST-
2900

Christianisme du second millénaire



3

HST-
3901

Histoire et citoyenneté



3

THL-
2302

Histoire du catholicisme québécois

3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN HISTOIRE DE L'ART

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de certificat en histoire de l'art vise à donner à l'étudiant une introduction générale aux méthodes de travail en histoire de l'art et des connaissances de base en art du XX^e siècle et dans des périodes de son choix. Ce programme permet aussi à l'étudiant de choisir des cours dans les domaines les plus variés de l'histoire de l'art ou de concentrer ses choix, soit autour de l'architecture ou autour des arts (peinture, sculpture, etc.), soit en art des XIX^e et XX^e siècles ou en art des périodes plus anciennes.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Didier Prioul

418 656-2131 poste 7690

Didier.Prioul@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve

dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE DE L'ART		30
<u>HAR-1000</u>	Méthodologie de l'histoire de l'art	3
<u>HAR-1003</u>	L'architecture de la Renaissance à 1900	3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960	3
RÈGLE 1 - 6 À 21 CRÉDITS PARMI:		
<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité	3
<u>HAR-1002</u>	Art des XVIIIe et XIXe siècles	3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge	3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque	3
<u>HAR-1007</u>	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920	3
<u>HAR-1009</u>	L'art au Québec et au Canada, 1920-1970	3
<u>HAR-2203</u>	Architecture coloniale en Amérique du Nord	3
<u>HAR-2255</u>	Art contemporain	3

RÈGLE 2 - 0 À 15 CRÉDITS PARMI:

Art médiéval



<u>HAR-2150</u>	L'art en Italie, 1250-1400	3
<u>HAR-2151</u>	L'art roman	3
<u>HAR-2152</u>	L'art gothique	3

Art de la période moderne (XVe-XVIIIe siècles)

<u>HAR-2175</u>	L'art du Baroque	3
<u>HAR-2176</u>	L'art en France, 1500-1700	3
<u>HAR-2177</u>	Théories italiennes	3
<u>HAR-2178</u>	La Renaissance italienne	3
<u>HAR-2179</u>	L'art du XVIe siècle européen	3
<u>HAR-2180</u>	Art et histoire	3
<u>HAR-2181</u>	Baroque européen et colonial	3

Art des XIXe et XXe siècles

Histoire de l'architecture

<u>HAR-1010</u>	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe	 3
<u>HAR-2200</u>	Villes modernes et banlieues	3
<u>HAR-2201</u>	Architecture de la ville de Québec	 3

<u>HAR-2202</u>	Architecture et postmodernité		3
<u>HAR-2204</u>	Histoire de la critique architecturale		3
<u>HAR-2205</u>	La ville et son image		3
<u>HAR-2206</u>	Architecture française, XVe-XVIIe siècles		3
<u>HAR-2207</u>	Architecture néogothique, XVIIIe-XXe siècles		3
<u>HAR-2208</u>	Histoire et théorie de l'urbanisme		3
<u>HAR-2209</u>	Histoire et théorie de l'architecture contemporaine		3
<u>HAR-2210</u>	Histoire de l'architecture du mouvement moderne en Amérique		3
<u>HAR-2211</u>	Histoire du design		3
<u>HAR-2212</u>	Pratiques architecturales contemporaines		3
<u>HAR-2312</u>	Approches occidentales du jardin		3

Peinture et sculpture

<u>HAR-2250</u>	Néoclassicisme		3
<u>HAR-2251</u>	Surréalisme		3
<u>HAR-2252</u>	Expressionnisme allemand		3
<u>HAR-2253</u>	Le symbolisme et ses antécédents		3
<u>HAR-2254</u>	Le romantisme en Europe		3
<u>HAR-</u>			

<u>2256</u>	L'art américain depuis 1945	3
<u>HAR-2257</u>	L'art qui se fait	3
<u>HAR-2258</u>	L'art et le féminisme	3
<u>HAR-2259</u>	Cubismes	3
<u>HAR-2260</u>	Les Avant-gardes russes	3
<u>HAR-2261</u>	Cobra et ses environs	3
<u>HAR-2262</u>	Dada	3
<u>HAR-2263</u>	Futurisme italien	3
<u>HAR-2264</u>	De Goya à Picasso : l'art espagnol au XIXe siècle	3
<u>HAR-2310</u>	Photographie et postphotographie	3
<u>HAR-2311</u>	Minimalisme et postminimalisme	3
<u>HAR-2316</u>	L'art contemporain et le corps	3

Art du Québec, du Canada, et de l'Amérique (XVIe-XIXe siècles)

<u>HAR-2300</u>	La peinture au Québec de 1791 à 1867	3
<u>HAR-2302</u>	L'art précolombien	3
<u>HAR-2303</u>	L'art actuel au Québec	3
<u>HAR-2305</u>	Art de l'Empire britannique (1750-1920)	3
<u>HAR- —</u>	L'image rurale dans les arts plastiques	3

2306	au Québec : 1860-1930	
<u>HAR-2308</u>	Ouest américain (1830-1920)	3
<u>HAR-2309</u>	L'artiste et ses doubles en Amérique du Nord	3
<u>HAR-2313</u>	Art canadien dans un contexte international (1880-1920)	3
<u>HAR-2315</u>	Art américain 1900-1945	3

Méthodologie

<u>HAR-1008</u>	Histoire de l'histoire de l'art	3
<u>HAR-2350</u>	Théories et méthodes de l'art contemporain	3

Pratiques de l'histoire de l'art

<u>HAR-1400</u>	Voyage d'étude d'art I	1
<u>HAR-1401</u>	Voyage d'étude d'art II	1
<u>HAR-1402</u>	Voyage d'étude d'art III	1
<u>HAR-2314</u>	Cours-voyage en histoire de l'art I	3
<u>HAR-2400</u>	L'art et le musée	3
<u>HAR-2403</u>	Cours-voyage en histoire de l'art II	6
<u>HAR-2404</u>	Exposer l'art : histoire et discours	3
<u>HAR-2405</u>	Histoire des matériaux et des techniques	3
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie	3

Questions d'art

<u>HAR-2500</u>	Question d'art I	3
<u>HAR-2501</u>	Question d'art II	3
<u>HAR-2502</u>	Question d'art III	3
<u>HAR-2503</u>	Question d'art IV	3
<u>HAR-2504</u>	Question d'art V	3
<u>HAR-2505</u>	Question d'art VI	3
<u>HAR-2506</u>	Question d'art VII	3
<u>HAR-2507</u>	Question d'art VIII	3
<u>HAR-2508</u>	Question d'art IX	3
<u>HAR-2509</u>	Question d'art X	3
<u>HAR-2510</u>	Question d'art XI	3
<u>HAR-2511</u>	Question d'art XII	3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN JOURNALISME

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

L'objectif premier du programme est l'acquisition de la méthode et de la technique propres à l'exercice de la profession journalistique; il vise donc à donner une bonne initiation à la démarche journalistique et aux pratiques des différents médias.

RESPONSABLE

Directrice du programme

June Marchand

june.marchand@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC
ET
- Posséder un minimum de trois années d'expérience professionnelle en journalisme ou en tout autre secteur d'activité jugé de portée équivalente

OU

- Grade universitaire de premier cycle

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Ordinateur portatif

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portatif équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements : <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
ET
- Posséder un minimum de trois années d'expérience professionnelle en journalisme ou en tout autre secteur d'activité jugé de portée équivalente

OU

- Grade universitaire de premier cycle

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux

exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements : <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Posséder un minimum de trois années d'expérience professionnelle en journalisme ou en tout autre secteur d'activité jugé de portée équivalente

OU

- Grade universitaire de premier cycle ou l'équivalent

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements : <http://www.com.ulaval.ca/etudes/futurs-etudiants/programme-obligatoire-de-portables/>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Afin de s'assurer de la qualité du français du futur diplômé de ce programme, l'étudiant doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le *Test de français Laval-Montréal* (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test varient en fonction du résultat obtenu :






- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.







Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
JOURNALISME		
<u>COM-1004</u>	Journalisme et société	3
<u>COM-2003</u>	Initiation au journalisme écrit	 3
<u>COM-2004</u>	Collecte de l'information	3
<u>COM-2005</u>	Initiation au journalisme audio	 3
<u>COM-2006</u>	Initiation au journalisme télévisuel	 3
<u>COM-3001</u>	Droit et déontologie du journalisme	 3
<u>COM-3102</u>	Production journalistique multimédia	 6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Stage				
<u>COM-3500</u>	Stage en communication publique			6

Cours				
<u>COM-2102</u>	Information internationale			3
<u>COM-3100</u>	Analyse critique de l'information journalistique			3
<u>COM-3101</u>	Journalismes spécialisés			3
<u>COM-3103</u>	Journalisme économique			3
<u>COM-3511</u>	Travail dirigé			3
<u>COM-3513</u>	Sujet spécial			3
<u>COM-4101</u>	Journalisme scientifique			3

ou tout autre cours portant le sigle COM, à l'exception de ceux des séries 800 et 900.

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN LANGUE ALLEMANDE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation langagière rigoureuse axée sur la communication et l'acquisition de certaines compétences socioculturelles minimales.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Birgit Herrmann

418 656-2131 poste 7756

birgit.herrmann@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC
- ET
- Test de classement obligatoire à l'inscription

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
- ET
- Test de classement obligatoire à l'inscription

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES


Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

LANGUE ALLEMANDE

<u>ALL- 2200</u>	Les espaces germanophones et leur culture		3
----------------------	---	--	---

RÈGLE 1 - 27 CRÉDITS PARMIS:

<u>ALL- 1010</u>	Allemand élémentaire I		3
----------------------	------------------------	---	---

<u>ALL- 1020</u>	Allemand élémentaire II		3
----------------------	-------------------------	---	---

<u>ALL- 2010</u>	Deutsch : Mittelstufe I		3
----------------------	-------------------------	--	---

<u>ALL- 2020</u>	Deutsch : Mittelstufe II		3
----------------------	--------------------------	---	---

<u>ALL- 2100</u>	Phonetik		3
----------------------	----------	--	---

<u>ALL- 3010</u>	Deutsch : Oberstufe I		3
----------------------	-----------------------	--	---

<u>ALL- 3020</u>	Deutsch : Oberstufe II		3
----------------------	------------------------	---	---

<u>ALL- 3101</u>	Praktisches Deutsch		3
----------------------	---------------------	---	---

<u>ALL- 3102</u>	Deutsch schreiben		3
----------------------	-------------------	--	---

<u>ALL- 3103</u>	Übersetzung		3
----------------------	-------------	--	---

Version: 2014-10-23 14:10:46 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN LANGUE ESPAGNOLE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se

réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de certificat en langue espagnole vise à approfondir chez l'étudiant sa connaissance de cette langue et lui offre la possibilité de s'initier à la culture hispanique.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant :

- de parfaire ses connaissances en espagnol afin de s'exprimer clairement dans cette langue, de façon efficace, avec précision et logique, oralement et par écrit. Il développera aussi sa capacité de formuler des opinions éclairées en espagnol sur des questions relatives aux études hispaniques;
- de parfaire ses connaissances et sa culture et de s'initier aux principes, aux concepts fondamentaux et aux méthodes des disciplines liées aux études hispaniques;
- de développer ses capacités d'analyse et de synthèse ainsi que son esprit critique.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

418 656-2131 poste 7275

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte, en espagnol, de compétences de niveau intermédiaire II. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte, en espagnol, de compétences de niveau intermédiaire II. Si cette formation n'a pu être assurée dans l'institution fréquentée, l'Université peut y suppléer. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte, en espagnol, de compétences de niveau intermédiaire II. Si cette formation n'a pu être assurée dans l'institution fréquentée, l'Université peut y suppléer. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS















Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LANGUE ESPAGNOLE			
<u>ESG-3100</u>	Producción de documentos prácticos	 	3
<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3
RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:			
<u>ESP-1004</u>	Redacción II		3
<u>ESP-2000</u>	Culture espagnole	 	3
<u>ESP-2001</u>	Las letras hispánicas : historia y sociedad		3
<u>ESP-2002</u>	El español en el mundo		3
<u>ESP-2003</u>	Cultura de América Latina	 	3
ESP-2004	Problemas de gramática		3
<u>ESP-2005</u>	Literatura hispanoamericana actual	 	3
<u>ESP-2006</u>	Literatura española actual	 	3

<u>ESP-</u> <u>2007</u>	Literatura española del medioevo al realismo		3
<u>ESP-</u> <u>2008</u>	El español en el tiempo y la sociedad		3
<u>LNG-</u> <u>1901</u>	Introducción a la lingüística		3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN LINGUISTIQUE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme offre une formation de base en linguistique.

Objectifs particuliers

La concentration en linguistique française est axée sur l'analyse scientifique du français et de son usage : phonétique, lexicologie et grammaire. Le choix des cours optionnels permet d'approfondir ses connaissances en lexicographie, en histoire de la langue française, en analyse textuelle, en analyse du discours et en sociolinguistique, ou de s'initier à la linguistique générale ou aux méthodes de traitement informatique du langage.

La concentration en linguistique générale propose une initiation aux théories et méthodes qui ont cours dans les principaux domaines de la linguistique : phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique. Le choix des cours optionnels permet d'approfondir ses connaissances dans ces différents domaines et dans l'étude de la langue française, ou de s'initier aux méthodes de traitement informatique du langage.

La concentration en linguistique et psychologie confère la formation de base requise dans ces deux domaines pour avoir accès à la maîtrise en orthophonie.

CONCENTRATIONS

- Linguistique française
- Linguistique générale
- Linguistique et psychologie

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jacques Ouellet

418 656-2131 poste 5488

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC émis par un collège francophone
OU
- Tout DEC émis par un collège anglophone et avoir réussi un cours de français de la série 900 ou posséder un degré équivalent de formation

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET
- Formation jugée satisfaisante en français. Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
-

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en français

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	LINGUISTIQUE	3

L'étudiant doit choisir une concentration. S'adresser à sa direction de programme pour procéder au choix.

<u>LNG-1000</u>	Introduction à la description linguistique	 3
-----------------	--	---














AUTRES ACTIVITÉS




AUTRES EXIGENCES	27
------------------	----

RÈGLE 1 - 27 CRÉDITS





L'étudiant doit satisfaire aux exigences de sa concentration.


CONCENTRATIONS

Cours	Titre		Crédits exigés
LINGUISTIQUE ET PSYCHOLOGIE			27
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
<u>LNG-2000</u>	Phonologie I		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>ORT-1001</u>	Neurosciences et langage	  	3
<u>PSA-1101</u>	Développement cognitif de l'enfant	 	3
<u>PSY-1007</u>	Processus cognitifs	 	3
RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :			
<u>MAT-1904</u>	Méthodes quantitatives I		3
<u>STT-1000</u>	Probabilités et statistique	 	3
<u>STT-1920</u>	Méthodes statistiques		3
LINGUISTIQUE FRANÇAISE			27

<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3



RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2000</u>	Phonologie I		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-2002</u>	Syntaxe formelle		3
<u>LNG-</u>			

<u>2003</u>	Linguistique informatique I		3
<u>LNG-2004</u>	Psycho et neurolinguistique		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
<u>LNG-3005</u>	Histoire de la linguistique		3
<u>LNG-3006</u>	Diachronie et diversité linguistique		3
<u>LNG-3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG-3101</u>	Linguistique informatique II		3
<u>LNG-3102</u>	Traitement automatique du langage		3
<u>LNG-3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3




LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

27

<u>LNG-2000</u>	Phonologie I		3
<u>LNG-2002</u>	Syntaxe formelle		3
<u>LNG-2100</u>	Morphologie et syntaxe		3
<u>LNG-</u>			

<u>2101</u>	Psychomécanique du langage		3
<u>LNG-3000</u>	Sémantique		3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
<u>DID-1961</u>	Théories de l'apprentissage des langues		3
<u>FRN-1108</u>	Histoire de la langue française		3
<u>FRN-1109</u>	Linguistique française : phonétique		3
<u>FRN-1110</u>	Linguistique française : lexicologie		3
<u>FRN-1111</u>	Linguistique française : grammaire		3
<u>FRN-2114</u>	Analyse linguistique de textes		3
<u>FRN-2115</u>	Langue et sociétés francophones		3
<u>FRN-2116</u>	Lexicographie et dictionnaires		3
<u>FRN-2117</u>	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique		3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français		3
<u>FRN-2120</u>	Les parlers français d'Amérique du Nord		3
<u>FRN-3103</u>	Analyse conversationnelle		3
<u>LNG-2001</u>	Sociolinguistique et analyse du discours		3
<u>LNG-2003</u>	Linguistique informatique I		3
<u>LNG-</u>	Psycho et neurolinguistique		3

2004

<u>LNG- 2102</u>	Traitement des données orales		3
<u>LNG- 3005</u>	Histoire de la linguistique		3
<u>LNG- 3006</u>	Diachronie et diversité linguistique		3
<u>LNG- 3100</u>	Phonologie II		3
<u>LNG- 3101</u>	Linguistique informatique II		3
<u>LNG- 3102</u>	Traitement automatique du langage		3
<u>LNG- 3105</u>	Psychosystématique du verbe français		3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN LITTÉRATURE FRANÇAISE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Procurer à l'étudiant une initiation solide et cohérente au domaine littéraire français et à l'étude de la littérature française.

Objectifs particuliers

Aider l'étudiant à se perfectionner dans l'utilisation du français oral et écrit.

Procurer une vue d'ensemble de la littérature française par l'étude d'oeuvres, de périodes, de thèmes, de la vie littéraire, etc.

Amener à connaître les auteurs les plus marquants.

Initier à la réflexion sur le phénomène littéraire et sur sa place dans la vie sociale et individuelle.

Initier à la production d'études sur des sujets littéraires.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Guillaume Pinson

418 656-2131 poste 5423

guillaume.pinson@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Dans ce contexte, il est incompatible avec le programme suivant :

- certificat en littérature québécoise.
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LITTÉRATURE FRANÇAISE			30
<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires	 	3
<u>LIT-1003</u>	Lire le roman		3
<u>LIT-1100</u>	Littérature française du Moyen Âge et de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-1004</u>	Lire la poésie et l'essai		3
<u>LIT-1101</u>	La littérature française moderne		3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMI:

Moyen Âge et Renaissance

<u>LIT-2100</u>	Genres narratifs français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2101</u>	Poésie et théâtre en France au Moyen Âge		3
<u>LIT-2102</u>	Idées et mouvements littéraires français au Moyen Âge		3
<u>LIT-2103</u>	Littérature française du Moyen Âge I		3
<u>LIT-2104</u>	Littérature française du Moyen Âge II		3
<u>LIT-2105</u>	Littérature française du Moyen Âge III		3
<u>LIT-2106</u>	Genres narratifs français à la Renaissance		3
<u>LIT-2107</u>	Poésie et théâtre en France à la Renaissance		3
<u>LIT-2108</u>	Idées et mouvements littéraires français à la Renaissance		3
<u>LIT-2109</u>	Littérature française de la Renaissance I		3
<u>LIT-2110</u>	Littérature française de la Renaissance II		3
<u>LIT-2111</u>	Littérature française de la Renaissance III		3
<u>LIT-2112</u>	Sujets spéciaux I en littérature française de l'Ancien Régime		3
<u>LIT-2113</u>	Sujets spéciaux II en littérature française de l'Ancien Régime		3

Littérature française des XVIIe et XVIIIe siècles

<u>LIT-2114</u>	Romans et nouvelles en France du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2115</u>	Mouvements littéraires français du XVIIe siècle		3
<u>LIT-2116</u>	Poésie et théâtre français du XVIIe siècle		3

<u>LIT-2117</u>	Littérature française du XVIIe siècle I		3
<u>LIT-2118</u>	Littérature française du XVIIe siècle II		3
<u>LIT-2119</u>	Littérature française du XVIIe siècle III		3
<u>LIT-2120</u>	Genres narratifs français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2121</u>	Théâtre français du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-2122</u>	Arts et littérature en France au XVIII ^e siècle		3
<u>LIT-2123</u>	Littérature française du XVIIIe siècle I		3
<u>LIT-2124</u>	Littérature française du XVIIIe siècle II		3
<u>LIT-2125</u>	Littérature française du XVIIIe siècle III		3
<u>LIT-2126</u>	Sujets spéciaux I en littérature française moderne		3
<u>LIT-2127</u>	Sujets spéciaux II en littérature française moderne		3

Littérature française des XIXe, XXe et XXIe siècles

<u>LIT-2133</u>	La poésie française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2134</u>	Contes et récits brefs français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2135</u>	Littérature et reportage en littérature française au XIXe siècle		3
<u>LIT-2156</u>	Roman français au XIXe siècle I		3
<u>LIT-2157</u>	Roman français au XIXe siècle II		3
<u>LIT-2158</u>	Théâtre français au XIXe siècle		3
<u>LIT-2159</u>	Roman français au XXe siècle I		3
<u>LIT-2160</u>	Roman français au XXe siècle II		3
<u>LIT-2161</u>	Roman français au XXe siècle III		3
<u>LIT-2162</u>	La poésie française au XXe siècle		3

<u>LIT-2163</u>	L'essai français au XXe siècle	3
<u>LIT-2164</u>	Théâtre français au XXe siècle	3
<u>LIT-2165</u>	La critique littéraire en France aux XIXe et XXe siècles	3
<u>LIT-2181</u>	Littérature française du XIXe siècle I	3
<u>LIT-2182</u>	Littérature française du XIXe siècle II	3
<u>LIT-2183</u>	Littérature française du XIXe siècle III	3
<u>LIT-2184</u>	Littérature française du XXe siècle I	3
<u>LIT-2185</u>	Littérature française du XXe siècle II	3
<u>LIT-2186</u>	Littérature française du XXe siècle III	3
<u>LIT-2191</u>	La littérature française du XXIe siècle	3
<u>LIT-2212</u>	Développement et expansion de la culture médiatique francophone 1760-1939	3



RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux mentionnés dans la règle précédente et les cours des séries 800 et 900 p
sigle LIT

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Procurer à l'étudiant une initiation solide et cohérente au domaine littéraire québécois et à l'étude de la littérature québécoise.

Objectifs particuliers

Aider l'étudiant à se perfectionner dans l'utilisation du français oral et écrit.

Procurer une vue d'ensemble de la littérature québécoise par l'étude d'œuvres, de périodes, de thèmes, de la vie littéraire, etc.

Amener à connaître les auteurs les plus marquants.

Initier à la réflexion sur le phénomène littéraire et sur sa place dans la vie sociale et individuelle.

Initier à la production d'études sur des sujets littéraires.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Guillaume Pinson

418 656-2131 poste 5423

guillaume.pinson@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Dans le cadre du baccalauréat multidisciplinaire, ce programme est incompatible avec le programme suivant :

- certificat en littérature française.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le [Test de français international \(TFI\)](#) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE		


<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires	 	3
<u>LIT-1003</u>	Lire le roman		3
<u>LIT-1004</u>	Lire la poésie et l'essai		3
<u>LIT-1102</u>	Histoire de la littérature québécoise		3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Roman, conte et nouvelle

<u>LIT-2137</u>	Conte littéraire québécois		3
<u>LIT-2138</u>	Roman québécois I		3
<u>LIT-2139</u>	Roman québécois II		3
<u>LIT-2140</u>	Roman québécois III		3
<u>LIT-2141</u>	Roman québécois IV		3
<u>LIT-2142</u>	Roman québécois V		3
<u>LIT-2143</u>	Roman québécois VI		3
<u>LIT-2144</u>	La paralittérature au Québec		3
<u>LIT-2173</u>	La nouvelle québécoise		3

Poésie et chanson

<u>LIT-2145</u>	Poésie québécoise, des origines à l'École littéraire de Montréal		3
<u>LIT-2146</u>	Poésie québécoise, du Nigog jusqu'à l'Hexagone		3
<u>LIT-2147</u>	Poésie québécoise, de l'Hexagone à nos jours		3
<u>LIT-2148</u>	La chanson québécoise		3
<u>LIT-2176</u>	La poésie québécoise I		3
<u>LIT-2177</u>	La poésie québécoise II		3

<u>LIT-2178</u>	La poésie québécoise III	3
Théâtre		
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)	3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)	3
Essai et prose d'idées		
<u>LIT-2132</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec I	3
<u>LIT-2149</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec II	3
<u>LIT-2150</u>	La littérature intime au Québec	3
<u>LIT-2151</u>	La vie littéraire au Québec, des origines à 1917	3
<u>LIT-2152</u>	La vie littéraire au Québec, de 1918 à nos jours	3
<u>LIT-2179</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec III	3
<u>LIT-2180</u>	L'essai et la prose d'idées au Québec IV	3
<u>LIT-2192</u>	Littérature québécoise du XXIe siècle	3
Divers		
<u>LIT-2128</u>	Littérature de la Nouvelle-France	3
<u>LIT-2154</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise I	3
<u>LIT-2155</u>	Sujets spéciaux en littérature québécoise II	3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours de littérature mentionnés dans la règle précédente et les cours des séries 900 portant le sigle LIT

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE ANGLAISES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 19 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Perfectionner ses compétences en langue anglaise (rédaction, grammaire, etc.);
- s'initier aux principes et concepts de base en linguistique;
- prendre connaissance des ouvrages de base en littératures d'expression anglaise.

Concentration littérature

- Approfondir ses connaissances de la littérature d'expression anglaise par la lecture et l'analyse d'ouvrages de fiction, de poésie, de théâtre et d'essais.

Concentration linguistique

- Approfondir ses connaissances en lien avec la linguistique et ses sous-domaines (syntaxe, sémantique, linguistique historique, etc.).

CONCENTRATIONS

- Littérature
- Linguistique

Le programme est aussi offert sans concentration.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) ou à l'École des langues de l'Université Laval.

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test

au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) ou à l'École des langues de l'Université Laval.

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'aura pas obtenu le résultat exigé au test du printemps pourra ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat devra se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) ou à l'École des langues de l'Université Laval.

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne.

Note : Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES ET LINGUISTIQUE ANGLAISES		12

ANG-1003 Written Communication I 3

ANG-2000 Written Communication II  3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

ANG-2001 English Literary Cultural Contexts 3

ANG-2003 History of the English Language 3

ANG-2004 American Literary Cultural Contexts 3

ANG-2008 Canadian Literary Cultural Contexts  3






AUTRES ACTIVITÉS





Cours	Titre	Crédits exigés
CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION		18

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS:

ANG-1000 Literary Genres: Short Story 3

ANG-1001 English Grammar: Verbal Forms 3

<u>ANG-1002</u>	Introduction to Linguistics		3
<u>ANG-1004</u>	Literary Genres: Poetry		3
<u>ANG-1005</u>	Literary Genres: Theatre		3
<u>ANG-2002</u>	English Grammar: Nominal Forms		3
<u>ANG-2007</u>	Language Policy and Practice		3
<u>ANG-2100</u>	The Nineteenth Century British Novel		3
<u>ANG-2101</u>	The Twentieth Century British Novel		3
<u>ANG-2102</u>	The Nineteenth Century American Novel		3
<u>ANG-2103</u>	The Development of the English-Canadian Novel		3
<u>ANG-2200</u>	Twentieth Century English-Canadian Prose		3
<u>ANG-2201</u>	Nineteenth Century English-Canadian Prose		3
<u>ANG-2300</u>	Modern American Theatre		3
<u>ANG-2301</u>	Modern British Theatre		3
<u>ANG-2302</u>	Contemporary British Theatre		3
<u>ANG-2303</u>	Twentieth Century English-Canadian Theatre		3
<u>ANG-2400</u>	Romantic Poetry		3
<u>ANG-2401</u>	Victorian Poetry		3
<u>ANG-</u>			

<u>2402</u>	Twentieth Century American Poetry		3
<u>ANG-2403</u>	Twentieth Century British Poetry		3
<u>ANG-2404</u>	Twentieth Century English-Canadian Poetry		3
<u>ANG-2500</u>	General and Contrastive Phonetics		3
<u>ANG-2501</u>	Introduction to Semantics		3
<u>ANG-2502</u>	Understanding Grammar		3
<u>ANG-2503</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		1
<u>ANG-2504</u>	Special Project: Community Service and Language Learning		3
<u>ANG-2515</u>	Language Acquisition		3
<u>ANG-3100</u>	English Canadian Literature in Quebec		3
<u>ANG-3101</u>	The Twentieth Century American Novel		3
<u>ANG-3102</u>	The Eighteenth Century British Novel		3
<u>ANG-3103</u>	Twentieth Century English-Canadian Literature		3
<u>ANG-3200</u>	Nineteenth Century American Prose		3
<u>ANG-3201</u>	Literary Criticism		3
<u>ANG-3202</u>	Renaissance Prose and Poetry		3
<u>ANG-3300</u>	Shakespeare's Comedies		3
<u>ANG-</u>	Shakespeare's Tragedies		3

3301

ANG-3400 Chaucer 3

ANG-3401 Eighteenth Century British Poetry 3

ANG-3402 Seventeenth Century British Poetry 3

ANG-3500 Introduction to Syntax 3

ANG-3501 Historical Grammar 3

ANG-3502 Introduction to English Morphology 3

ANG-3510 Research in Second Language Pronunciation 3

ANG-3511 Phonology 3

ANG-3512 The Verb System of English 3

ANG-3513 The Noun Phrase in English 3


ANG-3514 Explorations in Pragmatics 3


ANG-3900 Shakespeare's History Plays 3

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURE		18

ANG-1000 Literary Genres: Short Story 3

ANG-1004 Literary Genres: Poetry  3

ANG-1005 Literary Genres: Theatre  3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

Roman

ANG-2100 The Nineteenth Century British Novel 3

ANG-2101 The Twentieth Century British Novel 3

ANG-2102 The Nineteenth Century American Novel  3

ANG-2103 The Development of the English-Canadian Novel 3

ANG-3100 English Canadian Literature in Quebec 3

ANG-3101 The Twentieth Century American Novel 3

ANG-3102 The Eighteenth Century British Novel 3

ANG-3103 Twentieth Century English-Canadian Literature 3


Prose et critique littéraire

ANG-2200 Twentieth Century English-Canadian Prose 3

ANG-2201 Nineteenth Century English-Canadian Prose 3


ANG-3200 Nineteenth Century American Prose 3

ANG-3201 Literary Criticism 3


ANG-_____ Renaissance Prose and Poetry  3

3202

Théâtre

<u>ANG-2300</u>	Modern American Theatre		3
<u>ANG-2301</u>	Modern British Theatre		3
<u>ANG-2302</u>	Contemporary British Theatre		3
<u>ANG-2303</u>	Twentieth Century English-Canadian Theatre		3
<u>ANG-3300</u>	Shakespeare's Comedies		3
<u>ANG-3301</u>	Shakespeare's Tragedies		3
<u>ANG-3900</u>	Shakespeare's History Plays		3

Poésie


<u>ANG-2400</u>	Romantic Poetry		3
<u>ANG-2401</u>	Victorian Poetry		3
<u>ANG-2402</u>	Twentieth Century American Poetry		3
<u>ANG-2403</u>	Twentieth Century British Poetry		3
<u>ANG-2404</u>	Twentieth Century English-Canadian Poetry		3
<u>ANG-3400</u>	Chaucer		3
<u>ANG-3401</u>	Eighteenth Century British Poetry		3
<u>ANG-3402</u>	Seventeenth Century British Poetry		3

ANG-1002 Introduction to Linguistics 3


ANG-2500 General and Contrastive Phonetics 3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:


ANG-1001 English Grammar: Verbal Forms 3


ANG-2002 English Grammar: Nominal Forms  3


ANG-2007 Language Policy and Practice 3

ANG-2501 Introduction to Semantics  3

ANG-2502 Understanding Grammar 3

ANG-2503 Special Project: Community Service and Language Learning  1

ANG-2504 Special Project: Community Service and Language Learning  3

ANG-2515 Language Acquisition  3

ANG-3500 Introduction to Syntax 3

ANG-3501 Historical Grammar 3

ANG-3502 Introduction to English Morphology 3

ANG-3510 Research in Second Language Pronunciation 3

<u>ANG- 3511</u>	Phonology	3
<u>ANG- 3512</u>	The Verb System of English	3
<u>ANG- 3513</u>	The Noun Phrase in English	3
<u>ANG- 3514</u>	Explorations in Pragmatics	3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-09-22 12:49:13

CERTIFICAT EN RÉDACTION PROFESSIONNELLE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 29 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiant d'acquérir les éléments de formation nécessaires à la rédaction, à la révision et à la correction des textes.

Objectifs particuliers

Améliorer la qualité du français écrit.

Apprendre à utiliser les principaux instruments de travail.

Acquérir une méthode de travail.

Développer l'esprit d'analyse et de synthèse.

Connaître les règles inhérentes aux différents genres.

Découvrir des stratégies d'écriture.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Isabelle Paré

isabelle.pare@lli.ulaval.ca

Directrice associée

Anne Fonteneau

Anne.Fonteneau@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
RÉDACTION PROFESSIONNELLE		30

<u>FRN-1102</u>	Démarche de rédaction	 3
<u>FRN-1103</u>	Révision linguistique	3
<u>FRN-2119</u>	Normes et usages du français	 3
<u>TRD-1004</u>	Grammaire du français écrit	3
<u>FRN-2208</u>	Synthèse de documents	  3
<u>FRN-2209</u>	Réécriture et révision I	 3

RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>FRN-2210</u>	Rédaction administrative	3
<u>FRN-2211</u>	Textes muséologiques	3
<u>FRN-2212</u>	Textes de magazine	 3
<u>FRN-</u>	Écriture hypermédia	3

2213

FRN-
2214 Textes de promotion 3

FRN-
3200 Vulgarisation scientifique  3

FRN-
3902 Réécriture et révision II 3

TRD-
1003 Expression écrite  3


RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS :

FRN-
1104 Textes et technologies 3

FRN-
1105 Étapes d'édition et de production  3


FRN-
1106 Le français en Amérique du Nord 3

FRN-
1108 Histoire de la langue française  3

FRN-
1110 Linguistique française : lexicologie  3

FRN-
2115 Langue et sociétés francophones  3

LNG-
2001 Sociolinguistique et analyse du discours 3

TRD-
1010 Terminologie et recherche documentaire  3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN THÉÂTRE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation en théorie, en critique et en histoire du théâtre, ainsi qu'une initiation à la pratique théâtrale, afin de lui permettre de devenir un informateur compétent (enseignant, critique et chercheur).

Il peut aussi fournir une culture d'appoint pour tout agent de l'activité culturelle ou pour tout amateur de théâtre.

Objectifs particuliers

L'étudiant sera en mesure de :

- décrire les moments marquants de l'histoire du théâtre sur le plan des formes dramatiques et des conditions matérielles de réalisation;
- analyser l'évolution du théâtre contemporain au Québec, sur le plan des formes dramatiques et des conditions matérielles de réalisation;
- expliquer les théories des principaux « théoriciens-praticiens » du théâtre, surtout contemporains;
- appliquer au théâtre (texte et représentation) une méthode d'analyse fondée sur une des principales théories d'interprétation des objets culturels (sociologique ou sémiologique);
- faire la critique orale et écrite d'une représentation théâtrale quant à son esthétique, sa signification, sa réalisation et son interprétation;
- comprendre les exigences de la pratique à travers une initiation aux techniques de base (jeu, mise en scène).

RESPONSABLE

Directeur du programme

Robert Faguy

418 656-2131 poste 2945

robert.faguy@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux

exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme





ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours

Titre




Crédits exigés

THÉÂTRE

<u>LIT-1000</u>	Méthodologie et recherche en études littéraires	 	3
<u>THT-1000</u>	Introduction à l'art théâtral		3
<u>THT-1001</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie I		3
<u>THT-1002</u>	Travail théâtral I (L'acteur et l'appareil de la perception)		3
<u>THT-1006</u>	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
<u>THT-1004</u>	Histoire du théâtre et dramaturgie II		3
<u>THT-1005</u>	Théâtre et société		3




RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Formation théorique


<u>THT-2002</u>	Analyse de la représentation		3
<u>THT-2003</u>	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3
<u>THT-2100</u>	Courants théâtraux I : théâtre réaliste et naturaliste		3
<u>THT-2101</u>	Courants théâtraux II : théâtre de la convention		3
<u>THT-2102</u>	Courants théâtraux III : théâtre du corps et de l'environnement		3
<u>THT-2103</u>	Courants théâtraux IV : formes populaires du spectacle		3
<u>THT-2104</u>	Courants théâtraux V : formes actuelles du théâtre		3

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Formation pratique

<u>THT-1003</u>	Mise en scène I (Travail dramaturgique)		3
<u>THT-2000</u>	Travail théâtral II (l'acteur et l'appareil de l'expression)		3
<u>THT-2150</u>	Critique dramatique		3
<u>THT-2204</u>	Écriture dramatique I		3

RÈGLE 3 - 0 OU 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>THT-2151</u>	Projet étudiant I		3
<u>THT-2152</u>	Projet étudiant II		3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN ÉTUDES ANCIENNES - ÉTUDES CLASSIQUES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme offre à l'étudiant l'occasion d'un apprentissage élémentaire des études classiques. La formation, fondamentale et polyvalente, est offerte par un programme intégré de cours de base et de cours plus spécialisés permettant à l'étudiant d'acquérir une vision générale des mondes grec et romain, notamment du point de vue littéraire et historique. Le programme n'exige pas l'apprentissage d'une langue ancienne, mais en offre la possibilité.

OBJECTIFS

Les objectifs du certificat en études classiques sont:

- d'acquérir une connaissance générale de l'évolution des mondes grec et romain et de quelques-unes de leurs institutions;
- de connaître l'histoire des littératures grecque et latine et leur influence sur la littérature postérieure;
- de prendre contact, en traduction ou dans la langue originale, avec les principales œuvres littéraires grecques et latines;
- de découvrir les principaux aspects des mythologies gréco-romaine et judéo-chrétienne et leur influence sur la culture occidentale;
- de prendre contact avec les principales manifestations de la culture matérielle grecque et romaine;
- de connaître l'influence des langues grecque et latine sur la formation de la langue française;
- d'acquérir une connaissance, élémentaire ou plus avancée, des langues classiques ou d'une autre langue ancienne.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Pascale Fleury

418 656-2131 poste 5930

pascale.fleury@lit.ulaval.ca

Pour information

gestion.ean@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).





Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES








Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES CLASSIQUES		

<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique		3
<u>EAN-1002</u>	Histoire de la littérature latine	 	3
<u>HST-2101</u>	Le monde romain		3
<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARL-1500</u>	Archéologie romaine		3
<u>ARL-1501</u>	Archéologie grecque		3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2104</u>	La poésie à Rome		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-2108</u>	Question de littérature ancienne I		3
<u>EAN-2109</u>	Question de littérature ancienne II		3
<u>EAN-2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2112</u>	Le théâtre en Grèce et à Rome		3

<u>EAN-2150</u>	La vie quotidienne en Grèce et à Rome		3
<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>EAN-2251</u>	Religions en Grèce et à Rome		3
<u>GRC-1000</u>	Initiation au grec ancien I		3
<u>GRC-2000</u>	Initiation au grec ancien II		3
<u>GRC-2001</u>	Initiation au grec ancien III		3
<u>GRC-3051</u>	Auteurs grecs		3
<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
<u>HST-2102</u>	Monde hellénistique		3
<u>HST-2103</u>	Démocratie athénienne		3
<u>HST-2104</u>	Guerre et paix en Grèce ancienne		3
<u>HST-2105</u>	Impérialisme romain		3
<u>HST-2106</u>	Empire romain tardif, IIIe-VIe siècle		3
<u>HST-2107</u>	Droit et société à Rome		3
<u>LAT-1000</u>	Initiation au latin I		3
<u>LAT-2000</u>	Initiation au latin II		3
<u>LAT-2001</u>	Initiation au latin III		3

<u>LAT-3051</u>	Auteurs latins			3
<u>PHI-1000</u>	Platon			3
<u>PHI-1004</u>	Aristote			3
<u>PHI-1110</u>	À l'origine de la philosophie : les Présocratiques			3

Version: 2014-10-23 14:10:46 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat
30
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Ce certificat en études cinématographiques permet à l'étudiant :

- d'enrichir ses connaissances de l'histoire du cinéma et de l'esthétique du film;
- d'acquérir une bonne connaissance du langage cinématographique;
- d'approvoiser certaines approches et diverses méthodes susceptibles de contribuer à la lecture du fait communicationnel que constituent les textes filmiques.

Objectifs particuliers

Permettre à l'étudiant :

- de considérer les rapports du cinéma avec les autres arts (photographie, peinture, récit littéraire, etc.) et avec d'autres disciplines (littérature, histoire, sociologie, etc.);
- d'apprécier le poids idéologique et social des textes filmiques;
- de réfléchir aux règles qui président à la représentation et à la production filmiques.

Note : l'étudiant qui voudrait poursuivre ses études et accéder au programme de maîtrise en arts de la scène et de l'écran se verra imposer un certain nombre de crédits en corpus littéraire et en théorie de la littérature.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jean-Pierre Sirois-Trahan

418 656-2131 poste 7074

jean-pierre.sirois-trahan@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES		

<u>CIN-1000</u>	Langage cinématographique	3
<u>CIN-1001</u>	Le cinéma comme phénomène de communication	3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film	3

RÈGLE 1 - 0 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>CIN-1109</u>	Techniques de l'image I	3
<u>CIN-1110</u>	Cinéma et nouvelles technologies I	3
<u>CIN-2106</u>	Techniques de l'image II	3
<u>CIN-2107</u>	Cinéma et nouvelles technologies II	3

<u>CIN-2108</u>	Trame sonore		3
-----------------	--------------	--	---

RÈGLE 2 - 6 À 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>CIN-1003</u>	Cinéma, cultures et imaginaires		3
-----------------	---------------------------------	---	---

<u>CIN-1100</u>	Cinéastes I		3
-----------------	-------------	--	---

<u>CIN-1101</u>	Cinéastes II		3
-----------------	--------------	--	---

<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3
-----------------	---	--	---

<u>CIN-1103</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques II		3
-----------------	--	--	---

<u>CIN-1104</u>	Cinéma québécois	 	3
-----------------	------------------	--	---

<u>CIN-1105</u>	Cinéma étatsunien		3
-----------------	-------------------	--	---

<u>CIN-1106</u>	Sociologie de l'industrie cinématographique		3
-----------------	---	--	---

<u>CIN-1107</u>	Cinéma et intermédialité		3
-----------------	--------------------------	--	---

<u>CIN-1108</u>	Production cinématographique		3
-----------------	------------------------------	--	---

<u>CIN-1301</u>	Cinéma actuel		3
-----------------	---------------	--	---

<u>CIN-2100</u>	Le documentaire		3
-----------------	-----------------	--	---

<u>CIN-2101</u>	Cinéma et société		3
-----------------	-------------------	--	---

<u>CIN-2102</u>	Cinéma et narration		3
-----------------	---------------------	--	---

<u>CIN-2103</u>	Cinéma et interdisciplinarité		3
-----------------	-------------------------------	--	---

CIN-

<u>2104</u>	Lectures filmiques	3
<u>CIN- 2105</u>	Littératures télévisuelles	3
<u>CIN- 2109</u>	Enquêtes	3
<u>CIN- 2110</u>	Questions esthétiques : découpage et montage	3
<u>CIN- 2201</u>	Cinéma expérimental	3
<u>CIN- 3100</u>	Sujets spéciaux II	3

Version: 2014-09-02 08:27:24 / 2014-11-13 12:52:27

CERTIFICAT EN ÉTUDES RUSSES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis trois habiletés principales qui correspondent aux objectifs du programme :

▪

- une connaissance de base de la langue russe;
- une connaissance de base des éléments constants de la réalité russe et soviétique, soit ses aspects géohistoriques;
- une compréhension d'ensemble de la réalité soviétique contemporaine.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alexandre Sadetsky

418 656-2131 poste 3322

Alexandre.Sadetsky@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

-

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de






français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES RUSSES			
<u>RUS-2010</u>	Russe intermédiaire I		3
<u>RUS-2020</u>	Russe intermédiaire II		3
<u>GGR-2503</u>	Géographie de la Russie et des républiques périphériques	 	3
<u>HST-2254</u>	Russie et républiques périphériques		3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :			
<u>RUS-1010</u>	Russe élémentaire I		3
<u>RUS-1020</u>	Russe élémentaire II		3
<u>RUS-1021</u>	Russe intensif élémentaire		6
RÈGLE 2 - 12 CRÉDITS PARMIS :			
<u>CIN-1102</u>	Mouvements ou écoles cinématographiques I		3

<u>POL-</u> <u>2300</u>	La Russie post-soviétique		3
<u>RUS-</u> <u>1100</u>	Littérature russe		3
<u>RUS-</u> <u>2100</u>	Lecture et analyse de textes		3
<u>THT-</u> <u>1005</u>	Théâtre et société		3
<u>THT-</u> <u>2101</u>	Courants théâtraux II : théâtre de la convention		3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - DE BASE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer assez clairement en français, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets d'intérêt général.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- certificat en français, langue étrangère (niveau de base).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif II (printemps/été), ou au niveau intermédiaire I (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif II (printemps/été), ou au niveau intermédiaire I (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
 - Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
- ET
- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif II (printemps/été), ou au niveau intermédiaire I (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#). Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT



La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme





ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES


Cours	Titre	Crédits exigés
	FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE - DE BASE	12

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>FLE-</u> <u>2114</u>	Langue orale et écrite (intermédiaire)		3
<u>FLE-</u> <u>2141</u>	Français intensif III : langue orale et écrite		4
<u>FLE-</u> <u>2142</u>	Français intensif III : correction phonétique		1
<u>FLE-</u> <u>2143</u>	Français intensif III : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-</u> <u>2214</u>	Communication écrite : expression et compréhension (intermédiaire)		3

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>FLE-</u> <u>1222</u>	Correction phonétique I		3
<u>FLE-</u> <u>1223</u>	Communication orale et écrite (élémentaire)		3
<u>FLE-</u> <u>1241</u>	Français intensif II : langue orale et écrite		4
<u>FLE-</u> <u>1242</u>	Français intensif II : correction phonétique		1
<u>FLE-</u> <u>1243</u>	Français intensif II : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-</u> <u>1700</u>	Initiation au français langue étrangère (cours à distance)		3
<u>FLE-</u> <u>2003</u>	Étude active du français parlé et écrit I		3
<u>FLE-</u> <u>2145</u>	Communication orale : expression et compréhension (intermédiaire)		3
<u>FLE-</u> <u>2241</u>	Français intensif IV : langue orale et écrite		4
<u>FLE-</u> <u>2242</u>	Français intensif IV : correction phonétique		1
<u>FLE-</u> <u>2243</u>	Français intensif IV : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-</u>			

<u>2432</u>	Correction phonétique II		3
<u>FLE-2700</u>	Étude du français langue étrangère 2 (cours à distance)		3

Version: 2014-10-23 14:10:46 / 2014-11-13 12:52:27

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - DÉBUTANT

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer en français, à l'oral ou à l'écrit, dans certaines situations usuelles de communication.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- certificat en français, langue étrangère (niveau de base).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : après le test de classement, avoir été classé au niveau intensif I (printemps/été), ou au niveau élémentaire (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : après le test de classement, avoir été classé au niveau intensif I (printemps/été), ou au niveau élémentaire (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session ; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : après le test de classement, avoir été classé au niveau intensif I (printemps/été), ou au niveau élémentaire (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE - DÉBUTANT	12

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>FLE-1221</u>	Langue orale et écrite (élémentaire)	 6
<u>FLE-1241</u>	Français intensif II : langue orale et écrite	4
<u>FLE-</u>	Français intensif II : correction	

1242 phonétique 1

FLE-
1243 Français intensif II : expression et
compréhension orales 1

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS :

FLE-
1141 Français intensif I : langue orale et
écrite 5


FLE-
1142 Français intensif I : correction
phonétique 1


FLE-
1222 Correction phonétique I  3

FLE-
1223 Communication orale et écrite
(élémentaire) 3

FLE-
1700 Initiation au français langue étrangère
(cours à distance) 3

FLE-
2114 Langue orale et écrite (intermédiaire)  3

FLE-
2145 Communication orale : expression et
compréhension (intermédiaire)  3

FLE-
2214 Communication écrite : expression et
compréhension (intermédiaire)  3

Version: 2014-10-23 14:10:46 / 2014-11-13 12:52:27

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - INTERMÉDIAIRE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université

Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon assez cohérente, structurée et nuancée.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- certificat en français, langue étrangère (niveau de base).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif III (printemps/été), ou au niveau intermédiaire II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif III (printemps/été), ou au niveau intermédiaire II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif III (printemps/été), ou au niveau intermédiaire II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE - NIVEAU INTERMÉDIAIRE	12

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Réussir les 6 crédits suivants :


<u>FLE-2215</u>	Langue orale et écrite intermédiaire II	 3
<u>FLE-2314</u>	Communication écrite (intermédiaire II)	 3

OU

Réussir 6 crédits parmi les cours suivants :

<u>FLE-2241</u>	Français intensif IV : langue orale et écrite	4
<u>FLE-2242</u>	Français intensif IV : correction phonétique	1
<u>FLE-2243</u>	Français intensif IV : expression et compréhension orales	1

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>FLE-2003</u>	Étude active du français parlé et écrit I	 3
<u>FLE-2141</u>	Français intensif III : langue orale et écrite	4

<u>FLE-</u> <u>2142</u>	Français intensif III : correction phonétique		1
<u>FLE-</u> <u>2143</u>	Français intensif III : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-</u> <u>2245</u>	Communication orale (intermédiaire II)		3
<u>FLE-</u> <u>2432</u>	Correction phonétique II		3
<u>FLE-</u> <u>2700</u>	Étude du français langue étrangère 2 (cours à distance)		3
<u>FLE-</u> <u>3141</u>	Français intensif V : langue orale et écrite		4
<u>FLE-</u> <u>3142</u>	Français intensif V : correction phonétique		1
<u>FLE-</u> <u>3143</u>	Français intensif V : expression et compréhension orales		1

Version: 2014-10-23 14:10:46 / 2014-11-13 12:52:27

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - INTERMÉDIAIRE AVANCÉ

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon cohérente, structurée et nuancée.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier

418 656-2131 poste 4307

angele.grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- certificat en français, langue étrangère (niveau intermédiaire avancé).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège non francophone

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif IV, V ou avancé (printemps/été), ou au niveau intermédiaire-avancé II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif IV, V ou avancé (printemps/été), ou au niveau intermédiaire-avancé II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'admission : avoir été classé au niveau intensif IV, V ou avancé (printemps/été), ou au niveau intermédiaire-avancé II (automne/hiver)

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE - INTERMÉDIAIRE AVANCÉ	12

RÈGLE 1 - 4 À 6 CRÉDITS

Réussir les 6 crédits suivants :

<u>FLE-3221</u>	Langue orale et écrite (intermédiaire-avancé)		3
<u>FLE-3411</u>	Rédaction et stylistique (intermédiaire-avancé)		3

OU

Réussir les 6 crédits suivants :

<u>FLE-3141</u>	Français intensif V : langue orale et écrite		4
<u>FLE-3142</u>	Français intensif V : correction phonétique		1
<u>FLE-3143</u>	Français intensif V : expression et compréhension orales		1

OU


Réussir les 4 crédits suivants :

<u>FLE-3211</u>	Langue orale et écrite (avancé)		3
<u>FLE-3213</u>	Expression orale (avancé)		1

RÈGLE 2 - 6 À 8 CRÉDITS PARMIS :

<u>FLE-2241</u>	Français intensif IV : langue orale et écrite		4
-----------------	---	--	---

<u>FLE-2242</u>	Français intensif IV : correction phonétique		1
<u>FLE-2243</u>	Français intensif IV : expression et compréhension orales		1
<u>FLE-2432</u>	Correction phonétique II		3
<u>FLE-3002</u>	Français avancé : grammaire et rédaction I		3
<u>FLE-3114</u>	Étude active du français parlé II		3
<u>FLE-3212</u>	Phonétique corrective avancée II		2
<u>FLE-3214</u>	Compréhension orale avancée 1		2
<u>FLE-3216</u>	Le Québec et sa culture : une initiation		2
<u>FLE-3217</u>	Le Québec et sa littérature : une initiation		2
<u>FLE-3219</u>	Vocabulaire français : enrichissement		3
<u>FLE-3311</u>	Grammaire avancée du français		3
<u>FLE-3312</u>	Rédaction et stylistique françaises		3
<u>FLE-3313</u>	Expression orale (supérieur)		1
<u>FLE-3314</u>	Étude de textes oraux		2
<u>FLE-3412</u>	Textes disciplinaires		3
<u>FLE-3413</u>	Communication orale en public (intermédiaire-avancé)		3
<u>FLE-3415</u>	Roman québécois moderne		3

<u>FLE-</u> <u>3416</u>	Littérature et cinéma québécois	3
<u>FLE-</u> <u>3417</u>	Arts et traditions populaires du Québec	3
<u>FLE-</u> <u>3418</u>	Vocabulaire français	3
<u>FLE-</u> <u>3419</u>	Langue française au Québec	3
<u>FLE-</u> <u>3700</u>	Étude du français langue étrangère 3 (cours à distance)	3
<u>FRN-</u> <u>3003</u>	Français avancé : grammaire et rédaction II	 3

Version: 2014-10-23 14:10:46 / 2014-11-13 12:52:27

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - LANGUE ET CULTURES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le microprogramme permet à l'étudiant :

- de s'approprier les notions de base de la langue française;
- de s'initier aux différentes cultures francophones de l'Amérique.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Cheminement à temps partiel.

FORMATION À DISTANCE

Ce microprogramme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

-

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session ; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE ET CULTURES		12
<u>FLE-1700</u>	Initiation au français langue étrangère (cours à distance)	3
<u>FLE-2700</u>	Étude du français langue étrangère 2 (cours à distance)	3
<u>FLE-3218</u>	Cultures francophones en Amérique du Nord	3
<u>FLE-3700</u>	Étude du français langue étrangère 3 (cours à distance)	3

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE - GRAMMAIRE FRANÇAISE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance conceptuelle, analytique et pratique de la grammaire du français.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot

418 656-2131 poste 2749

Diane.Huot@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- baccalauréat en français, langue seconde;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collègue anglophone du Québec incluant une concentration en français (FR-601 ou FR-602)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme de français, langue seconde est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant un minimum de 200 heures de cours de français
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	GRAMMAIRE FRANÇAISE	12
<u>FLS-1001</u>	Grammaire pratique I (le nom)	3
<u>FLS-2000</u>	Grammaire pratique II (le verbe)	3
<u>FLS-3000</u>	Analyse syntaxique	3
<u>FLS-3003</u>	Problèmes de langue	3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE - LANGUE FRANÇAISE ORALE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 février 2014 et constitue la version

officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

15
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance conceptuelle, analytique et pratique de la langue française orale, tant sur le plan de l'expression que de la compréhension.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot

418 656-2131 poste 2749

Diane.Huot@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- baccalauréat en français, langue seconde;
- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collège anglophone du Québec incluant une concentration en français (FR-601 ou FR-602)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme de français, langue seconde est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant un minimum de 200 heures de cours de français
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.


En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LANGUE FRANÇAISE ORALE		15
<u>FLS-1002</u>	Grammaire de l'oral I	3
<u>FLS-1004</u>	Phonétique pratique I	3
<u>FLS-1005</u>	Communication orale I	3
<u>FLS-2005</u>	Grammaire de l'oral II	 3
<u>FLS-3004</u>	Analyse du discours oral	3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MICROPROGRAMME EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE - RÉDACTION FRANÇAISE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Acquérir une connaissance conceptuelle, analytique et pratique de la rédaction française.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Diane Huot

418 656-2131 poste 2749

Diane.Huot@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- baccalauréat en français, langue seconde;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC délivré par un collègue anglophone du Québec incluant une concentration en français (FR-601 ou FR-602)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme de français, langue seconde est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les

documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant un minimum de 200 heures de cours de français
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant un minimum de 200 heures de cours de français

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé en français.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	RÉDACTION FRANÇAISE	12
<u>FLS-1006</u>	Rédaction de textes académiques I	3
<u>FLS-2004</u>	Rédaction de textes académiques II	3

FLS-
3000

Analyse syntaxique

3

FLS-
3002

Rédaction de textes académiques III



3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MICROPROGRAMME EN GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

15
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme sensibilise et initie le personnel administratif à l'importance d'une gestion efficace et rentable des documents dans les organisations contemporaines. À cet égard, l'information constitue une ressource essentielle au même titre que les ressources humaines, financières et matérielles.

OBJECTIFS

Objectif général

Sensibiliser l'étudiant à l'importance des ressources informationnelles dans le cadre des technologies et des processus administratifs actuels et en relation avec les diverses législations en vigueur.

Objectifs particuliers

Initier l'étudiant aux façons de faire, aux méthodes et aux principes professionnels concernant la gestion des documents administratifs.

Former la personne afin qu'elle puisse effectuer d'une manière professionnelle les tâches liées à la gestion des documents actifs et semi-actifs.

Situer la gestion documentaire dans le cycle complet de la vie des documents.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en archivistique;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
-

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS			
<u>GAD-1000</u>	Concepts et méthodes archivistiques		3
<u>GAD-</u>	Conception, déploiement de systèmes	 	3

<u>1002</u>	de gestion documentaire				
<u>GAD-1003</u>	Organisation et législation dans un service				3
<u>GAD-2103</u>	Traitement de documents actifs				3
<u>GAD-2104</u>	Calendrier - documents semi-actifs				3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MICROPROGRAMME EN GESTION DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

9

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme vise l'approfondissement des principes de gestion des documents numériques dans le cadre des processus administratifs actuels et en relation avec les diverses législations en vigueur. Il s'adresse au professionnel du domaine documentaire qui veut mettre à jour ses connaissances ou acquérir une formation minimale dans le domaine.

OBJECTIFS

Familiariser l'étudiant avec les concepts des documents numériques.

Initier l'étudiant aux méthodes et outils de gestion des documents numériques.

Situer l'intervention de gestion des documents numériques dans le cadre de la gestion des archives dans les organisations.

Initier l'étudiant aux méthodes et outils de traitement et de conservation à long terme des documents numériques.

FORMATION À DISTANCE

Ce microprogramme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en archivistique;
- baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales;
- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	GESTION DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES	9

<u>GAD-1002</u>	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire			3
<u>GAD-2105</u>	Préservation et conservation des archives			3
<u>GAD-2106</u>	Classification, métadonnées, accès aux documents numériques			3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - ALLEMAND

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme donne une formation de niveau intermédiaire en langue allemande. L'étudiant qui atteint le niveau le plus avancé est apte à se présenter au test de certification de l'Institut Goethe.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Quatre sessions régulières (automne et hiver) ou deux sessions d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Birgit Herrmann

418 656-2131 poste 7756

birgit.herrmann@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en langue allemande;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'allemand ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en allemand.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'allemand ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en allemand.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
-

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'allemand ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en allemand.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de **candidat adulte**.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ALLEMAND		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :

ALL-1010 Allemand élémentaire I  3

ALL-1020 Allemand élémentaire II  3

ALL-

<u>2010</u>	Deutsch : Mittelstufe I		3
<u>ALL- 2020</u>	Deutsch : Mittelstufe II		3
<u>ALL- 3010</u>	Deutsch : Oberstufe I		3
<u>ALL- 3020</u>	Deutsch : Oberstufe II		3

Version: 2014-11-06 12:08:31 / 2014-11-05 12:29:51

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - ANGLAIS

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une bonne connaissance de la langue anglaise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Note : Le cours ANL-1020 Basic English II ne peut être intégré dans le baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en anglais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en anglais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en anglais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ANGLAIS		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANL-1020</u>	Basic English II		3
<u>ANL-2010</u>	Intermediate English I	 	3
<u>ANL-2011</u>	Intensive English II		6
<u>ANL-2020</u>	Intermediate English II	 	3
<u>ANL-2021</u>	Intensive English III		6
<u>ANL-3010</u>	Advanced English I	 	3
<u>ANL-_____</u>	Intensive English IV		6

3011

ANL-
3020

Advanced English II



3

ANL-
3021

Intensive English V

6

ANL-
3030

Advanced English III



3

ANL-
3031

Intensive English VI

6

ANL-
3040

Advanced English IV



3

Version: 2014-11-06 12:08:31 / 2014-11-05 12:29:51

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - ARABE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue arabe.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'arabe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en arabe.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'arabe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en arabe.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'arabe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en arabe.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT




La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARABE		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :

<u>ARA-1010</u>	Arabe élémentaire I	3
<u>ARA-1020</u>	Arabe élémentaire II	 3
<u>ARA-1200</u>	Maroc : langue et culture	 3
<u>ARA-2010</u>	Arabe intermédiaire I	3
<u>ARA-2020</u>	Arabe intermédiaire II	 3

Version: 2014-11-06 12:08:31 / 2014-11-05 12:29:51

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - CHINOIS

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue chinoise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note – Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
CHINOIS		12

Ce microprogramme est également offert dans une version à 18 crédits.
L'étudiant qui souhaite y avoir accès doit contacter sa direction de programme.

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>CHN-1010</u>	Chinois élémentaire I	 3
<u>CHN-1020</u>	Chinois élémentaire II	 3
<u>CHN-1021</u>	Chinois intensif élémentaire	6
<u>CHN-2010</u>	Chinois intermédiaire I	3
<u>CHN-2020</u>	Chinois intermédiaire II	 3
<u>CHN-2300</u>	Immersion en langue et culture chinoises (offert en Chine)	6
<u>CHN-3010</u>	Chinois avancé I	3
<u>CHN-3020</u>	Chinois avancé II	 3

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - ESPAGNOL AVANCÉ

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau avancé en langue espagnole.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Quatre sessions régulières (automne et hiver) ou trois sessions comprenant une session d'été.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

418 656-2131 poste 7275

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire);
 - certificat en langue espagnole.
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test d'équivalence obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire I. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer.

Note – Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test d'équivalence obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire I. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test d'équivalence obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire I. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer.

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT




La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme




ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	ESPAGNOL AVANCÉ	12

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>ESG-2020</u>	Español intermedio II	 	3
<u>ESG-3010</u>	Español avanzado I		3
<u>ESG-3020</u>	Español avanzado II		3

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>ESP-1000</u>	Estructuras del español I		3
<u>ESP-1001</u>	Estructuras del español II		3
<u>ESP-1002</u>	Conversación		3
<u>ESP-1003</u>	Redacción I		3

Version: 2014-11-06 12:08:31 / 2014-11-05 12:29:51

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - ESPAGNOL DE BASE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une bonne connaissance de la langue espagnole.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Test de classement obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT









La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	ESPAGNOL DE BASE	12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ESG-1010</u>	Español elemental I		3
<u>ESG-1020</u>	Español elemental II		3
<u>ESG-2010</u>	Español intermedio I		3
<u>ESG-2020</u>	Español intermedio II	 	3
<u>ESG-3010</u>	Español avanzado I		3
<u>ESG-3100</u>	Producción de documentos prácticos	 	3

Version: 2014-11-06 12:08:31 / 2014-11-05 12:29:51

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - ITALIEN

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue italienne.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'italien ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en italien.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'italien ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en italien.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'italien ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en italien.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT





La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ITL-1010</u>	Italiano elementare I		3
<u>ITL-1020</u>	Italiano elementare II		3
<u>ITL-2010</u>	Italiano intermedio I		3
<u>ITL-2020</u>	Italiano intermedio II		3
<u>ITL-3010</u>	Italiano avanzato I		3
<u>ITL-3020</u>	Italiano avanzato II		3

Version: 2014-11-06 12:08:31 / 2014-11-05 12:29:51

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - JAPONAIS

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue japonaise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
JAPONAIS		12

Ce microprogramme est également offert dans une version à 18 crédits.
L'étudiant qui souhaite y avoir accès doit contacter sa direction de programme.

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMI:

<u>JAP-1010</u>	Japonais élémentaire I	 3
<u>JAP-1020</u>	Japonais élémentaire II	 3
<u>JAP-1021</u>	Japonais intensif élémentaire	6
<u>JAP-2010</u>	Japonais intermédiaire I	3

<u>JAP- 2020</u>	Japonais intermédiaire II		3
<u>JAP- 3010</u>	Japonais avancé I		3
<u>JAP- 3020</u>	Japonais avancé II		3

Version: 2014-11-06 12:08:31 / 2014-11-05 12:29:51

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - PORTUGAIS

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau intermédiaire en langue portugaise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le portugais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en portugais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
PORTUGAIS		12

Ce microprogramme est également offert dans une version à 18 crédits.
L'étudiant qui souhaite y avoir accès doit contacter sa direction de programme.

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>POR-1010</u>	Portugais élémentaire I	3
<u>POR-1011</u>	Portugais intensif élémentaire 1	3
<u>POR-1020</u>	Portugais élémentaire II 	3
<u>POR-1021</u>	Portugais intensif élémentaire	6
<u>POR-1022</u>	Portugais intensif élémentaire 2	3
<u>POR-2010</u>	Portugais intermédiaire I	3

POR-
2020

Portugais intermédiaire II



3

POR-
3010

Portugais avancé I

3

POR-
3020

Portugais avancé II



3

Version: 2014-11-06 12:08:31 / 2014-11-05 12:29:51

MICROPROGRAMME EN LANGUES MODERNES - RUSSE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue russe.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Rachel Sauvé

418 656-2131 poste 6610

rachel.sauve@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en études russes;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC
- ET
- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le russe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en russe.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le russe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en russe.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents, car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une entrevue de classement est obligatoire à l'inscription

Note : Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le russe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en russe.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
RUSSE		12

<u>RUS-2010</u>	Russe intermédiaire I	3
-----------------	-----------------------	---

<u>RUS-2020</u>	Russe intermédiaire II	 3
-----------------	------------------------	---

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>RUS-1010</u>	Russe élémentaire I	 3
-----------------	---------------------	---

<u>RUS-1020</u>	Russe élémentaire II	 3
-----------------	----------------------	---

<u>RUS-1021</u>	Russe intensif élémentaire	6
-----------------	----------------------------	---

MICROPROGRAMME EN ÉTUDES ANCIENNES - ÉTUDES GRECQUES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

15
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme est un programme de formation continue à l'intention de l'enseignant du primaire, du secondaire et du collégial appelé à intégrer des éléments de civilisation et de langue grecques dans son enseignement. Il s'adresse également au public en général qui désire prendre ou reprendre contact avec les sources grecques de la civilisation occidentale. Le microprogramme permet au participant d'acquérir les éléments de connaissance linguistique, littéraire ou historique dont il a besoin dans son secteur d'activité. Selon les cas, il s'agit d'acquérir une connaissance de base ou de perfectionner une connaissance déjà acquise.

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance de base du grec ou en améliorer la maîtrise.

Connaître l'évolution du monde grec.

Connaître l'histoire de la littérature grecque et son influence sur la littérature postérieure.

Prendre contact avec les principales manifestations de la culture matérielle grecque.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Pascale Fleury

418 656-2131 poste 5930

pascale.fleury@lit.ulaval.ca

Pour information

gestion.ean@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en études classiques;
 - baccalauréat en études anciennes;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#). Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être

admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES GRECQUES			15
<u>GRC-1000</u>	Initiation au grec ancien I		3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
<u>ARL-1501</u>	Archéologie grecque		3
<u>EAN-1001</u>	Histoire de la littérature grecque		3
<u>EAN-2001</u>	Mythologie gréco-romaine		3
<u>EAN-2100</u>	Épopée grecque et latine		3
<u>EAN-2103</u>	La poésie en Grèce		3
<u>EAN-2105</u>	Rhétorique ancienne		3
<u>EAN-2107</u>	Roman grec et latin		3
<u>EAN-</u>			

<u>2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins		3
<u>EAN-2200</u>	Étymologie grecque et latine		3
<u>GRC-2000</u>	Initiation au grec ancien II		3
<u>GRC-2001</u>	Initiation au grec ancien III		3
<u>GRC-3051</u>	Auteurs grecs		3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques		3
<u>HST-2100</u>	Histoire de la Grèce antique		3

Version: 2014-10-23 14:10:46 / 2014-11-13 12:52:27

MICROPROGRAMME EN ÉTUDES ANCIENNES - ÉTUDES LATINES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

15
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme est un programme de formation continue à l'intention de l'enseignant du primaire, du secondaire et du collégial appelé à intégrer des éléments de civilisation et de langue latines dans son enseignement. Il s'adresse également au public en général qui désire prendre ou reprendre contact avec les sources latines de la civilisation occidentale. Le microprogramme permettra au participant d'acquérir les éléments de connaissance linguistique, littéraire ou historique dont il a besoin dans son secteur d'activité. Selon les cas, il s'agira d'acquérir une connaissance de base ou de perfectionner une connaissance déjà acquise.

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance de base du latin ou en améliorer la maîtrise.

Connaître l'évolution du monde romain.

Connaître l'histoire de la littérature latine et son influence sur la littérature postérieure.

Prendre contact avec les principales manifestations de la culture matérielle romaine.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Pascale Fleury

418 656-2131 poste 5930

pascale.fleury@lit.ulaval.ca

Pour information

gestion.ean@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en études classiques;
- baccalauréat en études anciennes;
- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut

couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#). Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT











La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES LATINES			15
<u>LAT-1000</u>	Initiation au latin I		3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARL-</u> <u>1500</u>	Archéologie romaine			3
<u>EAN-</u> <u>1002</u>	Histoire de la littérature latine			3
<u>EAN-</u> <u>2001</u>	Mythologie gréco-romaine			3
<u>EAN-</u> <u>2100</u>	Épopée grecque et latine			3
<u>EAN-</u> <u>2104</u>	La poésie à Rome			3
<u>EAN-</u> <u>2105</u>	Rhétorique ancienne			3
<u>EAN-</u> <u>2107</u>	Roman grec et latin			3
<u>EAN-</u> <u>2110</u>	Annalistes et historiens grecs et latins			3
<u>EAN-</u> <u>2150</u>	La vie quotidienne en Grèce et à Rome			3
<u>EAN-</u> <u>2200</u>	Étymologie grecque et latine			3
<u>HST-</u> <u>1004</u>	Introduction aux civilisations antiques			3
<u>HST-</u> <u>2101</u>	Le monde romain			3
<u>LAT-</u> <u>2000</u>	Initiation au latin II			3
<u>LAT-</u> <u>2001</u>	Initiation au latin III			3
<u>LAT-</u> <u>3051</u>	Auteurs latins			3

MICROPROGRAMME EN ÉTUDES ANGLAISES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

12
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau avancé en langue anglaise.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Kirsten Hummel

418 656-2131 poste 2397

kirsten.hummel@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en langue anglaise;
- baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) ou à l'École des langues de l'Université Laval.

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'aura pas obtenu le résultat exigé au test du printemps pourra ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat devra se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Note : Ce microprogramme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais et qui n'a pas fait ses études en anglais.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) ou à l'École des langues de l'Université Laval

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'a pas obtenu le résultat exigé au test du printemps peut ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat doit se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Note : Ce microprogramme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais et qui n'a pas fait ses études en anglais.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session ; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Faire la preuve de l'atteinte de compétences de niveau avancé II lors d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC). On peut s'inscrire au test dans un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) ou à l'École des langues de l'Université Laval

La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test

au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne.

Note : Ce microprogramme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais et qui n'a pas fait ses études en anglais.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.


DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES ANGLAISES		12

<u>ANG-1000</u>	Literary Genres: Short Story	3
<u>ANG-1003</u>	Written Communication I	3
<u>ANG-2000</u>	Written Communication II	 3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>ANG-2001</u>	English Literary Cultural Contexts	3
-----------------	------------------------------------	---

ANG-
2004

American Literary Cultural Contexts

3

ANG-
2008

Canadian Literary Cultural Contexts



3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN MUSÉOLOGIE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 28 janvier 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à préparer l'étudiant aux fonctions professionnelles dans un musée. Il est aussi offert à la personne qui souhaite travailler en muséologie ou élargir sa culture par la muséologie.

La muséologie consiste notamment à établir un contact significatif entre l'objet et les publics. Elle présuppose une connaissance des objets et de la société, des sciences portant sur les objets et des sciences humaines. Ce diplôme est donc destiné à celui qui a déjà la meilleure formation possible dans sa discipline et qui est intéressé par la mise en valeur des objets dans un contexte muséologique.

Les objectifs du programme sont doubles :

- distinguer et définir dans le détail les différentes fonctions muséologiques (traitement des collections; réalisation d'une exposition; participation et accueil du public; etc.);
- adapter les moyens de communication à l'objet (distinguer les objets valorisés des moyens utilisés pour en

communiquer diverses significations; inventer une pratique basée sur des théories éprouvées; savoir utiliser les équipements culturels; etc.).

Champs d'études

Le programme vise à donner une formation générale en muséologie et à offrir une spécialisation, plus particulièrement, dans les fonctions de conservation ou de mise en valeur.

Les études peuvent porter sur tous les champs qui se prêtent à une pratique muséologique. On peut les regrouper en trois grands secteurs : celui des sciences humaines, arts et lettres; celui des sciences naturelles; celui des sciences physiques et de leurs technologies.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

La durée normale des études dans ce programme est de quatre sessions. Ce programme est offert à temps partiel uniquement.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Philippe Dubé

Philippe.Dube@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis au diplôme.

Le candidat doit connaître suffisamment l'anglais pour pouvoir lire et comprendre des textes portant sur des sujets liés au domaine. Il doit se soumettre à un test d'anglais au début de sa première session d'inscription. Selon les résultats obtenus, il sera tenu de suivre des cours de mise à niveau. La réussite de ces cours confirmera l'atteinte du niveau exigé.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

- Avoir terminé un baccalauréat avec une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33;
- avoir suivi avec succès au moins un cours de premier cycle en muséologie.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire, curriculum vitæ et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un texte de deux pages donnant une description de ses intérêts et des objectifs professionnels qu'il poursuit et donnant les raisons pour lesquelles la direction de programme devrait retenir sa candidature.




En savoir plus sur les études universitaires au Québec.


DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
MUSÉOLOGIE		
<u>MSL-6000</u>	Administration des musées	3
<u>MSL-6004</u>	Anatomie d'un musée 	3
<u>MSL-6005</u>	Conservation des patrimoines	6
<u>MSL-6006</u>	Mise en valeur des patrimoines 	6
<u>MSL-6007</u>	Séminaire en muséologie I : démarche conceptuelle 	3

<u>MSL- 6008</u>	Stage en milieu professionnel		6
<u>MSL- 6009</u>	Séminaire en muséologie II: démarche analytique		3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 10:29:17

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN RELATIONS PUBLIQUES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 18 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce diplôme vise une formation complémentaire en relations publiques. Au terme de ce programme d'études, le diplômé :

- saura utiliser de façon adéquate les connaissances et habiletés spécialisées propres aux relations publiques;
- sera en mesure de trouver des solutions à des situations communicationnelles d'une certaine complexité;
- pourra examiner, de façon critique, les pratiques propres aux relations publiques;
- pourra contribuer au développement des relations publiques.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Martel

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline autre que les relations publiques.

Le candidat doit toutefois avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de diplomation ou de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences particulières

La demande d'admission doit être accompagnée :

- d'un relevé de notes à jour;
- d'un curriculum vitæ détaillé;
- d'une lettre de motivation pour des études en relations publiques.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

La direction de programme porte une attention particulière à la qualité du dossier universitaire. Une excellente connaissance du français et une capacité de lecture en anglais sont requises pour être admis au programme.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat.

Ce programme, lorsqu'il est suivi à temps complet, peut être achevé en une année. Cependant, pour répondre également aux besoins de personnes qui poursuivent leurs activités professionnelles, le programme accepte les inscriptions à temps partiel et offre des cours le soir.






En savoir plus sur les études universitaires au Québec.








DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
RELATIONS PUBLIQUES			30
<u>COM-6017</u>	Politiques et plans de communication institutionnelle		3
<u>COM-6050</u>	Théories et pratiques des relations publiques		3
<u>COM-6051</u>	Marketing et relations publiques		3
<u>COM-6052</u>	Technologies et relations publiques		3
<u>COM-6053</u>	Rédaction spécialisée en relations publiques		3
<u>COM-6054</u>	Relations avec les médias		3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
<u>COM-6000</u>	Stratégies de communication institutionnelle		3
<u>COM-6001</u>	Études de cas en communication institutionnelle		3

<u>COM-6008</u>	Droit, déontologie et éthique de la communication publique		3
<u>COM-6010</u>	Techniques évaluatives en communication		3
<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques		3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-7000</u>	Les communicateurs		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7005</u>	Audit de communication		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3

<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie politique de la communication	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3

Version: 2014-09-08 14:36:41 / 2014-11-13 12:52:27

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN TRADUCTION ET TERMINOLOGIE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 22 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et de la terminologie.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Jolicoeur

418 656-5743

Télécopieur: 418 656-2019

louis.jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Sous réserve de l'approbation de la direction de programme, pourront également figurer dans la liste de cours à option deux cours spécialisés du baccalauréat en traduction.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Est admissible sans examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction et dont le statut d'agrément est accordé à la suite d'un examen.

S'il réussit à un examen d'admission comprenant une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais (pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction), le candidat suivant peut être admissible :

- le titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33, qui veut une formation complémentaire en traduction générale et spécialisée.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Une scolarité préparatoire (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
TRADUCTION ET TERMINOLOGIE		30

<u>TRD-7000</u>	Traduction générale avancée	3
-----------------	-----------------------------	---

<u>TRD-7006</u>	Théorie et pratique de la terminologie	3
-----------------	--	---

RÈGLE 1 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :




<u>TRD-7003</u>	Révision bilingue	 	3
-----------------	-------------------	---	---

<u>TRD-7016</u>	Théories de la traduction		3
-----------------	---------------------------	---	---

<u>TRD-7017</u>	Histoire de la traduction et de la terminologie		3
-----------------	---	--	---

RÈGLE 2 - 15 À 21 CRÉDITS PARMIS :

<u>LNG-7021</u>	Lexicologie et lexicographie		3
<u>TRD-7002</u>	Lectures dirigées en traduction		3
<u>TRD-7004</u>	Néologie terminologique		3
<u>TRD-7005</u>	Aménagement terminologique		3
<u>TRD-7007</u>	Traduction technique		3
<u>TRD-7008</u>	Traduction littéraire		3
<u>TRD-7009</u>	Terminotique		3
<u>TRD-7010</u>	Traduction scientifique		3
<u>TRD-7011</u>	Linguistique différentielle		3
<u>TRD-7012</u>	Traduction économique		3
<u>TRD-7013</u>	Traduction spécialisée français-anglais		3
<u>TRD-7015</u>	Traduction juridique		3
<u>TRD-7018</u>	Traduction en sciences humaines et sociales		3
<u>TRD-7024</u>	Traduction d'édition		3
<u>TRD-7025</u>	Traductique		3
<u>TRD-7026</u>	Sujets spéciaux en traduction		3
<u>TRD-7027</u>	Sujets spéciaux en terminologie		3
<u>TRD-</u>			

<u>7028</u>	Traduction : sujet libre		3
<u>TRD-7029</u>	Terminologie : sujet libre		3
<u>TRD-7030</u>	Traduction administrative et politique		3
<u>TRD-7031</u>	Lectures dirigées en terminologie		3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

DOCTORAT EN ARCHÉOLOGIE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et l'Institut d'études anciennes (IEA) sont deux lieux de recherche importants en archéologie à l'Université Laval.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Les champs de recherche en archéologie incluent, à la fois méthodes et théories, éléments de la culture matérielle (céramique, métal et artefacts divers), vestiges architecturaux, éléments environnementaux, documents d'archives, récits de voyages et tradition orale. L'étude des données archéologiques, suivant divers types d'analyse, ne vise pas tant la description en soi de ce corpus, comme l'explication des activités humaines passées dont on a retrouvé des traces dans différentes aires culturelles.

Sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Archéologie historique nord-américaine, XVIe-XIXe siècles : archéologie urbaine et environnementale; archéologie des

contacts. Histoire de l'archéologie.

Réginald Auger

Archéologie environnementale avec spécialité en archéoentomologie et analyse du paysage en préhistoire et à la période historique.

Allison Bain

Archéologie du Proche-Orient (Mésopotamie et Levant), du Néolithique au début de l'âge du fer : architecture, culture matérielle, analyse archéométrique, modes d'enregistrement et d'analyse géomatique.

Michel Fortin

Archéologie médiévale.

Didier Méhu

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

Thierry Petit

Archéologie de l'Arctique et de l'Atlantique Nord. Archéologie préhistorique nord-américaine. Zooarchéologie, paléoéconomie, écologie historique, adaptations et économies maritimes, archéologie du paysage.

James Woollett

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur, qui se traduit dans une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

RESPONSABLE

Isabelle Collombat

Directeur associé

Jacques Chabot

418 656-2131 poste 12621

jacques.chabot@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance suffisante de l'anglais. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-3010 Advanced English I avec au moins la note C ou s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 750 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Si le directeur de recherche le juge nécessaire, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat au doctorat. Cette exigence doit être inscrite dans l'offre d'admission faite au candidat.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Cette contribution originale au savoir comporte en moyenne 300 pages.

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Modalités de la prélecture

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de sa thèse, il en remet le texte à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, la remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par la direction de programme. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la prélecture et fait rapport à la direction de programme. Ce n'est qu'après cette étape que l'étudiant peut obtenir de son directeur de recherche, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects de la thèse, l'autorisation du dépôt initial de sa thèse, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de prélecture dure environ un mois. De l'information supplémentaire est disponible à partir de la feuille de route de l'étudiant inscrit au doctorat sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

La maîtrise ès arts (archéologie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant les travaux du candidat et une description de deux pages de ses intentions de recherche sont aussi exigés.

Après avoir étudié le dossier du candidat et avoir pris connaissance du sujet de recherche, la direction de programme pourra lui imposer une scolarité préparatoire, de manière à s'assurer que le candidat aura la formation nécessaire pour entreprendre le projet de recherche proposé et le mener à terme.

Exigences particulières

Un candidat venant de l'Université Laval pourra être admis seulement si un professeur d'archéologie a accepté de diriger sa recherche; le candidat doit donc prendre contact avec un professeur d'archéologie du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département d'histoire, spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de doctorat, doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser à la direction de programme en lui précisant le domaine où il entend se spécialiser; cette dernière fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

De plus, le candidat qui fait une demande d'admission au doctorat doit l'accompagner d'une description préliminaire de son projet de recherche. Autant que possible, cette description comprendra les éléments suivants :

- titre au moins provisoire de la thèse;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche pressenti. Dès lors, ce dernier proposera également des noms de collègues en vue de la formation éventuelle d'un comité de direction de la thèse.

Si le projet de recherche nécessite une codirection, la signature du codirecteur pressenti doit apparaître au bas de la description préliminaire du projet de recherche soumis. Les tâches du codirecteur, notamment en regard de celles du directeur de recherche, doivent en outre être clairement précisées.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE		18
<u>ARL-8000</u>	Séminaire de doctorat	6
<u>ARL-8001</u>	Examen de doctorat	6
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:		
<u>ARL-7000</u>	Travaux pratiques sur le terrain	6
<u>ARL-7001</u>	Sujet spécial (archéologie)	6
<u>ARL-7002</u>	Méthodes et théories en archéologie I	6
<u>ARL-7003</u>	Méthodes et théories en archéologie II	6
<u>ARL-7004</u>	Travaux pratiques en laboratoire	6
RECHERCHE		

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

[ARL-8801](#)

Activité de recherche - thèse 1



9/activité temps complet

[ARL-8802](#)

Activité de recherche - thèse 2



9/activité temps complet

[ARL-8803](#)

Activité de recherche - thèse 3



9/activité temps complet

[ARL-8804](#)

Activité de recherche - thèse 4



9/activité temps complet

[ARL-8805](#)

Activité de recherche - thèse 5



9/activité temps complet

[ARL-8806](#)

Activité de recherche - thèse 6



9/activité temps complet

[ARL-8807](#)

Activité de recherche - thèse 7



9/activité temps complet

[ARL-8808](#)

Activité de recherche - thèse 8



9/activité temps complet

Version: 2014-09-08 15:47:44 / 2014-09-22 12:49:13

DOCTORAT EN COMMUNICATION PUBLIQUE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Près d'une trentaine de professeurs-chercheurs et autant d'étudiants diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient des plates-formes de production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi elles, près d'une dizaine de groupes de recherche, une Chaire de journalisme scientifique, un Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Claude Cossette, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Christian Desîlets, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Isabelle Clerc, Claude Cossette, Pénélope Daignault, Christian Desîlets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Guy Paquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale. Henri Assogba, Frédérick Bastien, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Guillaume Latzko-Toth, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page est à jour en date du 26 novembre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2013.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme est de former un chercheur capable d'étudier et d'évaluer les phénomènes de communication publique.

Au terme de sa formation, l'étudiant devrait :

- être apte à analyser les modes et processus communicationnels de la discussion des enjeux sociaux et de la tenue des débats publics et à en fournir une évaluation critique;
- avoir acquis une connaissance scientifique multidisciplinaire du champ de la communication publique;
- avoir développé la capacité de son évaluation critique, notamment de son incidence éthique;
- savoir mener une recherche scientifique multidisciplinaire originale et autonome;
- savoir établir de nouvelles perspectives et activités de recherche en communication publique;
- savoir communiquer les résultats de cette recherche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Pour répondre aux exigences de la scolarité et des examens de doctorat, l'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant les trois premières sessions de son programme.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Demers

418 656-2131 poste 2833

francois.demers@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit posséder une excellente maîtrise du français. La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de français et de lui imposer, si nécessaire, des cours d'appoint. Une connaissance suffisante de l'anglais, c'est-à-dire la capacité de lire et de comprendre des ouvrages et articles rédigés dans cette langue, est également souhaitable.

REMARQUES SUR LES COURS

Examens de doctorat

Les examens de doctorat sont conformes à la politique institutionnelle en vigueur. Ils visent à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances et la formation adéquates pour la réalisation de son projet. Ils comportent chacun une épreuve écrite et une épreuve orale dont l'évaluation se fait devant un comité de professeurs. L'étudiant pourra se prévaloir d'une reprise pour chacune des épreuves. La réussite des examens est une condition de poursuite du programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

L'admission au programme requiert l'obtention d'une maîtrise en communication.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline est admissible si le sujet de mémoire porte sur quelque aspect de la communication publique et dans la mesure où la formation antérieure comporte au moins 30 crédits de cours en communication. Dans le cas contraire, la direction de programme peut, si elle le juge nécessaire, imposer à l'étudiant une scolarité complémentaire.

Le candidat doit avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de cycle de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire, une lettre de motivation et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande une brève description (de trois à cinq pages) du projet de recherche qu'il entend mener en indiquant en quoi ce projet relève d'au moins un des trois axes du programme :

- pratiques professionnelles de la communication publique;
- communication et intervention sociale;
- communication, représentations et discours publics.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier de candidature. La sélection du candidat peut, au besoin, comporter une entrevue.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme






ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
COMMUNICATION PUBLIQUE		24

<u>COM-8000</u>	Forum doctoral	 3
<u>COM-8001</u>	Examen de doctorat I (volet rétrospectif)	 6
<u>COM-8002</u>	Examen de doctorat II (volet prospectif)	3
<u>COM-8003</u>	Communication publique	3
<u>COM-8004</u>	Épistémologie de la communication publique	3
<u>COM-8005</u>	Méthodes de recherche en communication publique	 3



RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>COM-7000</u>	Les communicateurs	3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité	3
<u>COM-7002</u>	Sujets spéciaux (communication publique)	 3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé	 3

<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7005</u>	Audit de communication		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>COM-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		6
<u>COM-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		6

<u>COM-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
<u>COM-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
<u>COM-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
<u>COM-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6		9/activité temps complet
<u>COM-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
<u>COM-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8		9/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

DOCTORAT EN ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Culture matérielle, littératures et pratiques orales, coutumes et rituels, patrimoines matériel et immatériel et leur mise en valeur, culture populaire et ethnologie urbaine, relations interethniques et interculturelles, transferts culturels et métissages ainsi que tourisme culturel constituent les domaines de recherche et d'expertise en ethnologie et patrimoine. Des pôles de recherche dynamiques, comme le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et l'Institut du patrimoine culturel (IPAC), témoignent de l'expertise de l'Université Laval et enrichiront votre formation.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Le programme touche les champs de la culture matérielle, de la francophonie nord-américaine, de l'interculturalité et de la médiation culturelle, de l'oralité, des patrimoines, de la ritualité et des pratiques coutumières.

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Histoire des musées. Politiques muséales. Collectionnement et langage des expositions. Patrimoines et mise en valeur.
Philippe Dubé

Relations interethniques et interculturelles. Littératures et pratiques orales. Québec, XX^e siècle.
Lucille Guilbert

Culture matérielle et champs coutumiers : costume, textile, intérieurs domestiques. Pratiques du quotidien. Arts et technologie. Régionalismes. Amérique francophone, XVIII^e-XX^e siècles.
Jocelyne Mathieu

Patrimoine immatériel, mise en valeur et tourisme culturel, mise en scène du patrimoine. Ritualité contemporaine. Culture populaire et ethnologie urbaine.
Martine Roberge

Culture matérielle. Muséologie. Ethnologie du tourisme. Politiques de patrimonialisation. Communication, performance et théâtralité. Amérique du Nord, Méditerranée, Maghreb et Moyen-Orient.
Habib Saidi

Transferts culturels et métissages. Alimentation et pratiques alimentaires. Sémiologie de la culture matérielle. Ethnologie maritime. Patrimoine ethnologique. Canada-France, XVI^e-XX^e siècles.
Laurier Turgeon

Description officielle

Cette page est à jour en date du 3 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2015. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme se caractérise par l'autonomie requise du chercheur, ce qui se traduit par une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme de doctorat exige trois sessions de résidence. L'étudiant s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Lucille Guilbert

418 656-2131 poste 3540

lucille.guilbert@hst.ulaval.ca

Pour information

gestion.lit@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue, bien que généralement demandée, n'est exigée que si le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier d'admission du candidat.

REMARQUES SUR LES COURS

Le séminaire et l'examen de doctorat sont conformes à la politique institutionnelle en vigueur. Le séminaire se veut un lieu de formation, de réflexion et d'échanges sur des méthodes de recherche directement liées au sujet de la thèse de l'étudiant. Quant à l'examen de doctorat, il vise à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances adéquates de la littérature, nécessaires à la réalisation de son projet. Il comporte une épreuve écrite et une épreuve orale, dont l'évaluation se fait devant un comité. L'étudiant pourra se prévaloir d'une reprise pour chacune des épreuves, mais la réussite de l'examen est une condition de poursuite du programme. L'étudiant doit se réinscrire pour avoir le droit à la reprise. Il a le choix de s'inscrire à ces deux activités pendant sa première ou sa deuxième année, mais elles doivent être terminées au plus tard 24 mois après la première inscription au programme.

Autres activités (6 crédits)

Les 6 crédits d'activités à option ont pour objectif d'individualiser le cheminement de l'étudiant au doctorat pour lui permettre de répondre aux besoins particuliers de sa formation et aux exigences de sa recherche. Ces crédits peuvent être choisis parmi la liste des cours communs ci-dessous, les cours de cycles supérieurs du Département d'histoire, à l'extérieur du Département ou dans une autre université. Ces 6 crédits peuvent également être ouverts à la réalisation de sujets spéciaux. Ces cours doivent être approuvés par la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

Seuls les projets de recherche dans les champs mentionnés à la rubrique Recherche seront acceptés.

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat peut être admis à la maîtrise seulement si un professeur en ethnologie accepte de diriger sa recherche. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission. Il doit accompagner sa demande de trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et d'un exposé de son projet de recherche. Autant que possible, le texte de présentation du projet doit contenir les éléments suivants :

- titre provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti par le candidat.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une autre université devra, avec sa demande d'admission, soumettre trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche :

- titre provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps.

À la fin de sa première session d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter :

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur qui acceptera de le diriger et le faire approuver par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Une maîtrise en ethnologie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de maîtrise.

Le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine que l'ethnologie peut être admissible au doctorat sous réserve d'une scolarité complémentaire en ethnologie.

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. Le candidat non francophone, c'est-à-dire celui qui n'a fait ni ses études primaires ni ses études secondaires en français, doit, lorsqu'il poursuit des études supérieures, réussir un test pour non-francophones, soit le Test de français international (TFI). Il est invité à passer ce test auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) dès la réception de son offre d'admission. Le résultat du TFI doit être acheminé directement au Bureau du registraire par l'établissement ETS, sous format numérisé, à l'adresse suivante : documentsadmission@reg.ulaval.ca. Le test doit avoir été passé au cours des deux années précédant le dépôt de la demande d'admission du candidat.

Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir le test d'expression écrite du français (TEEF). Selon le résultat, une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier (ébauche du projet de recherche approuvé par le directeur de recherche pressenti, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitæ), ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE	18

<u>ETN-8000</u>	Séminaire de doctorat		6
-----------------	-----------------------	--	---

<u>ETN-8001</u>	Examen de doctorat		6
-----------------	--------------------	---	---

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-7000</u>	Coutumes et rituels		6
-----------------	---------------------	--	---

<u>ETN-7001</u>	Oralité et transmission		6
-----------------	-------------------------	--	---

<u>ETN-7003</u>	Langue et littérature populaire		6
-----------------	---------------------------------	--	---

<u>ETN-7004</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		1
-----------------	------------------------------	--	---

<u>ETN-7005</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		2
-----------------	------------------------------	---	---

<u>ETN-7006</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		3
-----------------	------------------------------	--	---

<u>ETN-7007</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		4
-----------------	------------------------------	--	---

<u>ETN-7008</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		5
-----------------	------------------------------	--	---

<u>ETN-7009</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		6
-----------------	------------------------------	--	---



<u>ETN-7010</u>	Ethnologie de l'Amérique française		6
-----------------	------------------------------------	--	---

<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT		6
-----------------	--------------------	--	---

<u>ETN-7012</u>	Culture matérielle		6
-----------------	--------------------	--	---









<u>ETN-7013</u>	Problématiques de l'ethnologie		6
-----------------	--------------------------------	--	---

ETN-

<u>7015</u>	Ethnologie de l'interculturel		6
<u>ETN-7016</u>	Patrimoines et patrimonialisation		6
<u>ETN-7017</u>	Nouveaux patrimoines et musées		3
<u>ETN-7018</u>	Tourisme et patrimoine		3
<u>GPL-7902</u>	Séminaire de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)		3
<u>GPL-7903</u>	Séminaire de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)		6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ETN-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		9/activité temps complet
<u>ETN-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		9/activité temps complet
<u>ETN-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
<u>ETN-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
<u>ETN-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
<u>ETN-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6		9/activité temps complet
<u>ETN-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
<u>ETN-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8		9/activité temps complet

DOCTORAT EN HISTOIRE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT), la Chaire de recherche du Canada en histoire et économie politique du Québec contemporain, le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) et l'Institut du patrimoine culturel (IPAC) sauront enrichir votre formation en histoire.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

HISTOIRE

Histoire ancienne

Grèce ancienne. Histoire de la guerre et des institutions militaires dans les cités grecques. Comportements sociopolitiques des Grecs anciens. Étude des documents épigraphiques d'époque hellénistique et impériale.

Patrick Baker

Histoire romaine. Histoire sociale et économique de l'Empire romain, du I^{er} siècle avant J.C. à la fin de l'Antiquité (histoire des sociétés provinciales, notamment celle de l'Égypte romaine; histoire du travail; histoire des familles; droit et société). Histoire de l'Antiquité tardive et de la christianisation de l'Empire.

Christel Freu

Histoire de l'Europe

Moyen Âge

Histoire : Occident médiéval, VIII^e-XV^e siècles. Histoire sociale et histoire de l'Église (monarchisme, papauté). Représentations de l'espace.

Didier Méhu

Période moderne

Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècles. Histoire politique et intellectuelle, France et Pays-Bas espagnols.

Michel De Waele

Période contemporaine

Politique internationale, Europe XIX^e-XX^e siècles. Histoire politique, militaire, économique. Deuxième Guerre mondiale. Liens entre l'histoire et la science politique, surtout en relations internationales.

Talbot Imlay

Europe contemporaine, XX^e siècle. Europe de l'Est et ex-Union soviétique. Relations internationales de l'Europe.

Renéo Lukic

Histoire sociale et culturelle de l'Europe, de 1750 à 1914, principalement dans les sociétés urbaines. Histoire des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales aux XIX^e-XX^e siècles. Interconnexions et interdépendances dans le monde, de 1800 à 2000, essentiellement dans l'espace nord-atlantique.

Pierre-Yves Saunier

Nouvelle-France, Québec, Canada

Couvert par 11 professeurs, le champ « Nouvelle-France, Québec et Canada » est l'un des plus importants du Département d'histoire. Les professeurs sont spécialistes de divers thèmes liés à l'histoire sociale, politique, économique, religieuse ou culturelle. Ils ont, de plus, développé des compétences collectives dans plusieurs champs de recherche particuliers dont :

- la francophonie internationale, le cadre impérial ou nord-américain, les espaces transnationaux;
- les constructions identitaires, les mémoires collectives, les relations interculturelles;
- les études politiques : culture, idéologies, représentations;
- les études sur le genre et les rapports sociaux de sexe;
- les dynamismes sociaux : famille, population, travail, migrations, âges de vie, médecine et santé;
- les études urbaines: économie, institutions, groupes sociaux;
- les rapports entre individus et institutions, le droit, l'État, l'Église, l'école;
- l'historiographie et l'épistémologie de l'histoire.

Ils ont recours à des approches méthodologiques telles que :

- l'analyse de discours;
- les micro-analyses;
- l'histoire orale;
- la biographie individuelle et collective.

Canada-Québec, 1760-1867. Histoire sociale et économique. Histoire de la région de Québec. Histoire de la santé, XVIII^e-XX^e siècles.

Jacques Bernier

Canada-Québec, du régime français à nos jours. Histoire socioreligieuse. Institutions religieuses. Religion populaire, représentations et comportements.

Brigitte Caulier

Canada-Québec, XX^e siècle. Histoire sociale : histoire de la vieillesse, histoire des femmes, histoire de la santé et du secteur hospitalier, histoire du travail.

Aline Charles

Canada-Québec, XIX^e-XX^e siècles. Histoire des femmes, histoire sociale. Professions paramédicales. Institutions sociosanitaires. Femmes et développement régional.

Johanne Daigle

Nouvelle-France XVII^e et XVIII^e siècles. Histoire amérindienne. Histoire missionnaire. Vie culturelle en Nouvelle France.
Paul-André Dubois

Québec et Canada, de la Conquête jusqu'au XX^e siècle. Histoire sociale et politique. Histoire de l'État et des institutions étatiques locales. Histoire urbaine. Droit, justice et police. Violence. Crime et société. Élités. Méthodologies de l'histoire.
Donald Fyson

Québec, XX^e siècle. Migrations forcées et relations interculturelles. Immigration, groupes ethniques et minorités linguistiques.
Lucille Guilbert

Canada-Québec, du régime français à l'industrialisation. Monde rural. Population et espace. Phénomènes migratoires. Dynamismes sociaux et familiaux.
Alain Laberge

Canada-Québec, du milieu du XIX^e siècle à nos jours. Développement économique du Québec, mondialisation et identité économique. Constructions identitaires. L'histoire comme discours social. Épistémologie et théorie de l'histoire.
Jocelyn Létourneau

Canada-Québec, de 1791 à nos jours. Francophonies nord-américaines. Histoire politique et culturelle : cultures politiques, mouvements migratoires, pensée scientifique, usages publics du passé, historiographie.
Martin Pâquet

Nouvelle-France et Atlantique Nord, XVI^e-XIX^e siècle. Relations Français-Amérindiens: histoire des contacts et des échanges Blancs-Amérindiens. Métissages. Pratiques alimentaires. Pêches et pêcheurs en Atlantique Nord.
Laurier Turgeon

Histoire des Amériques

États-Unis, XX^e siècle. Politique intérieure et extérieure : isolationnisme, internationalisme, conservatisme, libéralisme, anticommunisme.
Bernard Lemelin

Histoire de l'Afrique

Histoire politique et socioreligieuse de l'Afrique au sud du Sahara aux XIX^e-XX^e siècles et de ses relations avec le monde arabo-musulman. Histoire des constructions identitaires par l'islam, de l'enseignement religieux notamment franco-arabe. Récits de vie de leaders et militants islamiques.
Muriel Gomez-Perez

Histoire de la Chine

Histoire de la Chine, du XVI^e siècle à 1949. Histoire des relations entre la Chine et l'Occident, XVI^e siècle à 1949.
Shenwen Li

ARCHIVISTIQUE

L'option archivistique puise à plusieurs champs disciplinaires, en particulier les sciences historiques, les sciences de l'information, les sciences de l'organisation et le droit, afin de préparer les étudiants à la conservation des témoignages historiques, à la préservation des preuves légales et financières et à la gestion des outils administratifs. À ce titre, les activités permettent l'approfondissement des fonctions de création, de traitement, d'exploitation ou de conservation des archives et offrent la possibilité de concentrer la formation en gestion des documents administratifs ou en gestion des documents historiques.

Constitution et exploitation de la mémoire organique et consignée. Théories et technologies de l'information : mémoire associée, système informatique de classification et de repérage relationnel.
Martine Cardin

HISTOIRE DE L'ART

Art de l'Europe et art de l'Amérique du Nord

Art contemporain et québécois. Théorie et critique d'art. Sémiotique des arts visuels. Arts actuels. Art du XX^e siècle.

Marie Carani

Arts actuels. Histoire de l'art depuis 1960. Nouveaux médias dans l'art. Art et philosophie depuis 1960. Sociologie de l'art.

Maxime Coulombe

Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale : architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours. Architecture et représentation. Architecture et société.

Marc Grignon

Histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques, arts décoratifs) en Europe pour la période 1750-1925.

Critique d'art et théorie de l'art. Histoire de la presse périodique. Histoire des musées. Littérature et les autres arts. Histoire culturelle.

Françoise Lucbert

Histoire et théories des pratiques architecturales (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.) des XX^e et XXI^e siècles. Théorie du paysage. Interventions et explorations urbaines contemporaines. Pratiques architecturales et art contemporain. Pratiques architecturales et société.

Luc Lévesque

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècles. « Images » (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.

Didier Méhu

Art au Québec et au Canada, XVII^e-XIX^e siècles. Art européen, XVIII^e et XIX^e siècles. Muséologie de l'art.

Didier Prioul

Histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques de la Renaissance et du Baroque européens (XIV^e-XVII^e siècles). Théorie de l'art. Art et littérature. Art et science.

Éva Struhal

Description officielle

Cette page est à jour en date du 25 octobre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur qui se traduit dans

l'application d'une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et par une ouverture plus grande à l'interdisciplinarité.

Au terme de ses études, la personne diplômée aura:

- acquis une culture historique solide dans le champ spatiotemporel ou thématique de sa recherche;
- acquis une ouverture sur des champs spatiotemporels et disciplinaires autres que celui de sa recherche;
- développé l'autonomie nécessaire pour poursuivre des recherches originales;
- acquis la capacité de communiquer par écrit et oralement les résultats de ses recherches;
- appris à exercer le métier d'historien, notamment dans un cadre de pratique universitaire.

CONCENTRATIONS

- Histoire de l'art

Le programme est aussi offert sans concentration.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Donald Fyson

418 656-2131 poste 2312

donald.fyson@hst.ulaval.ca

Directeur associé

Didier Prioul

418 656-2131 poste 7690

Didier.Prioul@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture

est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

REMARQUES SUR LES COURS

Cours de sujets spéciaux HST-7014 à HST-7019

Le sujet spécial est une mesure exceptionnelle, assujettie à la direction de programme. Elle ne s'applique qu'au champ de recherche de l'étudiant (géographique, chronologique ou méthodologique). La scolarité ne peut comporter plus de 6 crédits sous forme de sujet spécial.

Séminaires de la CEFAN (Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord) GPL-7900 et GPL-7901

L'étudiant pourra s'inscrire à l'un de ces cours avec l'approbation de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse; cette contribution originale au savoir comporte en moyenne 300 pages.

Modalités d'évaluation

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de son mémoire ou de sa thèse, il en remet le texte à son directeur de recherche qui doit autoriser, à la suite de corrections, s'il y a lieu, le dépôt initial et, après une évaluation favorable, le dépôt final qui couronne la réussite du programme et l'obtention du grade visé. La direction de programme doit autoriser le choix de l'ensemble des examinateurs (jury) et autoriser l'acceptation du mémoire ou de la thèse pour la soutenance lors de la réception des rapports d'évaluation.

Au sujet des procédures d'évaluation, on consultera le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluation du progrès de l'étudiant dans tous les programmes

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction de programme d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le doctorat à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

L'admission au programme requiert l'obtention d'une maîtrise en histoire ou en histoire de l'art, selon le champ d'études et de

recherche choisi, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Le candidat venant d'un pays étranger peut se voir imposer le diplôme d'études approfondies (D.E.A.), notamment celui qui a reçu sa formation dans une université française, belge ou roumaine.

Le candidat doit de plus avoir obtenu, pour sa maîtrise, une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'histoire doit posséder une formation ou une expérience jugée équivalente à une maîtrise en histoire.

Tout candidat doit fournir trois rapports d'appréciation.

Le fait de satisfaire aux exigences formelles d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier (préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche), ainsi que des ressources professorales du Département des sciences historiques.

Choix du projet de recherche

Le candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département des sciences historiques accepte de diriger sa thèse. Il doit prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission, ou prendre contact avec la direction de programme qui pourra guider cette démarche.

Le candidat qui demande son admission au doctorat accompagne cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, cette brève description (deux pages) comprendra les éléments suivants:

- type de projet de recherche retenu;
- titre de la recherche (au moins provisoire);
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- questions de recherche ou hypothèse de travail, s'il y a lieu;
- preuve de l'intérêt du sujet et aperçu de la question;
- indication des principales sources à exploiter.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES


Cours	Titre	Crédits exigés
	HISTOIRE	12

<u>HST-8000</u>	Séminaire de doctorat		6
-----------------	-----------------------	--	---

<u>HST-8001</u>	Examen de doctorat		6
-----------------	--------------------	---	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>HST-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		6
-----------------	---------------------------------	---	---

<u>HST-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	--------------------------


<u>HST-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	--------------------------

<u>HST-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	--------------------------

<u>HST-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	--------------------------

<u>HST-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6		10/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	---------------------------

<u>HST-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7		10/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	---------------------------

<u>HST-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8		10/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	---------------------------








AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre		Crédits exigés
-------	-------	--	----------------

AUTRES EXIGENCES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT		6
<u>GAD-7009</u>	Archives et histoire institutionnelle		6
<u>HAR-7001</u>	Art du passé I		6
<u>HAR-7002</u>	Art du passé II		6
<u>HAR-7003</u>	Art du passé III		6
<u>HAR-7004</u>	Art du passé IV		6
<u>HAR-7005</u>	Art du passé V		6
<u>HAR-7006</u>	Art du passé VI		6
<u>HAR-7007</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		1
<u>HAR-7008</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		2
<u>HAR-7009</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		3
<u>HAR-7010</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		4
<u>HAR-7011</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		5
<u>HAR-7012</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		6
<u>HAR-7013</u>	Art du XXe siècle I		6
<u>HAR-7014</u>	Art du XXe siècle II		6
<u>HAR-</u>	Art du XXe siècle III		6

7015

HAR-7016

Sémiotiques visuelles

6

HAR-7017

Sociocritique en arts visuels

6

HST-7000

Histoire socioreligieuse du Québec

6

HST-7001

Histoire de la Nouvelle-France

6

HST-7002

Histoire moderne de l'Europe I

6

HST-7003

Histoire politique du Québec (depuis 1930)

6

HST-7004

Histoire socioéconomique du Canada (1760-1867)

6

HST-7005

Histoire moderne de l'Europe II

6

HST-7006

Histoire et épigraphie grecques

6

HST-7007

Histoire contemporaine de l'Europe I

6

HST-7008

Histoire des Amériques I

6

HST-7009

Histoire des Amériques II



6

HST-7010

Histoire médiévale

6

HST-7011

Histoire des Amériques III

6

HST-7012

Histoire contemporaine de l'Europe II

6

HST-7013

Traitement de données et informatique en histoire

6

HST-7014

Sujets spéciaux (histoire)



1







<u>HST-7015</u>	Sujets spéciaux (histoire)		2
<u>HST-7016</u>	Sujets spéciaux (histoire)		3
<u>HST-7017</u>	Sujets spéciaux (histoire)		4
<u>HST-7018</u>	Sujets spéciaux (histoire)		5
<u>HST-7019</u>	Sujets spéciaux (histoire)		6
<u>HST-7020</u>	Dynamiques des sociétés africaines		6
<u>HST-7021</u>	Histoire romaine		6
<u>HST-7022</u>	Histoire des Amérindiens au Québec, XIXe-XXe siècles		6
<u>HST-7023</u>	Histoire du Québec et du Canada		6
<u>HST-7024</u>	Mémoires historiques : regards croisés		6
<u>HST-7025</u>	Histoire des femmes, Canada - Québec		6
<u>HST-7026</u>	Séminaire de la CEFAN		6
<u>HST-7027</u>	Histoire politique du Canada		6
<u>HST-7028</u>	Rencontres Chine - Occident : XVIe- XIXe		6
<u>HST-7030</u>	Histoire socioculturelle du Québec et du Canada, XIXe et XXe siècles		6
<u>HST-7031</u>	Le Québec préindustriel		6

Les cours HAR-7001 à HAR-7017 sont réservés à l'étudiant qui a choisi la concentration en histoire de l'art.







CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE DE L'ART		6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT	6
<u>GAD-7009</u>	Archives et histoire institutionnelle	6
<u>HAR-7001</u>	Art du passé I	6
<u>HAR-7002</u>	Art du passé II	6
<u>HAR-7003</u>	Art du passé III	 6
<u>HAR-7004</u>	Art du passé IV	6
<u>HAR-7005</u>	Art du passé V	6
<u>HAR-7006</u>	Art du passé VI	6
<u>HAR-7007</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	 1
<u>HAR-7008</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	 2
<u>HAR-7009</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	 3
<u>HAR-7010</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	 4
<u>HAR-7011</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	 5

<u>HAR-7012</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		6
<u>HAR-7013</u>	Art du XXe siècle I		6
<u>HAR-7014</u>	Art du XXe siècle II		6
<u>HAR-7015</u>	Art du XXe siècle III		6
<u>HAR-7016</u>	Sémiotiques visuelles		6
<u>HAR-7017</u>	Sociocritique en arts visuels		6
<u>HST-7000</u>	Histoire socioreligieuse du Québec		6
<u>HST-7001</u>	Histoire de la Nouvelle-France		6
<u>HST-7002</u>	Histoire moderne de l'Europe I		6
<u>HST-7003</u>	Histoire politique du Québec (depuis 1930)		6
<u>HST-7004</u>	Histoire socioéconomique du Canada (1760-1867)		6
<u>HST-7005</u>	Histoire moderne de l'Europe II		6
<u>HST-7006</u>	Histoire et épigraphie grecques		6
<u>HST-7007</u>	Histoire contemporaine de l'Europe I		6
<u>HST-7008</u>	Histoire des Amériques I		6
<u>HST-7009</u>	Histoire des Amériques II		6
<u>HST-7010</u>	Histoire médiévale		6
<u>HST-</u>			

<u>7011</u>	Histoire des Amériques III		6
<u>HST-7012</u>	Histoire contemporaine de l'Europe II		6
<u>HST-7013</u>	Traitement de données et informatique en histoire		6
<u>HST-7014</u>	Sujets spéciaux (histoire)		1
<u>HST-7015</u>	Sujets spéciaux (histoire)		2
<u>HST-7016</u>	Sujets spéciaux (histoire)		3
<u>HST-7017</u>	Sujets spéciaux (histoire)		4
<u>HST-7018</u>	Sujets spéciaux (histoire)		5
<u>HST-7019</u>	Sujets spéciaux (histoire)		6
<u>HST-7020</u>	Dynamiques des sociétés africaines		6
<u>HST-7021</u>	Histoire romaine		6
<u>HST-7022</u>	Histoire des Amérindiens au Québec, XIXe-XXe siècles		6
<u>HST-7023</u>	Histoire du Québec et du Canada		6
<u>HST-7024</u>	Mémoires historiques : regards croisés		6
<u>HST-7025</u>	Histoire des femmes, Canada - Québec		6
<u>HST-7026</u>	Séminaire de la CEFAN		6
<u>HST-7027</u>	Histoire politique du Canada		6
<u>HST-</u>	Rencontres Chine - Occident : XVIe-		6

<u>7028</u>	XIXe	
<u>HST-7030</u>	Histoire socioculturelle du Québec et du Canada, XIXe et XXe siècles	6
<u>HST-7031</u>	Le Québec préindustriel	6

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-09-22 12:49:13

DOCTORAT EN LINGUISTIQUE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Parmi les domaines de recherche et d'expertise, mentionnons la linguistique théorique et descriptive, les relations entre la langue et la société, la lexicographie, la terminologie, la rédactologie, la traductologie et la didactique des langues. Vous aurez accès à un laboratoire de phonétique, aux documents du Fonds Gustave Guillaume et à la collection contenue dans les salles du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), qui est une infrastructure scientifique pour la recherche sur l'histoire du français québécois et son usage actuel. Certains des chercheurs font partie du Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières (CIRAL) et d'autres, du Groupe de recherche sur la didactique des langues (GREDIL).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Concentration : Linguistique théorique et descriptive

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

Claudia Borgonovo

Phonologie générale; linguistique française; variation linguistique; linguistique de corpus.

Marie-Hélène Côté

Morphologie et syntaxe anglaises. Psychomécanique du langage. Complémentation et contrôle. Verbe. Auxiliaires modaux. Grammaire cognitive. Sémantique grammaticale.

Patrick Duffley

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.

Manuel Espanol Echevarria

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique, langue maternelle et seconde).

Darlene LaCharité

Phonétique expérimentale. Production et perception de la parole. Contrôle moteur.

Johanna-Pascale Roy

Concentration : Langue et société

Phonologie générale; linguistique française; variation linguistique; linguistique de corpus.

Marie-Hélène Côté

Lexicologie, lexicographie et sémantique (langue française). Formation des mots. Histoire de la langue. Diversité linguistique. Corpus (théorie et analyse).

Bruno Courbon

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

Aline Francoeur

Linguistique et informatique.

Jacques Ladouceur

Lexicographie (aspects théoriques et pratiques). Lexicologie. Normes et usages du français en contexte québécois.

Géographie linguistique.

Claude Verreault

Description officielle

Cette page est à jour en date du 21 octobre 2014 et constitue la version

officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

**CRÉDITS
INSCRITS**

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme permet à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original.

Il lui donne une méthode pour la description systématique des données linguistiques et l'étude des enjeux théoriques qui en découlent.

Champs de recherche : phonologie, morphologie, syntaxe, phonétique.

Théories : grammaire générative, linguistique fonctionnelle, psychomécanique du langage.

Langues : anglais, catalan, espagnol, français, grec, inuit, polonais, russe.

Autres champs : lexicologie et lexicographie, linguistique historique, sémiotique, linguistique et informatique.

CONCENTRATIONS

- Langue et société
- Linguistique théorique et descriptive

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zita De Koninck

418 656-2131 poste 5275

Zita.DeKoninck@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

REMARQUES SUR LES COURS

Examen de doctorat

Un examen de doctorat est imposé à l'étudiant, conformément à la politique de la **Faculté des études supérieures et postdoctorales**. Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche, ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son champ de recherche et d'en définir la portée scientifique, sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4 000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois questions. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat lorsqu'il n'y a pas de codirecteur de thèse. La prélecture consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion, avant l'évaluation terminale, d'apporter à son texte les corrections jugées importantes.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site de la **Faculté des études supérieures et postdoctorales**.

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou d'un diplôme jugé équivalent. Pour le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir, les exigences précisées en vue de l'admission à la maîtrise s'appliquent. Dans ce dernier cas, on s'attend à ce que la formation méthodologique reçue à la maîtrise ait déjà préparé à la recherche en sciences du langage.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, de même qu'une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche, la spécialité ainsi que la concentration choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes : avoir terminé sa scolarité de maîtrise, démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat, obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.



En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.









Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LINGUISTIQUE			6
<u>LNG-8001</u>	Examen de doctorat I		4
<u>LNG-8002</u>	Examen de doctorat II		2

RECHERCHE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>LNG-8811</u>	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
<u>LNG-8812</u>	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
<u>LNG-8813</u>	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
<u>LNG-8814</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
<u>LNG-8815</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
<u>LNG-8816</u>	Activité de recherche - thèse 6		11/activité temps complet
<u>LNG-8817</u>	Activité de recherche - thèse 7		11/activité temps complet
<u>LNG-8818</u>	Activité de recherche - thèse 8		11/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS

Réussir les cours exigés de sa concentration.

CONCENTRATIONS


Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

LANGUE ET SOCIÉTÉ

12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-7015</u>	Ethnologie de l'interculturel		6
<u>GPL-7900</u>	Séminaire - CEFAN		6
<u>LNG-7003</u>	Problèmes d'aménagement linguistique		3
<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche		3
<u>LNG-7005</u>	Analyse de discours oraux et écrits		3
<u>LNG-7007</u>	Phonétique		3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I		3
<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II		3
<u>LNG-7016</u>	Recherche en langue et société		3
<u>LNG-7017</u>	Linguistique et informatique		3
<u>LNG-7018</u>	Variation linguistique en français		3
<u>LNG-7020</u>	Psycholinguistique et contact des langues		3
<u>LNG-7021</u>	Lexicologie et lexicographie		3
<u>LNG-7046</u>	Sociophonétique et prosodie		3
<u>LNG-7048</u>	Problèmes de rédaction ou de révision professionnelle		3
<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3

<u>LNG-7056</u>	Recherche thématique		3
<u>LNG-7060</u>	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3
<u>LNG-8000</u>	Stage de recherche II		6
<u>TRD-7004</u>	Néologie terminologique		3
<u>TRD-7005</u>	Aménagement terminologique		3
<u>TRD-7006</u>	Théorie et pratique de la terminologie		3

LINGUISTIQUE THÉORIQUE ET DESCRIPTIVE

12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>LNG-7002</u>	Méthodologie de recherche en didactique des langues		3
<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche		3
<u>LNG-7006</u>	Linguistique historique		3
<u>LNG-7007</u>	Phonétique		3
<u>LNG-7010</u>	Syntaxe		3
<u>LNG-7011</u>	Phonologie		3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I		3
<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II		3
<u>LNG-</u>			

<u>7017</u>	Linguistique et informatique		3
<u>LNG-7019</u>	Sémiotique		3
<u>LNG-7021</u>	Lexicologie et lexicographie		3
<u>LNG-7042</u>	Problèmes de phonologie		3
<u>LNG-7043</u>	Problèmes de syntaxe ou de morphologie		3
<u>LNG-7044</u>	Théories linguistiques		3
<u>LNG-7045</u>	Description des langues		3
<u>LNG-7052</u>	Sémantique		3
<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3
<u>LNG-7056</u>	Recherche thématique		3
<u>LNG-7060</u>	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3
<u>LNG-8000</u>	Stage de recherche II		6

Version: 2014-10-22 08:32:14 / 2014-11-13 12:52:27

DOCTORAT EN LINGUISTIQUE - DIDACTIQUE DES LANGUES (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Parmi les domaines de recherche et d'expertise, mentionnons la linguistique théorique et descriptive, les relations entre la langue et la société, la lexicographie, la terminologie, la rédactologie, la traductologie et la didactique des langues. Vous aurez accès à un laboratoire de phonétique, aux documents du Fonds Gustave Guillaume et à la collection contenue dans les salles du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), qui est une infrastructure scientifique pour la recherche sur l'histoire du français québécois et son usage actuel. Certains des chercheurs font partie du Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières (CIRAL) et d'autres, du Groupe de recherche sur la didactique des langues (GREDIL).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnole langue seconde. Grammaire de l'espagnol.
Claudia Borgonovo

Didactique d'une langue seconde en contexte d'immersion ou de classe d'accueil. Développement de la littératie. Évaluation en langue seconde.
Zita De Koninck

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive: espagnol, catalan, grec moderne.
Manuel Espanol Echevarria

Acquisition d'une langue seconde. Aspects psycholinguistiques du bilinguisme. Apprentissage de l'anglais langue seconde.
Kirsten Hummel

Didactique et acquisition d'une langue seconde.
Diane Huot

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique langue maternelle et seconde).
Darlene LaCharité

Didactique de l'anglais langue seconde (aspects socioculturels, recherche qualitative).
Susan Parks

Utilisation des TIC en enseignement des L2; didactique de l'écriture en FL2; multilittératies.
Sabrina Priego

Russe. Didactique et sémiotique.

Alexandre Sadetsky

Linguistique appliquée. Mesure et évaluation d'une langue seconde/étrangère (Test Development, Construct Validity, Washback). Acquisition de l'anglais langue seconde (Language strategies). Écriture de l'anglais langue seconde (Content-Based Instruction).

Shahrzad Saif

Enseignement de l'anglais langue seconde aux immigrants; perspectives critiques et poststructuralistes sur l'enseignement de l'anglais langue seconde (pouvoir, identité, politique); la théorie des littératies multiples appliquée aux processus d'apprentissage et à l'enseignement des langues secondes.

Monica Waterhouse

Description officielle

Cette page est à jour en date du 14 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original.

Il donne à l'étudiant l'occasion de procéder à l'étude méthodique de questions soulevées dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, afin de contribuer à l'avancement des connaissances aussi bien pratiques que théoriques dans le domaine. Elle suppose, le plus souvent, une approche multidisciplinaire des questions en jeu.

Champs de recherche: acquisition des langues secondes (perspective socioculturelle, perspective de la grammaire universelle et perspective psycholinguistique); psycholinguistique et acquisition des langues secondes, psychologie sociale et acquisition des langues secondes, caractéristiques de l'apprenant d'une langue seconde et différences individuelles; linguistique et acquisition des langues secondes; acquisition du lexique en langue seconde, lecture en langue seconde, écriture en langue seconde, littératie et bilittératie; phonétique corrective en langue seconde, phonétique différentielle; interaction en classe de langue seconde; enseignement des langues secondes axé sur le contenu; didactique en milieu minoritaire, en classe d'accueil ou en immersion; culture et didactique des langues secondes; applications des nouvelles technologies à la didactique des langues secondes; formation des enseignants d'une langue seconde.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zita De Koninck

418 656-2131 poste 5275

Zita.DeKoninck@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Aucune exigence particulière n'est exigée de l'étudiant ayant réussi l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MESRST) pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) ou encore s'il a fréquenté une université francophone ayant des exigences de connaissance générale du français équivalentes à celles en vigueur à l'Université Laval.

L'étudiant qui ne répond pas aux conditions précitées doit soumettre, en vue de son admission, le résultat obtenu au Test de connaissance de français (TCF), incluant l'épreuve de rédaction. À cet égard, le TCF constitue une exigence à l'admission.

L'étudiant doit obtenir un résultat d'au moins C2 au TCF. Cependant, l'étudiant ayant obtenu le niveau C1 doit, une fois à l'Université Laval, passer le test de français actuellement administré par les programmes de deuxième et troisième cycles en linguistique; selon ses résultats, il pourrait se voir imposer certains cours de français langue seconde. La réussite de ces cours constitue une condition de poursuite des études.

La direction de programme pourra exceptionnellement offrir à l'étudiant n'ayant pas atteint le niveau requis une scolarité préparatoire comprenant uniquement des cours de mise à niveau en français. La réussite de ces cours constituera une condition de poursuite des études.

Il est à noter que tout cours de langue suivi par l'étudiant est non contributoire à son programme.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

REMARQUES SUR LES COURS

Examen de doctorat

Un examen de doctorat est imposé à l'étudiant, conformément à la politique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche, ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son

champ de recherche et d'en définir la portée scientifique, sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4 000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois questions. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat lorsqu'il n'y a pas de codirecteur de thèse. La prélecture consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion, avant l'évaluation terminale, d'apporter à son texte les corrections jugées importantes.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou d'un diplôme jugé équivalent. Pour le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir, les exigences précisées en vue de l'admission à la maîtrise s'appliquent. Dans ce dernier cas, on s'attend à ce que la formation méthodologique reçue à la maîtrise ait déjà préparé à la recherche en sciences du langage.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, de même qu'une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes: avoir terminé sa scolarité de maîtrise, démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat, obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DIDACTIQUE DES LANGUES			18
<u>LNG-7002</u>	Méthodologie de recherche en didactique des langues		3
<u>LNG-8001</u>	Examen de doctorat I		4
<u>LNG-8002</u>	Examen de doctorat II		2
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:			
<u>LNG-7000</u>	Regard sur les recherches en classe de langue		3
<u>LNG-</u>			

<u>7001</u>	Documentation et recherche		3
<u>LNG-7008</u>	Correction phonétique		3
<u>LNG-7012</u>	Linguistique et didactique		3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I		3
<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II		3
<u>LNG-7020</u>	Psycholinguistique et contact des langues		3
<u>LNG-7022</u>	TIC dans l'enseignement et l'acquisition des L2		3
<u>LNG-7023</u>	Phonétique différentielle et corrective		3
<u>LNG-7024</u>	Linguistique textuelle et didactique		3
<u>LNG-7025</u>	Analyse du discours et didactique		3
<u>LNG-7026</u>	Langue seconde et différences individuelles		3
<u>LNG-7027</u>	Didactique de l'oral en langue seconde		3
<u>LNG-7028</u>	Théories de l'apprentissage en langue seconde		3
<u>LNG-7029</u>	Didactique des langues et lecture		3
<u>LNG-7033</u>	Culture et didactique des langues		3
<u>LNG-7034</u>	Didactique en milieu pluriethnique		3
<u>LNG-7035</u>	Psycholinguistique et acquisition		3
<u>LNG-</u>	Didactique des langues et écriture		3

7037

LNG-7040

Didactique du lexique en langue seconde



3

LNG-7041

Enseignement et langue seconde



3

LNG-7053

Grammaire universelle et acquisition des langues secondes

3

LNG-7054

Lectures en linguistique I



3

LNG-7055

Lectures en linguistique II



3

LNG-7056

Recherche thématique

3

LNG-7057

Thèmes actuels en évaluation des langues secondes



3

LNG-7058

Mesure et évaluation en langue seconde ou étrangère

3

LNG-7060

Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones

3

LNG-8000

Stage de recherche II



6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LNG-8801

Activité de recherche - thèse 1



7/activité temps complet

LNG-8802

Activité de recherche - thèse 2



7/activité temps complet

LNG-8803

Activité de recherche - thèse 3



7/activité temps complet

LNG-8804

Activité de recherche - thèse 4



9/activité temps complet

LNG-

Activité de recherche - thèse 5



9/activité temps complet

8805

LNG-
8806

Activité de recherche - thèse 6



11/activité temps complet

LNG-
8807

Activité de recherche - thèse 7



11/activité temps complet

LNG-
8808

Activité de recherche - thèse 8



11/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

DOCTORAT EN LINGUISTIQUE - TRADUCTOLOGIE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Parmi les domaines de recherche et d'expertise, mentionnons la linguistique théorique et descriptive, les relations entre la langue et la société, la lexicographie, la terminologie, la rédactologie, la traductologie et la didactique des langues. Vous aurez accès à un laboratoire de phonétique, aux documents du Fonds Gustave Guillaume et à la collection contenue dans les salles du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), qui est une infrastructure scientifique pour la recherche sur l'histoire du français québécois et son usage actuel. Certains des chercheurs font partie du Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières (CIRAL) et d'autres, du Groupe de recherche sur la didactique des langues (GREDIL).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique de la traduction. Linguistique différentielle (anglais/français). Traduction générale et spécialisée

(littéraire, scientifique, technique, sciences humaines, relations internationales). Ethnotraductologie. Traduction de la métaphore.

Isabelle Collombat

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

Aline Francoeur

Traductologie. Terminologie. Métalexicographie. Lexicologie. Rédactologie. Langages de spécialité (droit, économie, finance). Jurilinguistique. Aménagement linguistique. Formation des traducteurs.

Zélie Guével

Traduction générale, sociologie et littéraire : anglais-français, espagnol-français. Réceptivité. Traduction et postcolonialisme. Traduction et questions identitaires.

Louis Jolicoeur

Description officielle

Cette page est à jour en date du 26 novembre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2013.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original.

Il vise à donner à l'étudiant la possibilité de réfléchir de façon théorique à la traduction, d'un point de vue comparatiste, terminologique, historique, idéologique ou statistique, ou dans le cadre des recherches actuelles sur l'aménagement et l'automatisation en terminologie, la pédagogie de la traduction, l'interprétation consécutive ou simultanée, l'onomastique, ou enfin à la lumière des différentes théories actuelles de la traduction.

Combinaisons linguistiques : traduction de l'anglais vers le français, traduction du français vers l'anglais, traduction de l'espagnol vers le français, traduction du russe vers le français.

Domaines d'application : traduction technique et scientifique, journalistique, commerciale, juridique, littéraire, sociologique, médicale et pharmaceutique, traduction économique.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zita De Koninck

418 656-2131 poste 5275

zita.dekoninck@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

REMARQUES SUR LES COURS

Examen de doctorat

Un examen de doctorat est imposé à l'étudiant, conformément à la politique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche, ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son champ de recherche et d'en définir la portée scientifique, sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4 000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois questions. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous

forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat lorsqu'il n'y a pas de codirecteur de thèse. La prélecture consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion, avant l'évaluation terminale, d'apporter à son texte les corrections jugées importantes.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'une maîtrise en traduction ou être titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir et témoigner d'une expérience jugée équivalente à la maîtrise en traduction.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, de même qu'une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes : avoir terminé sa scolarité de maîtrise, démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat, obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.


DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
TRADUCTOLOGIE		18

<u>LNG-8001</u>	Examen de doctorat I		4
-----------------	----------------------	---	---

<u>LNG-8002</u>	Examen de doctorat II		2
-----------------	-----------------------	---	---

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche		3
-----------------	------------------------------	---	---

<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
-----------------	----------------------------	---	---


<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3
-----------------	-----------------------------	---	---

<u>LNG-7056</u>	Recherche thématique		3
-----------------	----------------------	--	---

<u>LNG-7060</u>	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3
-----------------	---	--	---

<u>LNG-8000</u>	Stage de recherche II		6
-----------------	-----------------------	---	---

<u>TRD-7000</u>	Traduction générale avancée		3
-----------------	-----------------------------	--	---

<u>TRD-7002</u>	Lectures dirigées en traduction		3
-----------------	---------------------------------	---	---

<u>TRD-7003</u>	Révision bilingue	 	3
<u>TRD-7004</u>	Néologie terminologique		3
<u>TRD-7005</u>	Aménagement terminologique		3
<u>TRD-7006</u>	Théorie et pratique de la terminologie		3
<u>TRD-7008</u>	Traduction littéraire		3
<u>TRD-7009</u>	Terminotique		3
<u>TRD-7011</u>	Linguistique différentielle		3
<u>TRD-7016</u>	Théories de la traduction		3
<u>TRD-7017</u>	Histoire de la traduction et de la terminologie		3
<u>TRD-7018</u>	Traduction en sciences humaines et sociales		3
<u>TRD-7024</u>	Traduction d'édition		3
<u>TRD-7025</u>	Traductique		3
<u>TRD-7026</u>	Sujets spéciaux en traduction		3
<u>TRD-7027</u>	Sujets spéciaux en terminologie		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>LNG-8821</u>	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
-----------------	---------------------------------	---	--------------------------

<u>LNG-8822</u>	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
<u>LNG-8823</u>	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
<u>LNG-8824</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
<u>LNG-8825</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
<u>LNG-8826</u>	Activité de recherche - thèse 6		11/activité temps complet
<u>LNG-8827</u>	Activité de recherche - thèse 7		11/activité temps complet
<u>LNG-8828</u>	Activité de recherche - thèse 8		11/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

DOCTORAT EN LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Parmi les domaines d'études et expertises en littérature et arts de la scène et de l'écran, mentionnons la création littéraire; la théorie et la pratique scéniques; les formes actuelles du théâtre; les écritures dramatique et scénique contemporaines; la mise en scène; les technologies scéniques; le cinéma; la vidéo et la télévision; l'écriture de scénario; le cinéma et la littérature ainsi

que les nouveaux médias. En plus du LANTISS, plusieurs recherches s'effectuent au Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Genres : roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création : romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

Alain Beaulieu

Genres : cinéma des femmes, cinéma d'avant-garde et expérimental, cinéma hollywoodien, écriture féminine d'expression française (XXe et XXIe siècle).

Corpus : représentations du genre et de la sexualité au cinéma; féminisme, technologie et culture visuelle; littérature et (cinéroman, adaptation, réécriture, film-texte); Marguerite Duras; Maya Deren; Catherine Breillat.

Méthodologies : théories du cinéma et du numérique (digital theory), théories féministes du cinéma, théories cyborg (cyborg theory), gender studies et approches philosophiques du cinéma.

Julie Beaulieu

Genres : contes, nouvelle, roman, essais.

Création : nouvelles, romans, essais.

Neil Bissoondath

Genres : théâtre, performance, danse-théâtre, études théâtrales, études culturelles.

Corpus : théâtre contemporain, métissage culturel et disciplinaire, théâtre politique, théâtre et nouvelles technologies, théories de la création et de la réception.

Méthodologies : sémiologie, pragmatique, phénoménologie.

Liviu Dospinescu

Genres : poésie et essai.

Corpus : littérature québécoise et française du XX^e siècle.

Méthodologies : poétique, rhétorique et sociocritique.

Création : poésie et essai.

François Dumont

Genres : théorie et pratique scénique.

Corpus : formes actuelles du théâtre, écriture plurielle, interdisciplinarité, nouveaux médias, mise en scène, production théâtrale, théâtre du corps et de l'environnement, réception théâtrale, technologies scéniques.

Méthodologies : médiologie, pragmatique de la communication, recherche-crédation.

Robert Faguy

Genres : poésie et roman.

Corpus : littératures française et québécoise.

Méthodologies : comparatisme, poétique.

Anne-Marie Fortier

Genre : théâtre (textes, représentations et théories).

Corpus : écritures dramatique et scénique contemporaines, théâtre et autres arts (décloisonnement, métissage, etc.), théâtre québécois et étranger (interculturalisme : particularismes et convergences), formes populaires du spectacle.

Méthodologies : investigation plurielle (histoire, complexité, systémique, pragmatique).

Chantal Hébert

Genres : formes narratives (récit, roman, formes brèves), essai.

Méthodologie : littérature et mélancolie (philosophie, psychanalyse et poétique), études culturelles et culture visuelle (photographie).

Corpus : processus créateur, littérature contemporaine (France et Québec), récit (non fiction), mélancolie (littérature et philosophie), autorité narrative, dispositifs (photographie et téléphonie), image et imaginaire, culture visuelle, études culturelles.

Création : récit (non fiction), roman, formes brèves, formes illustrées (roman graphique, littérature jeunesse, journalisme littéraire, photo-biographie).

Sophie Létourneau

Genres : cinéma, vidéo, télévision, multimédia.

Corpus : écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.

Méthodologies : techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).

Création : scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

Esther Pelletier

Genres : poésie et essai.

Méthodologies : réflexion critique sur des questions concernant l'écriture littéraire, phénoménologie du processus de création, épistémologie de la connaissance poétique.

Création : poésie, essai.

Jean-Noël Pontbriand

Genres : théâtre (histoire, théorie, création et mise en scène).

Corpus : histoire du théâtre québécois, théorie et analyse de la représentation, production de langages scéniques.

Méthodologies : approches sociohistorique, sémiotique, pragmatique: processus de création cycles Repère.

Irène Roy

Genres : cinéma et littérature de l'image, études comparées.

Corpus : poétique, esthétique, perception, genres et Histoire.

Méthodologies : sémiotique et phénoménologie.

Lucie Roy

Genres : cinéma et intermédialité.

Corpus : cinéma des premiers temps (1890-1913), théories du montage, nouvelle vague, cinéma québécois.

Méthodologies : histoire, historiographie, sémio-pragmatique.

Jean-Pierre Sirois-Trahan

Genres : mise en scène, littérature dramatique d'expression espagnole.

Corpus : nouvelles formes du théâtre, technique de l'acteur.

Méthodologies : théâtreologie, approche pratique, nouvelles techniques du travail de l'acteur, mise en scène comme système de langage.

Création : écriture dramatique, jeu et mise en scène.

Luis Thenon

Genres : roman, nouvelle, cinéma.

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XXe et XXIe siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elsbeth Tulloch

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure, de façon autonome.

CONCENTRATIONS

- Cinéma
- Études théâtrales

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard St-Gelais

418 656-2131 poste 5954

Télécopieur: 418 656-2991

richard.st-gelais@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Au plus tard à la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il aura été désigné.

Examen de doctorat

L'étudiant au doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un document d'une vingtaine de pages décrivant l'objet de la thèse, son orientation, sa problématique ainsi que les bases méthodologiques ou théoriques adoptées. Ce document devrait être accompagné d'une bibliographie d'une dizaine de titres (ouvrages ou articles) correspondant au champ élargi de ses recherches. Une fois approuvés par le directeur de recherche, le document et la bibliographie feront l'objet d'une présentation qui comprendra un examen de synthèse oral.

Soutenance

La soutenance de la thèse est publique.

Prélecture

La prélecture est facultative au doctorat, bien qu'elle soit recommandée. Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire ou de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire imprimé (avec les annexes pertinentes) à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, le codirecteur faisant partie du jury.

TRAVAIL DE RÉDACTION

La thèse de doctorat doit constituer une contribution importante aux connaissances ou à la création dans la discipline. Elle doit faire la preuve d'une connaissance approfondie des méthodologies et des perspectives pertinentes à la recherche conduite par l'étudiant, ainsi que des travaux déjà réalisés dans le champ de recherche. La thèse en création doit être conçue dans la même perspective; la partie «création» doit constituer, en tant que telle, une avancée significative dont les enjeux seront explicités et analysés dans une partie critique étoffée.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'une maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran, en études théâtrales, en études cinématographiques ou l'équivalent, selon l'option visée, est admissible s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, minimale de 3,33 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des trois rapports d'appréciation et de la progression des études tout au long du programme de deuxième cycle. La recherche proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil. Le candidat doit joindre à sa demande une ébauche du projet de recherche ou de création, dans laquelle est indiqué, de façon générale, dans quel champ de spécialisation il entend orienter ses travaux.

Pour le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'option visée, l'admission peut être faite sur dossier. La demande est examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des thèses dans le champ de spécialisation visé. Des cours complémentaires de premier ou de deuxième cycle peuvent alors être imposés à l'étudiant. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant doit obtenir une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononce sur la poursuite des études.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN	12
<u>LIT-8000</u>	Séminaire de thèse	3
<u>LIT-8001</u>	Examen de doctorat	6
<u>LIT-8002</u>	Projet de thèse	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>LIT-8851</u>	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
<u>LIT-8852</u>	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
<u>LIT-8853</u>	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
<u>LIT-8854</u>	Activité de recherche - thèse 4		7/activité temps complet
<u>LIT-8855</u>	Activité de recherche - thèse 5		10/activité temps complet
<u>LIT-8856</u>	Activité de recherche - thèse 6		10/activité temps complet
<u>LIT-8857</u>	Activité de recherche - thèse 7		10/activité temps complet
<u>LIT-8858</u>	Activité de recherche - thèse 8		11/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------



CINÉMA

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>LIT-7000</u>	Littérature du Moyen Âge	3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance	3

<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle	3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I	3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II	3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III	3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I	3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II	3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III	3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV	3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I	3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II	3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I	3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I	 3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II	3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I	3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II	3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I	3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II	3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I	3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II	3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I	3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II	3
<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III	3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV	3
<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I	3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II	3

<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I		3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II		3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I		3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II		3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I		3
<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II		3
<u>LIT-7034</u>	Théâtrologie I		3
<u>LIT-7035</u>	Théâtrologie II		3
<u>LIT-7036</u>	Théâtrologie III		3
<u>LIT-7037</u>	Théâtrologie IV		3
<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I		3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II		3
<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3
<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2
<u>LIT-7047</u>	Sujets spéciaux III		3
<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
<u>LIT-7096</u>	Littérature universelle I		6
<u>LIT-7097</u>	Littérature d'expression anglaise III		6
<u>LIT-7098</u>	Littérature d'expression anglaise I		6
<u>LIT-7099</u>	Littérature d'expression anglaise II		6



<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II		3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III		3
<u>LIT-7107</u>	Littérature et société III		3
<u>LIT-7108</u>	Littérature comparée IV		3
<u>LIT-7109</u>	Littérature de la francophonie IV		3
<u>LIT-7110</u>	Littérature d'expression anglaise IV		3
<u>LIT-7111</u>	Littérature d'expression anglaise V		3
<u>LIT-7112</u>	Littérature d'expression anglaise VI		3
<u>LIT-7113</u>	Littérature d'expression anglaise VII		3

ÉTUDES THÉÂTRALES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>LIT-7000</u>	Littérature du Moyen Âge		3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance		3
<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle		3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle		3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I		3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II		3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III		3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I		3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II		3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III		3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV		3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I		3

<u>LIT-7012</u>	Cinéma II		3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I		3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I		3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II		3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I		3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II		3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I		3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II		3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I		3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II		3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I		3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II		3
<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III		3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV		3
<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I		3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II		3
<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I		3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II		3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I		3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II		3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I		3
<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II		3
<u>LIT-7034</u>	Théâtrologie I		3
<u>LIT-7035</u>	Théâtrologie II		3
<u>LIT-7036</u>	Théâtrologie III		3
<u>LIT-7037</u>	Théâtrologie IV		3

<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I		3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II		3
<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3
<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2
<u>LIT-7047</u>	Sujets spéciaux III		3
<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
<u>LIT-7096</u>	Littérature universelle I		6
<u>LIT-7097</u>	Littérature d'expression anglaise III		6
<u>LIT-7098</u>	Littérature d'expression anglaise I		6
<u>LIT-7099</u>	Littérature d'expression anglaise II		6
<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II		3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III		3
<u>LIT-7107</u>	Littérature et société III		3
<u>LIT-7108</u>	Littérature comparée IV		3
<u>LIT-7109</u>	Littérature de la francophonie IV		3
<u>LIT-7110</u>	Littérature d'expression anglaise IV		3
<u>LIT-7111</u>	Littérature d'expression anglaise V		3
<u>LIT-7112</u>	Littérature d'expression anglaise VI		3
<u>LIT-7113</u>	Littérature d'expression anglaise VII		3

DOCTORAT EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Au Département des littératures, vous pourrez vous spécialiser en littératures britannique et irlandaise (19e-21e siècles), en littérature états-unienne (19e-21e siècles) - incluant la littérature afro-américaine - ainsi qu'en littérature canadienne (20e et 21e siècles).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Littératures britanniques et irlandaises (XIX^e, XX^e et XXI^e siècles). Censure. Nationalisme. Théâtre interculturel. Modernisme. Approche sociohistorique. Éditions critiques. Bernard Shaw.

Brad Kent

Littérature afro-américaine. Théories du Postmodernisme. Littératures de la contre-culture et des mouvements sociaux américains. Littérature amérindienne. Études culturelles.

Jean-Philippe Marcoux

Genres : roman, nouvelle, cinéma

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique

Elsbeth Tulloch

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.
L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

Par les examens de doctorat, l'étudiant démontre sa connaissance du domaine et sa capacité de mener à terme un projet de recherche d'envergure.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Elspeth Tulloch

418 656-2131 poste 5110

elspeth.tulloch@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Exigences de cheminement

L'étudiant au doctorat doit faire approuver le choix de son directeur de recherche avant la fin de sa première session d'inscription comme étudiant régulier, et celui de son projet de recherche avant la fin de sa deuxième session d'inscription. Il doit suivre tous les cours de son programme dans les trois sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

L'étudiant devra passer un examen de doctorat en deux volets, en suivant trois activités. Le premier volet, Comprehensive Examination I, est prospectif, et il porte sur le champ du projet de l'étudiant. Le deuxième volet, Comprehensive Examination II

et Comprehensive Examination III, est rétrospectif, et il porte sur deux champs de recherche en littératures d'expression anglaise, au choix de l'étudiant. Celui-ci choisit le champ de son projet de recherche et les deux champs pour le volet rétrospectif parmi les champs de compétence des professeurs.

L'étudiant devra passer l'examen portant sur le champ de son projet de recherche à la fin de sa première année. Lors de cet examen, il devra démontrer sa capacité de réaliser son projet de recherche. La réussite de l'examen est une condition de poursuite des études au programme. L'étudiant devra passer les deux autres examens à la fin de sa deuxième année. Leur réussite est une condition de poursuite des études au programme.

Prélecture

La prélecture n'est pas une étape obligatoire dans l'évaluation de la thèse. La direction de programme peut quand même la demander dans certaines situations. Elle est tenue de la faire effectuer à la demande de l'étudiant ou de celle de son directeur de recherche. Dans ces situations, lorsqu'un étudiant a terminé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Le jury doit être composé de quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins quatre ou cinq personnes lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Un jury d'au moins deux professeurs, dont un peut être de l'extérieur de l'Université, est constitué pour l'examen de doctorat.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions d'automne et d'hiver.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'une maîtrise en littératures d'expression anglaise ou d'un diplôme équivalent est admissible au doctorat.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission doit comprendre trois rapports d'appréciation, une analyse littéraire de 12 à 15 pages rédigée en anglais, une lettre de motivation d'une à deux pages rédigée en anglais et un curriculum vitae.

Exigences de scolarité complémentaire préalable à l'admission

Le candidat qui ne satisfait pas aux exigences normales d'admission, mais qui est néanmoins considéré comme apte aux études de doctorat, peut être admis conditionnellement. Le directeur de programme peut alors imposer une scolarité complémentaire de premier cycle ou de deuxième cycle, le cas échéant. Dans certains cas et selon l'évaluation du directeur, la scolarité complémentaire peut être préalable à l'admission. Au terme de cette scolarité, le directeur de programme décide que

le candidat satisfait ou non aux exigences d'admission du programme visé.

Exigences linguistiques

Pour être admissible, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais et de parler et de lire à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'anglais et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme. L'étudiant doit faire la preuve du niveau exigé en français avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme et au niveau exigé en anglais avant d'être admis au programme d'une façon définitive.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE		24

<u>ANG-8100</u>	Field Exam	3
-----------------	------------	---

<u>ANG-8101</u>	Thesis Project	3
-----------------	----------------	---

<u>ANG-8102</u>	Comprehensive Exam I (retrospective)	3
-----------------	--------------------------------------	---

<u>ANG-8103</u>	Comprehensive Exam II (retrospective)	3
-----------------	---------------------------------------	---

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-7100</u>	Literary Theory in English	3
-----------------	----------------------------	---

<u>ANG-</u>	Studies in Modern British Literature	3
-------------	--------------------------------------	---

7110

ANG-7111 Studies in Twentieth-Century British Literature 3

ANG-7112 Studies in Irish Literature 3

ANG-7120 Studies in American Poetry 3

ANG-7121 American Novel Since 1950 3

ANG-7122 The African-American Novel 3


ANG-7130 The Contemporary Canadian Novel 3

ANG-7131 Twentieth-Century Western-Canadian Fiction 3


ANG-7132 English-Canadian Literature in Quebec 3

ANG-7140 Special Subject (Postcolonial Literatures) 3

ANG-7141 Postcolonial Literatures 3

ANG-7142 Postcolonial Literatures in Comparison  3

ANG-7150 Special Subject 3

ANG-7151 Special Subject  3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

ANG-8811 Activité de recherche - thèse 1  8/activité temps complet

ANG- Activité de recherche - thèse 2  8/activité temps complet

8812

ANG-
8813

Activité de recherche - thèse 3



8/activité temps complet

ANG-
8814

Activité de recherche - thèse 4



8/activité temps complet

ANG-
8815

Activité de recherche - thèse 5



8/activité temps complet

ANG-
8816

Activité de recherche - thèse 6



8/activité temps complet

ANG-
8817

Activité de recherche - thèse 7



9/activité temps complet

ANG-
8818

Activité de recherche - thèse 8



9/activité temps complet

Version: 2014-09-12 08:28:57 / 2014-11-13 12:52:27

DOCTORAT EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Littérature espagnole du siècle d'or, littérature latino-américaine contemporaine, roman de pèlerinage du 17e siècle espagnol, roman d'exil latino-américain, poésie et théâtre hispano-américains contemporains, littérature latino-américaine coloniale et contemporaine font partie des domaines de recherche et d'expertises en littératures d'expression espagnole enrichis par le

Cercle interuniversitaire d'étude sur la République des Lettres (CIERL) et la Real Academia Española.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Littérature espagnole et latino-américaine. Roman. Théâtre. Siècle d'or et XX^e siècle.

Emilia Deffis

Théâtre, mise en scène, jeu et formation d'acteurs. Création dramatique. Arts et nouvelles technologies. Théâtre et littérature en langue espagnole.

Luis Thenon

Littérature hispano-américaine. Littérature coloniale. Histoire des idées en Amérique latine. Théories sociales et politiques ibéro-américaines (XIX^e et XX^e siècle). Modernité et roman latino-américain contemporain. Historiographie de la littérature du monde hispanique. Littérature mexicaine (de la Nouvelle Espagne à nos jours).

Javier Vargas de Luna

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 octobre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

**CREDITS
INSCRITS**

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse, qui constitue une contribution importante à l'avancement de la science, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver, par la direction de programme, le choix de son directeur de recherche.

Examen de synthèse

L'étudiant au doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un projet de thèse approuvé par son directeur de recherche. Ce projet fera ensuite l'objet d'une présentation, qui comprendra un examen de synthèse oral sur le champ élargi du projet, défini avec le directeur de recherche, de concert avec les membres du jury. Cet examen sera sanctionné par la note «Succès» ou «Échec»; en cas d'échec, l'étudiant ne pourra se représenter qu'une fois. L'examen devra être passé en espagnol.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'une maîtrise en littératures d'expression espagnole ou d'un diplôme jugé équivalent est admissible à ce programme s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des rapports d'appréciation et de la progression des études tout au long du programme de deuxième cycle. La recherche proposée par le candidat doit s'inscrire dans le cadre de l'un ou l'autre des champs de recherche du programme. Le candidat doit donc joindre à sa demande un avant-projet de recherche rédigé en français de deux ou trois pages, dans lequel est indiquée l'orientation générale de ses travaux, une lettre d'intention, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitae.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline peut être admissible sur présentation du dossier (accompagné de l'avant-projet de recherche rédigé en français de deux ou trois pages, dans lequel est indiquée l'orientation générale de ses travaux, une lettre d'intention, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitae). Cette demande est examinée par la direction de programme et une scolarité complémentaire ou préparatoire de premier ou de deuxième cycle peut alors être imposée au candidat. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant doit obtenir une moyenne de cheminement minimale de 3,3 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononce sur la poursuite des études.

Exigences particulières

Le candidat doit préciser, dans un texte de deux pages (environ 600 mots) rédigé en français, ses intérêts et ses objectifs de recherche, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse judicieuse de sa demande.

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver, par la direction de programme, le choix de son directeur de recherche.

Exigences linguistiques

Pour être admissible, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'espagnol (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans ces deux langues). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'espagnol et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT


La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE		18

<u>ESP-8000</u>	Seminario de doctorado	6
-----------------	------------------------	---

<u>ESP-8001</u>	Examen de doctorado I	 3
-----------------	-----------------------	---


<u>ESP-8002</u>	Examen de doctorado II	3
-----------------	------------------------	---

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>ESP-7000</u>	Teoría del género narrativo	3
-----------------	-----------------------------	---







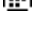
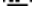
<u>ESP-7001</u>	Lecturas I	 3
-----------------	------------	---

—		
---	---	--

<u>ESP-7002</u>	Sujets spéciaux (espagnol)		3
<u>ESP-7003</u>	Sujets spéciaux (espagnol)		3
<u>ESP-7004</u>	Teoria del género dramático		3
<u>ESP-7005</u>	Teoría del género poético		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ESP-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		6
<u>ESP-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		6
<u>ESP-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		10/activité temps complet
<u>ESP-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		10/activité temps complet
<u>ESP-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		10/activité temps complet
<u>ESP-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6		10/activité temps complet
<u>ESP-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7		10/activité temps complet
<u>ESP-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8		10/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

DOCTORAT EN ÉTUDES ANCIENNES (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

En études anciennes, vous pourrez participer à de nombreuses activités de recherche grâce aux regroupements de chercheurs, dont l'Institut d'études anciennes (IEA). Celui-ci constitue un regroupement tout à fait unique dans le paysage des études anciennes au Québec et au Canada. En effet, il est le seul lieu à présenter un tel décloisonnement entre les disciplines traitant de l'Antiquité, et ce, tant sur le plan de l'enseignement que de la recherche.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Histoire grecque. Épigraphie grecque. Histoire de la défense des cités grecques à la période hellénistique.

Patrick Baker

Langue et littérature latines. Philologie et critique de textes latins.

Alban Baudou, Pascale Fleury

Annalistique. Historiographie romaine.

Alban Baudou

Rhétorique et grammaire latines.

Alban Baudou, Pascale Fleury

Littérature chrétienne ancienne.

Louis Painchaud, Anne Pasquier

Littérature et histoire du christianisme ancien. Syriaque et éthiopien (ghèze). Paléographie grecque.

Paul-Hubert Poirier

Littérature grecque du deuxième siècle ap. J.-C. Médecine grecque. Textes religieux. Textes littéraires sur des supports antiques. Hymnologie. Orphisme. Édition de textes grecs. Papyrologie, paléographie et épigraphie littéraires.

Anne-France Morand

Textes coptes gnostiques et manichéens.

Louis Painchaud, Anne Pasquier, Paul-Hubert Poirier

Histoire sociale et économique de l'Empire romain, du 1^{er} siècle avant J.C. à la fin de l'Antiquité.

Christel Freu

Philosophie médiévale. Survie médiévale de l'héritage classique. Paléographie latine.

Claude Lafleur

Philosophie antique.

Jean-Marc Narbonne, Bernard Collette

Religion et littérature de l'Inde ancienne. Sanskrit.

André Couture

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

Thierry Petit

Archéologie orientale.

Michel Fortin

Description officielle

Cette page est à jour en date du 14 novembre 2013 et constitue la version

officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse qui constitue une contribution importante au progrès de la science, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Pascale Fleury

418 656-2131 poste 5930

pascale.fleury@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Langues anciennes

Quel que soit son champ de recherche, le candidat doit démontrer qu'il a une connaissance minimale des langues latine et grecque; ce minimum correspond au niveau Initiation II (LAT-2000 et GRC-2000) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

Langues modernes

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance lui permettant d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue, non contributives à son programme.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance minimale de l'allemand. Son niveau de connaissances doit correspondre à un cours de lecture allemande de premier niveau (ALL-1101) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

La direction de programme peut également exiger du candidat au doctorat la connaissance d'autres langues modernes si son champ de recherche le requiert. Le cas échéant, cette exigence est inscrite au dossier du candidat et celui-ci doit faire la preuve de ses connaissances selon les modalités déterminées par la direction de programme.

REMARQUES SUR LES COURS

L'examen de synthèse comprend deux volets: d'une part, l'étudiant complète sa formation générale dans sa discipline; d'autre part, il s'assure d'une compréhension pluridisciplinaire des problèmes qu'il entend approfondir par ses recherches doctorales. L'examen de synthèse se déroule en trois temps et sur trois jours. L'étudiant, lorsqu'il juge ses lectures complètes, avec l'accord de son directeur de recherche, avise le directeur de programme de son intention de subir l'examen de synthèse en déposant un projet circonstancié. Ce projet fait état à la fois de ses recherches personnelles et du travail accompli grâce aux lectures dirigées. À titre indicatif, le projet de thèse devrait comporter une trentaine de pages. Le directeur de programme dispose alors d'un mois pour mettre sur pied la logistique de l'examen de synthèse. Le directeur de programme, sous la gouverne du directeur de recherche, forme un jury composé de trois professeurs du domaine ou extérieur au domaine, si le sujet s'y prête. À la date fixée, le jury pose une question générale qui porte sur les lectures faites. L'étudiant dispose de 48 heures pour répondre en 10 pages à la question; il remet au jury sa réponse la veille de la présentation orale. Le matin de la dernière journée, l'étudiant présente oralement les résultats de son enquête au jury, qui le questionne. En après-midi, il présente publiquement son projet de recherche circonstancié et répond aux questions du jury.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose un exemplaire, avec l'autorisation écrite de son directeur de recherche, à la direction de programme. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval. Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Soutenance de thèse

La soutenance de la thèse est obligatoire et publique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'une maîtrise ès arts (études anciennes), ou d'un diplôme équivalent, est admissible au doctorat s'il a obtenu une note convenable pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission du candidat comprend l'ébauche du projet de recherche, l'acceptation d'un directeur de recherche, deux rapports d'appréciation et un curriculum vitæ.









En savoir plus sur les études universitaires au Québec.


DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES


Cours	Titre		Crédits exigés
ÉTUDES ANCIENNES			27
<u>EAN-8000</u>	Séminaire interdisciplinaire en études anciennes		3
<u>EAN-8003</u>	Séminaire de doctorat		3
<u>EAN-8009</u>	Examen de synthèse		6
RÈGLE 1 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:			
<u>GRC-8000</u>	Auteurs grecs		3
<u>LAT-8000</u>	Auteurs latins		3
RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:			
Littératures anciennes			
<u>EAN-7000</u>	Séminaire de paléographie grecque		3
<u>EAN-7001</u>	Papyrologie grecque		3
<u>EAN-7002</u>	Séminaire de littératures anciennes		3
<u>EAN-8007</u>	Sujet spécial I		6
<u>EAN-8008</u>	Sujet spécial II		3
Christianisme ancien			
<u>SCR-7000</u>	Problèmes d'histoire du christianisme ancien		3

<u>SCR-7013</u>	Étude de textes gnostiques ou manichéens		3
<u>SCR-7014</u>	Séminaire sur les textes de Nag Hammadi		3
<u>SCR-7023</u>	Étude de textes religieux de l'Inde		3
<u>THL-7001</u>	Séminaire en histoire du christianisme		3

Philosophie ancienne

<u>PHI-7000</u>	Philosophie grecque		3
<u>PHI-7001</u>	Platonisme et néoplatonisme		3
<u>PHI-7002</u>	Tradition métaphysique grecque		3
<u>PHI-7006</u>	Recherches en philosophie médiévale		3

Histoire et archéologie anciennes









<u>ARL-7001</u>	Sujet spécial (archéologie)		6
<u>HST-7006</u>	Histoire et épigraphie grecques		6
<u>HST-7010</u>	Histoire médiévale		6
<u>HST-7021</u>	Histoire romaine		6

Langues orientales

<u>LOA-7900</u>	Philologie et dialectologie du copte I		3
<u>LOA-7901</u>	Philologie et dialectologie du copte II		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>EAN-8821</u>	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
<u>EAN-8822</u>	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
<u>EAN-8823</u>	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
<u>EAN-8824</u>	Activité de recherche - thèse 4		8/activité temps complet
<u>EAN-8825</u>	Activité de recherche - thèse 5		8/activité temps complet
<u>EAN-8826</u>	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
<u>EAN-8827</u>	Activité de recherche - thèse 7		8/activité temps complet
<u>EAN-8828</u>	Activité de recherche - thèse 8		8/activité temps complet

Version: 2014-09-02 08:27:24 / 2014-11-13 12:52:27

DOCTORAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation

canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Vous pourrez bénéficier du dynamisme créé par les infrastructures de recherche en études littéraires, dont les chaires de recherche du Canada en littérature contemporaine, en littératures africaines et francophonie et celle en cultures numériques, ainsi que le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Genres: roman, nouvelle, essai, recueil.

Corpus: littératures française et québécoise contemporaines, littérature numérique.

Méthodologies: poétique, théories de la narrativité, des genres, de la fiction. Enjeux de la technologie sur la recherche en études littéraires.

René Audet

Genres: narratif, poésie.

Corpus: littérature latine.

Méthodologie: philologie et critique de textes, littérature et histoire, traduction.

Alban Baudou

Genres: roman, poésie, essai.

Corpus: littérature québécoise des XIXe et XXe siècles et roman français du XIXe siècle.

Méthodologies: histoire littéraire et sociologie de la littérature.

Création: essai.

Marie-Andrée Beaudet

Genres: roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création: romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

Alain Beaulieu

Genres: cinéma des femmes, cinéma d'avant-garde et expérimental, cinéma hollywoodien, écriture féminine d'expression française (XXe et XXIe siècle).

Corpus: représentations du genre et de la sexualité au cinéma; féminisme, technologie et culture visuelle; littérature et (cinéroman, adaptation, réécriture, film-texte); Marguerite Duras; Maya Deren; Catherine Breillat.

Méthodologies: théories du cinéma et du numérique (digital theory), théories féministes du cinéma, théories cyborg (cyborg theory), gender studies et approches philosophiques du cinéma.

Julie Beaulieu

Genres: narratif, théâtre, poésie, essai.

Corpus: littérature française (1680-1820).

Méthodologies: épistémocritique (science et littérature), pragmatique, sémiotique, rapports littérature et philosophie, littérature et histoire.

Thierry Belleguic

Genres: corrélations littérature et autres savoirs et discours sociaux, nouvelles écritures francophones.

Corpus: littératures africaines francophones contemporaines et littératures de la francophonie.

Méthodologies: sociopragmatique.

Justin K. Bisanswa

Genres: contes, nouvelles, romans, essais.

Création: nouvelles, romans, essais.

Neil Bissoondath

Genre: narratif (histoire littéraire).

Corpus: littérature québécoise.

Méthodologies: sociologie de la littérature, bibliographie thématique, sociocritique, histoire littéraire et édition critique.

Création: conte et roman.

Aurélien Boivin

Culture numérique, ancien régime, 17^e siècle.

Milad Doueïhi

Genres: roman, poésie, théâtre.

Corpus: littératures francophones du Canada (Acadie, Ontario, Ouest canadien).

Méthodologies: herméneutique, théories de la lecture.

Benoit Doyon-Gosselin

Corpus: littérature québécoise et littérature française moderne .

Méthodologies: poétique et histoire littéraire.

Création: poésie et essai.

François Dumont

Genres : corpus épistolaire, manuel de rhétorique, discours rhétorique.

Corpus : littératures anciennes et postérité.

Pascale Fleury

Genres: poésie et roman.

Corpus: littératures française et québécoise.

Méthodologies: comparatisme, poétique.

Anne-Marie Fortier

Genres: autobiographie, essai, roman, poésie.

Corpus: littératures antillaise, maghrébine, africaine, universelle.

Méthodologies: sociologie institutionnelle, théorie des genres, rhétorique, sémiotique, pragmatique.

Olga Héli-Bongo

Genres: genres narratifs.

Corpus: littérature française (XXe siècle), littérature de la Seconde Guerre mondiale (récits de survivance, témoignages), littérature québécoise (XXe siècle).

Méthodologies: analyse du discours, herméneutique, psychanalyse, sémiotique.

Christiane Kègle

Genres : formes narratives (récit, roman, formes brèves), essai.

Méthodologies : littérature et mélancolie (philosophie, psychanalyse et poétique), études culturelles et culture visuelle (photographie).

Corpus : processus créateur, littérature contemporaine (France et Québec), récit (non fiction), mélancolie (littérature et philosophie), autorité narrative, dispositifs (photographie et téléphonie), image et imaginaire, culture visuelle, études culturelles.

Création : récit (non fiction), roman, formes brèves, formes illustrées (roman graphique, littérature jeunesse, journalisme littéraire, photo-biographie).

Sophie Létourneau

Genre: roman et récit.

Corpus: littératures québécoise et française contemporaines.

Méthodologies: sémiotique littéraire, narratologie (théorie des formes narratives).

Andrée Mercier

Genres: cinéma, vidéo, télévision, multimédia.

Corpus: écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.

Méthodologies: techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).

Création: scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

Esther Pelletier

Genres: roman, journal et publications périodiques.

Corpus: roman du XIXe siècle, les écrivains et la presse, écritures médiatiques (genres journalistiques), représentations des sociabilités, Marcel Proust.

Méthodologies: sociocritique des textes et de la culture médiatique, analyse du discours social, histoire littéraire de la presse française.

Guillaume Pinson

Genres: poésie et essai.

Méthodologies: réflexion critique sur des questions concernant l'écriture littéraire, phénoménologie du processus de création, épistémologie de la connaissance poétique.

Création: poésie, essai.

Jean-Noël Pontbriand

Corpus: littérature médiévale; réception, réécriture, compilation et traduction à la fin du Moyen Âge de la littérature en langue vernaculaire et en latin des siècles précédents, ainsi que de la Bible et des textes de l'Antiquité.

Méthodologies: philologie, histoire du livre et édition des textes anciens.

Anne Salomon

Genres: roman, chanson, chroniques, critique littéraire.

Corpus: littérature québécoise, littérature de grande consommation, pratiques littéraires des femmes.

Méthodologies: sociologie de la littérature, histoire littéraire, études culturelles.

Chantal Savoie

Genres: science-fiction policier paralittérature (science-fiction, roman policier).

Corpus: littératures québécoise et française du XXe siècle.

Méthodologies: théorie de la lecture, théorie de la fiction.

Richard St-Gelais

Genres: roman et théâtre.

Corpus: littérature française (XVIIe siècle).

Méthodologies: sociologie du discours.

Éric Van der Schueren

Genres: roman, nouvelle, cinéma.

Corpus: littératures canadienne anglaise et québécoise (XXe et XXIe siècles), films de l'ONF (en anglais et en français).

Méthodologies: études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elspeth Tulloch

Genres: narratif, argumentatif, textes allégoriques, textes mythographiques, traductions.

Corpus: littérature française (XIVe-XVIe siècles).

Méthodologies: textologie, histoire et sociologie du livre.

Sabrina Vervacke

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard St-Gelais

418 656-2131 poste 5954

Télécopieur: 418 656-2991

richard.st-gelais@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

REMARQUES SUR LES COURS

Examen de doctorat

L'étudiant de doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un projet de thèse approuvé par son directeur de recherche. Ce projet fera ensuite l'objet d'une présentation, qui comprendra un examen de synthèse oral sur le champ élargi du projet, défini avec le directeur de recherche, de concert avec les membres du jury. Y participeront le directeur et deux autres examinateurs choisis par la direction de programme (ou, dans le cas d'une codirection, le directeur, le codirecteur et un examinateur). Cet examen sera sanctionné par la note «Succès» ou «Échec»; en cas d'échec, l'étudiant ne pourra se représenter qu'une fois.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Thèse

La thèse de doctorat doit constituer une contribution importante aux connaissances ou à la création dans la discipline. Elle doit faire la preuve d'une connaissance approfondie des méthodologies et des perspectives pertinentes à la recherche conduite par le candidat, ainsi que des travaux déjà réalisés dans le champ de recherche. Les thèses en création doivent être conçues dans la même perspective; la partie «création» doit constituer, en tant que telle, une avancée significative dont les enjeux seront explicités et analysés dans une partie critique étoffée.

Soutenance de thèse

La soutenance de la thèse est publique.

Prélecture

La prélecture est facultative au doctorat, bien qu'elle soit recommandée. Elle donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, le codirecteur faisant partie du jury.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'une maîtrise en études littéraires ou l'équivalent est admissible s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, minimale de 3,33 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des trois rapports d'appréciation sollicités par le candidat et de la progression de ses études tout au long de son programme de deuxième cycle. La recherche proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil. Le candidat doit donc joindre à sa demande un avant-projet de recherche, dans lequel est indiqué de façon générale dans quel champ de

spécialisation il entend orienter ses travaux.

Pour le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline, l'admission peut être faite sur dossier (accompagné de l'avant-projet de recherche et de trois rapports d'appréciation). La demande est examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des thèses dans le champ de spécialisation visé. Des cours de premier ou de deuxième cycle peuvent alors être imposés à l'étudiant. Pour l'ensemble de ces cours, il doit obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononce sur la poursuite des études.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES LITTÉRAIRES		21


LIT-8000	Séminaire de thèse	3
LIT-8001	Examen de doctorat	6
LIT-8002	Projet de thèse	3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

LIT-7000	Littérature du Moyen Âge	3
LIT-7001	Littérature de la Renaissance	3
LIT-7002	Littérature du XVIIe siècle	3
LIT-7003	Littérature du XVIIIe siècle	3
LIT-7004	Littérature du XIXe siècle I	3
LIT-7005	Littérature du XIXe siècle II	3
LIT-7006	Littérature du XIXe siècle III	3

<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I		3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II		3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III		3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV		3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I		3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II		3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I		3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I		3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II		3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I		3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II		3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I		3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II		3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I		3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II		3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I		3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II		3
<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III		3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV		3
<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I		3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II		3
<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I		3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II		3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I		3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II		3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I		3

<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II		3
<u>LIT-7034</u>	Théâtrologie I		3
<u>LIT-7035</u>	Théâtrologie II		3
<u>LIT-7036</u>	Théâtrologie III		3
<u>LIT-7037</u>	Théâtrologie IV		3
<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I		3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II		3
<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3
<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2
<u>LIT-7047</u>	Sujets spéciaux III		3
<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
<u>LIT-7096</u>	Littérature universelle I		6
<u>LIT-7097</u>	Littérature d'expression anglaise III		6
<u>LIT-7098</u>	Littérature d'expression anglaise I		6
<u>LIT-7099</u>	Littérature d'expression anglaise II		6
<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II		3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III		3
<u>LIT-7107</u>	Littérature et société III		3
<u>LIT-7108</u>	Littérature comparée IV		3
<u>LIT-7109</u>	Littérature de la francophonie IV		3

LIT-7110	Littérature d'expression anglaise IV		3
LIT-7111	Littérature d'expression anglaise V		3
LIT-7112	Littérature d'expression anglaise VI		3
LIT-7113	Littérature d'expression anglaise VII		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LIT-8841	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
LIT-8842	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
LIT-8843	Activité de recherche - thèse 3		7/activité temps complet
LIT-8844	Activité de recherche - thèse 4		7/activité temps complet
LIT-8845	Activité de recherche - thèse 5		10/activité temps complet
LIT-8846	Activité de recherche - thèse 6		10/activité temps complet
LIT-8847	Activité de recherche - thèse 7		10/activité temps complet
LIT-8848	Activité de recherche - thèse 8		11/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

DOCTORAT INTERUNIVERSITAIRE EN HISTOIRE DE L'ART (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler

notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Parmi les domaines de recherche et les expertises en histoire de l'art, mentionnons l'art contemporain, l'histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale, l'Occident médiéval du 8e au 13e siècle et l'art européen des 18e et 19e siècles. La plupart des recherches s'effectuent au sein du Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture (LAMIC), du Groupe de recherche sur les pouvoirs et les sociétés de l'Occident médiéval et moderne (GREPSOMM), du Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et de l'Institut d'études anciennes (IEA).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Art contemporain et québécois. Théorie et critique d'art. Sémiotique des arts visuels. Arts actuels. Art du XX^e siècle.
Marie Carani

Arts actuels. Histoire de l'art depuis 1960. Nouveaux médias dans l'art. Art et philosophie depuis 1960. Sociologie de l'art.
Maxime Coulombe

Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale : architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours. Architecture et représentation, architecture et société.
Marc Grignon

Histoire et théories des pratiques architecturales (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.) des XX^e et XXI^e siècles. Théorie du paysage. Interventions et explorations urbaines contemporaines. Pratiques architecturales et art contemporain. Pratiques architecturales et société.
Luc Lévesque

Histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques, arts décoratifs) en Europe pour la période 1750-1925 : critique d'art et théorie de l'art. Histoire de la presse périodique. Histoire des musées. Littérature et les autres arts. Histoire culturelle.
Françoise Lucbert

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècle. «Images» (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.
Didier Méhu

Art au Québec et au Canada, XVII^e-XIX^e siècle. Art européen, XVIII^e-XIX^e siècle. Muséologie de l'art.
Didier Prioul

Histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques de la Renaissance et du Baroque européens (XIV^e-XVII^e siècles) : théorie de l'art. Art et littérature. Art et science.
Eva Struhal

Description officielle

Cette page est à jour en date du 9 novembre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Ce programme assure une formation poussée en recherche, de façon à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents champs de recherche de l'histoire de l'art, ce qui se traduit par une contribution originale au savoir, par une ouverture plus grande au questionnement méthodologique de la discipline et par une incitation au travail interdisciplinaire.

Ce programme interuniversitaire, associant des compétences multiples et variées qui se complètent, participe de par sa nature et sa structure à cette redéfinition épistémologique de l'histoire de l'art et contribue à son développement.

Objectifs particuliers

Ce programme vise à:

- apporter au domaine de l'histoire de l'art une contribution scientifique qui intègre aux approches traditionnelles (historiographie, iconologie, analyse stylistique et formelle) les nouvelles approches d'analyse et de recherche issues des sciences humaines (sémiologie, sociologie critique, psychanalyse, féminisme, etc.);
- contribuer au développement de la discipline par l'étude tant des corpus artistiques québécois et canadiens qu'internationaux pour une période allant du Moyen Âge au XXI^e siècle.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet durant au moins une session. L'étudiant qui bénéficie d'une bourse doit toutefois se rappeler qu'il est généralement tenu de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de sa bourse.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Robert Marcoux

418 656-2131 poste 7229

robert.marcoux@hst.ulaval.ca

Pour information

Denise Bernier

Agente de gestion des études

gestion.lit@flsh.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les quatre sessions (sauf l'été) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier et les étaler sur deux sessions au moins.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Atelier de recherche

Activité dirigée par le directeur de thèse et orientée par le sujet de thèse de l'étudiant. Cet atelier a pour objectif d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation par le comité de thèse du projet de recherche détaillé. Ce projet, assorti d'un calendrier, doit être déposé à la fin de la première année.

Forum doctoral

Afin de promouvoir l'émergence d'une communauté intellectuelle au sein du programme, il y a, chaque session durant l'année scolaire, un forum qui rassemble les professeurs participant au programme et les étudiants en scolarité, où ceux-ci sont invités à présenter leurs travaux. En cours de scolarité, chaque étudiant doit, à partir de ses recherches de thèse, faire une présentation au forum, qui est évaluée par un jury composé de trois professeurs.

Examen de synthèse

Avant la cinquième session, l'étudiant doit passer avec succès un examen oral et écrit, qui est évalué par un jury composé des trois professeurs formant son comité de thèse. Cet examen, qui porte sur une liste de lecture, vise à vérifier si l'étudiant possède les connaissances suffisantes pour entreprendre la rédaction de sa thèse. L'étudiant qui ne peut satisfaire à cette exigence doit se réinscrire et se présenter à un second examen à la session suivante; l'échec à ce deuxième examen entraîne l'exclusion du programme.

Soutenance de thèse

L'étudiant au doctorat est tenu de présenter une thèse qui apporte une contribution originale et importante à l'avancement des connaissances en histoire de l'art. La thèse est soutenue devant un jury nommé par les responsables des études de deuxième et de troisième cycle de chacune des universités participantes sur proposition du comité de programme interuniversitaire. Ce jury est composé de quatre personnes, soit le directeur de recherche, les deux autres membres du comité de thèse et un membre extérieur aux quatre universités.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

Exceptionnellement à l'hiver.

ADMISSIBILITÉ

Le candidat dépose son dossier d'admission à l'université où se trouve son directeur de recherche. Le comité de programme interuniversitaire évalue la demande à partir des éléments suivants qui constituent le dossier: grade universitaire de deuxième cycle (M.A. ou l'équivalent en histoire de l'art, en sciences humaines ou dans un domaine pertinent et connexe), l'excellence du dossier universitaire, la connaissance (compréhension et expression) du français et de l'anglais, trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, l'expérience et les publications qui seront jointes, la qualité du projet de thèse accompagné d'une lettre du directeur éventuel, le dossier de demande de bourse, s'il y a lieu.

Étant donné que les séminaires peuvent se donner en français ou en anglais, la connaissance des deux langues est essentielle. Tout candidat doit donc se présenter dans les délais prescrits à un examen oral et écrit visant à vérifier sa connaissance de cette langue seconde. Pendant sa scolarité, chaque étudiant est donc réputé apte à comprendre l'autre langue. Dans certains cas où le sujet de thèse le requiert, le candidat doit faire la preuve de sa connaissance d'une troisième langue.

Le candidat qui ne possède pas de formation en histoire de l'art peut se voir imposer une propédeutique dont le contenu est déterminé par le comité de programme interuniversitaire, jusqu'à un maximum de 6 crédits choisis parmi les séminaires de la maîtrise en histoire de l'art.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme



ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	HISTOIRE DE L'ART	30

HAR-
8006

Atelier de recherche

6




<u>HAR-8007</u>	Examen de synthèse		9
<u>HAR-8008</u>	Forum doctoral		3
<u>HAR-8012</u>	Problématiques actuelles de l'histoire de l'art I		3
<u>HAR-8013</u>	Problématiques actuelles de l'histoire de l'art II		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>HAR-8000</u>	Périodes et territoires		3
<u>HAR-8001</u>	Questions thématiques		3
<u>HAR-8002</u>	Classification : genres, disciplines, styles artistiques		3
<u>HAR-8003</u>	Études formelles et sémantiques		3
<u>HAR-8004</u>	Écrits sur l'art		3
<u>HAR-8005</u>	Problématisation du contexte : les milieux de l'art		3
<u>HAR-8011</u>	Questions thématiques		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>HAR-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		4
<u>HAR-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		8/activité temps complet
<u>HAR-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		8/activité temps complet

<u>HAR-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		8/activité temps complet
<u>HAR-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		8/activité temps complet
<u>HAR-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
<u>HAR-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7		8/activité temps complet
<u>HAR-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8		8/activité temps complet

Version: 2014-10-23 14:10:46 / 2014-09-22 12:49:13

MAÎTRISE EN ARCHÉOLOGIE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et l'Institut d'études anciennes (IEA) sont deux lieux de recherche importants en archéologie à l'Université Laval.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Les champs de recherche en archéologie incluent à la fois méthodes et théories, éléments de la culture matérielle (céramique, métal et artefacts divers), vestiges architecturaux, éléments environnementaux, documents d'archives, récits de voyages et tradition orale. L'étude des données archéologiques, suivant divers types d'analyse, ne vise pas tant la description en soi de ce corpus, comme l'explication des activités humaines passées dont on a retrouvé des traces dans différentes aires culturelles.

Sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Archéologie historique nord-américaine, XVI^e-XIX^e siècles : archéologie urbaine et environnementale; archéologie des contacts. Histoire de l'archéologie.

Réginald Auger

Archéologie environnementale avec spécialité en archéoentomologie et analyse du paysage en préhistoire et à la période historique.

Allison Bain

Archéologie du Proche-Orient (Mésopotamie et Levant), du Néolithique au début de l'âge du fer : architecture, culture matérielle, analyse archéométrique, modes d'enregistrement et d'analyse géomatique.

Michel Fortin

Archéologie médiévale.

Didier Méhu

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

Thierry Petit

Archéologie de l'Arctique et de l'Atlantique Nord. Archéologie préhistorique nord-américaine. Zooarchéologie, paléoéconomie, écologie historique, adaptations et économies maritimes, archéologie du paysage.

James Woollett

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48

**CREDITS
INSCRITS**

Renseignements et directives

OBJECTIFS

L'objectif de ce programme est l'approfondissement des méthodes de recherche et l'élargissement des connaissances en vue de développer l'autonomie de l'étudiant. Par son travail de recherche, celui-ci doit apprendre à étudier du matériel archéologique (vestiges architecturaux, artefacts, écofacts, etc.) inédit ou pas, produit par des chantiers de fouilles et conservé dans des musées, des réserves ou des laboratoires de recherche. Il doit se familiariser avec les problèmes posés par ce matériel archéologique, par exemple son lieu et ses modes de fabrication, le contexte stratigraphique de sa découverte, les différentes interprétations proposées à l'égard de sa fonction au sein d'un système culturel donné et sa signification événementielle.

RESPONSABLE

Isabelle Collombat

Directeur associé

Jacques Chabot

418 656-2131 poste 12621

jacques.chabot@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance suffisante de l'anglais. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-3010 Advanced English I avec au moins la note C ou s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 750 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Si le directeur de recherche le juge nécessaire, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat à la maîtrise. Cette exigence doit être inscrite dans l'offre d'admission faite au candidat.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation du mémoire dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale du mémoire ou de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent comportant au moins 30 crédits en archéologie est admissible. Pour être admis, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33. La direction de programme se réserve le droit d'examiner le dossier du candidat qui aurait conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui aurait manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle. Elle peut cependant vouloir obtenir des preuves supplémentaires de la qualité du candidat en exigeant de voir ses travaux antérieurs.

Après avoir étudié le dossier du candidat et avoir pris connaissance du sujet de recherche, la direction de programme pourra lui imposer une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 30 crédits, de manière à s'assurer que le candidat aura la formation nécessaire pour entreprendre le projet de recherche proposé et le mener à terme.

L'étudiant à qui il reste 9 crédits ou moins à obtenir pour terminer son premier cycle peut être admis conditionnellement à la maîtrise et s'inscrire au cours ARL-6000 Projet de mémoire.

Exigences particulières

Un candidat venant de l'Université Laval pourra être admis seulement si un professeur d'archéologie a accepté de diriger sa recherche; le candidat doit donc prendre contact avec un professeur d'archéologie du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département d'histoire, spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de maîtrise, doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser à la direction de programme en lui précisant le domaine où il entend se spécialiser; cette dernière fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

De plus, le candidat qui fait une demande d'admission à la maîtrise doit l'accompagner d'une description préliminaire de son projet de recherche. Autant que possible, cette description comprendra les éléments suivants :

- titre au moins provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche pressenti. Dès lors, ce dernier proposera également des noms de collègues en vue de la formation éventuelle d'un comité de direction du mémoire.

Si le projet de recherche nécessite une codirection, la signature du codirecteur pressenti doit apparaître au bas de la description préliminaire du projet de recherche soumis. Les tâches du codirecteur, notamment en regard de celles du directeur de recherche, doivent en outre être clairement précisées.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des

ressources du département d'accueil.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHÉOLOGIE		18

<u>ARL-6000</u>	Projet de mémoire	6
---------------------------------	-------------------	---


RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARL-7000</u>	Travaux pratiques sur le terrain	6
---------------------------------	----------------------------------	---

<u>ARL-7001</u>	Sujet spécial (archéologie)	 6
---------------------------------	-----------------------------	---


<u>ARL-7002</u>	Méthodes et théories en archéologie I	6
---------------------------------	---------------------------------------	---

<u>ARL-7003</u>	Méthodes et théories en archéologie II	6
---------------------------------	--	---

<u>ARL-7004</u>	Travaux pratiques en laboratoire	 6
---------------------------------	----------------------------------	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ARL-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1	 7/activité temps complet
---------------------------------	-----------------------------------	--

ARL-
6812

Activité de recherche - mémoire 2



7/activité temps complet

ARL-
6813

Activité de recherche - mémoire 3



7/activité temps complet

ARL-
6814

Activité de recherche - mémoire 4



9/activité temps complet

Version: 2014-09-08 15:47:44 / 2014-09-22 12:49:13

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Près d'une trentaine de professeurs-chercheurs et autant d'étudiants diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient des plates-formes de production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi elles, près d'une dizaine de groupes de recherche, une Chaire de journalisme scientifique, un Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

CONSEILLERS

Champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques.

Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Christian Desîlets, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Isabelle Clerc, Pénélope Daignault, Christian Desîlets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Guillaume Latzko-Toth, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page est à jour en date du 18 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des aptitudes nécessaires à l'analyse critique.

Au terme de ce cheminement général en communication publique avec essai, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;

-

- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Martel

418 656-2131 poste 14211

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.




DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.





Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	COMMUNICATION PUBLIQUE	48

<u>COM-6006</u>	Essai		12
<u>COM-6007</u>	Théories de la communication publique		3
<u>COM-6040</u>	Méthodes mixtes		3
<u>COM-6041</u>	Projet de recherche		6
<u>COM-7009</u>	Méthodologie		3

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-6000</u>	Stratégies de communication institutionnelle		3
<u>COM-6003</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-6008</u>	Droit, déontologie et éthique de la communication publique		3
<u>COM-6010</u>	Techniques évaluatives en communication		3
<u>COM-6011</u>	Méthodes qualitatives		3
<u>COM-6012</u>	Méthodes quantitatives		3
<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques		3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-7000</u>	Les communicateurs		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-</u>	Sujets spéciaux (communication		

<u>7002</u>	publique)		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie politique de la communication	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3

PROFILS D'ÉTUDES

PROFIL INTERNATIONAL
EHE-
6COMÉtudes - Profil international - Maîtrise
en communication publique

12

Version: 2014-09-08 14:36:41 / 2014-11-13 12:52:27

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Près d'une trentaine de professeurs-chercheurs et autant d'étudiants diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient des plates-formes de production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi elles, près d'une dizaine de groupes de recherche, une Chaire de journalisme scientifique, un Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Christian Desîlets, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Isabelle Clerc, Pénélope Daignault, Christian Desîlets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Guillaume Latzko-Toth, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page est à jour en date du 9 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à la recherche en communication publique.

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des

institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Au terme de ce programme axé sur une formation par la recherche, le diplômé :

- aura été initié aux principales théories et méthodes de la recherche en communication publique et maîtrisera celles qui s'appliquent plus particulièrement à l'objet de son mémoire;
- aura acquis une attitude critique par rapport à la recherche en communication publique;
- aura élargi ses habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un rapport de recherche (mémoire) comprenant, au minimum, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre et ses conclusions.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Martel

418 656-2131 poste 4843

Télécopieur: 418 656-7807

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RÉDACTION

Mémoire

Le mémoire consiste en un rapport de recherche qui compte entre 80 et 120 pages et dont l'évaluation se fait sous la responsabilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et suivant ses directives.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat

qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
COMMUNICATION PUBLIQUE		24
<u>COM-6007</u>	Théories de la communication publique	3
<u>COM-6040</u>	Méthodes mixtes	 3
<u>COM-6041</u>	Projet de recherche	 6
<u>COM-</u>		

<u>7009</u>	Méthodologie	3
-------------	--------------	---

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>COM-6000</u>	Stratégies de communication institutionnelle	3
-----------------	--	---

<u>COM-6003</u>	Sujets spéciaux (communication publique)	3
-----------------	--	---



<u>COM-6008</u>	Droit, déontologie et éthique de la communication publique	3
-----------------	--	---

<u>COM-6010</u>	Techniques évaluatives en communication	3
-----------------	---	---

<u>COM-6011</u>	Méthodes qualitatives	3
-----------------	-----------------------	---

<u>COM-6012</u>	Méthodes quantitatives	3
-----------------	------------------------	---

<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques	3
-----------------	-------------------------------------	---

<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale	3
-----------------	--	---



<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques	3
-----------------	---	---



<u>COM-7000</u>	Les communicateurs	3
-----------------	--------------------	---

<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité	3
-----------------	-----------------------------	---

<u>COM-7002</u>	Sujets spéciaux (communication publique)	3
-----------------	--	---



<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé	3
-----------------	---------------------------------	---



<u>COM-7004</u>	Communication politique	3
-----------------	-------------------------	---

<u>COM-7007</u>	Communication du risque	3
-----------------	-------------------------	---



<u>COM-</u>	Séminaire thématique A	3
-------------	------------------------	---



7008

COM-7010 Communication publique, citoyenneté et démocratie 3

COM-7011 Séminaire thématique B 3


COM-7012 Séminaire thématique C 3



COM-7013 Séminaire thématique D  3


COM-7014 Séminaire thématique E  3

COM-7015 Texte, discours et communication médiatiques 3

COM-7016 Rhétorique visuelle et persuasion 3

COM-7017 Communication, culture et globalisation  3


COM-7018 Économie politique de la communication   3

COM-7019 Communication interculturelle internationale  3

COM-7023 Marketing social 3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

COM-6801 Activité de recherche - mémoire 1  3

COM-6802 Activité de recherche - mémoire 2  7/activité temps complet

COM-6803 Activité de recherche - mémoire 3  7/activité temps complet

COM- Activité de recherche - mémoire 4  7/activité temps complet

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - COMMUNICATION INTERNATIONALE ET INTERCULTURELLE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Près d'une trentaine de professeurs-chercheurs et autant d'étudiants diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient des plates-formes de production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi elles, près d'une dizaine de groupes de recherche, une Chaire de journalisme scientifique, un Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

CONSEILLERS

Champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Christian Desîlets, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Isabelle Clerc, Pénélope Daignault, Christian Desîlets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Guillaume Latzko-Toth, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page est à jour en date du 23 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'analyse critique (cheminement avec essai) ou à la pratique professionnelle (cheminement avec stage).

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique et à celle de son milieu;
- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- saura appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un bilan de stage présentant l'organisation d'accueil et les productions réalisées ainsi qu'un rapport visant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Martel

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les

phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Stage

Pour être admis au cheminement avec stage, une moyenne cumulative de 3,5/4,33 est exigée au terme des 12 premiers crédits de scolarité. L'offre de stages est par ailleurs limitée par le nombre de places disponibles et les ressources liées à l'encadrement des étudiants.

Le stage donne lieu à deux productions écrites : un bilan de stage et un rapport réflexif. Le bilan de stage, d'une quinzaine de pages, est évalué par la personne responsable des stages; le rapport réflexif, d'environ vingt-cinq pages, est évalué par le professeur qui supervise l'étudiant. Les deux travaux donnent lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne non francophone, c'est-à-dire celle qui n'a fait ni ses études primaires ni ses études secondaires en français, doit, lorsqu'elle poursuit des études supérieures, réussir un test pour non-francophones, soit le Test de français international (TFI). Le candidat est invité à passer ce test auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS), dès la réception de son offre d'admission. Le résultat du TFI doit être acheminé directement au Bureau du registraire par l'établissement ETS, sous format numérisé, à l'adresse suivante : documentsadmission@reg.ulaval.ca. Le test doit avoir été passé au cours des deux années précédant le dépôt de la demande d'admission du candidat.

Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir le test d'expression écrite du français (TEEF). Selon le résultat, une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributif à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

Exigences particulières

Sur la base de certaines exigences particulières d'admission décrites ci-dessous, le candidat à la maîtrise est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire et de ses compétences linguistiques en français et en anglais (et dans une autre langue pour certains stages), en plus de ses aptitudes professionnelles.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Certaines candidatures peuvent être refusées en raison d'un manque de stages.

Spécialité en communication internationale et interculturelle

Les bases d'admission sont un baccalauréat en communication ou un baccalauréat en études internationales et langues modernes, avec un minimum de 6 crédits en communication (ou une formation de premier cycle comportant au moins 30 crédits en communication) ou un diplôme universitaire de premier cycle jumelé à une expérience pertinente d'au moins un an en intervention internationale ou interculturelle. Le candidat doit également faire la preuve d'une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée, de la maîtrise de la langue anglaise (niveau avancé I) et d'une autre langue (niveau intermédiaire II).

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.







Structure du programme









ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
COMMUNICATION INTERNATIONALE ET INTERCULTURELLE		48
<u>COM-6009</u>	Communication publique : problèmes et enjeux	3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale	3
<u>COM-6017</u>	Politiques et plans de communication institutionnelle	3
..		



<u>COM-6030</u>	Projet d'essai et rapport réflexif		3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3








RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-6000</u>	Stratégies de communication institutionnelle		3
<u>COM-6001</u>	Études de cas en communication institutionnelle		3
<u>COM-6002</u>	Études de cas en journalisme		3
<u>COM-6003</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-6007</u>	Théories de la communication publique		3
<u>COM-6010</u>	Techniques évaluatives en communication		3
<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-6033</u>	Problèmes contemporains du journalisme international		3
<u>COM-6040</u>	Méthodes mixtes		3
<u>COM-7000</u>	Les communicateurs		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7002</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-</u>			

<u>7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7005</u>	Audit de communication		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7009</u>	Méthodologie		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie politique de la communication	 	3

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>ETI-7013</u>	Séminaire pluridisciplinaire I		3
<u>ETI-7014</u>	Séminaire pluridisciplinaire II		3

<u>ETN-7015</u>	Ethnologie de l'interculturel		6
<u>GIE-6000</u>	Données fondamentales de la mondialisation	 	3
<u>GIE-6001</u>	Gestion des projets internationaux	 	3
<u>MNG-6157</u>	Comportement humain et organisation	  	3

RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS

<u>COM-6006</u>	Essai		12
<u>COM-6024</u>	Stage		12

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12

Version: 2014-09-08 14:36:41 / 2014-11-13 12:52:27

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - JOURNALISME INTERNATIONAL (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Près d'une trentaine de professeurs-chercheurs et autant d'étudiants diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient des plates-formes de production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi elles, près d'une dizaine de groupes de recherche, une Chaire de journalisme scientifique, un Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

CONSEILLERS

Champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Christian Desilets, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Isabelle Clerc, Pénélope Daignault, Christian Desilets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Guillaume Latzko-Toth, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyễn-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page est à jour en date du 18 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'analyse critique (cheminement avec essai) ou à la pratique professionnelle (cheminement avec stage).

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique et à celle de son milieu;
- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- saura appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un bilan de stage présentant l'organisation d'accueil et les productions réalisées ainsi qu'un rapport réflexif visant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Martel

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Le cours COM-6034 Actualité internationale comporte un séjour d'étude obligatoire à New York et à Washington, D.C., pendant la semaine de lecture. Il donne lieu à une évaluation formelle. L'étudiant doit : déboursier les frais liés à ce voyage; s'assurer de la validité de ses documents (passeport, visa, etc.); être disponible pendant la semaine de lecture.

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Stage

Pour être admis au cheminement avec stage, une moyenne cumulative de 3,5/4,33 est exigée au terme des 12 premiers crédits de scolarité. L'offre de stages est par ailleurs limitée par le nombre de places disponibles et les ressources liées à l'encadrement des étudiants.

Le stage doit donner lieu à deux productions écrites : un bilan de stage et un rapport réflexif. Le bilan de stage, d'une quinzaine de pages, est évalué par la personne responsable des stages; le rapport réflexif, d'environ vingt-cinq pages, est évalué par le professeur qui dirige l'étudiant. Les deux travaux donnent lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant comment le programme répondrait à ses attentes.

Sur la base de certaines exigences particulières d'admission décrites ci-dessous, le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire et de ses compétences linguistiques en français et en anglais (et dans une autre langue pour certains stages), en plus de ses aptitudes professionnelles. Pour la spécialité en journalisme international, le candidat admissible est invité à se présenter à un entretien permettant d'évaluer ses connaissances et aptitudes.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Certaines candidatures peuvent être refusées en raison d'un manque de stages.

Spécialité en journalisme international

Les bases d'admission sont : soit un baccalauréat en journalisme, soit un baccalauréat en communication avec une spécialisation en journalisme (30 crédits), soit un certificat en journalisme assorti à un grade de premier cycle dans une autre discipline. L'expérience professionnelle en journalisme de presse écrite (une année au moins) peut également être considérée. Le candidat doit également faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
JOURNALISME INTERNATIONAL		48


<u>COM-6002</u>	Études de cas en journalisme	3
<u>COM-6009</u>	Communication publique : problèmes et enjeux	3
<u>COM-6030</u>	Projet d'essai et rapport réflexif	3
<u>COM-6033</u>	Problèmes contemporains du journalisme international	3
<u>COM-6034</u>	Actualité internationale	3
<u>COM-7024</u>	Journalisme d'investigation et de données	3

RÈGLE 1 - 12 À 18 CRÉDITS PARMIS :

<u>COM-6003</u>	Sujets spéciaux (communication publique)	3
<u>COM-6008</u>	Droit, déontologie et éthique de la communication publique	3
<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques	3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale	3



<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7002</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie politique de la communication	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-</u>			

<u>7020</u>	Journalisme scientifique		3
<u>COM-7025</u>	Pratiques innovantes en journalisme		3

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMI:

<u>ECN-6951</u>	Développement durable, ressources et environnement	 	3
<u>ETI-7013</u>	Séminaire pluridisciplinaire I		3
<u>ETI-7014</u>	Séminaire pluridisciplinaire II		3
<u>ETN-7015</u>	Ethnologie de l'interculturel		6
<u>GGR-7016</u>	Analyse géographique des problèmes contemporains		3
<u>GIE-6000</u>	Données fondamentales de la mondialisation	 	3
<u>POL-7016</u>	Géopolitique de l'Asie-Pacifique		3

RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS PARMI:

<u>COM-6006</u>	Essai		12
<u>COM-6024</u>	Stage		12

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - JOURNALISME SCIENTIFIQUE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Près d'une trentaine de professeurs-chercheurs et autant d'étudiants diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient des plates-formes de production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi elles, près d'une dizaine de groupes de recherche, une Chaire de journalisme scientifique, un Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

CONSEILLERS

Champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Christian Desilets, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication

en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Isabelle Clerc, Pénélope Daignault, Christian Desilets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles et significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale. Henri Assogba, Frédérick Bastien, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, François Demers, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Guillaume Latzko-Toth, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page est à jour en date du 9 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, rejoint les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'analyse critique (cheminement avec essai) ou à la pratique professionnelle (cheminement avec stage).

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;

- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- saura appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un bilan de stage présentant l'organisation d'accueil et les productions réalisées ainsi qu'un rapport réflexif visant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Martel

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Le cours COM-6034 Actualité internationale comporte un séjour d'étude obligatoire à New York et à Washington, D.C., pendant la semaine de lecture. Il donne lieu à une évaluation formelle. L'étudiant doit : déboursier les frais liés à ce voyage; s'assurer de la validité de ses documents (passeport, visa, etc.); être disponible pendant la semaine de lecture.

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Stage

Pour être admis au cheminement avec stage, une moyenne cumulative de 3,5/4,33 est exigée au terme des 12 premiers crédits de scolarité. L'offre de stages est par ailleurs limitée par le nombre de places disponibles et les ressources liées à l'encadrement des étudiants.

Le stage donne lieu à deux productions écrites : un bilan de stage et un rapport réflexif. Le bilan de stage, d'une quinzaine de pages, est évalué par la personne responsable des stages; le rapport réflexif, d'environ vingt-cinq pages, est évalué par le professeur qui dirige l'étudiant. Les deux travaux donnent lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant comment le projet répondrait à ses attentes.

Spécialité en journalisme scientifique

Pour la maîtrise en communication publique – journalisme scientifique, les bases d'admission sont : soit un baccalauréat en

sciences (incluant les sciences économiques), soit un baccalauréat en journalisme, soit un baccalauréat en communication avec une spécialisation en journalisme (30 crédits), soit un certificat en journalisme assorti à un grade de premier cycle dans une autre discipline. L'expérience professionnelle en journalisme de presse écrite (une année au moins) peut également être considérée. Le candidat doit également faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme









ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
JOURNALISME SCIENTIFIQUE		48

<u>COM-6002</u>	Études de cas en journalisme	3
<u>COM-6009</u>	Communication publique : problèmes et enjeux	3
<u>COM-6030</u>	Projet d'essai et rapport réflexif	 3
<u>COM-7020</u>	Journalisme scientifique	 3









RÈGLE 1 - 12 À 24 CRÉDITS PARMIS :

<u>COM-6007</u>	Théories de la communication publique	3
<u>COM-6008</u>	Droit, déontologie et éthique de la communication publique	3
<u>COM-6010</u>	Techniques évaluatives en communication	3


<u>COM-6011</u>	Méthodes qualitatives		3
<u>COM-6012</u>	Méthodes quantitatives		3
<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques		3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-6033</u>	Problèmes contemporains du journalisme international		3
<u>COM-6034</u>	Actualité internationale		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-7002</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-</u>			

<u>7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie politique de la communication	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7020</u>	Journalisme scientifique		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3
<u>COM-7024</u>	Journalisme d'investigation et de données		3
<u>COM-7025</u>	Pratiques innovantes en journalisme		3

RÈGLE 2 - 0 À 12 CRÉDITS PARMIS :

<u>ECN-6951</u>	Développement durable, ressources et environnement	 	3
<u>ETI-7013</u>	Séminaire pluridisciplinaire I		3
<u>ETI-7014</u>	Séminaire pluridisciplinaire II		3
<u>GGR-7016</u>	Analyse géographique des problèmes contemporains		3
<u>GIE-6000</u>	Données fondamentales de la mondialisation	 	3
<u>POL-7016</u>	Géopolitique de l'Asie-Pacifique		3

RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS

<u>COM-6006</u>	Essai		12
-----------------	-------	--	----

<u>COM-6024</u>	Stage		12
-----------------	-------	---	----

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		

EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12
----------	--	----

Version: 2014-09-08 14:36:41 / 2014-11-13 12:52:27

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE - RELATIONS PUBLIQUES (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Près d'une trentaine de professeurs-chercheurs et autant d'étudiants diplômés travaillent à l'approfondissement des connaissances dans les domaines de la communication publique. Plusieurs de leurs travaux bénéficient des plates-formes de

production et de diffusion hébergées par le Département d'information et de communication. Parmi elles, près d'une dizaine de groupes de recherche, une Chaire de journalisme scientifique, un Centre d'études sur les médias et cinq revues scientifiques. Toutes contribuent au rayonnement national et international du Département.

CONSEILLERS

Champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Claude Cossette, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Christian Desilets, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Alain Lavigne, June Marchand, Josianne Millette, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Isabelle Clerc, Claude Cossette, Pénélope Daignault, Christian Desilets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Guy Paquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Guillaume Latzko-Toth, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Josianne Millette, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet, Julien Rueff

Description officielle

Cette page est à jour en date du 18 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme de formation de 48 crédits, par un ensemble cohérent d'activités diverses, rejoint les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'analyse critique (cheminement avec essai) ou à la pratique professionnelle (cheminement avec stage).

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- aura développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, le diplômé :

- aura développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- saura appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- aura acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- sera capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un bilan de stage présentant l'organisation d'accueil et les productions réalisées ainsi qu'un rapport réflexif visant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à se prévaloir du profil international est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Martel

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Stage

Pour être admis au cheminement avec stage, une moyenne cumulative de 3,5 / 4,33 est exigée au terme des 12 premiers crédits de scolarité. L'offre de stages est par ailleurs limitée par le nombre de places disponibles et les ressources liées à l'encadrement des étudiants.

Le stage doit donner lieu à deux productions écrites : un bilan de stage et un rapport réflexif. Le bilan de stage, d'une quinzaine de pages, est évalué par la personne responsable des stages; le rapport réflexif, d'environ vingt-cinq pages, est évalué par le professeur qui dirige l'étudiant. Les deux travaux donnent lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission.

Pour le candidat non francophone

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des douze mois précédant la demande d'admission. Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir un test de rédaction. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Pour tous les candidats

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et 3 rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

Spécialité en relations publiques

Pour la maîtrise en communication publique - relations publiques, les bases d'admission sont : soit un baccalauréat en communication avec une spécialisation en relations publiques (30 crédits), soit un certificat en communication publique assorti à un grade de premier cycle dans une autre discipline. L'expérience professionnelle pertinente (une année au moins) peut également être considérée. Le candidat doit par ailleurs faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.


DATE LIMITE DE DÉPÔT



La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
RELATIONS PUBLIQUES		48




<u>COM-6001</u>	Études de cas en communication institutionnelle	 3
<u>COM-6009</u>	Communication publique : problèmes et enjeux	3


<u>COM-6014</u>	Communication et affaires publiques		3
<u>COM-6030</u>	Projet d'essai et rapport réflexif		3
<u>COM-7007</u>	Communication du risque		3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-6006</u>	Essai		12
<u>COM-6024</u>	Stage		12

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-6000</u>	Stratégies de communication institutionnelle		3
<u>COM-6002</u>	Études de cas en journalisme		3
<u>COM-6003</u>	Sujets spéciaux (communication publique)		3
<u>COM-6007</u>	Théories de la communication publique		3
<u>COM-6010</u>	Techniques évaluatives en communication		3
<u>COM-6016</u>	Modèles et enjeux de la communication internationale		3
<u>COM-6032</u>	Communication et changements technologiques		3
<u>COM-6040</u>	Méthodes mixtes		3
<u>COM-7000</u>	Les communicateurs		3
<u>COM-7001</u>	Construction de l'actualité		3
<u>COM-</u>	Sujets spéciaux (communication		

<u>7002</u>	publique)		3
<u>COM-7003</u>	Communication publique et santé		3
<u>COM-7004</u>	Communication politique		3
<u>COM-7005</u>	Audit de communication		3
<u>COM-7008</u>	Séminaire thématique A		3
<u>COM-7009</u>	Méthodologie		3
<u>COM-7010</u>	Communication publique, citoyenneté et démocratie		3
<u>COM-7011</u>	Séminaire thématique B		3
<u>COM-7012</u>	Séminaire thématique C		3
<u>COM-7013</u>	Séminaire thématique D		3
<u>COM-7014</u>	Séminaire thématique E		3
<u>COM-7015</u>	Texte, discours et communication médiatiques		3
<u>COM-7016</u>	Rhétorique visuelle et persuasion		3
<u>COM-7017</u>	Communication, culture et globalisation		3
<u>COM-7018</u>	Économie politique de la communication	 	3
<u>COM-7019</u>	Communication interculturelle internationale		3
<u>COM-7023</u>	Marketing social		3
<u>MNG-</u>	La communication dans les		3

6089 organisations

MNG-
6157 Comportement humain et organisation



3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12

Version: 2014-09-08 14:36:41 / 2014-11-13 12:52:27

MAÎTRISE EN ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Culture matérielle, littératures et pratiques orales, coutumes et rituels, patrimoines matériel et immatériel et leur mise en valeur, culture populaire et ethnologie urbaine, relations interethniques et interculturelles, transferts culturels et métissages ainsi que tourisme culturel constituent les domaines de recherche et d'expertise en ethnologie et patrimoine. Des pôles de recherche dynamiques, comme le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et l'Institut du patrimoine culturel (IPAC), témoignent de l'expertise de l'Université Laval et enrichiront votre formation.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Le programme touche les champs de la culture matérielle, de la francophonie nord-américaine, de l'interculturalité et de la médiation culturelle, de l'oralité, des patrimoines, de la ritualité et des pratiques coutumières.

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Histoire des musées, politiques muséales, collectionnement et langage des expositions. Patrimoines et mise en valeur.

Philippe Dubé

Relations interethniques et interculturelles. Littératures et pratiques orales. Québec, XX^e siècle.

Lucille Guilbert

Culture matérielle et champs coutumiers : costume, textile, intérieurs domestiques. Pratiques du quotidien, arts et technologie, régionalismes. Amérique francophone, XVIII^e-XX^e siècles.

Jocelyne Mathieu

Patrimoine immatériel, mise en valeur et tourisme culturel, mise en scène du patrimoine. Ritualité contemporaine. Culture populaire et ethnologie urbaine.

Martine Roberge

Culture matérielle. Muséologie. Ethnologie du tourisme. Politiques de patrimonialisation. Communication, performance et théâtralité. Amérique du nord, Méditerranée, Maghreb et Moyen-Orient.

Habib Saidi

Transferts culturels et métissages. Alimentation et pratiques alimentaires. Sémiologie de la culture matérielle. Ethnologie maritime. Patrimoine ethnologique. Canada-France, XVI^e-XX^e siècles.

Laurier Turgeon

Description officielle

Cette page est à jour en date du 3 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2015. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise les objectifs suivants:

- acquisition d'une méthode de recherche;
- renforcement de l'esprit critique à l'égard de la discipline;
- approfondissement de la connaissance dans un des champs de la discipline;
- communication claire et cohérente des résultats de la recherche.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Lucille Guilbert

418 656-2131 poste 3540

lucille.guilbert@hst.ulaval.ca

Pour information

gestion.lit@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL 2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL 3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue, bien que généralement demandée, n'est exigée que si le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier d'admission du candidat.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

Seuls les projets de recherche dans les champs mentionnés à la rubrique Recherche seront acceptés.

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat peut être admis à la maîtrise seulement si un professeur en ethnologie accepte de diriger sa recherche. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission. Il doit accompagner sa demande de trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et d'un exposé de son projet de recherche. Autant que possible, le texte de présentation du projet doit contenir les éléments suivants:

- titre provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti par le candidat.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une autre université devra, avec sa demande d'admission, soumettre trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche:

- titre provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps.

À la fin de sa première session d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter:

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur qui acceptera de le diriger et le faire approuver par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Un baccalauréat comportant au moins 30 crédits en ethnologie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme se réserve le droit d'examiner le dossier d'un candidat (ébauche du projet de recherche approuvé par le directeur de recherche pressenti, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitæ) qui aurait conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui aurait manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle d'études.

Le titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un domaine autre que l'ethnologie du Québec est également admissible à la maîtrise, à condition d'effectuer une scolarité complémentaire pouvant aller jusqu'à 30 crédits au premier cycle.

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. Le candidat non francophone, c'est-à-dire celui qui n'a fait ni ses études primaires ni ses études secondaires en français, doit, lorsqu'il poursuit des études supérieures, réussir un test pour non-francophones, soit le Test de français international (TFI). Il est invité à passer ce test auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) dès la réception de son offre d'admission. Le résultat du TFI doit être acheminé directement au Bureau du registraire par l'établissement ETS, sous format numérisé, à l'adresse suivante : documentsadmission@reg.ulaval.ca. Le test doit avoir été passé au cours des deux années précédant le dépôt de la demande d'admission du candidat.

Le candidat doit faire la preuve de compétence avancée du français par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI. S'il est admis, à son arrivée, l'étudiant devra réussir le test d'expression écrite du français (TEEF). Selon le résultat, une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'École de langues (ELUL). Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier (ébauche du projet de recherche approuvé par le directeur de recherche pressenti, trois rapports d'appréciation et un curriculum vitæ), ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE		18
<u>ETN-6000</u>	Projet de mémoire	6
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :		
<u>ETN-7000</u>	Coutumes et rituels	6

<u>ETN-7001</u>	Oralité et transmission		6
<u>ETN-7003</u>	Langue et littérature populaire		6
<u>ETN-7004</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		1
<u>ETN-7005</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		2
<u>ETN-7006</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		3
<u>ETN-7007</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		4
<u>ETN-7008</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		5
<u>ETN-7009</u>	Sujets spéciaux (ethnologie)		6
<u>ETN-7010</u>	Ethnologie de l'Amérique française		6
<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT		6
<u>ETN-7012</u>	Culture matérielle		6
<u>ETN-7013</u>	Problématiques de l'ethnologie		6
<u>ETN-7015</u>	Ethnologie de l'interculturel		6
<u>ETN-7016</u>	Patrimoines et patrimonialisation		6
<u>ETN-7017</u>	Nouveaux patrimoines et musées		3
<u>ETN-7018</u>	Tourisme et patrimoine		3
<u>GPL-7902</u>	Séminaire de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)		3
<u>GPL-</u>	Séminaire de l'Institut du patrimoine		

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

ETN-6811

Activité de recherche - mémoire 1



6

ETN-6812

Activité de recherche - mémoire 2



7/activité temps complet

ETN-6813

Activité de recherche - mémoire 3



7/activité temps complet

ETN-6814

Activité de recherche - mémoire 4



7/activité temps complet

Version: 2014-09-02 14:41:34 / 2014-09-22 12:49:13

MAÎTRISE EN HISTOIRE - ARCHIVISTIQUE (M.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 2 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à assurer le développement de la discipline en tant que domaine d'études et à former une personne professionnelle capable de concevoir et de mener à terme des projets spécialisés, de même que de gérer des services d'archives ou de gestion des documents administratifs.

Au terme du cheminement, l'étudiant devrait être en mesure de concevoir, planifier et superviser la réalisation de projets thématiques ou la gestion d'un service d'archives.

Au terme du cheminement, la personne professionnelle expérimentée devrait être capable de concevoir des pratiques professionnelles, de perfectionner de nouveaux secteurs ou de nouveaux moyens d'intervention, d'analyser et d'évaluer des pratiques archivistiques.

Évaluation du progrès de l'étudiant

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction de programme d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les programmes de maîtrise exigent une session de résidence. L'étudiant s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Cardin

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française. Il doit de plus faire la preuve de son aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais).

Le candidat devra se soumettre à un test d'anglais avant de s'inscrire à sa première session (sauf l'été). Selon les résultats obtenus, il devra suivre un ou deux cours d'anglais. La réussite de ce ou de ces cours confirmera que l'étudiant a atteint le niveau exigé. S'il arrivait qu'un étudiant soit si faible qu'aucun de ces cours ne lui soit accessible, il devra prendre les moyens nécessaires pour acquérir le niveau requis de connaissance de l'anglais en s'inscrivant à des cours de la formation continue ou

à des cours du collégial. L'étudiant devra suivre le cours (ou un des cours) requis dès la première session (sauf l'été) de son inscription, sans quoi il ne pourra s'inscrire à la session suivante.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée lorsque le conseiller le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier de l'étudiant.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le candidat qui choisit d'effectuer un stage doit être titulaire d'un baccalauréat et avoir accumulé 30 crédits en archivistique lors de sa formation antérieure (au baccalauréat ou au certificat). Un candidat peut se voir imposer une scolarité préparatoire ou être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de la session d'essai, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Le candidat qui choisit de rédiger un essai doit être titulaire d'un baccalauréat et avoir acquis deux années d'expérience professionnelle dans le champ de l'archivistique. Exceptionnellement, un candidat dont l'expérience est très vaste peut être jugé admissible, même s'il ne possède pas un grade de premier cycle. Il doit cependant satisfaire à toutes les autres exigences d'admission. Un candidat peut se voir imposer une scolarité préparatoire ou être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de la session d'essai, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme se réserve le droit d'examiner d'un œil favorable le dossier d'un candidat qui a conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui a manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle d'études, ou encore de celui qui a acquis d'autres expériences jugées pertinentes.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier : préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat qui choisit d'effectuer un stage doit présenter un texte de deux pages dans lequel il décrit ses intérêts et objectifs professionnels et où il indique son intérêt pour un ou des champs d'études.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat qui choisit de rédiger un essai doit présenter un curriculum vitæ, une preuve attestant de ses réalisations professionnelles et un texte de deux pages dans lequel il décrit ses intérêts et objectifs professionnels et où il indique son intérêt pour un ou des champs d'études.






En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES



Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHIVISTIQUE			48
<u>MNG-6157</u>	Comportement humain et organisation	  	3
<u>SIO-6009</u>	Système d'information	  	3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :			
<u>GAD-7006</u>	Théorie de l'information et archivistique		6
<u>GAD-7008</u>	Systèmes d'information et documents numériques		6
<u>SIO-6025</u>	Modèles de l'organisation et TI		3
RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS :			
<u>GAD-7002</u>	Gestion et archivistique		6
<u>GAD-7009</u>	Archives et histoire institutionnelle		6
<u>GAD-7010</u>	Archives, culture et société		6
RÈGLE 3 - 12 CRÉDITS PARMIS :			
<u>GAD-7000</u>	Création de l'information		6

<u>GAD-7001</u>	Traitement de l'information	6
<u>GAD-7003</u>	Exploitation de l'information	6
<u>GAD-7004</u>	Conservation de l'information	6

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ARL, COM, DRT, ETN, GAD (à l'exception des cours de la série 800), HS, MSL ou SIO.

RÈGLE 5 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>GAD-6000</u>	Essai en archivistique		12
<u>GAD-7005</u>	Stage en archivistique		12

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-10-10 08:41:40

MAÎTRISE EN HISTOIRE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT), la Chaire de recherche du Canada en histoire et économie politique du Québec contemporain, le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) et l'Institut du

patrimoine culturel (IPAC) sauront enrichir votre formation en histoire.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

HISTOIRE

Histoire ancienne

Grèce ancienne. Histoire de la guerre et des institutions militaires dans les cités grecques. Comportements sociopolitiques des Grecs anciens. Étude des documents épigraphiques d'époque hellénistique et impériale.

Patrick Baker

Histoire romaine. Histoire sociale et économique de l'Empire romain, du I^{er} siècle avant J.C. à la fin de l'Antiquité (histoire des sociétés provinciales, notamment celle de l'Égypte romaine; histoire du travail; histoire des familles; droit et société). Histoire de l'Antiquité tardive et de la christianisation de l'Empire.

Christel Freu

Histoire de l'Europe

Moyen Âge

Histoire : Occident médiéval, VIII^e-XV^e siècles. Histoire sociale et histoire de l'Église (monarchisme, papauté). Représentations de l'espace.

Didier Méhu

Période moderne

Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècles. Histoire politique et intellectuelle, France et Pays-Bas espagnols.

Michel De Waele

Période contemporaine

Politique internationale, Europe XIX^e-XX^e siècles. Histoire politique, militaire, économique. Deuxième Guerre mondiale. Liens entre l'histoire et la science politique, surtout en relations internationales.

Talbot Imlay

Europe contemporaine, XX^e siècle. Europe de l'Est et ex-Union soviétique. Relations internationales de l'Europe.

Renéo Lukic

Histoire sociale et culturelle de l'Europe, de 1750 à 1914, principalement dans les sociétés urbaines. Histoire des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales aux XIX^e-XX^e siècles. Interconnexions et interdépendances dans le monde, de 1800 à 2000, essentiellement dans l'espace nord-atlantique.

Pierre-Yves Saunier

Nouvelle-France, Québec, Canada

Couvert par 11 professeurs, le champ « Nouvelle-France, Québec et Canada » est l'un des plus importants du Département d'histoire. Les professeurs sont spécialistes de divers thèmes liés à l'histoire sociale, politique, économique, religieuse ou culturelle. Ils ont, de plus, développé des compétences collectives dans plusieurs champs de recherche particuliers dont :

- la francophonie internationale, le cadre impérial ou nord-américain, les espaces transnationaux;
- les constructions identitaires, les mémoires collectives, les relations interculturelles;
- les études politiques : culture, idéologies, représentations;
- les études sur le genre et les rapports sociaux de sexe;

- les dynamismes sociaux : famille, population, travail, migrations, âges de vie, médecine et santé;
- les études urbaines: économie, institutions, groupes sociaux;
- les rapports entre individus et institutions, le droit, l'État, l'Église, l'école;
- l'historiographie et l'épistémologie de l'histoire.

Ils ont recours à des approches méthodologiques telles que :

- l'analyse de discours;
- les micro-analyses;
- l'histoire orale;
- la biographie individuelle et collective.

Canada-Québec, 1760-1867. Histoire sociale et économique. Histoire de la région de Québec. Histoire de la santé, XVIII^e-XX^e siècles.

Jacques Bernier

Canada-Québec, du régime français à nos jours. Histoire socioreligieuse. Institutions religieuses. Religion populaire, représentations et comportements.

Brigitte Caulier

Canada-Québec, XX^e siècle. Histoire sociale : histoire de la vieillesse, histoire des femmes, histoire de la santé et du secteur hospitalier, histoire du travail.

Aline Charles

Canada-Québec, XIX^e-XX^e siècles. Histoire des femmes, histoire sociale. Professions paramédicales. Institutions sociosanitaires. Femmes et développement régional.

Johanne Daigle

Nouvelle-France XVII^e et XVIII^e siècles. Histoire amérindienne. Histoire missionnaire. Vie culturelle en Nouvelle France.

Paul-André Dubois

Québec et Canada, de la Conquête jusqu'au XX^e siècle. Histoire sociale et politique. Histoire de l'État et des institutions étatiques locales. Histoire urbaine. Droit, justice et police. Violence. Crime et société. Élités. Méthodologies de l'histoire.

Donald Fyson

Québec, XX^e siècle. Migrations forcées et relations interculturelles. Immigration, groupes ethniques et minorités linguistiques.

Lucille Guilbert

Canada-Québec, du régime français à l'industrialisation. Monde rural. Population et espace. Phénomènes migratoires. Dynamismes sociaux et familiaux.

Alain Laberge

Canada-Québec, du milieu du XIX^e siècle à nos jours. Développement économique du Québec, mondialisation et identité économique. Constructions identitaires. L'histoire comme discours social. Épistémologie et théorie de l'histoire.

Jocelyn Létourneau

Canada-Québec, de 1791 à nos jours. Francophonies nord-américaines. Histoire politique et culturelle : cultures politiques, mouvements migratoires, pensée scientifique, usages publics du passé, historiographie.

Martin Pâquet

Nouvelle-France et Atlantique Nord, XVI^e-XIX^e siècles. Relations Français-Amérindiens: histoire des contacts et des échanges Blancs-Amérindiens. Métissages. Pratiques alimentaires. Pêches et pêcheurs en Atlantique Nord.

Laurier Turgeon

Histoire des Amériques

États-Unis, XX^e siècle. Politique intérieure et extérieure : isolationnisme, internationalisme, conservatisme, libéralisme, anticommunisme.

Bernard Lemelin

Histoire de l'Afrique

Histoire politique et socioreligieuse de l'Afrique au sud du Sahara aux XIX^e-XX^e siècles et de ses relations avec le monde arabo-musulman. Histoire des constructions identitaires par l'islam, de l'enseignement religieux notamment franco-arabe. Récits de vie de leaders et militants islamiques.

Muriel Gomez-Perez

Histoire de la Chine

Histoire de la Chine, du XVI^e siècle à 1949. Histoire des relations entre la Chine et l'Occident, XVI^e siècle à 1949.
Shenwen Li

Description officielle

Cette page est à jour en date du 25 octobre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs l'apprentissage de méthodes de recherche, l'élargissement et l'approfondissement des champs de connaissances et l'échange de méthodes et de connaissances.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Donald Fyson

418 656-2131 poste 2312

donald.fyson@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée lorsque le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier du candidat.

REMARQUES SUR LES COURS

Les 12 crédits de cours au choix sont répartis de la façon suivante :

- 6 crédits dans le champ de recherche principal du mémoire (géographique, chronologique ou méthodologique). Exceptionnellement, la direction de programme pourra accepter que ce séminaire traite d'un autre cadre spatio-temporel.
- 6 crédits en dehors du champ de recherche principal. Lorsqu'elle le jugera pertinent, la direction de programme acceptera qu'ils soient obtenus dans une autre discipline que l'histoire.

Le choix de ces séminaires doit être approuvé par la direction du programme.

Cours de sujets spéciaux HST-7014 à HST-7019

Le sujet spécial est une mesure exceptionnelle, assujettie à la direction de programme. Elle ne s'applique qu'au champ de recherche de l'étudiant (géographique, chronologique ou méthodologique). La scolarité ne peut comporter plus de 6 crédits sous forme de sujet spécial.

Séminaires de la CEFAN (Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord) GPL-7900 et GPL-7901

L'étudiant pourra s'inscrire à un de ces cours avec l'approbation de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte en moyenne 100 pages.

Modalités d'évaluation

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de son mémoire ou de sa thèse, il en remet le texte à son directeur de recherche qui doit autoriser, à la suite de corrections, s'il y a lieu, le dépôt initial et, après une évaluation favorable, le dépôt final qui couronne la réussite du programme et l'obtention du grade visé. La direction de programme doit autoriser le choix de l'ensemble des examinateurs (jury) et autoriser l'acceptation du mémoire ou de la thèse pour la soutenance lors de la

réception des rapports d'évaluation.

Au sujet des procédures d'évaluation, on consultera le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluation du progrès de l'étudiant

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction de programme d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de diplomation ou de programme égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme pourra néanmoins accepter un candidat ayant obtenu une moyenne légèrement inférieure si son dossier témoigne d'une progression marquée ou d'une expérience pertinente.

Le titulaire d'un baccalauréat ès arts en histoire ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure en histoire est admissible. Le titulaire d'un baccalauréat en études anciennes, avec concentration en histoire, est admissible à la maîtrise en histoire si son projet de recherche porte sur l'histoire de l'Antiquité.

Le titulaire d'un baccalauréat d'une autre discipline devra effectuer une scolarité préparatoire pouvant atteindre 30 crédits de cours de premier cycle, selon l'évaluation de la direction de programme.

Exigences d'admission du candidat du Canada anglais

B.A. with Honours (histoire) : scolarité régulière de maîtrise;

B.A. with Honours (autre discipline) : scolarité préparatoire;

B.A. with Major (histoire) : scolarité préparatoire;

B.A. with Major (autre discipline), B.A. général : ce candidat doit posséder une formation équivalant à une majeure en histoire au premier cycle.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences formelles d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier (préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche) ainsi que des ressources professorales du Département des sciences historiques.

Choix du projet de recherche

Le candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département des sciences historiques accepte de diriger son mémoire. Il doit prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission, ou prendre contact avec la direction de programme qui pourra guider cette démarche.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise accompagne cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, cette brève description (deux pages) comprendra les éléments suivants :

- type de projet de recherche retenu;
- titre de la recherche (provisoire);
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- questions de recherche ou hypothèse de travail, s'il y a lieu;
- preuve de l'intérêt du sujet et aperçu de la question;
- indication des principales sources à exploiter.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE		18

<u>HST-6000</u>	Projet de mémoire	6
-----------------	-------------------	---

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT	6
-----------------	--------------------	---

<u>GAD-7009</u>	Archives et histoire institutionnelle	6
-----------------	---------------------------------------	---

<u>HST-7000</u>	Histoire socioreligieuse du Québec	6
-----------------	------------------------------------	---

<u>HST-7001</u>	Histoire de la Nouvelle-France	6
-----------------	--------------------------------	---

<u>HST-7002</u>	Histoire moderne de l'Europe I		6
<u>HST-7003</u>	Histoire politique du Québec (depuis 1930)		6
<u>HST-7004</u>	Histoire socioéconomique du Canada (1760-1867)		6
<u>HST-7005</u>	Histoire moderne de l'Europe II		6
<u>HST-7006</u>	Histoire et épigraphie grecques		6
<u>HST-7007</u>	Histoire contemporaine de l'Europe I		6
<u>HST-7008</u>	Histoire des Amériques I		6
<u>HST-7009</u>	Histoire des Amériques II		6
<u>HST-7010</u>	Histoire médiévale		6
<u>HST-7011</u>	Histoire des Amériques III		6
<u>HST-7012</u>	Histoire contemporaine de l'Europe II		6
<u>HST-7013</u>	Traitement de données et informatique en histoire		6
<u>HST-7014</u>	Sujets spéciaux (histoire)		1
<u>HST-7015</u>	Sujets spéciaux (histoire)		2
<u>HST-7016</u>	Sujets spéciaux (histoire)		3
<u>HST-7017</u>	Sujets spéciaux (histoire)		4
<u>HST-7018</u>	Sujets spéciaux (histoire)		5
<u>HST-</u>			

<u>7019</u>	Sujets spéciaux (histoire)	6
<u>HST-7020</u>	Dynamiques des sociétés africaines	6
<u>HST-7021</u>	Histoire romaine	6
<u>HST-7022</u>	Histoire des Amérindiens au Québec, XIXe-XXe siècles	6
<u>HST-7024</u>	Mémoires historiques : regards croisés	6
<u>HST-7025</u>	Histoire des femmes, Canada - Québec	6
<u>HST-7026</u>	Séminaire de la CEFAN	6
<u>HST-7027</u>	Histoire politique du Canada	6
<u>HST-7028</u>	Rencontres Chine - Occident : XVIe-XIXe	6
<u>HST-7030</u>	Histoire socioculturelle du Québec et du Canada, XIXe et XXe siècles	6
<u>HST-7031</u>	Le Québec préindustriel	6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>HST-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1		7/activité temps complet
<u>HST-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>HST-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
<u>HST-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet

MAÎTRISE EN HISTOIRE DE L'ART - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Parmi les domaines de recherche et les expertises en histoire de l'art, mentionnons l'art contemporain, l'histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale, l'Occident médiéval du 8e au 13e siècle et l'art européen des 18e et 19e siècles. La plupart des recherches s'effectuent au sein du Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture (LAMIC), du Groupe de recherche sur les pouvoirs et les sociétés de l'Occident médiéval et moderne (GREPSOMM), du Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et de l'Institut d'études anciennes (IEA).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Art contemporain et québécois. Théorie et critique d'art. Sémiotique des arts visuels. Arts actuels. Art du XX^e siècle.
Marie Carani

Arts actuels. Histoire de l'art depuis 1960. Nouveaux médias dans l'art. Art et philosophie depuis 1960. Sociologie de l'art.
Maxime Coulombe

Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale : architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours. Architecture et représentation, architecture et société.
Marc Grignon

Histoire et théories des pratiques architecturales (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.) des XX^e et XXI^e siècles. Théorie du paysage. Interventions et explorations urbaines contemporaines. Pratiques architecturales et art contemporain. Pratiques architecturales et société.
Luc Lévesque

Histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques, arts décoratifs) en Europe pour la période 1750-1925 :

critique d'art et théorie de l'art. Histoire de la presse périodique. Histoire des musées. Littérature et les autres arts. Histoire culturelle.

Françoise Lucbert

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècle. « Images » (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.

Didier Méhu

Art au Québec et au Canada XVII^e-XIX^e siècle. Art européen XVIII^e-XIX^e siècle. Muséologie de l'art.

Didier Prioul

Histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques de la Renaissance et du Baroque européens (XIV^e-XVII^e siècles) : théorie de l'art. Art et littérature. Art et science.

Éva Struhal

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 octobre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

48

**CREDITS
INSCRITS**

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les études de maîtrise en histoire de l'art se veulent assez souples et étendues pour permettre de former un spécialiste apte à diffuser et à faire progresser la connaissance de l'art.

L'étudiant y approfondira ses connaissances de l'art, en même temps qu'il se familiarisera avec les méthodes de travail propres au champ de recherche qu'il aura choisi. L'approche de l'œuvre d'art et des phénomènes artistiques sera principalement historique, analytique et critique.

Dans ses études et ses travaux de recherche, l'étudiant s'appuiera autant que possible, et selon les sujets, sur l'étude directe des objets d'art et des sources premières. Il devra simultanément se familiariser avec les problèmes que ces œuvres posent: leur commande, leur lieu d'exécution, leur histoire, leur contexte politico-socio-culturel et, le cas échéant, les différentes hypothèses déjà formulées à leur propos. Enfin, l'étudiant sera appelé à approfondir les théories artistiques relatives à la discipline et, plus particulièrement, celles qui sont en étroite relation avec son champ de recherche.

Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode (recherche, interprétation et rédaction) et qu'il possède une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet durant au moins une session. L'étudiant qui bénéficie d'une bourse doit toutefois se rappeler qu'il est généralement tenu de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de sa bourse.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Didier Prioul

418 656-2131 poste 7690

Didier.Prioul@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis à la maîtrise.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée lorsque le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier du candidat.

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les quatre sessions (sauf l'été) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier et les étaler sur deux sessions au moins.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de programme égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte environ 100 pages dactylographiées. L'évaluation finale du mémoire est faite par trois examinateurs.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise à l'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat ès arts en histoire de l'art, ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure (60 crédits) en histoire de l'art, est admissible. De plus, le candidat doit avoir conservé dans son précédent cycle d'études une moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme se réserve le droit d'examiner d'un œil favorable le dossier d'un candidat qui a conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui a manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle d'études.

Le titulaire d'un baccalauréat d'une autre discipline du secteur des sciences humaines doit effectuer une scolarité préparatoire de 30 crédits du programme d'histoire de l'art du premier cycle, en particulier les cours obligatoires ou leurs équivalents. Ce nombre de crédits peut être réduit selon la pertinence des cours précédemment suivis, du projet de recherche et de la qualité du dossier.

Pour le titulaire d'un baccalauréat comportant une mineure en histoire de l'art, on exige 15 crédits supplémentaires choisis parmi les cours du premier cycle d'histoire de l'art.

Le titulaire d'un baccalauréat en architecture, ou l'équivalent, est admissible pourvu qu'il ait obtenu, au premier cycle, au moins 9 crédits pour des cours d'histoire de l'art ainsi qu'une moyenne de programme ou de diplomation, le cas échéant, minimale de 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ces cours.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à ce programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents demandés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission du candidat doit contenir trois rapports d'appréciation, un curriculum vitæ et une description de son projet de recherche approuvée par le directeur de recherche.

Choix du projet de recherche

Le candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département d'histoire dans la discipline de l'histoire de l'art accepte de diriger sa recherche. Il doit donc prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise doit accompagner cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comportera les éléments suivants :

- titre provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
HISTOIRE DE L'ART		18
<u>HAR-6000</u>	Projet de mémoire	6
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:		
<u>ETN-7011</u>	Séminaire du CELAT	6
<u>HAR-7001</u>	Art du passé I	6
<u>HAR-7002</u>	Art du passé II	6
<u>HAR-7003</u>	Art du passé III	 6
<u>HAR-7004</u>	Art du passé IV	6
<u>HAR-7005</u>	Art du passé V	6
<u>HAR-7006</u>	Art du passé VI	6
<u>HAR-7007</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)	 1

<u>HAR-7008</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		2
<u>HAR-7009</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		3
<u>HAR-7010</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		4
<u>HAR-7011</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		5
<u>HAR-7012</u>	Sujets spéciaux (histoire de l'art)		6
<u>HAR-7013</u>	Art du XXe siècle I		6
<u>HAR-7014</u>	Art du XXe siècle II		6
<u>HAR-7015</u>	Art du XXe siècle III		6
<u>HAR-7016</u>	Sémiotiques visuelles		6
<u>HAR-7017</u>	Sociocritique en arts visuels		6
<u>HAR-7018</u>	Théories contemporaines de la représentation		6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>HAR-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1		7/activité temps complet
<u>HAR-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>HAR-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>HAR-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4		9/activité temps complet

MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Parmi les domaines de recherche et d'expertise, mentionnons la linguistique théorique et descriptive, les relations entre la langue et la société, la lexicographie, la terminologie, la rédactologie, la traductologie et la didactique des langues. Vous aurez accès à un laboratoire de phonétique, aux documents du Fonds Gustave Guillaume et à la collection contenue dans les salles du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), qui est une infrastructure scientifique pour la recherche sur l'histoire du français québécois et son usage actuel. Certains des chercheurs font partie du Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières (CIRAL) et d'autres, du Groupe de recherche sur la didactique des langues (GREDIL).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Concentration : Linguistique théorique et descriptive

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

Claudia Borgonovo

Phonologie générale; linguistique française; variation linguistique; linguistique de corpus.

Marie-Hélène Côté

Morphologie et syntaxe anglaises. Psychomécanique du langage. Complémentation et contrôle. Verbe. Auxiliaires modaux.

Grammaire cognitive. Sémantique grammaticale.

Patrick Duffley

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.

Manuel Espanol Echevarria

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage

de l'anglais (phonologie et phonétique, langue maternelle et seconde).

Darlene LaCharité

Psychosystématique du langage. Grammaire du français moderne.

Jacques Ouellet

Phonétique expérimentale. Production et perception de la parole. Contrôle moteur.

Johanna-Pascale Roy

Concentration : Langue et société

Phonologie générale; linguistique française; variation linguistique; linguistique de corpus.

Marie-Hélène Côté

Lexicologie, lexicographie et sémantique (langue française). Formation des mots. Histoire de la langue. Diversité linguistique. Corpus (théorie et analyse).

Bruno Courbon

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

Aline Francoeur

Linguistique et informatique

Jacques Ladouceur

Lexicographie (aspects théoriques et pratiques). Lexicologie. Normes et usages du français en contexte québécois.

Géographie linguistique

Claude Verreault

Description officielle

Cette page est à jour en date du 1^{er} avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en linguistique et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

Il vise l'initiation à la recherche et constitue un préalable aux études de doctorat en linguistique. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un mémoire.

Concentrations

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte deux concentrations: langue et société; linguistique théorique et descriptive. L'étudiant est intégré dans l'une des concentrations du programme selon son projet de formation présenté dans la lettre exigée à cet effet, au moment de faire la demande d'admission.

Concentration linguistique théorique et descriptive

Cette concentration vise à donner à l'étudiant une méthode pour la description systématique des données linguistiques et l'étude des enjeux théoriques qui en découlent.

Champs de recherche: phonologie, morphologie, syntaxe, phonétique.

Théories: grammaire générative, linguistique fonctionnelle, psychomécanique du langage.

Langues: anglais, catalan, espagnol, français, grec, inuit, polonais, russe.

Autres champs: lexicologie et lexicographie, linguistique historique, sémiotique, linguistique et informatique.

Concentration langue et société

Cette concentration privilégie une linguistique de l'usage, qui associe l'étude d'une langue particulière aux conditions de son exploitation en situation réelle de communication. Cette approche sociale du langage se donne pour objet la gestion de la ou des langues dans une société donnée et l'analyse de la production et de la réception des discours oraux et écrits.

Champs de recherche: aménagement linguistique, analyse du discours, sociolinguistique (phonétique/phonologie, lexicologie/lexicographie/terminologie, morphologie/syntaxe dans une perspective de variation); discours oral/analyse conversationnelle; discours écrit/analyse textuelle/rédaction professionnelle.

CONCENTRATIONS

- Langue et société
- Linguistique théorique et descriptive

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zita De Koninck

418 656-2131 poste 5275

Zita.DeKoninck@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Mémoire

Le mode de présentation des résultats de la recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation du mémoire sont précisées sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Le mémoire est un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui démontre les aptitudes de l'étudiant à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à la discipline ou au champ d'études choisi. Il doit refléter ses capacités d'analyse et de synthèse, de même que sa maîtrise de la terminologie et des outils propres à son domaine d'activité (théories, concepts, méthodologie, documentation, etc.). Le mémoire sert aussi à démontrer que l'étudiant sait rendre compte de sa recherche d'une façon claire et cohérente, tout en respectant les normes appropriées à son champ d'études. Il illustre également la compétence de l'auteur à maîtriser la langue dans laquelle il rédige. Le mémoire est essentiellement un exercice méthodologique et d'initiation à la recherche. Il comporte entre 80 et 100 pages.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé au premier cycle une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité préparatoire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, de même qu'une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la concentration choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Concentration linguistique théorique et descriptive

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique ou d'un baccalauréat ès arts avec concentration en linguistique (française, anglaise, espagnole), ou d'un diplôme de premier cycle jugé équivalent (avoir suivi au moins 30 crédits de cours de linguistique).

Concentration langue et société

Selon l'orientation particulière du candidat, être titulaire d'un baccalauréat en linguistique ou d'un baccalauréat ès arts avec concentration en linguistique française, ou d'un diplôme de premier cycle jugé équivalent (avoir suivi au moins 30 crédits de cours portant sur la linguistique et la langue française).

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.


<u>LNG-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1	 6
<u>LNG-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2	 7/activité temps complet
<u>LNG-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3	 7/activité temps complet
<u>LNG-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4	 7/activité temps complet

CONCENTRATIONS



Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------



LANGUE ET SOCIÉTÉ

18

<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche		3
<u>LNG-7005</u>	Analyse de discours oraux et écrits		3
<u>LNG-7021</u>	Lexicologie et lexicographie		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ETN-7015</u>	Ethnologie de l'interculturel		6
<u>GPL-7900</u>	Séminaire - CEFAN		6
<u>LNG-6000</u>	Stage de recherche I		3
<u>LNG-7003</u>	Problèmes d'aménagement linguistique		3
<u>LNG-7007</u>	Phonétique		3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I		3
<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II		3
<u>LNG-7016</u>	Recherche en langue et société		3
<u>LNG-7017</u>	Linguistique et informatique		3
<u>LNG-7018</u>	Variation linguistique en français		3
<u>LNG-7020</u>	Psycholinguistique et contact des langues		3
<u>LNG-7046</u>	Sociophonétique et prosodie		3
<u>LNG-7048</u>	Problèmes de rédaction ou de révision professionnelle		3



<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3
<u>LNG-7056</u>	Recherche thématique		3
<u>LNG-7060</u>	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3
<u>TRD-7004</u>	Néologie terminologique		3
<u>TRD-7005</u>	Aménagement terminologique		3
<u>TRD-7006</u>	Théorie et pratique de la terminologie		3

LINGUISTIQUE THÉORIQUE ET DESCRIPTIVE


18

<u>LNG-7010</u>	Syntaxe		3
<u>LNG-7011</u>	Phonologie		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>LNG-7002</u>	Méthodologie de recherche en didactique des langues		3
<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche		3

RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>LNG-6000</u>	Stage de recherche I		3
<u>LNG-7006</u>	Linguistique historique		3

<u>LNG-7007</u>	Phonétique		3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I		3
<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II		3
<u>LNG-7017</u>	Linguistique et informatique		3
<u>LNG-7019</u>	Sémiotique		3
<u>LNG-7021</u>	Lexicologie et lexicographie		3
<u>LNG-7042</u>	Problèmes de phonologie		3
<u>LNG-7043</u>	Problèmes de syntaxe ou de morphologie		3
<u>LNG-7044</u>	Théories linguistiques		3
<u>LNG-7045</u>	Description des langues		3
<u>LNG-7052</u>	Sémantique		3
<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3
<u>LNG-7056</u>	Recherche thématique		3
<u>LNG-7060</u>	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3

MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE - DIDACTIQUE DES LANGUES (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Parmi les domaines de recherche et d'expertise, mentionnons la linguistique théorique et descriptive, les relations entre la langue et la société, la lexicographie, la terminologie, la rédactologie, la traductologie et la didactique des langues. Vous aurez accès à un laboratoire de phonétique, aux documents du Fonds Gustave Guillaume et à la collection contenue dans les salles du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), qui est une infrastructure scientifique pour la recherche sur l'histoire du français québécois et son usage actuel. Certains des chercheurs font partie du Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières (CIRAL) et d'autres, du Groupe de recherche sur la didactique des langues (GREDIL).

CONSEILLERS

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnole langue seconde. Grammaire de l'espagnol.
Claudia Borgonovo

Didactique d'une langue seconde en contexte d'immersion ou de classe d'accueil. Développement de la littératie. Évaluation en langue seconde.
Zita De Koninck

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.
Manuel Espanol Echevarria

Acquisition d'une langue seconde. Aspects psycholinguistiques du bilinguisme. Apprentissage de l'anglais langue seconde.
Kirsten Hummel

Didactique et acquisition d'une langue seconde.
Diane Huot

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique langue maternelle et seconde).
Darlene LaCharité

Didactique de l'anglais langue seconde (aspects socioculturels, recherche qualitative).

Susan Parks

Utilisation des TIC en enseignement des L2; didactique de l'écriture en FL2; multilittératies.

Sabrina Priego

Russe. Didactique et sémiotique.

Alexandre Sadetsky

Linguistique appliquée. Mesure et évaluation d'une langue seconde/étrangère (Test Development, Construct Validity, Washback). Acquisition de l'anglais langue seconde (Language strategies). Écriture de l'anglais langue seconde (Content-Based Instruction).

Shahrzad Saif

Enseignement de l'anglais langue seconde aux immigrants; perspectives critiques et poststructuralistes sur l'enseignement de l'anglais langue seconde (pouvoir, identité, politique); la théorie des littératies multiples appliquée aux processus d'apprentissage et à l'enseignement des langues secondes.

Monica Waterhouse

Description officielle

Cette page est à jour en date du 14 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en didactique des langues et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

La maîtrise permet de parfaire la formation de l'étudiant en linguistique dans certains domaines spécialisés qui ne font pas l'objet d'un enseignement particulier au baccalauréat. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un essai. Ce programme, considéré comme un diplôme terminal, ne permet pas d'accéder au doctorat.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zita De Koninck

418 656-2131 poste 5275

Zita.DeKoninck@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Aucune exigence particulière n'est exigée de l'étudiant ayant réussi l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MESRST) pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) ou fréquenté une université francophone ayant des exigences de connaissance générale du français équivalentes à celles en vigueur à l'Université Laval.

L'étudiant qui ne répond pas aux conditions précitées doit soumettre, en vue de son admission, le résultat obtenu au Test de connaissance de français (TCF), incluant l'épreuve de rédaction. À cet égard, le TCF constitue une exigence à l'admission.

L'étudiant doit obtenir un résultat d'au moins C2 au TCF. Cependant, l'étudiant ayant obtenu le niveau C1 doit, une fois à l'Université Laval, passer le test de français actuellement administré par les programmes de deuxième et troisième cycles en linguistique; selon ses résultats, il pourrait se voir imposer certains cours de français langue seconde. La réussite de ces cours constitue une condition de poursuite des études.

La direction de programme pourra exceptionnellement offrir à l'étudiant n'ayant pas atteint le niveau requis une scolarité préparatoire comprenant uniquement des cours de mise à niveau en français. La réussite de ces cours constituera une condition de poursuite des études.

Il est à noter que tout cours de langue suivi par l'étudiant est non contributoire à son programme.

L'étudiant doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note égale globale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Essai

L'essai constitue l'activité de rédaction habituellement requise dans un programme de maîtrise ne comportant pas de mémoire. Il porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme et il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou dans un champ d'études et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline ou à ce champ d'études. Le sujet retenu doit comporter une dimension novatrice. L'essai n'exige pas un traitement exhaustif du sujet, mais il suppose le recours à des sources primaires et de la rigueur dans le traitement de celles-ci. Sur le plan de la rédaction, l'essai doit faire appel à la terminologie de la discipline ou du champ d'études et attester d'une bonne maîtrise de la langue. La longueur normale de l'essai se situe entre 50 et 60 pages.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique, en éducation ou dans un domaine connexe, ou d'un diplôme jugé équivalent. L'expérience d'enseignement, si elle équivaut à au moins deux années, peut être prise en compte.

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé au premier cycle une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitæ, de même qu'une ébauche de projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme







ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	DIDACTIQUE DES LANGUES	45

<u>LNG-6001</u>	Essai		15
<u>LNG-7000</u>	Regard sur les recherches en classe de langue		3
<u>LNG-7001</u>	Documentation et recherche		3
<u>LNG-7002</u>	Méthodologie de recherche en didactique des langues		3

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARMIS:

<u>LNG-6000</u>	Stage de recherche I		3
<u>LNG-7008</u>	Correction phonétique		3
<u>LNG-7012</u>	Linguistique et didactique		3
<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I		3
<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II		3
<u>LNG-7020</u>	Psycholinguistique et contact des langues		3
<u>LNG-7022</u>	TIC dans l'enseignement et l'acquisition des L2		3
<u>LNG-7023</u>	Phonétique différentielle et corrective		3
<u>LNG-7024</u>	Linguistique textuelle et didactique		3
<u>LNG-7025</u>	Analyse du discours et didactique		3
<u>LNG-7026</u>	Langue seconde et différences individuelles		3
<u>LNG-</u>			

<u>7027</u>	Didactique de l'oral en langue seconde		3
<u>LNG-7028</u>	Théories de l'apprentissage en langue seconde		3
<u>LNG-7029</u>	Didactique des langues et lecture		3
<u>LNG-7033</u>	Culture et didactique des langues		3
<u>LNG-7034</u>	Didactique en milieu pluriethnique		3
<u>LNG-7035</u>	Psycholinguistique et acquisition		3
<u>LNG-7037</u>	Didactique des langues et écriture		3
<u>LNG-7041</u>	Enseignement et langue seconde		3
<u>LNG-7053</u>	Grammaire universelle et acquisition des langues secondes		3
<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3
<u>LNG-7056</u>	Recherche thématique		3
<u>LNG-7057</u>	Thèmes actuels en évaluation des langues secondes		3
<u>LNG-7058</u>	Mesure et évaluation en langue seconde ou étrangère		3
<u>LNG-7060</u>	Adaptation de l'expression française dans les cultures francophones		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés

EHE-
6LNGÉtudes - Profil international - Maîtrise
en linguistique

12

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE - DIDACTIQUE DES LANGUES - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Parmi les domaines de recherche et d'expertise, mentionnons la linguistique théorique et descriptive, les relations entre la langue et la société, la lexicographie, la terminologie, la rédactologie, la traductologie et la didactique des langues. Vous aurez accès à un laboratoire de phonétique, aux documents du Fonds Gustave Guillaume et à la collection contenue dans les salles du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), qui est une infrastructure scientifique pour la recherche sur l'histoire du français québécois et son usage actuel. Certains des chercheurs font partie du Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières (CIRAL) et d'autres, du Groupe de recherche sur la didactique des langues (GREDIL).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

Claudia Borgonovo

Didactique d'une langue seconde en contexte d'immersion ou de classe d'accueil. Développement de la littérature. Évaluation en langue seconde.

Zita De Koninck

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.

Manuel Espanol Echevarria

Acquisition d'une langue seconde. Aspects psycholinguistiques du bilinguisme. Apprentissage de l'anglais langue seconde.

Kirsten Hummel

Didactique et acquisition d'une langue seconde.

Diane Huot

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique langue maternelle et seconde).

Darlene LaCharité

Didactique de l'anglais langue seconde (aspects socioculturels, recherche qualitative).

Susan Parks

Utilisation des TIC en enseignement des L2; didactique de l'écriture en FL2; multilittératies.

Sabrina Priego

Russe. Didactique et sémiotique.

Alexandre Sadetsky

Linguistique appliquée. Mesure et évaluation d'une langue seconde/étrangère (Test Development, Construct Validity, Washback). Acquisition de l'anglais langue seconde (Language strategies). Écriture de l'anglais langue seconde (Content-Based Instruction).

Shahrzad Saif

Enseignement de l'anglais langue seconde aux immigrants; perspectives critiques et poststructuralistes sur l'enseignement de l'anglais langue seconde (pouvoir, identité, politique); la théorie des littératies multiples appliquée aux processus d'apprentissage et à l'enseignement des langues secondes.

Monica Waterhouse

Description officielle

Cette page est à jour en date du 14 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en didactique des langues et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

Il vise l'initiation à la recherche et constitue un préalable aux études de doctorat en linguistique. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un mémoire.

Ce programme donne à l'étudiant l'occasion de procéder à l'étude méthodique de questions soulevées dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, afin de contribuer à l'avancement des connaissances aussi bien pratiques que théoriques dans le domaine. Elle suppose, le plus souvent, une approche multidisciplinaire des questions en jeu.

Champs de recherche: acquisition des langues secondes (perspective socioculturelle, perspective de la grammaire universelle et perspective psycholinguistique); psycholinguistique et acquisition des langues secondes, psychologie sociale et acquisition des langues secondes, caractéristiques de l'apprenant d'une langue seconde et différences individuelles; linguistique et acquisition des langues secondes; acquisition du lexique en langue seconde, lecture en langue seconde, écriture en langue seconde, littératie et bilittératie; phonétique corrective en langue seconde, phonétique différentielle; interaction en classe de langue seconde; enseignement des langues secondes axé sur le contenu; didactique en milieu minoritaire, en classe d'accueil ou en immersion; culture et didactique des langues secondes; applications des nouvelles technologies à la didactique des langues secondes; formation des enseignants d'une langue seconde.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Zita De Koninck

418 656-2131 poste 5275

Zita.DeKoninck@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Aucune exigence particulière n'est exigée de l'étudiant ayant réussi l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MESRST) pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) ou encore s'il a fréquenté une université francophone ayant des exigences de connaissance générale du français équivalentes à celles en vigueur à l'Université Laval.

L'étudiant qui ne répond pas aux conditions précitées doit soumettre, en vue de son admission, le résultat obtenu au Test de connaissance de français (TCF), incluant l'épreuve de rédaction. À cet égard, le TCF constitue une exigence à l'admission.

L'étudiant doit obtenir un résultat d'au moins C2 au TCF. Cependant, l'étudiant ayant obtenu le niveau C1 doit, une fois à l'Université Laval, passer le test de français actuellement administré par les programmes de deuxième et troisième cycles en linguistique; selon ses résultats, il pourrait se voir imposer certains cours de français langue seconde. La réussite de ces cours constitue une condition de poursuite des études.

La direction de programme pourra exceptionnellement offrir à l'étudiant n'ayant pas atteint le niveau requis une scolarité

préparatoire comprenant uniquement des cours de mise à niveau en français. La réussite de ces cours constituera une condition de poursuite des études.

Il est à noter que tout cours de langue suivi par l'étudiant est non contributoire à son programme.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Mémoire

Le mode de présentation des résultats de la recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation du mémoire sont précisées sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Le mémoire est un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui démontre les aptitudes de l'étudiant à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à la discipline ou au champ d'études choisi. Il doit refléter ses capacités d'analyse et de synthèse, de même que sa maîtrise de la terminologie et des outils propres à son domaine d'activité (théories, concepts, méthodologie, documentation, etc.). Le mémoire sert aussi à démontrer que l'étudiant sait rendre compte de sa recherche d'une façon claire et cohérente, tout en respectant les normes appropriées à son champ d'études. Il illustre également la compétence de l'auteur à maîtriser la langue dans laquelle il rédige. Le mémoire est essentiellement un exercice méthodologique et d'initiation à la recherche. Il comporte entre 80 et 100 pages.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique, en éducation ou dans un domaine connexe, ou d'un diplôme jugé équivalent. L'expérience d'enseignement, si elle équivaut à au moins deux années, peut être prise en compte.

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé au premier cycle une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, un curriculum vitae, de même qu'une ébauche du projet de recherche, rédigée en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DIDACTIQUE DES LANGUES		18

<u>LNG-7000</u>	Regard sur les recherches en classe de langue	3
-----------------	---	---

<u>LNG-7001</u>	Documentation et recherche	3
-----------------	----------------------------	---

<u>LNG-7002</u>	Méthodologie de recherche en didactique des langues	3
-----------------	---	---

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>LNG-6000</u>	Stage de recherche I	3
-----------------	----------------------	---



<u>LNG-7008</u>	Correction phonétique	3
-----------------	-----------------------	---


<u>LNG-7012</u>	Linguistique et didactique	3
-----------------	----------------------------	---

<u>LNG-7014</u>	Sujets spéciaux en linguistique I	3
-----------------	-----------------------------------	---

<u>LNG-7015</u>	Sujets spéciaux en linguistique II	3
-----------------	------------------------------------	---

<u>LNG-7020</u>	Psycholinguistique et contact des langues	3
-----------------	---	---

<u>LNG-7022</u>	TIC dans l'enseignement et l'acquisition des L2		3
<u>LNG-7023</u>	Phonétique différentielle et corrective		3
<u>LNG-7024</u>	Linguistique textuelle et didactique		3
<u>LNG-7025</u>	Analyse du discours et didactique		3
<u>LNG-7026</u>	Langue seconde et différences individuelles		3
<u>LNG-7027</u>	Didactique de l'oral en langue seconde		3
<u>LNG-7028</u>	Théories de l'apprentissage en langue seconde		3
<u>LNG-7029</u>	Didactique des langues et lecture		3
<u>LNG-7033</u>	Culture et didactique des langues		3
<u>LNG-7034</u>	Didactique en milieu pluriethnique		3
<u>LNG-7035</u>	Psycholinguistique et acquisition		3
<u>LNG-7037</u>	Didactique des langues et écriture		3
<u>LNG-7040</u>	Didactique du lexique en langue seconde		3
<u>LNG-7041</u>	Enseignement et langue seconde		3
<u>LNG-7053</u>	Grammaire universelle et acquisition des langues secondes		3
<u>LNG-7054</u>	Lectures en linguistique I		3
<u>LNG-7055</u>	Lectures en linguistique II		3
<u>LNG-</u>			

<u>7056</u>	Recherche thématique		3
<u>LNG-7057</u>	Thèmes actuels en évaluation des langues secondes		3
<u>LNG-7058</u>	Mesure et évaluation en langue seconde ou étrangère		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>LNG-6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1		6
<u>LNG-6802</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>LNG-6803</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>LNG-6804</u>	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MAÎTRISE EN LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et

méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Parmi les domaines d'études et expertises en littérature et arts de la scène et de l'écran, mentionnons la création littéraire; la théorie et la pratique scéniques; les formes actuelles du théâtre; les écritures dramatique et scénique contemporaines; la mise en scène; les technologies scéniques; le cinéma; la vidéo et la télévision; l'écriture de scénario; le cinéma et la littérature ainsi que les nouveaux médias. En plus du LANTISS, plusieurs recherches s'effectuent au Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Genres : roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création : romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

Alain Beaulieu

Genres : cinéma des femmes, cinéma d'avant-garde et expérimental, cinéma hollywoodien, écriture féminine d'expression française (XX^e et XXI^e siècle).

Corpus : représentations du genre et de la sexualité au cinéma, féminisme, technologie et culture visuelle, littérature et cinéroman, adaptation, réécriture, film-texte, Marguerite Duras, Maya Deren, Catherine Breillat.

Méthodologies : théories du cinéma et du numérique (*digital theory*), théories féministes du cinéma, théories cyborg (*cyborg theory*), *gender studies* et approches philosophiques du cinéma.

Julie Beaulieu

Genres : contes, nouvelles, romans, essais.

Création : nouvelles, romans, essais.

Neil Bissoondath

Genres : théâtre, performance, danse-théâtre, études théâtrales, études culturelles.

Corpus : théâtre contemporain, métissage culturel et disciplinaire, théâtre politique, théâtre et nouvelles technologies, théories de la création et de la réception.

Méthodologies : sémiologie, pragmatique, phénoménologie.

Liviu Dospinescu

Genres : poésie et essai.

Corpus : littérature québécoise et française du XX^e siècle.

Méthodologies : poétique, rhétorique et sociocritique.

Création : poésie et essai.

François Dumont

Genres : théorie et pratique scénique.

Corpus : formes actuelles du théâtre, écriture plurielle, interdisciplinarité, nouveaux médias, mise en scène, production théâtrale, théâtre du corps et de l'environnement, réception théâtrale, technologies scéniques.

Méthodologies : médiologie, pragmatique de la communication, recherche-crédation.

Robert Faguy

Genres : poésie et roman.

Corpus : littératures française et québécoise.

Méthodologies : comparatisme, poétique.

Anne-Marie Fortier

Genre : théâtre (textes, représentations et théories).

Corpus : écritures dramatique et scénique contemporaines, théâtre et autres arts (décloisonnement, métissage, etc.), théâtre québécois et étranger (interculturalisme : particularismes et convergences), formes populaires du spectacle.

Méthodologies : investigation plurielle (histoire, complexité, systémique, pragmatique).

Chantal Hébert

Genres : formes narratives (récit, roman, formes brèves), essai.

Méthodologie : littérature et mélancolie (philosophie, psychanalyse et poétique), études culturelles et culture visuelle (photographie).

Corpus : processus créateur, littérature contemporaine (France et Québec), récit (*non fiction*), mélancolie (littérature et philosophie), autorité narrative, dispositifs (photographie et téléphonie), image et imaginaire, culture visuelle, études culturelles.

Création : récit (*non fiction*), roman, formes brèves, formes illustrées (roman graphique, littérature jeunesse, journalisme littéraire, photobiographie).

Sophie Létourneau

Genres : cinéma, vidéo, télévision, multimédia.

Corpus : écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.

Méthodologies : techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).

Création : scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

Esther Pelletier

Genres : poésie et essai.

Méthodologies : réflexion critique sur des questions concernant l'écriture littéraire, phénoménologie du processus de création, épistémologie de la connaissance poétique.

Création : poésie, essai.

Jean-Noël Pontbriand

Genres : théâtre (histoire, théorie, création et mise en scène).

Corpus : histoire du théâtre québécois, théorie et analyse de la représentation, production de langages scéniques.

Méthodologies : approches sociohistorique, sémiotique, pragmatique : processus de création cycles Repère.

Irène Roy

Genres : cinéma et littérature de l'image, études comparées.

Corpus : poétique, esthétique, perception, genres et Histoire.

Méthodologies : sémiotique et phénoménologie.

Lucie Roy

Genres : cinéma et intermédialité.

Corpus : cinéma des premiers temps (1890-1913), théories du montage, nouvelle vague, cinéma québécois.

Méthodologies : histoire, historiographie, sémio-pragmatique.

Jean-Pierre Sirois-Trahan

Genres : mise en scène, littérature dramatique d'expression espagnole.

Corpus : nouvelles formes du théâtre, technique de l'acteur.

Méthodologies : théâtreologie, approche pratique, nouvelles techniques du travail de l'acteur, mise en scène comme système de langage.

Création : écriture dramatique, jeu et mise en scène.

Luis Thenon

Genres : roman, nouvelle, cinéma.

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elspeth Tulloch

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, de création, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, il doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, reconnaître les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

CONCENTRATIONS

- Cinéma
- Études théâtrales

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard St-Gelais

418 656-2131 poste 5954

Télécopieur: 418 656-2991

richard.st-gelais@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il aura été désigné.

Mémoire

Le mémoire de maîtrise constitue un travail de recherche ou de création (assorti d'une réflexion) dans lequel l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet et le développer avec synthèse et rigueur méthodologique. Il doit également démontrer qu'il a une bonne connaissance des travaux déjà réalisés dans son champ de recherche ou de création. Le mémoire est d'une longueur d'environ 80 à 100 pages (1 500 caractères par page).

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat comportant une mineure ou l'équivalent dans le champ de spécialisation correspondant à l'option visée est admissible s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, minimale de 3,2 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des trois rapports d'appréciation, de l'ébauche du projet de recherche ou de création et de l'évolution de ses notes. La recherche ou la création proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil.

Pour le candidat qui a la moyenne requise, mais qui n'est pas titulaire du type de baccalauréat exigé, l'admission peut être faite sur dossier (une ébauche du programme de recherche ou de création et trois rapports d'appréciation). La demande est examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des mémoires dans le champ de spécialisation visé. Des cours de premier cycle peuvent alors être imposés à l'étudiant. Celui qui doit suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité préparatoire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononce sur la poursuite des études.

Pour que l'admission au programme soit maintenue, l'étudiant doit conserver une moyenne de programme de 3 sur 4,33.


En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN			6
LIT-6000	Séminaire de maîtrise		3
LIT-6001	Projet de mémoire		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

LIT-6851	Activité de recherche - mémoire 1		7/activité temps complet
LIT-6852	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
LIT-6853	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
LIT-6854	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.


CONCENTRATIONS





Cours	Titre	Crédits exigés
CINÉMA		9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>LIT-7000</u>	Littérature du Moyen Âge	3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance	3
<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle	3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I	3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II	3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III	3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I	3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II	3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III	3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV	3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I	3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II	3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I	3





<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I		3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II		3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I		3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II		3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I		3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II		3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I		3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II		3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I		3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II		3
<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III		3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV		3
<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I		3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II		3
<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I		3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II		3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I		3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II		3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I		3
<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II		3
<u>LIT-7034</u>	Théâtrologie I		3
<u>LIT-7035</u>	Théâtrologie II		3
<u>LIT-7036</u>	Théâtrologie III		3
<u>LIT-7037</u>	Théâtrologie IV		3
<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I		3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II		3

<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3
<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2
<u>LIT-7047</u>	Sujets spéciaux III		3
<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
<u>LIT-7096</u>	Littérature universelle I		6
<u>LIT-7097</u>	Littérature d'expression anglaise III		6
<u>LIT-7098</u>	Littérature d'expression anglaise I		6
<u>LIT-7099</u>	Littérature d'expression anglaise II		6
<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II		3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III		3
<u>LIT-7107</u>	Littérature et société III		3
<u>LIT-7108</u>	Littérature comparée IV		3
<u>LIT-7109</u>	Littérature de la francophonie IV		3
<u>LIT-7110</u>	Littérature d'expression anglaise IV		3
<u>LIT-7111</u>	Littérature d'expression anglaise V		3
<u>LIT-7112</u>	Littérature d'expression anglaise VI		3
<u>LIT-7113</u>	Littérature d'expression anglaise VII		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMI:

<u>LIT-7000</u>	Littérature du Moyen Âge	3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance	3
<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle	3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I	3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II	3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III	3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I	3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II	3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III	3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV	3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I	3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II	3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I	3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I	 3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II	3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I	3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II	3
<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I	3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II	3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I	3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II	3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I	3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II	3

<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III		3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV		3
<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I		3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II		3
<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I		3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II		3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I		3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II		3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I		3
<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II		3
<u>LIT-7034</u>	Théâtrologie I		3
<u>LIT-7035</u>	Théâtrologie II		3
<u>LIT-7036</u>	Théâtrologie III		3
<u>LIT-7037</u>	Théâtrologie IV		3
<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I		3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II		3
<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III		3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV		3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I		3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II		3
<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2
<u>LIT-7047</u>	Sujets spéciaux III		3
<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
<u>LIT-7096</u>	Littérature universelle I		6

LIT-7097	Littérature d'expression anglaise III		6
LIT-7098	Littérature d'expression anglaise I		6
LIT-7099	Littérature d'expression anglaise II		6
LIT-7105	Cinéma et intermédialité II		3
LIT-7106	Littérature et autres arts III		3
LIT-7107	Littérature et société III		3
LIT-7108	Littérature comparée IV		3
LIT-7109	Littérature de la francophonie IV		3
LIT-7110	Littérature d'expression anglaise IV		3
LIT-7111	Littérature d'expression anglaise V		3
LIT-7112	Littérature d'expression anglaise VI		3
LIT-7113	Littérature d'expression anglaise VII		3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MAÎTRISE EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Au Département des littératures, vous pourrez vous spécialiser en littératures britannique et irlandaise (19e-21e siècles), en littérature états-unienne (19e-21e siècles) - incluant la littérature afro-américaine - ainsi qu'en littérature canadienne (20e et 21e siècles).

CONSEILLERS

Champs et sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Littératures britanniques et irlandaises (XIX^e, XX^e et XXI^e siècles). Censure. Nationalisme. Théâtre interculturel. Modernisme. Approche sociohistorique. Éditions critiques. Bernard Shaw.

Brad Kent

Littérature afro-américaine. Théories du Postmodernisme. Littératures de la contre-culture et des mouvements sociaux américains. Littérature amérindienne. Études culturelles.

Jean-Philippe Marcoux

Genres : roman, nouvelle, cinéma

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique

Elspeth Tulloch

Description officielle

Cette page est à jour en date du 21 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a comme principal objectif d'initier l'étudiant à la recherche et aux méthodes de recherche en littératures d'expression anglaise. Il est axé sur les cours, qui comporte six séminaires de 3 crédits chacun et quatre cours de lectures dirigées et vise à donner à l'étudiant l'expérience de la recherche par un approfondissement de la discipline.

La recherche littéraire est axée sur la critique et l'exploration du corpus de la littérature d'expression anglaise. Cette recherche se réalise dans un plus grand nombre de travaux de séminaires et dans l'acquisition des connaissances requises pour l'examen et les lectures dirigées.

Ce programme vise à approfondir les connaissances de l'étudiant sur les principales œuvres de la littérature et sur la critique littéraire. L'objectif est de rendre l'étudiant conscient de l'évolution de la littérature en langue anglaise comme force culturelle et comme expression d'une civilisation. La maîtrise se veut elle-même un instrument d'évolution dans l'histoire de cette littérature, par la critique des œuvres du passé et du présent.

La maîtrise débouche sur le marché du travail partout où une première expérience personnelle et concrète de la recherche en littératures d'expression anglaise est demandée, par exemple en enseignement collégial, en affaires culturelles ou en édition. L'approfondissement des compétences en recherche et en rédaction en anglais ouvre des possibilités de carrière là où ces habiletés sont convoitées. La maîtrise est par ailleurs un préalable normal aux études de doctorat.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Elsbeth Tulloch

418 656-2131 poste 5110

elsbeth.tulloch@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Exigences de cheminement

L'étudiant doit suivre ses cours de type séminaire dans les quatre sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. Il suit les quatre cours de type *Directed Readings* en même temps et pendant l'été, s'il le désire. À la fin de chacun de ces derniers cours, il aura à réussir un examen basé sur les œuvres du cours.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études anglaises ou d'un diplôme équivalent est admissible. Le candidat doit, de plus, avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le diplômé d'une université anglophone est admissible s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une

connaissance de la littérature d'expression anglaise équivalente à au moins 30 crédits.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission doit comprendre trois rapports d'appréciation, une analyse littéraire de 12 à 15 pages rédigée en anglais, une lettre de motivation d'une à deux pages rédigée en anglais et un curriculum vitae.

Exigences linguistiques

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais et de parler et de lire à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'anglais et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme. L'étudiant doit faire la preuve du niveau exigé en français avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme et au niveau exigé en anglais avant d'être admis au programme d'une façon définitive.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE		45

<u>ANG-6002</u>	Project Praxis	3
<u>ANG-6003</u>	Project Methodologies	3
<u>ANG-6004</u>	Essay	9

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG-7100</u>	Literary Theory in English		3
<u>ANG-7110</u>	Studies in Modern British Literature		3
<u>ANG-7111</u>	Studies in Twentieth-Century British Literature		3
<u>ANG-7112</u>	Studies in Irish Literature		3
<u>ANG-7120</u>	Studies in American Poetry		3
<u>ANG-7121</u>	American Novel Since 1950		3
<u>ANG-7122</u>	The African-American Novel		3
<u>ANG-7130</u>	The Contemporary Canadian Novel		3
<u>ANG-7131</u>	Twentieth-Century Western-Canadian Fiction		3
<u>ANG-7132</u>	English-Canadian Literature in Quebec		3
<u>ANG-7140</u>	Special Subject (Postcolonial Literatures)		3
<u>ANG-7141</u>	Postcolonial Literatures		3
<u>ANG-7142</u>	Postcolonial Literatures in Comparison		3
<u>ANG-7150</u>	Special Subject		3
<u>ANG-7151</u>	Special Subject		3

RÈGLE 2 - 6 À 12 CRÉDITS PARMI:

<u>ANG-7300</u>	Directed Readings: British and Irish Literatures		3
<u>ANG-</u>	Directed Readings: American		

<u>7301</u>	Literature	3
<u>ANG-7302</u>	Directed Readings: Canadian Literature	3
<u>ANG-7303</u>	Directed Readings: Postcolonial Literatures	3
<u>ANG-7304</u>	Directed Readings: Methodologies	3
<u>ANG-7305</u>	Directed Readings: Texts and Praxis	3
<u>ANG-7306</u>	Directed Readings: Special Subject	6

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMI:

Les cours de niveau 6000 ou 7000 portant les sigles LIT ou LNG, à l'exception de ceux de la série 800. L'étudiant qui souhaite d'autres cours doit s'adresser à la direction de programme.

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MAÎTRISE EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Au Département des littératures, vous pourrez vous spécialiser en littératures britannique et irlandaise (19e-21e siècles), en littérature états-unienne (19e-21e siècles) - incluant la littérature afro-américaine - ainsi qu'en littérature canadienne (20e et

21e siècles).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Littératures britanniques et irlandaises (XIX^e, XX^e et XXI^e siècles). Censure. Nationalisme. Théâtre interculturel. Modernisme. Approche sociohistorique. Éditions critiques. Bernard Shaw.

Brad Kent

Littérature afro-américaine. Théories du Postmodernisme. Littératures de la contre-culture et des mouvements sociaux américains. Littérature amérindienne. Études culturelles.

Jean-Philippe Marcoux

Genres : roman, nouvelle, cinéma

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XX^e et XXI^e siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique

Elspeth Tulloch

Description officielle

Cette page est à jour en date du 21 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

La maîtrise a comme principal objectif d'initier l'étudiant à la recherche et aux méthodes de recherche en littératures d'expression anglaise. Le programme vise à donner à l'étudiant une expérience de la recherche par son mémoire ainsi que par les cinq séminaires de 3 crédits.

La recherche littéraire est axée sur la critique et l'exploration du corpus de la littérature d'expression anglaise. Cette recherche se réalise dans les travaux des séminaires et dans le mémoire consacré à un sujet.

La maîtrise vise à approfondir les connaissances de l'étudiant sur les principales œuvres de la littérature et sur la critique littéraire. L'objectif est de rendre l'étudiant conscient de l'évolution de la littérature en langue anglaise comme force culturelle et comme expression d'une civilisation. La maîtrise se veut elle-même un instrument d'évolution dans l'histoire de cette littérature,

par la critique des œuvres du passé et du présent.

La maîtrise débouche sur le marché du travail partout où une première expérience personnelle et concrète de la recherche en littératures d'expression anglaise est demandée, par exemple en enseignement collégial, en affaires culturelles ou en édition. L'approfondissement des compétences en recherche et en rédaction en anglais ouvre des possibilités de carrière là où ces habiletés sont convoitées. La maîtrise est par ailleurs un préalable normal aux études de doctorat.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Elsbeth Tulloch

418 656-2131 poste 5110

elsbeth.tulloch@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

TRAVAIL DE RECHERCHE

Exigences de cheminement

L'étudiant à la maîtrise avec mémoire doit faire approuver le choix de son directeur de recherche avant la fin de sa première session d'inscription comme étudiant régulier et celui de son projet de recherche avant la fin de sa deuxième session d'inscription. Il doit suivre tous les cours de son programme dans les trois sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. L'étudiant à la maîtrise avec mémoire peut choisir, avec l'approbation de la direction de programme, 6 crédits parmi les cours de lectures dirigées.

Prélecture

La prélecture n'est pas une étape obligatoire dans l'évaluation du mémoire. La direction de programme peut quand même la demander dans certaines situations. Elle est tenue de la faire effectuer à la demande de l'étudiant ou de celle de son directeur de recherche. Dans ces situations, lorsqu'un étudiant a terminé une première version complète de son mémoire, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire.

Jury

Le jury se compose d'au moins trois membres. Le directeur de recherche en fait partie d'office ainsi que le codirecteur, le cas échéant. Si un prélecteur a été désigné, cette personne fait normalement partie du jury. Lorsqu'il y a codirection ou prélecture, il est fortement recommandé d'avoir recours à un quatrième membre.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études anglaises ou d'un diplôme équivalent est admissible à la maîtrise. Le candidat doit, de plus, avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le diplômé d'une université anglophone est admissible à la maîtrise s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une connaissance de la littérature d'expression anglaise équivalente à au moins 30 crédits.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission doit comprendre trois rapports d'appréciation, une analyse littéraire de 12 à 15 pages rédigée en anglais, une lettre de motivation d'une à deux pages rédigée en anglais et un curriculum vitae.

Exigences linguistiques

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais et de parler et de lire à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'anglais et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme. L'étudiant doit faire la preuve du niveau exigé en français avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme et au niveau exigé en anglais avant d'être admis au programme d'une façon définitive.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE	18

<u>ANG- 6001</u>	Master's Thesis Proposal	3
----------------------	--------------------------	---

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANG- 7100</u>	Literary Theory in English	3
----------------------	----------------------------	---

<u>ANG- 7110</u>	Studies in Modern British Literature	3
----------------------	--------------------------------------	---

<u>ANG- 7111</u>	Studies in Twentieth-Century British Literature	3
----------------------	---	---

<u>ANG- 7112</u>	Studies in Irish Literature	3
----------------------	-----------------------------	---

<u>ANG- 7120</u>	Studies in American Poetry	3
----------------------	----------------------------	---

<u>ANG- 7121</u>	American Novel Since 1950	3
----------------------	---------------------------	---

<u>ANG- 7122</u>	The African-American Novel	3
----------------------	----------------------------	---


<u>ANG- 7130</u>	The Contemporary Canadian Novel	3
----------------------	---------------------------------	---

<u>ANG- 7131</u>	Twentieth-Century Western-Canadian Fiction	3
----------------------	--	---

<u>ANG- 7132</u>	English-Canadian Literature in Quebec	3
----------------------	---------------------------------------	---

<u>ANG- 7140</u>	Special Subject (Postcolonial Literatures)	3
----------------------	--	---

<u>ANG- 7141</u>	Postcolonial Literatures	3
----------------------	--------------------------	---

<u>ANG- 7142</u>	Postcolonial Literatures in Comparison	 3
----------------------	--	---

<u>ANG- 7150</u>	Special Subject	3
----------------------	-----------------	---

<u>ANG- 7151</u>	Special Subject	 3
----------------------	-----------------	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ANG-6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1		3
<u>ANG-6802</u>	Activité de recherche - mémoire 2		8/activité temps complet
<u>ANG-6803</u>	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
<u>ANG-6804</u>	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MAÎTRISE EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Littérature espagnole du siècle d'or, littérature latino-américaine contemporaine, roman de pèlerinage du 17e siècle espagnol, roman d'exil latino-américain, poésie et théâtre hispano-américains contemporains, littérature latino-américaine coloniale et contemporaine font partie des domaines de recherche et d'expertises en littératures d'expression espagnole enrichis par le Cercle interuniversitaire d'étude sur la République des Lettres (CIERL) et la Real Academia Española.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Littérature espagnole et latino-américaine. Roman. Théâtre. Siècle d'or et XX^e siècle.

Emilia Deffis

Théâtre, mise en scène, jeu et formation d'acteurs. Création dramatique. Arts et nouvelles technologies. Théâtre et littérature en langue espagnole.

Luis Thenon

Littérature hispano-américaine. Littérature coloniale. Histoire des idées en Amérique latine. Théories sociales et politiques ibéro-américaines (XIX^e et XX^e siècle). Modernité et roman latino-américain contemporain. Historiographie de la littérature du monde hispanique. Littérature mexicaine (de la Nouvelle Espagne à nos jours).

Javier Vargas de Luna

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 octobre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les études de maîtrise ont pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, déterminer les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Javier Vargas de Luna

javier.vargas@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le titulaire d'un baccalauréat en études hispaniques comportant au moins 30 crédits en littérature d'expression espagnole et en civilisation de l'Amérique latine, ou d'un diplôme jugé équivalent, est admissible à la maîtrise. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, minimale de 3 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle. La direction de programme tient compte également des trois rapports d'appréciation et de l'évolution des notes. L'étudiant doit joindre à sa demande d'admission l'ébauche de son projet de recherche rédigé en français, une lettre de motivation et un curriculum vitæ. La recherche proposée par le candidat doit s'inscrire dans le cadre de l'un ou l'autre des champs de recherche du programme.

Le candidat hispanophone est admissible s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une connaissance de la littérature d'expression espagnole et de la civilisation de l'Amérique latine équivalant à 30 crédits.

Le candidat à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui est néanmoins considéré comme apte à la maîtrise, peut être admis moyennant une scolarité complémentaire ou préparatoire de premier cycle. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant doit obtenir une moyenne de cheminement minimale de 3 sur 4,33.

Exigences particulières

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il doit être désigné.

Exigences linguistiques

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'espagnol (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans ces deux langues). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'espagnol et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributoires au programme.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.


DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE		15

<u>ESP-6000</u>	Metodología de la investigación en literaturas hispánicas		3
-----------------	---	---	---

<u>ESP-6001</u>	Proyecto de memoria		3
-----------------	---------------------	---	---

<u>ESP-6002</u>	Seminario de maestría		3
-----------------	-----------------------	---	---

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMİ:

<u>ESP-7000</u>	Teoria del género narrativo		3
-----------------	-----------------------------	--	---

<u>ESP-7001</u>	Lecturas I		3
-----------------	------------	---	---

<u>ESP-7002</u>	Sujets spéciaux (espagnol)		3
-----------------	----------------------------	---	---

<u>ESP-7003</u>	Sujets spéciaux (espagnol)		3
-----------------	----------------------------	--	---

<u>ESP-7004</u>	Teoria del género dramático		3
-----------------	-----------------------------	--	---

<u>ESP-7005</u>	Teoría del género poético		3
-----------------	---------------------------	--	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ESP-</u>	
-------------	---

<u>6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1		6
<u>ESP-6802</u>	Activité de recherche - mémoire 2		6
<u>ESP-6803</u>	Activité de recherche - mémoire 3		9/activité temps complet
<u>ESP-6804</u>	Activité de recherche - mémoire 4		9/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MAÎTRISE EN TRADUCTION ET TERMINOLOGIE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Selon votre orientation en traduction ou en terminologie, les champs de recherche sont variés, tout comme les domaines d'expertise des enseignants: linguistique et traduction, stylistique comparée, traduction littéraire, traductologie, traduction spécialisée, etc.

CONSEILLERS

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique de la traduction, linguistique différentielle (anglais/français), traduction générale et spécialisée (littéraire, scientifique, technique, sciences humaines, relations internationales), ethnotraductologie, traduction de la métaphore.

Isabelle Collombat

Traductologie, traduction littéraire, traduction de la littérature pour la jeunesse, linguistique et traduction, syntaxe, morphosyntaxe, sémantique.

Sarah Cummins

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

Aline Francoeur

Traduction, terminologie, métalexicographie, lexicologie, rédactologie, langages de spécialité (droit, économie, finance), jurilinguistique, aménagement linguistique, formation des tractucteurs.

Zélie Guével

Traduction générale, sociologique et littéraire : anglais-français, espagnol-français. Réceptivité. Traduction et postcolonialisme. Traduction et questions identitaires.

Louis Jolicoeur

Description officielle

Cette page est à jour en date du 22 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme, qui comprend un stage et un essai, a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et de la terminologie. L'étudiant peut aussi, par l'étude approfondie de traductions existantes, développer son potentiel de réviseur bilingue.

CONCENTRATIONS

- Terminologie

Le programme est aussi offert sans concentration.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Jolicoeur

418 656-5743

Télécopieur: 418 656-2019

louis.jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Sous réserve de l'approbation du conseiller et de la direction de programme, pourront également figurer dans la liste des cours à option deux cours spécialisés du baccalauréat en traduction.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Stage

L'étudiant doit trouver lui-même un stage professionnel de deux mois, en milieu de travail. Dans ce milieu de stage, il doit être encadré, pouvoir profiter du suivi d'un réviseur et avoir un contact réel avec le monde du travail. La personne qui encadre l'étudiant et révise ses travaux doit envoyer un bref rapport rédigé sur un formulaire que lui aura fait parvenir la direction de programme. De son côté, l'étudiant doit rédiger un rapport de stage portant sur le milieu de travail, l'encadrement, la difficulté des travaux, les ressources bibliographiques, terminologiques ou autres, auxquelles il a eu accès.

Essai

Dès la fin de la première session, l'étudiant doit avoir choisi un conseiller parmi les professeurs du programme. Le choix du conseiller doit être approuvé par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Est admissible sans examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction.

Est admissible avec examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33. L'examen d'admission comprend une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais. Pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Une scolarité préparatoire (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
TRADUCTION ET TERMINOLOGIE		27

<u>TRD-7000</u>	Traduction générale avancée	3
-----------------	-----------------------------	---

<u>TRD-7006</u>	Théorie et pratique de la terminologie	3
-----------------	--	---

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS:

TRD-6001 Stage en traduction  6

et

TRD-6002 Essai en traduction  12

OU

TRD-6003 Stage en terminologie  6

et

TRD-6004 Essai en terminologie  12

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

TRD-7003 Révision bilingue   3

TRD-7016 Théories de la traduction  3

TRD-7017 Histoire de la traduction et de la terminologie 3



AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		18

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMIS:

LNG-7021 Lexicologie et lexicographie 3

<u>TRD-6300</u>	Initiation à l'interprétation		3
<u>TRD-7002</u>	Lectures dirigées en traduction		3
<u>TRD-7004</u>	Néologie terminologique		3
<u>TRD-7005</u>	Aménagement terminologique		3
<u>TRD-7007</u>	Traduction technique		3
<u>TRD-7008</u>	Traduction littéraire		3
<u>TRD-7009</u>	Terminotique		3
<u>TRD-7010</u>	Traduction scientifique		3
<u>TRD-7011</u>	Linguistique différentielle		3
<u>TRD-7012</u>	Traduction économique		3
<u>TRD-7013</u>	Traduction spécialisée français-anglais		3
<u>TRD-7015</u>	Traduction juridique		3
<u>TRD-7018</u>	Traduction en sciences humaines et sociales		3
<u>TRD-7024</u>	Traduction d'édition		3
<u>TRD-7025</u>	Traductique		3
<u>TRD-7026</u>	Sujets spéciaux en traduction		3
<u>TRD-7027</u>	Sujets spéciaux en terminologie		3
<u>TRD-</u>			

<u>7028</u>	Traduction : sujet libre		3
<u>TRD-7029</u>	Terminologie : sujet libre		3
<u>TRD-7030</u>	Traduction administrative et politique		3
<u>TRD-7031</u>	Lectures dirigées en terminologie		3

L'étudiant inscrit à la concentration en terminologie doit réussir les cours TRD-7005 et TRD-7009.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
TERMINOLOGIE		6

<u>TRD-7005</u>	Aménagement terminologique		3
<u>TRD-7009</u>	Terminotique		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		

EHE-6TTR	Études - Profil international - Maîtrise en terminologie et traduction		12
----------	--	--	----

MAÎTRISE EN TRADUCTION ET TERMINOLOGIE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Selon votre orientation en traduction ou en terminologie, les champs de recherche sont variés, tout comme les domaines d'expertise des enseignants: linguistique et traduction, stylistique comparée, traduction littéraire, traductologie, traduction spécialisée, etc.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique de la traduction, linguistique différentielle (anglais/français), traduction générale et spécialisée (littéraire, scientifique, technique, sciences humaines, relations internationales), ethnotraductologie, traduction de la métaphore.
Isabelle Collombat

Traductologie, traduction littéraire, traduction de la littérature pour la jeunesse, linguistique et traduction, syntaxe, morphosyntaxe, sémantique.
Sarah Cummins

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.
Aline Francoeur

Traduction, terminologie, métalexicographie, lexicologie, rédactologie, langages de spécialité (droit, économie, finance), jurilinguistique, aménagement linguistique, formation des tractucteurs.
Zélie Guével

Traduction générale, sociologique et littéraire : anglais-français, espagnol-français. Réceptivité. Traduction et postcolonialisme. Traduction et questions identitaires.
Louis Jolicoeur

Description officielle

Cette page est à jour en date du 22 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme, qui comprend la rédaction d'un mémoire, a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et à faire de la recherche systématique en terminologie unilingue et multilingue. Le programme vise également à préparer l'étudiant à la recherche fondamentale.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Jolicoeur

418 656-5743

Télécopieur: 418 656-2019

louis.jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

REMARQUES SUR LES COURS

Sous réserve de l'approbation du directeur de recherche et de la direction de programme, pourront également figurer dans la liste des cours à option un cours de deuxième cycle hors programme ainsi qu'un cours spécialisé de premier cycle en traduction.

TRAVAIL DE RECHERCHE

L'étudiant doit, dès la fin de la première session, s'entendre avec un des professeurs du programme pour qu'il accepte de diriger ses recherches. Ce professeur doit figurer sur la liste des professeurs habilités à diriger des mémoires. Le choix du directeur doit être approuvé par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Est admissible sans examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction et dont le statut d'agrément est accordé à la suite d'un examen.

S'il réussit à un examen d'admission comprenant une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais (pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction), le candidat suivant peut être admissible :

- le titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, des trois rapports d'appréciation, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Une scolarité préparatoire (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
TRADUCTION ET TERMINOLOGIE			18

<u>LNG-7004</u>	Méthodologie de la recherche		3
-----------------	------------------------------	---	---

RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS :


<u>TRD-7000</u>	Traduction générale avancée		3
-----------------	-----------------------------	--	---

<u>TRD-7006</u>	Théorie et pratique de la terminologie		3
-----------------	--	--	---

<u>TRD-7016</u>	Théories de la traduction		3
-----------------	---------------------------	---	---

RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>LNG-7021</u>	Lexicologie et lexicographie		3
-----------------	------------------------------	--	---

<u>TRD-7002</u>	Lectures dirigées en traduction		3
-----------------	---------------------------------	---	---

<u>TRD-7003</u>	Révision bilingue	 	3
-----------------	-------------------	---	---

<u>TRD-7004</u>	Néologie terminologique		3
-----------------	-------------------------	--	---







<u>TRD-7005</u>	Aménagement terminologique		3
-----------------	----------------------------	--	---

<u>TRD-7007</u>	Traduction technique		3
-----------------	----------------------	---	---

<u>TRD-7008</u>	Traduction littéraire		3
-----------------	-----------------------	--	---


<u>TRD-7009</u>	Terminotique		3
-----------------	--------------	--	---

<u>TRD-7010</u>	Traduction scientifique		3
-----------------	-------------------------	--	---

<u>TRD-7011</u>	Linguistique différentielle		3
<u>TRD-7012</u>	Traduction économique		3
<u>TRD-7013</u>	Traduction spécialisée français-anglais		3
<u>TRD-7015</u>	Traduction juridique		3
<u>TRD-7017</u>	Histoire de la traduction et de la terminologie		3
<u>TRD-7018</u>	Traduction en sciences humaines et sociales		3
<u>TRD-7024</u>	Traduction d'édition		3
<u>TRD-7025</u>	Traductique		3
<u>TRD-7026</u>	Sujets spéciaux en traduction		3
<u>TRD-7027</u>	Sujets spéciaux en terminologie		3
<u>TRD-7028</u>	Traduction : sujet libre		3
<u>TRD-7029</u>	Terminologie : sujet libre		3
<u>TRD-7030</u>	Traduction administrative et politique		3
<u>TRD-7031</u>	Lectures dirigées en terminologie		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>TRD-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1		3
-----------------	-----------------------------------	---	---

TRD-
6812

Activité de recherche - mémoire 2



8/activité temps complet

TRD-
6813

Activité de recherche - mémoire 3



8/activité temps complet

TRD-
6814

Activité de recherche - mémoire 4



8/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27

MAÎTRISE EN ÉTUDES ANCIENNES - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

En études anciennes, vous pourrez participer à de nombreuses activités de recherche grâce aux regroupements de chercheurs, dont l'Institut d'études anciennes (IEA). Celui-ci constitue un regroupement tout à fait unique dans le paysage des études anciennes au Québec et au Canada. En effet, il est le seul lieu à présenter un tel décloisonnement entre les disciplines traitant de l'Antiquité, et ce, tant sur le plan de l'enseignement que de la recherche.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Histoire grecque. Épigraphie grecque. Histoire de la défense des cités grecques à la période hellénistique.

Patrick Baker

Langue et littérature latines. Philologie et critique de textes latins.

Alban Baudou, Pascale Fleury

Annalistique. Historiographie romaine.

Alban Baudou

Rhétorique et grammaire latines.

Alban Baudou, Pascale Fleury

Littérature chrétienne ancienne.

Louis Painchaud, Anne Pasquier

Littérature et histoire du christianisme ancien. Syriaque et éthiopien (ghèze). Paléographie grecque.

Paul-Hubert Poirier

Littérature grecque du deuxième siècle ap. J.-C. Médecine grecque. Textes religieux. Textes littéraires sur des supports antiques. Hymnologie. Orphisme. Édition de textes grecs. Papyrologie, paléographie et épigraphie littéraires.

Anne-France Morand

Textes coptes gnostiques et manichéens.

Louis Painchaud, Anne Pasquier, Paul-Hubert Poirier

Histoire sociale et économique de l'Empire romain, du 1er siècle avant J.-C. à la fin de l'Antiquité.

Freu Cristel

Philosophie médiévale. Survie médiévale de l'héritage classique. Paléographie latine.

Claude Lafleur

Philosophie antique.

Jean-Marc Narbonne, Bernard Collette

Religion et littérature de l'Inde ancienne. Sanskrit.

André Couture

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

Thierry Petit

Archéologie orientale.

Michel Fortin

Description officielle

Cette page est à jour en date du 27 août 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif d'initier l'étudiant à la recherche personnelle, aux méthodes de recherche et d'interprétation, à la composition d'une étude méthodique, objective et précise.

CONCENTRATIONS

- Christianisme ancien
- Histoire et archéologie anciennes
- Littératures anciennes
- Philosophie ancienne

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Pascale Fleury

418 656-2131 poste 5930

pascale.fleury@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Langues anciennes

Quel que soit son champ de recherche, le candidat doit démontrer qu'il a une connaissance minimale des langues latine et grecque; ce minimum correspond au niveau Initiation II (LAT-2000 et GRC-2000) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

Langues modernes

Le candidat doit faire la preuve qu'il possède une bonne compréhension de l'anglais ou de l'allemand et une compréhension minimale d'une autre langue.

Il revient à la direction de programme d'étudier, pour les deux langues, le dossier de l'étudiant, d'analyser les éléments fournis — cours réussis lors de la scolarité antérieure, test de classement (TOEIC, TOEFL, CLES, etc.) ou toute autre preuve — et de proposer, le cas échéant, les mises à niveau nécessaires.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation du mémoire et de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire ou de sa thèse, il en dépose un exemplaire, avec l'autorisation écrite de son directeur de recherche, à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

Présentation publique du mémoire de maîtrise

Entre la prélecture et le dépôt initial du mémoire, une présentation publique des résultats de la recherche, organisée par l'Institut d'études anciennes, est exigée.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le candidat qui a fait ses études à l'Université Laval et qui est titulaire d'un baccalauréat en études anciennes est admissible à la maîtrise dans ce domaine. Le titulaire d'un baccalauréat comprenant un certificat en études classiques peut être accepté dans ce programme après étude de son dossier par la direction de programme, qui peut exiger une scolarité supplémentaire. Le candidat venant d'un domaine autre que les études anciennes doit éventuellement effectuer une scolarité supplémentaire pouvant aller jusqu'à 30 crédits de cours de premier cycle. Le candidat doit de plus avoir obtenu une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat qui a fait ses études dans une autre université est admissible s'il peut démontrer qu'il a une formation équivalente à celle du diplômé de l'Université Laval. Cette équivalence est évaluée par la direction de programme.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier d'admission du candidat comprend l'ébauche du projet de recherche, deux rapports d'appréciation et un curriculum vitæ.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES ANCIENNES		15

<u>EAN-6000</u>	Séminaire interdisciplinaire en études anciennes	 3
-----------------	--	---

<u>EAN-6008</u>	Séminaire de maîtrise en études anciennes	3
-----------------	---	---

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>GRC-6001</u>	Auteurs grecs I	 3
-----------------	-----------------	---

<u>LAT-6001</u>	Auteurs latins I	 3
-----------------	------------------	---


Si le sujet du mémoire s'y prête, l'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, réussir 6 crédits parmi LOA-7901.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

Les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ARL, EAN, HST, PHI, SCR, THL (à l'exception des cours des séries 800)

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>EAN-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1	 3
-----------------	-----------------------------------	---

<u>EAN-</u>	Activité de recherche - mémoire 2	 7/activité temps complet
-------------	-----------------------------------	--

6812

EAN-6813

Activité de recherche - mémoire 3



7/activité temps complet

EAN-6814

Activité de recherche - mémoire 4



7/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

CONCENTRATIONS

Cours

Titre

Crédits exigés

CHRISTIANISME ANCIEN

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

SCR-6000

Mythes, rites et systèmes symboliques



3

SCR-7000

Problèmes d'histoire du christianisme ancien

3

SCR-7013

Étude de textes gnostiques ou manichéens

3

SCR-7014

Séminaire sur les textes de Nag Hammadi



3

SCR-7023

Étude de textes religieux de l'Inde

3

THL-6084

Analyse rhétorique des textes chrétiens


3

<u>THL-</u> <u>7001</u>	Séminaire en histoire du christianisme		3
----------------------------	--	--	---

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE ANCIENNES


6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:



<u>ARL-</u> <u>7001</u>	Sujet spécial (archéologie)		6
<u>HST-</u> <u>7006</u>	Histoire et épigraphie grecques		6
<u>HST-</u> <u>7010</u>	Histoire médiévale		6
<u>HST-</u> <u>7021</u>	Histoire romaine		6

LITTÉRATURES ANCIENNES

6

<u>EAN-</u> <u>7002</u>	Séminaire de littératures anciennes		3
----------------------------	-------------------------------------	---	---


RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>GRC-</u> <u>6002</u>	Auteurs grecs II		3
<u>LAT-</u> <u>6002</u>	Auteurs latins II		3



PHILOSOPHIE ANCIENNE

6

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>PHI-7000</u>	Philosophie grecque		3
<u>PHI-7001</u>	Platonisme et néoplatonisme		3
<u>PHI-7002</u>	Tradition métaphysique grecque		3
<u>PHI-7006</u>	Recherches en philosophie médiévale		3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>GRC-6002</u>	Auteurs grecs II		3
<u>LAT-6002</u>	Auteurs latins II		3

Version: 2014-09-02 08:27:24 / 2014-11-13 12:52:27

MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Par leurs résultats de recherche, les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, artistiques ou politiques inhérents aux sociétés contemporaines ou historiques. La recherche, fondée sur l'interdisciplinarité et la diversité des approches théoriques et méthodologiques, prend également appui sur des ressources à la fine pointe de la technologie dans les domaines de l'archéométrie, des arts médiatiques et de la scène, de la muséologie et de l'ethnologie grâce au soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation. Vous profiterez donc d'activités de recherche très fertiles, de collaborations internationales très actives et de près de 4 M\$ en subventions de recherche et de contrats.

Vous pourrez bénéficier du dynamisme créé par les infrastructures de recherche en études littéraires, dont les chaires de recherche du Canada en littérature contemporaine, en littératures africaines et francophonie et celle en cultures numériques, ainsi que le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Genres : roman, nouvelle, essai, recueil.

Corpus : littératures française et québécoise contemporaines, littérature numérique.

Méthodologies : poétique, théories de la narrativité, des genres, de la fiction. Enjeux de la technologie sur la recherche en études littéraires.

René Audet

Genres : narratif, poésie.

Corpus : littérature latine.

Méthodologie : philologie et critique de textes, littérature et histoire, traduction.

Alban Baudou

Genres : roman, poésie, essai.

Corpus : littérature québécoise des XIXe et XXe siècles et roman français du XIXe siècle.

Méthodologies : histoire littéraire et sociologie de la littérature.

Création : essai.

Marie-Andrée Beaudet

Genres : roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création : romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

Alain Beaulieu

Genres : cinéma des femmes, cinéma d'avant-garde et expérimental, cinéma hollywoodien, écriture féminine d'expression française (XXe et XXIe siècle).

Corpus : représentations du genre et de la sexualité au cinéma, féminisme, technologie et culture visuelle, littérature et (cinéroman, adaptation, réécriture, film-texte), Marguerite Duras, Maya Deren, Catherine Breillat.

Méthodologies : théories du cinéma et du numérique (digital theory), théories féministes du cinéma, théories cyborg (cyborg theory), *gender studies* et approches philosophiques du cinéma.

Julie Beaulieu

Genres : narratif, théâtre, poésie, essai.

Corpus : littérature française (1680-1820).

Méthodologies : épistémocritique (science et littérature), pragmatique, sémiotique, rapports littérature et philosophie, littérature et histoire.

Thierry Belleguic

Genres : corrélations littérature et autres savoirs et discours sociaux, nouvelles écritures francophones.

Corpus : littératures africaines francophones contemporaines et littératures de la francophonie.

Méthodologies : sociopragmatique.

Justin K. Bisanswa

Genres : contes, nouvelles, romans, essais.

Création : nouvelles, romans, essais.

Neil Bissoondath

Genre : narratif (histoire littéraire).

Corpus : littérature québécoise.

Méthodologies : sociologie de la littérature, bibliographie thématique, sociocritique, histoire littéraire et édition critique.

Création : conte et roman.

Aurélien Boivin

Culture numérique, ancien régime, 17^e siècle.

Milad Doueïhi

Genres : roman, poésie, théâtre.

Corpus : littératures francophones du Canada (Acadie, Ontario, Ouest canadien).

Méthodologies : herméneutique, théories de la lecture.

Benoit Doyon-Gosselin

Corpus : littérature québécoise et littérature française moderne .

Méthodologies : poétique et histoire littéraire.

Création : poésie et essai.

François Dumont

Genres : corpus épistolaire, manuel de rhétorique, discours rhétorique.

Corpus : littératures anciennes et postérité.

Pascale Fleury

Genres : poésie et roman.

Corpus : littératures française et québécoise.

Méthodologies : comparatisme, poétique.

Anne-Marie Fortier

Genres : autobiographie, essai, roman, poésie.

Corpus : littératures antillaise, maghrébine, africaine, universelle.

Méthodologies : sociologie institutionnelle, théorie des genres, rhétorique, sémiotique, pragmatique.

Olga Hél-Bongo

Genres : genres narratifs.

Corpus : littérature française (XXe siècle), littérature de la Seconde Guerre mondiale (récits de survivance, témoignages), littérature québécoise (XXe siècle).

Méthodologies : analyse du discours, herméneutique, psychanalyse, sémiotique.

Christiane Kègle

Genres : formes narratives (récit, roman, formes brèves), essai.

Méthodologie : littérature et mélancolie (philosophie, psychanalyse et poétique), études culturelles et culture visuelle (photographie).

Corpus : processus créateur, littérature contemporaine (France et Québec), récit (non fiction), mélancolie (littérature et philosophie), autorité narrative, dispositifs (photographie et téléphonie), image et imaginaire, culture visuelle, études culturelles. Création : récit (non fiction), roman, formes brèves, formes illustrées (roman graphique, littérature jeunesse, journalisme littéraire, photo-biographie).

Sophie Létourneau

Genre : roman et récit.

Corpus : littératures québécoise et française contemporaines.

Méthodologies : sémiotique littéraire, narratologie (théorie des formes narratives).

Andrée Mercier

Genres : cinéma, vidéo, télévision, multimédia.

Corpus : écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.

Méthodologies : techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).

Création : scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

Esther Pelletier

Genres : roman, journal et publications périodiques.

Corpus : roman du XIXe siècle, les écrivains et la presse, écritures médiatiques (genres journalistiques), représentations des sociabilités, Marcel Proust.

Méthodologies : sociocritique des textes et de la culture médiatique, analyse du discours social, histoire littéraire de la presse française.

Guillaume Pinson

Genres : poésie et essai.

Méthodologies : réflexion critique sur des questions concernant l'écriture littéraire, phénoménologie du processus de création, épistémologie de la connaissance poétique.

Création : poésie, essai.

Jean-Noël Pontbriand

Corpus : littérature médiévale; réception, réécriture, compilation et traduction à la fin du Moyen Âge de la littérature en langue vernaculaire et en latin des siècles précédents, ainsi que de la Bible et des textes de l'Antiquité.

Méthodologies : philologie, histoire du livre et édition des textes anciens.

Anne Salamon

Genres : roman, chanson, chroniques, critique littéraire.

Corpus : littérature québécoise, littérature de grande consommation, pratiques littéraires des femmes.

Méthodologies : sociologie de la littérature, histoire littéraire, études culturelles.

Chantal Savoie

Genres : science-fiction policier paralittérature (science-fiction, roman policier).

Corpus : littératures québécoise et française du XXe siècle.

Méthodologies : théorie de la lecture, théorie de la fiction.

Richard St-Gelais

Genres : roman et théâtre.

Corpus : littérature française (XVIIe siècle).

Méthodologies : sociologie du discours.

Éric Van der Schueren

Genres : roman, nouvelle, cinéma.

Corpus : littératures canadienne anglaise et québécoise (XXe et XXIe siècles), films de l'ONF (en anglais et en français).

Méthodologies : études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elsbeth Tulloch

Genres : narratif, argumentatif, textes allégoriques, textes mythographiques, traductions.

Corpus : littérature française (XIVe-XVIe siècles).

Méthodologies : textologie, histoire et sociologie du livre.

Sabrina Vervacke

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, de création, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, déterminer les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard St-Gelais

418 656-2131 poste 5954

Télécopieur: 418 656-2991

richard.st-gelais@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres et des sciences humaines

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture est égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-3202 Reading II, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet et du directeur de recherche

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver par la direction de programme le choix de son directeur de recherche. Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction de programme.

Mémoire

Le mémoire de maîtrise constitue un travail de recherche ou de création (assorti d'une réflexion) dans lequel l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet et le développer avec synthèse et rigueur méthodologique. Il doit également démontrer qu'il a une bonne connaissance des travaux déjà réalisés dans son champ de recherche ou de création. Le mémoire est d'une longueur d'environ 80 à 100 pages (1 500 caractères par page).

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement à l'été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le titulaire d'un baccalauréat en études littéraires ou l'équivalent est admissible au programme de maîtrise s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, minimale de 3,2 sur 4,33. La direction de programme tient compte également d'un avant-projet de recherche d'une à deux pages, des trois rapports d'appréciation sollicités par le candidat et de l'évolution de ses notes. La recherche proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil.

Pour le candidat qui a la moyenne requise, mais qui n'est pas titulaire du type de baccalauréat exigé, l'admission peut être faite sur dossier (accompagné d'un avant-projet de recherche d'une à deux pages, dans lequel est indiqué de façon générale dans quel domaine le candidat entend orienter ses travaux et de trois rapports d'appréciation). La demande est examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des mémoires dans le champ de spécialisation visé. Des cours de premier cycle peuvent alors être imposés à l'étudiant. Celui qui doit suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité préparatoire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33.

Pour que l'admission au programme soit maintenue, l'étudiant doit conserver une moyenne de programme de 3,3 sur 4,33.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES




Cours	Titre	Crédits exigés
ÉTUDES LITTÉRAIRES		15
<u>LIT-6000</u>	Séminaire de maîtrise	3
<u>LIT-6001</u>	Projet de mémoire	 3
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :		
<u>LIT-7000</u>	Littérature du Moyen Âge	3
<u>LIT-7001</u>	Littérature de la Renaissance	3
<u>LIT-7002</u>	Littérature du XVIIe siècle	3
<u>LIT-7003</u>	Littérature du XVIIIe siècle	3
<u>LIT-7004</u>	Littérature du XIXe siècle I	3
<u>LIT-7005</u>	Littérature du XIXe siècle II	3
<u>LIT-7006</u>	Littérature du XIXe siècle III	3
<u>LIT-7007</u>	Littérature du XXe siècle I	3
<u>LIT-7008</u>	Littérature du XXe siècle II	3
<u>LIT-7009</u>	Littérature du XXe siècle III	3
<u>LIT-7010</u>	Littérature du XXe siècle IV	3
<u>LIT-7011</u>	Cinéma I	3
<u>LIT-7012</u>	Cinéma II	3
<u>LIT-7013</u>	Cinéma et intermédialité I	3
<u>LIT-7014</u>	Essai et prose d'idées I	 3
<u>LIT-7015</u>	Essai et prose d'idées II	3
<u>LIT-7016</u>	Poésie I	3
<u>LIT-7017</u>	Poésie II	3

<u>LIT-7018</u>	Roman et prose narrative I	3
<u>LIT-7019</u>	Roman et prose narrative II	3
<u>LIT-7020</u>	Théâtre I	3
<u>LIT-7021</u>	Théâtre II	3
<u>LIT-7022</u>	Études cinématographiques I	3
<u>LIT-7023</u>	Études cinématographiques II	3
<u>LIT-7024</u>	Études cinématographiques III	3
<u>LIT-7025</u>	Études cinématographiques IV	3
<u>LIT-7026</u>	Littérature et autres arts I	3
<u>LIT-7027</u>	Littérature et autres arts II	3
<u>LIT-7028</u>	Littérature et société I	3
<u>LIT-7029</u>	Littérature et société II	3
<u>LIT-7030</u>	Littérature comparée I	3
<u>LIT-7031</u>	Littérature comparée II	3
<u>LIT-7032</u>	Littératures de la francophonie I	3
<u>LIT-7033</u>	Littératures de la francophonie II	3
<u>LIT-7034</u>	Théâtrologie I	3
<u>LIT-7035</u>	Théâtrologie II	3
<u>LIT-7036</u>	Théâtrologie III	3
<u>LIT-7037</u>	Théâtrologie IV	3
<u>LIT-7038</u>	Théorie littéraire I	3
<u>LIT-7039</u>	Théorie littéraire II	 3
<u>LIT-7040</u>	Théorie littéraire III	3
<u>LIT-7041</u>	Théorie littéraire IV	3
<u>LIT-7042</u>	Création littéraire I	3
<u>LIT-7043</u>	Création littéraire II	3

<u>LIT-7044</u>	Création littéraire III		3
<u>LIT-7045</u>	Sujets spéciaux I		1
<u>LIT-7046</u>	Sujets spéciaux II		2
<u>LIT-7047</u>	Sujets spéciaux III		3
<u>LIT-7048</u>	Sujets spéciaux IV		6
<u>LIT-7096</u>	Littérature universelle I		6
<u>LIT-7097</u>	Littérature d'expression anglaise III		6
<u>LIT-7098</u>	Littérature d'expression anglaise I		6
<u>LIT-7099</u>	Littérature d'expression anglaise II		6
<u>LIT-7105</u>	Cinéma et intermédialité II		3
<u>LIT-7106</u>	Littérature et autres arts III		3
<u>LIT-7107</u>	Littérature et société III		3
<u>LIT-7108</u>	Littérature comparée IV		3
<u>LIT-7109</u>	Littérature de la francophonie IV		3
<u>LIT-7110</u>	Littérature d'expression anglaise IV		3
<u>LIT-7111</u>	Littérature d'expression anglaise V		3
<u>LIT-7112</u>	Littérature d'expression anglaise VI		3
<u>LIT-7113</u>	Littérature d'expression anglaise VII		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>LIT-6841</u>	Activité de recherche - mémoire 1		7/activité temps complet
<u>LIT-6842</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>LIT-6843</u>	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
<u>LIT-6844</u>	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-13 12:52:27



2325, rue de l'Université 418 656-2131
Québec (Québec) G1V 0A6 1 877 785-2825
Canada

© 2014 Université Laval. Tous droits réservés.

Ce site est sous la responsabilité de la Direction des communications.